

AEQUATORIA

VOLUME XX
1957

Rédaction et Administration

COQUILHATVILLE

B. P. 120

Opstel en Beheer

INDEX

		Page
Boelaert E.	Les Arabes à l'Équateur?	10
id.	Systematiek der Bloedverwantschapstermen bij de Nkundo	125
Denis J.	Coquilhatville	1
De Rop A.	Over Riviernamen in het Mongo-Gebied	5
id.	De zogezegde Stamnaam Balolo	136
Herroelen P.	Quelques Notes sur les noms d'Oiseaux dans le Nsong'a Lianja	25
id.	Commentaires sur « Quelques Noms vernaculaires d'animaux très communs au Congo Belge en dialectes du groupe Lingala et en Kisuku. »	85
Hulstaert G.	La Langue Ntomba	57
id.	Vlaams Filologencongres	63
id.	Semaine interafricaine de Formation religieuse	96
id.	Droit Coutumier	121
Maes Fr.	Het « Kongolees » in het Onderwijs	81
Roeykens A.	Le Problème des Missions catholiques et de l'éducation des indigènes à la Conférence géographique de Bruxelles 1875	41
Verbeeck A.	Fatalisme in de Denataliteit van de Mongo?	19
V. M.	Problèmes alimentaires	129
X	Le Discours du Gouverneur Général	90

Documenta

Administration	L'État publiciste	108
Agriculture	Déboisement et Agriculture	106
Colonisation	En Guinée espagnole	31
	Où en est la Guinée espagnole?	66
	Vergelijkende Koloniaalpolitiek	109
	De geleidelijke Politieke Ontvoogding van Congo	139
	L'Agonie du Catoblepas	146
Cultures	L'Évolution de l'Afrique	150
	Progrès et Tradition	70
	Réaction contre l'assimilation occidentale	72
Droit	Cultures négro-africaines et Christianisme	145
	Le Problème Foncier au Conseil de Gouvernement	143

Enseignement	Problèmes d'Éducation posés dans les Colonies par les Différences raciales.	68
	Le Tort des Diplômés	107
	Les Langues vernaculaires dans l'Enseignement	139
Ethnologie	Migrations dans la Province du Kasai.	140
Linguistique	Kolonizatie en Talen	74
Missions	Un effort de Sincérité	71
	L'Église et les Colonies	106
	Ghana et les Missions	107
	Le Sacrifice ultime du missionnaire	140
	Nécessité de l'Adaptation missionnaire chez les Bantu du Congo	150
Politique	L'Apprentissage de la Démocratie	26
	L'Espagne et l'Afrique	28
	Sur le Conseil de Gouvernement	111
Races	Grondeigendom en Rassisme	105
	Rassisme	152
Religion	Institut d'Ethnologie et de Sociologie religieuse	104
Sociologie	Les Relations humaines	26
	La Productivité de l'ouvrier africain	27
	Fuite du Travail	113
	Changements économiques et la Famille étendue.	138
	La Protection de l'Enfance délinquante à Léopoldville.	145

Bibliographica

A. R. S. C.	Biographie Coloniale (A. R.)	32
Boone O.	Bibliographie ethnographique (G.H.)	159
Bursseas A.	Inleiding tot de Studie van de Kongolese Bantoetalen (A. De Rop)	38
De Cleene N	Inleiding tot de Volkenkunde van Belgisch-Kongo (A. De Rop)	77
De Knop J.	Cantica religiosa (F. M.)	76
De Rop A.	Syntaxis van het Lomongo (G. H.)	37
de Sousberghe L.	Structures de parenté et d'alliance d'après les formules Pende (E. Boelaert)	79
Domont J.	La Prise de Conscience de l'Individu en Milieu rural Kongo (R. Philippe)	154
Duchesne A.	A la recherche d'une Colonie belge (A. Roeykens)	34
Fabri J.	Les Belges au Guatémala (A. Roeykens)	119
Freitag A.	Kerend Missiegetij (A. V.)	115
Haveaux G	La tradition historique des Bapende orientaux (G. H.)	118
I. R. S. A. C.	Septième Rapport annuel (G. H.)	160

Iyeky J.	Essai de Psychologie du Primitif (E. Boelaert)	76
K. A. K. W.	Belg. Koloniale Biografie IV (E. Boelaert)	118
Köhler O.	Geschichte der Erforschung der Nilotischen Sprachen (G. H.)	120
Laude N.	La Délinquance juvénile au Congo Belge (R. Philippe))	35
Lindskog B.	African Leopard Men (G. H.)	117
Ombredane A.	Étude psychologique des Noirs Asalampasu (F.M.)	75
Roussel J.	Déontologie coloniale (G. H.)	153
Stengers J.	Combien le Congo a-t-il coûté à la Belgique? (R. Philippe))	156
Straube H.	Die Tierverkleidungen der Afrikanischen Naturvölker (E. Müller)	114
Van den Bossche J.	Madya, graveur de Calebasses (E. B.)	80
Van Grieken-Taverniers M.	Inventaire des Archives des Affaires étrangères de l'Etat Indépendant du Congo et Ministère des Colonies (A. Roeykens)	158
X	Formation religieuse en Afrique Noire (G. H.)	153
X	Cinquantenaire UMHK-BCK (G. H.)	159
X	Les Noirs dans le Monde	159



Coquilhatville.

ELEMENTS POUR UNE ETUDE DE GEOGRAPHIE SOCIALE

(suite par Jacques DENIS)

III. LEUR HABITAT.

2. - PROMOTION DE L'HABITAT.

« La promotion de l'habitat congolais n'est-elle pas essentielle et primordiale pour permettre une vie familiale décente et heureuse ? » (1) L'habitat, en tous cas, est une des conditions et le premier indice d'une évolution sociale dans nos centres urbains et nul n'a le droit de s'en désintéresser.

Dans les premiers temps de l'installation à Coquilhatville, les Congolais construisirent, sur les parcelles qui leur étaient attribuées, des cases de type traditionnel, semblables à celles de leurs villages. Il fallut attendre près de 50 ans pour qu'apparaisse chez les Africains le désir - et les possibilités financières - d'adapter leur habitat à leur nouveau genre de vie. Sauf exception (quelques tenanciers de bars, par exemple) il est impossible pour l'autochtone, compte tenu du taux actuel des salaires, d'économiser les 50 ou les 80.000 frs nécessaires à la construction par un entrepreneur d'une maison en matériaux durables. Aussi l'un ou l'autre employeur entreprit-il de construire, à ses frais, des habitations simples mais décentes pour ses travailleurs. Le principal exemple des constructions de ce genre est la Cité Devisscher bâtie par l'Otraco. Cette formule cependant est loin d'être parfaite ; elle présente l'inconvénient majeur de lier trop étroitement l'ouvrier à son employeur. De plus, elle empêche l'accession à la propriété privée, élément important de promotion sociale. Le rôle de la propriété privée n'est-il pas d'assurer au citoyen une plus grande liberté et une plus grande sécurité et par là de promouvoir sa dignité humaine ?

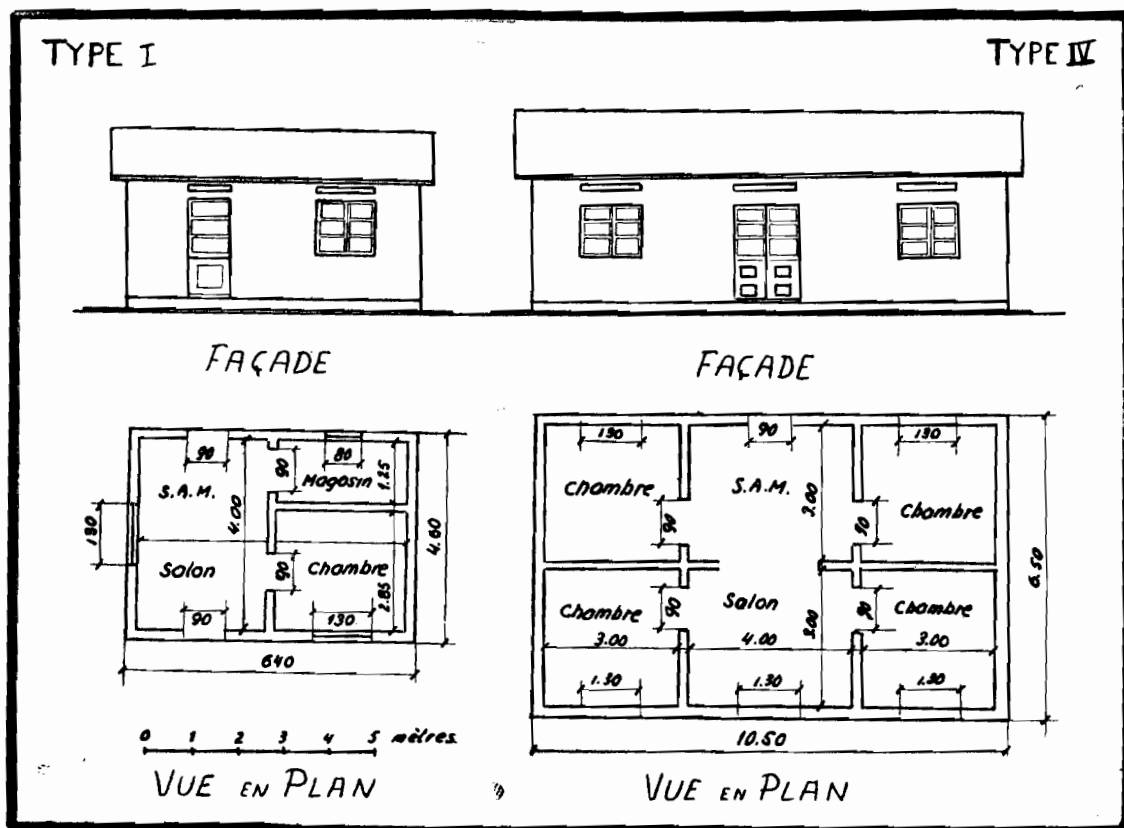
C'est dans cette perspective que l'autorité administrative, tutrice des populations congolaises, instaura en 1948 un Fonds d'Avance au bénéfice des habitants du C. E. C.

(1) VERNIERS, L., Habitat, facteur social. Coquilhatville - La Croix du Congo, 4 déc. 1955.

de Coquilhatville. Au début du fonctionnement de cet organisme, les prêts étaient assez modestes et destinés surtout à l'achèvement ou à l'amélioration des cases existantes. À partir de 1951, des avances furent consenties pour financer la construction de maisons neuves en matériaux durables. Le montant du crédit peut s'élever jusqu'à un maximum (exceptionnel) de 125.000 frs. Pour en déterminer le taux, on tient compte de la composition familiale et du salaire du bénéficiaire. Le tableau ci-après résume les activités du Fonds d'Avance depuis sa création. On notera que sur les 25 millions engagés à ce jour, près de 7 millions ont déjà été remboursés.

Année	Nombre de prêts	Montant total	Moyenne
1948	10	76.000	7.600
1949	113	1.474.000	13.050
1950	98	788.863	8.050
1951	67	1.939.022	28.940
1952	84	1.483.276	17.658
1953	256	3.354.000	13.101
1954	292	10.027.800	34.342
1955	203	5.896.740	29.048
	<u>1123</u>	<u>25.039.701</u>	<u>22.297</u>

Afin de réduire autant que possible le prix de revient des habitations et par là d'



Deux plans types de maisons construites par la Recomaco.

atteindre de plus larges couches de la population, l'administration a organisé une « Régie de construction de maisons pour Congolais ». La Recomaco, dirigée par un fonctionnaire compétent et efficace, est conçue comme un service autonome quoique placée sous contrôle administratif. Lorsqu'un Congolais veut faire construire, grâce à ses propres deniers ou, plus souvent, à un crédit du Fonds d'Avance, il s'adresse, s'il le veut, à la Recomaco comme il s'adresserait à un autre entrepreneur. S'il a imaginé un plan pour sa maison, il peut le soumettre et la Régie exécutera le projet s'il est raisonnable - techniquement et financièrement -.

En général cependant, le candidat-proprétaire choisit un des plans de base établis par la Recomaco, quitte à l'enjoliver avec barza, auvent, rotonde, toiture à 4 pentes, etc... moyennant un léger supplément. Les plans de base vont de la petite maison de 29 m² à 25.000 frs (Fig. 5, Type 1) convenant pour un célibataire ou un jeune ménage, jusqu'à la grande maison de 68 m² à 80.000 frs (Fig. 5, Type IV) adaptée aux familles nombreuses, en passant par des types intermédiaires de 33, 47 et 54 m². Ces prix s'entendent pour une maison complètement terminée, livrée clef sur porte : fondations en blocs de limonite, murs en blocs de ciment, toiture en tôle, plafonds, pavement cimenté, huisseries, peinture intérieure et extérieure. Par ailleurs, toutes les maisons de la Recomaco sont conçues pour pouvoir être allongées sans difficultés, ce qui constitue un avantage appréciable.

La Régie dispose de plusieurs équipes de maçons, charpentiers, peintres, travaillant à la tâche. Cette formule permet de disperser les chantiers dans les différents quartiers, de construire des modèles variés, de supprimer la surveillance des travailleurs. Ces derniers ont tout intérêt à travailler vite et bien; ils en sont les premiers bénéficiaires. De bons ouvriers arrivent ainsi à gagner de 100 à 200 frs par jour. Grâce à l'obligeance du gestionnaire et à l'amabilité des propriétaires Congolais, nous avons pu visiter en détail un certain nombre des 300 maisons construites par la Recomaco. D'un fini impeccable pour un prix modéré, souvent décorées et meublées avec goût, ces maisons marquent une étape décisive dans la promotion de l'habitat urbain africain.

IV. POUR CONCLURE.

A l'issue de cette description schématique de Coquilhatville et avant de proposer quelques thèmes de réflexion, nous voudrions rappeler deux idées familières aux géographes. La première, c'est qu'un site n'a de valeur qu'en fonction de l'usage qui en est fait dans un état donné de civilisation. La seconde, c'est qu'un fait de géographie humaine est une synthèse, en perpétuelle évolution, d'une série de facteurs et qu'une ville, par conséquent, ne s'explique que dans le complexe régional qu'elle anime et qui la vivifie.

Malgré l'allure paradoxale du propos, on pourrait dire que l'avenir de Coquilhatville se lit dans son passé. La ville bénéficie d'une situation de fait qui est un facteur de permanence. Depuis sa fondation, Coquilhatville est le centre administratif de l'Équateur. Le choix de Stanley était parfaitement justifié à cette époque. Mais certains esprits se demandent aujourd'hui si Lisala, par exemple, ne serait pas mieux indiquée. Cette dernière ville commande le District de l'Ubangi, beaucoup plus densément peuplé et nettement plus avancé au point de vue économique. Le déplacement du chef-lieu, à notre avis, ne s'impose nullement. La fonction administrative est aussi bien assurée dans une ville que dans l'autre et le bénéfice qu'en tirerait Lisala ne compenserait pas la perte qui en résulterait pour Coq, sans parler des capitaux investis irrécupérables.

Si l'avenir administratif de Coquilhatville semble assuré, il n'en est pas de même de son

avenir économique matérialisé par son activité portuaire. Depuis quelques années, le trafic à l'exportation « plafonne » et le marché du travail dans la ville risque d'être bientôt saturé. C'est l'avenir de tout le District de l'Équateur qui est ici en jeu. Notre intention n'est pas de proposer des solutions - notre connaissance des problèmes locaux est beaucoup trop sommaire - mais d'inviter à réfléchir.

Ne s'indiquerait-il pas d'élaborer sans retard une sorte de Plan Décennal pour le développement du District de l'Équateur? On peut prendre des mesures factices, procéder à des investissements plus spectaculaires que productifs. En définitive, on arrivera toujours à constater que l'avenir de Coq est lié à la vitalité de son hinterland. C'est dans l'intérieur que des mesures doivent être prises, mesures qui tiennent compte des éléments humains autant que des éléments techniques. Ce n'est pas à coups d'amendes ou de servitude pénale qu'une réforme aboutit, un avenir durable ne se bâtit que dans l'enthousiasme. Si les mesures prises sont raisonnables dans leur but comme dans leurs moyens, les populations en seront les premières bénéficiaires et leur collaboration active sera acquise. De nombreux projets pourraient être étudiés: développement des pêcheries avec peuplement systématique, essais de riziculture inondée, coopératives de productions vivrières, plantations, etc... Ce qui importe est d'élever le niveau de vie des populations rurales tout en alimentant le commerce régional, les deux allant de pair.

Coquilhatville sera-t-elle une vieille dame vivotant de ses rentes ou assistera-t-on au réveil de la Belle au Bois? Le choix est entre nos mains. (1)

Jacques DENIS

(1) Nous remercions vivement les autorités administratives de Coquilhatville et des territoires voisins ainsi que les missions et foyers sociaux pour la collaboration qu'ils ont bien voulu apporter à notre travail. Cette étude rentre dans le cadre d'une vaste enquête sur les processus d'urbanisation en Afrique Centrale, enquête entreprise avec l'aide et un subside de l'Institut pour la Recherche Scientifique en Afrique Centrale - IRSAC.

Over Riviernamen in het Mongo-Gebied.

De meeste namen van rivieren en beken in het Móngo-taalgebied hebben het *lo*-prefix (klasse 11 van Meinhof). Riviernamen, waarvan verder onder 2 spraak is en die op officiële kaarten voorkomen, zonder dit *lo*-prefix, steunen op vergissingen of zijn eenvoudig stamnamen.

1. Vooraf een woordje over de substantieven van de *lo*-klasse in het algemeen.

In het algemeen Bantoe is dit prefix + *do-*, dat in vijfklinkertalen meestal *lu* geeft, in zevenklinkertalen, als het *Lómóngo*, *lo* - .

Substantieven, waarvan de stam met een medeklinker begint, hebben in de regel in het *Lómóngo* gewoon de voorvoeging van dit *lo*-prefix, bv. *lo-foso* (huid), *lokásá* (blad), *lom-bá* (palmnoot). Dit doet zich eveneens voor bij riviernamen: *Lo-lóngó* (bijrivier van de Kongo); *Lo-kényé* (bijrivier van de Kasayi); *Lo-mamé* (bijrivier van de Kongo); *Lo-folé* (bijrivier van de *Lolóngó*). Bijriviertjes of beken van de *Loilaka*: op de linkeroever, *Lo-koló*, *Lo-fwá*; op de rechteroever, *Lo-lóngó*, *Losólo*.

Bij substantieven, waarvan de stam met de klinkers *u*, *o* of *ɔ* begint, vervalt meestal de klinker van het prefix; bv. *l-olé* (baard), *l-ɔsɔ* (rijst), *l-ungutsi* (troebelheid.) Ditzelfde treft men ook aan in de riviernamen: *L-úwo* (bijrivier van de *Lolóngó*), *L-ómela* (bijrivier van de *Jwafa*);

Substantieven, waarvan de stam met de klinkers *a*, *i*, *e* of *ɛ* begint, hebben meestal het prefix *ju* -, dat dialectaal *j* - of *lw* - kan zijn, in plaats van *lo* -; bv. *ju-ino* (haat), *ju-āngano* (verloochening), *ju-ēmbé* (slangsoort). Ditzelfde vinden we ook weer terug in de rivier- en beeknamen in het Móngo-gebied: *Jw-afa* (de benedenloop van de bijrivier van de Kongo), terwijl de bovenloop *Lw-afa* heet. *Jw-ile* en *Jw-alé*, bijriviertjes op de linkeroever van de *Loilaka*; daartegenover *Lw-ile* en *Lw-āyo*, bijriviertjes op de rechteroever van dezelfde rivier.

2. Alvorens enkele namen te bespreken, die op de officiële kaarten verkeerd voorkomen, moet men in het oog houden dat de meeste van die namen afkomstig zijn van de eerste verkenners in de streek, die kaarten opmaakten of de namen in hun werken weergaven.

De riviernamen van het Móngo-gebied worden in de werken van de eerste verkenners op verschillende manieren gespeld; zo vindt men bv. de *Lolóngó* bij Ward (1) nu eens *Lulanga* (op blz. 243), dan weer *Lulungu* (op blz. 124) geschreven; bij Grenfell en Von François (2) vindt men *Loulongo*, bij Delcommune (3) *Lulonga*.

De verwisseling van de *o*-klank met de *u*-klank komt zeer veel voor, eveneens de

1) Hebert Ward. Five years with the Congo cannibals. London, 1891.

2) Grenfell et Von François sur le Haut Congo. Exploration de L'Orouki et du Loulongo (Mouvement géographique 1885. II. n° 28, blz. 109).

3) Delcommune. Vingt années de vie africaine

verwisseling van de e-klank met i. Verder komt bij de eerste schrijvers dikwijls, zowel in riviernamen als in plaatsnamen de medeklinker r voor, die in geen enkel dialect van het Môngo-gebied bestaat.

De meeste van de verkenners kenden weinig of niets van de taal, zo is het uit te leggen, dat vele namen gebrekkig werden opgenomen en zo tot nogtoe werden overgenomen. Anderen bedienden zich van tolken, en dan van welke tolken? Ziehier wat Coquilhat schrijft in zijn boek « *Sur le Haut Congo* » (Paris, J. Lebègue, 1888) op blz. 147 : « *Nous avons fait un interprète très convenable de l'un de nos nègres enrôlés à Zanzibar, mais natif de Nyangoué sur le Congo supérieur. Cet homme a étudié le Kibangi à Bolobo, et à l'aide de ce dialecte, il apprend rapidement celui de l'Équateur, le Kilolo. Nous mêmes, nous progressons dans la langue Kiswahili et nous commençons à posséder les premiers éléments du Kibangi et du Kilolo.* »

Hier volgen dan enkele riviernamen, die op officiële kaarten voorkomen zonder lo-prefix. Wat wij er over moeten denken zal blijken uit de bespreking hier en onder nummer 3.

RUKI. Bij de eerste ontdekkingsreizigers van de streek vinden wij over deze naam onder meer volgende vermeldingen.

Coquilhat (1) schrijft op blz. 136 van zijn boek : « *L'explorateur (hij bedoelt Stanley) a rencontré l'affluent, objet de ses investigations à douze kilomètres au dessus d'Inganda. Son nom est Mohindou (le noir); on l'appelle aussi Rouki ou Bourouki, du nom d'un bourg situé sur ses bords.* »

In het artikel « *Grenfell et Von François sur le Haut Congo. Exploration de l'Ourouki et du Loulongo* » vinden we op blz. 109 (2) : « *Le plus important des deux affluents (du Congo) est l'Ourouki que Stanley appela le Fleuve noir. Aussitôt en amont de son confluent, il prend le nom Tschouapa.* »

Ruki, Ourouki, Bourouki zijn vervormingen van Bolóki, stam die bij de uitmonding van de zogenaamde « Ruki » gevestigd is. Door mensen, die van de taal niet op de hoogte zijn, werden en worden nog doorlopend in namen de Lómôngo-klanken l en o verwisseld met r en u.

BUSIRA, in boven geciteerd artikel *Boussera* geschreven, werd lange tijd verward met de zogenaamde « Momboyo ». Zie hiervoor de kaart bij het geciteerde artikel en ook *Mouvement géographique* 20 Avril 1890 : Carte de l'état indépendant du Congo, dressée par A. J. Wauters.

Busira, *Boussera* zijn vervormingen van *Bonsela*, een groep Èleku van de midden-Jwafa, die een weinig stroomopwaarts van de uitmonding van de Salonga gevestigd zijn.

Door de oeverbewoners van de zogenaamde « Busira » wordt de stroom, - zoals elders met andere rivieren trouwens ook gebeurt, - *bási bā Bonsela*, (het water van *Bonsela*) genoemd. Dit is niet als riviernaam op te vatten; het duidt op de bezitters van de visterreinen en van dat stuk rivier.

Wanneer wij zeggen « de wateren van Portugal », bedoelen we geenszins dat de zee aan de kusten van Portugal dezelfde naam zou dragen.

TSHUAPA werd door de eerste verkenners van het gebied op verschillende manieren

1) Camille Coquilhat. *Sur le Haut Congo*. Paris, J. Lebègue 1888: 333 pp., cartes.

2) *Le mouvement géographique*. 1885, II n° 28 blz. 109 en volgende; 1886, III, n° 1, blz. 1 en volgende.

gespeld. Bij *Lemaire*, die later de reis op de rivier deed en die *Lomóngo* kende (verge-
lijk zijn woordenlijst en een vertaling van *Pilgrim's progress*, die op zijn naam door de Protes-
tantse missie uitgegeven werd (1) vinden we: «Op 20-8-92 bereikt hij de samenvloeiing
van Busira Wonene en Djuapa. *Depuis Sombo Kete la rivière porte le nom de Luapa.* » (2)

Merken we op dat het *Lomóngo* een bilabiale f heeft, die gemakkelijk met p kan
verward worden. De u van het prefix, door *Lemaire* geschreven, is een halfklinker, gezien
de stam van het woord met een klinker begint. We krijgen dus *Jwafa* en *Lwafa*, zoals
de inlanders in werkelijkheid de rivier noemen. Zo geschreven valt de naam ook onder
de lo-klasse, zoals onder n° 1 werd aangeduid.

MARINGA is, evenals Busira, geen riviernaam. Langs de rivier wonen de Balinga.
De naam «Maringa» is niets anders dan een vervorming van de stamnaam Balinga, waar,
in de eerste geschriften, een riviernaam van gemaakt werd.

3. In de loop van de jaren 1954 verscheen in verschillende tijdschriften (3) de omzendbrief
nr 21/30 van 12 Augustus 1953 tot vaststelling van de regelen te volgen voor de schrijfwijze
der geografische namen in Kongo.

Alvorens de verschillende klanken aan te geven, die voortaan voor het schrijven van
geografische namen moeten gebruikt worden, wordt als algemene regel opgegeven: «Als
grondslag van de spelling van de plaatsnamen (4) dient de uitspraak door de inlanders.»

Indien men, nu meer dan twee jaar na het verschijnen van die omzendbrief, de aan-
gegeven regels wilde toepassen, zou de schrijfwijze van de voornaamste rivieren in het
Móngo gebied er als volgt uitzien.

a) De riviernamen *Lulonga*, *Luilaka*, *Lukenie* beantwoorden niet aan de grondregel
van de omzendbrief, die zegt, dat tot grondslag van de spelling der geografische namen de
uitspraak door de inlanders moet dienen. *Lu-* is geen *Lomóngo*-prefix op de plaatsen waar
die stromen lopen. Te oordelen naar de publicaties in het *Ōteléla* zou alleen bij de Zuid-
Oost-*Móngo* het *lu*-prefix aangetroffen worden bij substantieven; dit wordt echter nu door
linguïsten ter plaatse tegengesproken.

Door *Lukenie* te schrijven gaat men vervolgens ook in tegen regel 7 van de omzend-
brief: «De halfklinker van i wordt y geschreven.» In het *Lomóngo* is i steeds halfklin-
ker, wanneer de klank na de nasaal n voorkomt. Volgens de regels van de omzendbrief
worden bovenstaande riviernamen aldus geschreven: *Lolongo*, *Loilaka*, *Lokenye*. (5)

1) *Lemaire Ch.*, Congo: Vocabulaire pratique français, anglais, zanzebarite (Swahili), fiote, kibangi,
irebou, mongo, bangala (Bruxelles, Imprimerie scientifique Ch. Bulens, 22, rue de l'escalier, 1894, 47 pp. in-4°)
Lemaire, Ch., Lokendo ja Bocwei (The Pilgrim's progress van John Bunyan, 1924)

2) *Le Congo illustré III*, 1894, p. 14 (11) *Lemaire*: Une exploration dans le Ruki.

3) *Kongo-Overzee*, XX, 1954, I, 68-73; Mededelingen der zittingen K. B. K. I., XXIV, 1953, IV, 1464-1478.

4) Plaatsnaam is in deze tekst te beperkt: in de franse tekst staat «nom». Uit de titel van de omzendbrief en
uit heel de inhoud blijkt dat het gaat over de schrijfwijze van de geografische namen, dus niet enkel van de plaatsnamen.

5) Regel 4 van de omzendbrief luidt: «Het verschil tussen gesloten e (= e) en open e (= É) wordt niet aangeduid.»
En regel 9: «Het verschil tussen gesloten o (= o) en open o (= O) wordt niet aangeduid.»

In een zevenklinkertaal, zoals het *Lomóngo* is dit onderscheid nochtans van het grootste belang. Het een-
vormig schrijven van de twee verschillende klanken brengt zowel in de taal als in de naamkunde heel wat ver-
warring mee.

Regel 22 zegt: «Accenten en deeltkens worden niet gebruikt.» Worden met accenten ook de toontekens be-
doeld?

Rekening houdend met het verschil tussen gesloten o en e en open o en e en voorzien van toontekens, worden
deze riviernamen aldus geschreven: *Lolóngó*, *Loilaka*, *Lókenyé*.

b) De zogezegde riviernamen *Maringa*, *Ruki* en *Busira*, worden door de inlanders niet als riviernamen gebruikt. Het zijn stamnamen en worden overeenkomstig de aangehaalde omzendbrief van de Gouverneur-Generaal van Belgisch-Kongo *Balinga*, *Boloki* en *Bonsela* geschreven.

De zogezegde *Maringa* wordt door de Móngo *Lúwo* genoemd. De oeverbewoners tussen Ingende en Bokele, noemen de zogezegde Ruki *Loilaka*; ze aanzien de Jwafa (zogezegde Tshuapa) als een bijrivier van de *Loilaka*, die de Jwafa in Ingende opvangt. Boven Ingende, op de zogenaamde *Busira*, noemt men de Ruki *Jwafa*: de oeverbewoners aanzien daar de *Loilaka* (zogenaamde *Momboyo*) als bijrivier, die bij Ingende door de Jwafa wordt opgevangen.

De namen *Maringa*, *Ruki*, *Busira* zijn nog om andere redenen niet overeen te brengen met de aangehaalde omzendbrief, o. a. omdat een *ma*-prefix niet bestaat in het *Lómóngo*, waar die rivier doorloopt. Verder komt een *r*-klank in het *Lómóngo* niet voor, zoals reeds herhaaldelijk werd gezegd.

c) De namen *Lomami* en *Lopori* houden een klankverwisseling in: zoals hoger aangegeven verwisselen de opmakers van kaarten doorlopend de tweede of derde graad klinkers (e, ε of o, ɔ) met eerste graad klinkers (i en u). De eindklank van de twee namen wordt door de Móngo steeds als e uitgesproken. Wijzen we verder op de verwisseling van l in r. Op de plaats waar de zogenaamde *Lopori* loopt, wordt een *p*-klank enkel gebruikt in verbinding met de nasaal *m*. In overeenstemming met de aangehaalde omzendbrief worden deze twee namen *Lomame* en *Lofole* geschreven.

d) De zogenaamde *Tshuapa* komt evenmin overeen met de stelregel, dat de uitspraak door de inlanders als grondslag van de spelling der geografische namen moet dienen. Indien we deze naam ontleden zou *tsh* (i) het prefix moeten zijn van deze naam. Dit *tsh* (i)-prefix komt in geen enkel Móngo-dialect voor. We gaven hoger aan dat deze naam tot de *lo*-klasse behoort, waarin *ju*- of *lu*- gebruikt wordt als prefix in geval de stam van het substantief met de klinker *a*, *i*, *o* of *ɔ* begint. De benedenloop van deze rivier wordt door de inlanders *Jwafa* genoemd en aldus geschreven volgens de regels aangegeven in de meermaals vernoemde omzendbrief en de bovenloop *Lwafa*.

e) De zogezegde *Momboyo* is een door de blanken ingevoerde naam. De oorsprong ervan is me onbekend. Ook *Van der Kerken* schreef in die zin, zie bv. op blz. 590 van *Ethnie Mongo* (1): *Luilaka (la Momboyo des Européens)*.

Een *mo*-prefix komt bij substantieven niet voor in de streek waar de rivier doorloopt. Hoogstens zou de naam *Bomboyo* kunnen geschreven worden. Doch ook zo heb ik nooit door ouderen de rivier horen noemen in de zeven jaar dat ik in *Imbonga* (op de zogenaamde midden-*Momboyo*) verbleven heb. Deze rivier wordt door de inlanders *Loilaka* genoemd.

Als besluit van deze studie over de voornaamste riviernamen in het Móngo-gebied, kunnen wij er aan toevoegen, dat een dergelijke studie kan opgemaakt worden over de voornaamste plaats- en stamnamen uit dezelfde streek. Er kan in worden aangetoond, dat in de schrijfwijze van die namen evenmin de regels van de omzendbrief van de Gouverneur-Generaal van 12 Augustus 1953 worden toegepast als in de aangehaalde riviernamen.

O. i. is hier slechts aan te verhelpen door aan verschillende linguïsten ter plaatse de

1) *Van der Kerken*, G., *L'Ethnie Mongo* (Verhand. in-8^o, K. B. K. I., Sectie voor morele en politieke wetenschappen, XIII, 1 en 2, Brussel, 1944, 1143 blz. met kaarten.

Les Arabes à l'Equateur ?

Des historiens trop hâtifs affirment parfois que les Arabes avaient envahi tout l'Équateur. Ainsi Masoin, II, p. 124 prétend que « les Arabes avaient envahi l'Uélé, ravagé les rives du Lopori et étendaient leurs razzias jusqu'au Lac Matumba ». « Nos Héros », p. 210 assure que Lothaire, en 1890, « mit fin aux déprédations des esclavagistes arabes qui, sur la Maringa et la Lopori, assujettissaient les populations à de continuelles razzias, accompagnées de vols, de rapines et de massacres. Il les chassa du pays où ils se croyaient les maîtres ». Enfin, « la Force publique de sa naissance à 1914 » affirme, p. 203 que le lieutenant Peters fut massacré à Basankusu en janvier 1893 par les indigènes alliés aux Arabes, et il fait figurer Peters, p. 521, parmi les militaires européens décédés au cours de la campagne arabe.

Pour autant que le permettent les sources à ma disposition, je voudrais essayer ici de fixer les limites des excursions arabes chez les Mongo de l'Equateur.

1. Les Arabes du Lopori.

Sur la rive droite du Lopori.

Les Arabes, venus de Stan (D. 273*) semblent avoir attaqué les Bongando sur la Loleka, petite rivière r. g. du Congo, un peu en amont d'Elisabetha. D. 40 nous dit que les tribus Bongando : Bosoku, Bolinga, Linja et Pombi attaquèrent les Arabes, commandés par Isimba, Lisimo et Lokutu. Les Arabes s'installèrent d'abord à Okotwawina, ancien emplacement des Bosoku. De là ils gagnent Yelemba, puis pénètrent chez les Bongando du Sud, à Yumbi et à Simba. Les Bongando du Sud résistent en partie, d'autres s'enfuient : les Bokoka chez les Pombi de la r. g. Lopori, les Bokombokombo et Losanga aux sources de la Mokombi. Puis, beaucoup se soumettent et aident les Arabes ; certains indigènes du pays deviennent même chefs de bandes (D. 273, - D. 205).

Ce fait est conforme à la tactique arabe qui sera reprise par les chercheurs de caoutchouc : « Les Arabes avaient coutume de surprendre un village et de capturer le plus grand nombre possible d'indigènes qui s'enfuyaient. Les captifs étaient ensuite libérés contre une rançon payée en défenses d'éléphant. Quand, selon toute apparence, la provision d'ivoire des naturels était épuisée, les Arabes leur faisaient des propositions d'amitié et, en peu de temps, des rapports de parfaite bonne humeur semblaient exister entre les indigènes et leurs anciens persécuteurs » (War I, p. 70). Ils enrôlaient des auxiliaires sur place qui les aidèrent à surprendre d'autres villages.

Entre Lopori-Bolombo.

Pratiquement toutes les archives et tous les documents font venir les Arabes du Lopori de Simba.

*) Les (D + chiffre) renvoient à ma collection de documents inédits. Presque tous sont des études d'Administrateurs ou Agents territoriaux ; les originaux se trouvent dans les bureaux des territoires ou des A. I. M. O.

Selon D. 535, qui essaie de faire une synthèse de tous les renseignements obtenus au territoire de Djolu, Bokonganyama passe le Lopori à Betsutsu (futur Etsutsu de l'Abir), descend le long du Lopori, bat les Balanga à Yangombe (près de Yakiri) et y installe un camp.

D'ici, une colonne, commandée par des indigènes, nommés Bosele, Ngombenyama, Nkoi, Botambasele. Lisimo et Botamanjou, passe entre les sources de la Bolombo et celles de la Lufo, bat les Bokumbo à Yengunda, puis les Kokolombo à la Eomba, enfin les Nkole à la Toole, puis revient à Yangombe.

La colonne principale, conduite par Bokonganyama, pousse vers le Nord, écrase les Losaila et construit un camp à Yatumbe-Yayongo (emplacement actuel de Yoseki). De là elle soumet les Kongi-Bakeli à Yaikala, bat les Boangi à Botoku, passe la Lufo et soumet les Bongoi, puis construit un camp près d'Elosa. Enfin elle bat les Boonde à la Boloko, affluent de l'Itufa. (Pour D. 10, D. 17, D. 18, ce sont les Arabes de Lokolenge qui soumettent et arment les Boonde, Bongoi, etc).

Toujours pour D. 535 une partie des Arabes part du camp d'Elosa, bat les Yamongo à la Betembo, puis les Wanga-Limongo à la Wele, et construit un grand camp près de la Tosau, affluent de la Bonafi.

Toujours conduite par Likundu et Mbula, cette colonne part de Tosau et entre dans le territoire actuel de Bongandanga.

Et c'est ici que nous sommes aidés par deux données certaines.

La première vient d'Armstrong qui nous apprend, p. 70 de son manuscrit qu'en Mai 1892 Peters part de Bongandanga pour attaquer les Arabes qui sont signalés sur la Bolombo. Il revient bredouille parce que les Arabes sont passés du côté du Lopori.

Il semble donc s'agir ici d'une bande, que je n'ai trouvée renseignée nulle part ailleurs, mais qui serait descendue en longeant la Bolombo et repartie en remontant le long du Lopori.

La seconde note, dans les archives de Bongandanga, est de Ruskin et semble se rattacher à la colonne que D. 535 nous décrit. Voici ce qu'elle dit : « ... Les Arabes atteignirent l'ancien Ekutsi et livrèrent là bataille aux Lilangi et autres indigènes. Six semaines après la bataille (1895) j'arrivai à Ekutsi tandis que les Arabes campaient près de l'ancien Wanga. Aux dires des indigènes ils avaient été très inquiets en apprenant l'arrivée d'un blanc et s'étaient retirés dans la direction de l'ancien Bokenda. »

« Mais les Bokenda brisèrent leur retranchement et attaquèrent les Arabes ; ils réussirent à en tuer deux (e. a. Likundu disent plusieurs archives) et à libérer quelques esclaves. Les Arabes se vengèrent sur les Bokenda selon leur coutume, puis se retirèrent vers le Sud-Est, probablement avec l'intention de passer la Bolombo ; mais au beach de l'ancien Bosinga ils virent un arbre scié : nouveau signe de la proximité des blancs (le Pioneer de la C. B. M. avait été à Bosinga et l'équipage y avait fait du bois). Cette constatation fit changer les Arabes d'idée et ils battirent rapidement en retraite vers l'Est ».

2. Les Arabes de la Maringa.

Haute Maringa

D 535 parle de deux colonnes différentes, mais donne très peu de détails sur la seconde, celle conduite par Lokombe, lieutenant de Simba, qui passe le Lopori à Betsutsu, livre bataille aux Linja I près des rivières Lasa et Lilo, puis aux Nsema à Yalisere, puis rentre au camp de l'Itufa.

La première colonne est dirigée par Lofanjola, surnom indigène qui signifie « pilard » et qui est malheureusement beaucoup trop répandu pour être distinctif. Selon D. 508 ce Lofanjola ne serait autre que Kamango, le grand chef arabe de toute la région, peut-être fils de Tippto-Tip, ou encore le même que Muni-Amami. Selon d'autres (D. 535) Lofanjola ne serait autre que Simba. Pour D. 503 le chef de cette colonne serait au contraire Bokanyama.

Lofanjola passe le Lopori à Betsutsu, puis passe la Maringa et son affluent Boongo, soumet les Yunji après une bataille de trois jours, repasse la Maringa et arrive à la Lokuli, en aval de Wamba. Il bat les Likonda, qui fuient temporairement vers la Lomako-Dwale (D. 39), puis il construit un grand camp sur l'Itufa (affluent de la Lokuli).

Selon D. 534 ses bandes se répandent en territoire actuel de Befale et construisent quatre camps un peu en aval de Befori: 1) aux sources de la Bosimba, près d'Esangani, 2) entre les rivières Boila et Isinga, 3) aux sources de l'Itako, affluent de la Boila, 4) près de Bingoli-Tonganya. De ces camps, les Arabes cherchent contact avec les populations environnantes: les Yama, Likongo (D. 3), Likunduamba, Bonwankoi (qui tuent Lofanjola selon D. 534), Bokumbe-Lokole etc. Les Lonola s'enfuient vers la Losifo, tandis que Lombeolo et Loma passent sur rive droite Lomako-Maringa que les Arabes n'atteignent pas (D. 3, - D. 5).

Selon D. 535 un indigène Biimbi, Isofaso, va faire l'échange de sang (likila) avec Lofanjola, à l'Itufa, et retourne avec une colonne d'Arabisés qui soumettent les Biimbi et construisent un camp à Basaka. D. 19 prétend que les Biimbi mirent d'abord les Arabisés en déroute, mais que Simba attira leurs notables dans un guet-apens et eut ainsi la victoire finale. De Basaka, les Arabisés auraient soumis les Yete et les Elonda-Bokakata.

A la rive gauche de la Maringa, les Arabisés de Simba seraient arrivés chez les Bokanja, alors installés entre la Sondo et la Wilembe et auraient construit leur premier camp près de la Sondo, sous le chef Lohandjahandja (D. 504). Ils construisirent un second camp à l'Itsumbe, petit affluent de droite de la haute Lolaka, près des villages Yongoli, où se fixa Lingomo, l'aîné de Lohandjahandja (D. 504). Rayonnant dans le pays, ils auraient construit des camps secondaires, e. a. à Yalosoï et à Yakili (aux sources de la Lokela, affluent de la Lolaka).

Presque tous les enquêteurs de la rive gauche Maringa nous parlent de deux incursions bien distinctes: Selon D. 53 les Bolanda, alors entre Luo-Lolaka, subissent deux razzias arabes mais n'émigrent vers la Tshuapa que sous la pression de l'Abir. Les Lompole subissent deux incursions arabes mais ne bougent pas de leur terre (D. 65). Les Lofoma sont raziés par les Boïta (D. 62). Les Eula (Mokilaluo) essaient de résister à la première incursion arabe, puis se soumettent et vont, avec eux, razzier les Lonola sur Lomako et Dwale (D. 57, - D. 58). A la seconde incursion arabe une partie des Nongo-Ingoli fuient vers le Sud (D. 59). Les Liinja subissent deux incursions arabes, mais qui font peu de victimes (D. 66). Les Lolingo sont visités par les Arabisés qui, la première fois, s'arrêtent à la Tshuapa, mais, la seconde fois, descendent un peu la rivière Bokambi pour attaquer les Lobwa (D. 64).

Aucune des études que nous avons pu consulter ne mentionne l'exploit du Commissaire Baert qui « remonta la Maringa, que MM. Grenfell et von François avaient reconnue précédemment, et dépassa de 20 heures de navigation le point où s'étaient arrêtés ces deux explorateurs; il n'hésita pas à pousser jusqu'au camp arabe de Munia-Amami, dont les hommes dévastaient le pays, et, le 17 janvier 1890, il installa à Buu un poste solide destiné à empêcher les déprédations de ces bandits » (Chap. 151).

Nous reparlerons de Buru=Bauru plus loin. Mais, si Baert a dépassé de 20 h. le point extrême atteint par Grenfell, il est possible qu'il ait atteint un des premiers camps arabes de la Dwale.

Mais voici que BCB III, p. 679 nous raconte une autre expédition : « En juillet 1892 Peters entreprend une expédition importante dans la haute Maringa contre un camp arabe puissamment retranché en amont de Mompono. Partie de Basankusu en pirogues, la colonne arrive, après 25 heures de voyage (ce qui ferait 26 km. à l'heure, à la montée !) en face du retranchement. Un violent combat ne tarde pas à s'engager. Peters tient magnifiquement ses soldats en main et un grand nombre d'Arabes mordent bientôt la poussière : leur camp est enlevé après un assaut furieux et incendié par la troupe irrésistiblement entraînée par l'ardeur de son chef. Pris de panique, les quelques survivants s'enfuient à la débandade, débarassant ainsi la région où ils avaient établi l'un de leurs quartiers généraux ».

Ici aussi, les indigènes ne se souviennent pas de cette expédition de Peters, ou bien ils la confondent avec les expéditions de Longange, dont nous devons parler maintenant. Pour les enquêteurs de la rive droite de la Maringa, Longange livra deux ou trois batailles. Pour ceux de la rive gauche il fit deux campagnes. Jusqu'à plus ample information il me semble possible que les indigènes, avec le manque de perspective qui caractérise leurs souvenirs, aient confondu le raid de Peters, en 1892, - et qui correspond avec la fuite des Arabes de la Lomami - avec le raid de Longange qui se placerait en 1895.

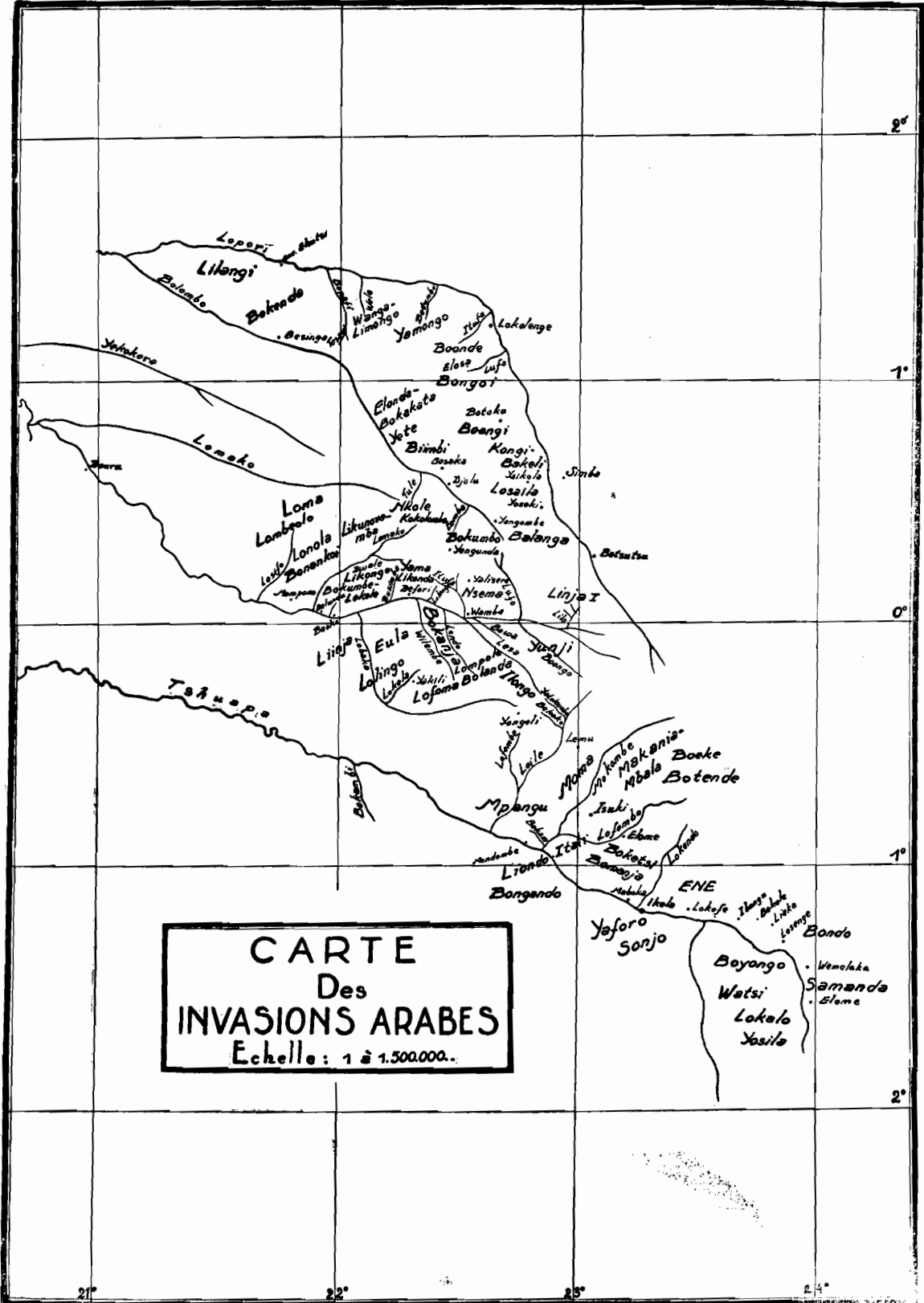
D. 60 place la première incursion des Arabes chez les Bokanja vers 1895. Longange, agent de l'Abir à Mompono, les chasse. Mais après le retour de Longange à Mompono les Arabes reviennent. Alors Isekila, indigène de Bakoto (Bokanja) va exposer la situation à Longange, qui revient et chasse encore une fois les Arabes. « Définitivement », dit D. 53, vers le Lomami, dit D. 57. Simba fuit, dit D. 39.

Pour D. 508 l'européen Longange remonte la Maringa, escorté par des indigènes Nsongo-Mboyo, Samba et Yala. Il a une prise de contact avec les Arabes à la Lolenge, quelques km. en amont de Befori ; puis il leur livre une grande bataille à l'Itufa.

D. 503 dit qu'« il y a eu, sous la conduite de Longange, trois rencontres sanglantes avec les Arabes, conduits par Bokonganyama et Boloko, lieutenants de Simba :

La première eut lieu à Belundu, ancien village situé sur la Maringa, rive droite, à environ 20 km en amont de Mompono, entre l'embouchure de la Dwale et celle de la Batoi, légèrement en aval du centre commercial désaffecté de Baoko. Cet engagement fut de minime importance : les forces antiesclavagistes ne comportaient qu'une très grande pirogue montée par 38 indigènes armés de fusils albinis et 20 payeurs. Lorsqu'ils arrivèrent à Belundu, ils aperçurent une petite pirogue montée par 6 Arabes dont 4 armés de fusils et 2 payeurs. Les 4 fusiliers arabes furent abattus, la pirogue chavira et les deux payeurs purent se sauver.

La seconde rencontre eut lieu au retranchement même des Arabes, aux sources de la rivière Busimba, et situé à environ 12 km. de son confluent avec la Maringa. Après le petit engagement de Belundu, Longange avait décidé de rechercher les Batambatamba (Arabes). Après deux jours de pagayage, Longange, avec 58 de ses hommes, arrive à l'embouchure de la Busimba, et, après deux heures et demie de marche à pied, arrive en vue du camp arabe qui était constitué par un très grand fort en pisé, percé de meurtrières et comprenant une très grande cour intérieure. Les forces arabes furent estimées à un bon millier d'hommes. Leurs armes étaient médiocres en comparaison des albinis aux mains des antiesclavagistes. Les Arabes, après avoir perdu un très grand nombre des leurs, battirent en retraite.



CARTE
Des
INVASIONS ARABES
Echelle: 1 à 1.500.000..

Une troisième rencontre se produisit à Lolenge, endroit situé entre Befori et Yundji où les Arabes furent battus et rejetés de l'autre côté de la rivière Itufa. »

Malheureusement jusqu'à maintenant nous n'avons pu identifier ce fameux Longange. La fondation du poste Abir de Mompono n'est renseigné pour la première fois que dans le B.O. du 1.1.1897.

Ajoutons encore que D.504, qui semble avoir fait la meilleure synthèse des Arabisés du Sud du district, raconte que « les Arabisés partent un jour, abandonnant leurs camps de la Sondo et de l'Itufa, racontant que c'est à la suite d'un ordre qui leur avait été donné de laisser le pays à l'Etat Indépendant.

Peut-être un an plus tard, car leurs camps étaient tombés en ruines, Longomo et Lohandjahandja ainsi que leurs hommes revinrent, mais l'annonce de leur arrivée déterminait la fuite de la population. Ils n'eurent pas le temps de reconstruire leurs camps ni de planter car les Bokanja qui s'étaient enfuis vers l'aval de la Maringa, allaient demander l'intervention de l'Européen de la Société Abir, appelé Longange, dont le poste se trouvait à Baringa (?) non loin de Mompono. Ce blanc Longange remonta la Maringa en pirogue et un engagement eut lieu entre les troupes de l'Etat et les Arabisés où ils étaient installés provisoirement à l'embouchure de la Bowa (affluent r.g. Maringa, entre la Lesu et la Gandu). Les Arabisés partirent définitivement ».

3. Haute Tshuapa.

Haute Tshuapa : Batele.

D. 504 relie les bandes de Batele à Munie-Mohara, mais se contredit un peu en lui faisant envoyer tout son butin par Jolu et Simba. D'ailleurs, pour d'autres enquêteurs toutes ces bandes viennent de la Maringa, probablement par le camp de l'Itshumbe. Le grand chef était Batele (Matele, Litela, Elongantele, D. 532) et ses chefs de bandes : Olomanyama, Lofanjola, Ilongalonga, Lokombelokulu et Elong'Atela, ce dernier fils de Batela.

Lokombelokulu construit un premier camp entre les rivières Bekako et Yatokombe, nous dit D. 504, au village Lifanga de la chefferie Moma. Ce camp, « assez loin de la Loile », ne serait qu'à une dizaine de km. du camp de l'Itshumbe. D. 532 indique même deux camps tout près l'un de l'autre : celui d'lkula, sur la rivière Bolo, affluent de l'Ilongo, sous le chef Lomami, et l'autre à la source de l'Isiya, sous le chef Lokombelokulu. Les Arabes entrèrent bientôt en relations avec les indigènes » dit D. 504 ; « ils firent l'échange de sang » avec eux, dit D. 534 « et obtinrent des cuivres et du fer en échange d'esclaves, de jeunes gens et d'ivoire ».

Passant entre Loile et Lofombe, la bande de Lofanjola se fixe pendant quelques mois près des villages Sema et Yonga (D. 504,), mais Lokombelokulu et Lofanjola descendent tous les deux vers la Tshuapa et se fixent dans un camp commun, dit « camp de la Mokombe », entre la Bokaw et la Tshuapa, non loin en amont de la DCCM. C'est ici que Batele aurait résidé pendant 8 à 10 ans.

Les Arabes « entrèrent en relation avec les populations, firent l'échange du sang en signe d'amitié... épousèrent des femmes et employèrent des jeunes gens pour la chasse. Ils échangeaient des petites manilles de fer ou de cuivre et de petits anneaux en cuivre provenant de pillages, contre des femmes et des esclaves, mais la plupart de ces derniers qu'ils eurent, étaient des prises de guerre. Ils se procuraient également des valeurs indigènes pour leurs échanges en rendant des esclaves pris au cours de leurs razzias. Ils

échangèrent de ces valeurs et des hommes esclaves amenés de loin contre des pointes d'ivoire. Ils demandèrent du caoutchouc une seule fois.. Durant leur séjour, ils envoyèrent plusieurs caravanes avec de l'ivoire et des esclaves au camp de Lifanga.. vers le Lomami » (D. 504)

« Les Arabisés commirent quelques cruautés dans la région et on a gardé le souvenir de deux hommes qui eurent les mains coupées, d'autres eurent une oreille coupée et quelques-uns furent châtrés. Ces cruautés étaient commises principalement sur des hommes qui s'étant enfuis furent repris » (D. 504).

Du camp de la Mokombe, les Arabisés font quatre incursions chez les Liondo-Itali d'entre Tshuapa-Mokombe-Lofombe : la première fois ils tuèrent un indigène à Yeleka et six au cours d'une lutte contre Yelengoli. Les trois autres furent des visites amicales pour échanger des cuivres contre de l'ivoire (D. 504).

De la Mokombe encore les Arabisés traversent trois fois la Tshuapa pour entrer en relations commerciales avec les Ekuku et Bongando, mais sans grand succès (D. 504).

« Un beau jour, les gens de Batele abandonnèrent leur camp à la Mokombe, disant qu'ils rentraient chez eux. Ils partirent en emmenant les femmes qu'ils avaient épousées et un certain nombre d'hommes qu'ils avaient comme esclaves » (D. 504).

D'autres D. nous donnent pourtant une meilleure indication sur ce départ de Batele. D. 405 nous dit qu'ils sont arrivés à la Mokombe après le premier bateau du Blanc, donc celui de Grenfell fin 1885 et partis avant le second bateau, celui de Thierry en 1893. D. 406 nous apprend que les Arabes s'enfuient pour le bateau de Thierry. Le Mouvement Géographique du 7.1.94 publie la lettre de Thierry où nous trouvons ce texte : « Dans la haute-Bussira (= Tshuapa) les naturels ont, jadis été traqués par les Arabes et on n'y rencontre pour ainsi dire plus de villages. Tout a été détruit et il n'existe plus une seule plantation. Les malheureux habitants vivent des fruits de la forêt. A l'heure présente ils sont à l'abri de nouvelles attaques ».

Haute Tshuapa : Lisile.

Les bandes arabes, dites de Lisile, occupent les groupements **Boyela** de la rive droite de la Tshuapa entre Mokombe et Lokendo. Ici surtout les anciennes archives des territoires ont réussi à embrouiller l'histoire des Arabes et des migrations primitives d'une manière presque inextricable. Selon elles tous les Boyela seraient chassés de la Maringa par Euma-Tolombo = Tambatamba = Arabisés, commandés par chef Lokongo ou Ekongo des hordes de Lokulola. Toujours poursuivis, toujours harcelés, ils auraient traversé la Tshuapa et poursuivi leur fuite jusqu'à la Lomela. Certains groupes passent et restent sur place. Mais la plupart des Boyela, attaqués par des Batetela et surtout par des **Batswa**, munis de flèches empoisonnées, seraient revenus sur leurs pas et seraient arrivés à refouler Lokulola, grâce aux flèches dont ils avaient appris le maniement (D. 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86 87).

Remarquez qu'entre ces archives les contradictions ne manquent pas. Pour D. 81 Lokongo est tué par un Ene, mais après Lisile vient les attaquer. Selon D. 82 Lisile précède Lokongo et Matela des Sonjo fait l'échange de sang avec lui. Pour D. 78 Lokulola ne traverse pas la Tshuapa ; pour D. 79 les Batambatamba attaquent les Boketsi après leur retour de Lomela, etc.

Heureusement, les enquêteurs plus récents n'admettent plus cette confusion. Pour D. 504 la bande de Lisile vient de Lifanga, traverse la Mokombe et campe quelques mois à Isuki (Bosondongo). On n'y signale qu'un seul cas de cruauté. Quand les Arabisés

s'en vont, ils n'emmenent aucun esclave.

D'Isuki, une partie passe la Lofombe et arrive chez les Elome des Boketsi. Mais les Elome appellent à l'aide ; d'autres groupes Boketsi et des Bomanja accourent pendant la nuit et, le matin, les Arabisés sont refoulés. Un seul indigène Elome est tué, aucun n'est fait prisonnier.

Maintenant, Lisile passe la Lofombe plus en aval, et va construire un camp à Maboka, un peu en aval d'Ikela. Il traverse même la Tshuapa pour visiter les Yaforo et les Sonjo, mais il ne réussit pas à commercer et rentre chez lui.

Toute cette campagne de Lisile n'a pas duré un an. Il retourne définitivement au Lomami, « harcelé par les flèches des Boyela » (D. 504).

Des Arabisés, qui sont peut-être des gens de Lisile, firent deux apparitions rapides chez les Makanja-Bala, échangèrent prisonniers contre ivoire, mais ne commirent aucune cruauté. Leur séjour ne dura pas plus d'un mois (D. 504).

Une bande, venue d'Opala, essaie aussi deux fois d'entrer en relation avec les Boeke et Botende, ne commet aucune cruauté et se retire vite (D. 504). Elle était commandée par Mokongoanjoku (D. 504).

Haute Tshuapa : Ekongo.

Toujours selon D. 504 les Arabisés venus dans la haute Tshuapa entre Ikela et Moma seraient des envoyés de Wema = Nsesera de Lokandu, venus par les Jonga. Ils seraient conduits par Ekongo et Okongomo.

Okongomo, avec ses lieutenants Okonjo et Lolongalonga, vient par les Bondo et arrive à Wemalaka où il y a une lutte avec les indigènes. Puis Okongomo va construire un grand camp près d'Elome où il sera rejoint par Ekongo.

A Elome, les Arabisés « établirent des plantations. Ils entrèrent en relation avec les indigènes, échangeant des anneaux de cuivre et de laiton, des perles, des esclaves provenant d'ailleurs, contre des chèvres, des poules et des pointes d'ivoire. Ils épousèrent de nombreuses femmes et au cours de leurs incursions dans les groupements voisins, ils ramenèrent beaucoup de femmes et d'enfants » (D. 504).

D'Elome, une bande traverse la Tshuapa et va chez les Yosila qui, après une courte lutte, font la paix et l'échange ; les Lokalo s'enfuient, mais les Watsi entrent immédiatement en relations commerciales. Après un court séjour, les Arabisés rentrent à Elome.

Une seconde bande traverse la Tshuapa et se rend chez les Boyongo qui acceptent immédiatement les échanges habituels.

Ekongo part d'Elome vers le Nord, passe par Losenge, Lieke, Bokole et Ilungu et arrive à Lokofe où il construit un camp. A ce moment Lisile a peut-être quitté le pays depuis un an. Ekongo échange des perles, des lances, du cuivre et des esclaves contre des chèvres, des poules, de la viande de chasse et des pointes d'ivoire.

« Près d'un an après leur arrivée, Ekongo et ses hommes partirent en bon accord avec les Ene, emportant tout l'ivoire qu'ils avaient récolté » (D. 504).

Quand Ekongo arrive à Elome, Okongomo en est déjà parti « Un message lui ayant fait savoir qu'on se battait contre les troupes de l'Etat. Ekongo partit de même ».

« Après Lofuna, un sous-ordre d'Ekongo, revint avec ses hommes et résida un certain temps au camp d'Elome, faisant des voyages chez les Bambole et les Yosila. Mais il n'y eut plus de lutte et Lofuna ne prit pas d'esclaves. Il repartit et revint encore deux fois uniquement dans le but de chercher de l'ivoire et des chèvres chez les Bambole, les Yosila et les Samanda (D. 504).

Conclusions.

1° Les limites territoriales des incursions arabes semblent assez bien définies. Entre Lopori-Bolombo elles tendent vers la conjonction des deux rivières, suivent alors la Bolombo vers l'Est jusqu'au 22°, descendent ce 22° avec une légère courbe vers l'Est jusqu'au bassin de la Dwale; tout le bassin gauche de la Dwale; sur rive gauche de la Maringa tout le bassin de la Lolaka; une ligne reliant la haute Lolaka à l'embouchure de la Loile; puis la Tshuapa jusqu'aux limites du district, avec incursions sporadiques sur rive gauche.

2° Les limites dans le temps sont moins bien indiquées, mais doivent se situer entre 1885 et 1895. Beaucoup d'indices rendent probable l'hypothèse de deux périodes séparées: une d'avant la campagne arabe, une d'après cette campagne.

3° Il semble impossible de démêler avec certitude l'histoire des différentes caravanes: les souvenirs indigènes sont trop incertains et contradictoires.

4° L'ancienne hypothèse qui reliait les migrations primitives des populations à l'invasion arabe, semble définitivement dépassée.

E. Boelaert, M. S. C.



Fatalisme in de denataliteit van de Môngo?

Er is voor de mens, die een volk « dienen » wil en er dus van houdt, geen pijnlijker bevinding dan het uitsterven van dat volk : de dood door denataliteit. Men wil dat het volk leeft, herleeft. De nodige middelen worden dus aangewend om het te redden. Wie het doel wil (in kwestie de herleving van het volk), wil ook de middelen.

Aangepaste middelen gebruiken veronderstelt echter dat men de juiste oorzaak van deze denataliteit kent. Zonder die kennis kan men ook niet de juiste middelen aanwenden, verliest men tijd en werkt men in het wilde, in het onbekende. Is het niet het geval met de denataliteit van de Môngo?

In « Le problème de la dénatalité chez les Nkundo », Aeq. XVIII, 1955, n° 1, n° 2, werden reeds de meeste theorieën over de ontvolking in dit Evenaarsgebied aangegeven, besproken, zo nodig weerlegd. We bewezen dat vele van de vooropgezette oorzaken de grond van het probleem niet eens raakten en dat men alzo tijd en middelen verspelen moest. Zeer opvallend was dat men in dit zo « menselijk » probleem zo weinig rekening heeft gehouden met de Zwarte als menselijk wezen. Het diep-menselijke werd meestal over het hoofd gezien : de ideeën, praktijken en gewoonten die het leven van dit volk beheersen. Er werd vergeten dat de diepste grond van de denataliteit bij de Zwarten ook wel eens liggen kon in de ideeën over de voortplanting, zoals dit het geval is bij andere rassen. De mogelijkheid dat bij de Zwarten juist daar (en essentieel) de grondoorzaak van de ontvolking te vinden was... die mogelijkheid werd onbesproken gelaten, verwaarloosd.

Daarom ook werden vooral middelen aangewend tegen sommige bijkomende of meewerkende denataliteitsoorzaken, maar die in 't geheel niet konden verhinderen dat de grondoorzaak haar slopingswerk bleef voortzetten. Het was ontmoedigend. Die het meest bekommerd waren om het welzijn van dit volk, moesten tot de ondervinding komen dat « een onbekende oorzaak » alle reddingspogingen mislukken deed. Dit was dan vooral overduidelijk, toen men al de mogelijke middelen van een massaal opgevatte therapeutische actie had uitgebruikt. « ... nous concluons que les maladies vénériennes n'expliquent pas tout le phénomène de la dénatalité. Elles interviennent pour compliquer et pour aggraver un état pathologique antérieur, largement répandu... on a l'impression de remplir le tonneau des Danaïdes... Ceci nous amène à l'étude des facteurs moraux et psychologiques de la paucinalité. » (Dr. G. A. Schwes, Aeq. VII, n° 3, p. 92).

Zou de zich noodzakelijk opdringende conclusie getrokken worden dat materialistische reddingsmiddelen alleen hier de redding niet brengen konden, zoals trouwens het geval is met de denataliteit bij volkeren in Europa, die perfecte therapeutische middelen bezitten en een hoogst verfijnde hygiënische verzorging? « ... nous presentons que l'étude de la licence des mœurs, autrement dit l'étude de l'âme indigène, nous conduira, un

jour, à la solution cherchée » (Dr. G.A. Schwerts o. c., p. 93). Was men de oplossing nabij? Integendeel.

Geen theorie kon fataler gevolgen hebben gehad dan die welke verdedigd werd door Dr. G.A. Schwerts in « Les facteurs de la dénatalité au Congo Belge » (Aeq. VII, n° 3, p. 93-100) en waarbij de « dégénérescence raciale » als grondoorzaak werd vooropgezet. Een onvermijdelijk noodlot beheerste « de voortplanting van het leven » bij de Zwarten uit de Evenaar. Deze fatalistische opinie won veld tot in de hoogste kringen van de Staat. Dit volk moest dan toch sterven. Waarom dan nog tijd en middelen onnodig inzetten om het te redden? « S'il s'avérait, comme je le crains, qu'il s'agit d'une dégénérescence raciale, contre laquelle nous serions impuissants, nous aurions à envisager d'autres solutions : autoriser les recrutements sans limites, qui seraient sans inconvénients pour l'avenir quand ils s'adressent à des gens définitivement perdus pour la race; créer pour les populations locales des réserves largement suffisantes où elles seraient cantonnées, et attribuer le reste des territoires à d'autres races fécondes. » (Lettre du G. G. Rijckmans, du 17-3-45, cfr E. Boelaert « La situation démographique des Nkundo-Mongo » p. 40). De dood werd over een gans volk uitgesproken. De studie van de inlandse ziel (« l'étude de l'âme indigène ») was ingezet, uitsluitend materialistisch. Conclusie? Fatalisme.

Filosofisch of wetenschappelijk kon echter de theorie van de « dégénérescence raciale » niet aanvaard worden. Deductief of inductief sloot er niets in de redenering. Het geheel berustte op verkeerde principes en de interpretatie van de praktische gegevens was onverdedigbaar. Laatst nog bewees het wetenschappelijk onderzoek van Dr. R. Allard dat de raciale ontarding, als grondoorzaak van de denataliteit, moet uitgesloten. « ... Une certaine anémie due à l'association ankylostomiase-paludisme ne constitue en aucune façon un critère de déficience raciale. Les relevés anthropométriques... démontrent que le passage du nomadisme à l'habitat forestier, n'a pas - comme d'aucuns l'ont cru - provoqué une dégénérescence physique de la race Mongo; au contraire... De même, l'hypothèse d'une stérilité masculine particulière chez les Mongo... ne résiste pas aux patientes et délicates analyses... les chances de stérilité féminine involontaire ne sont pas plus élevées que celles de stérilité masculine... » (Cfr. « La lutte contre la dénatalité dans l'ethnie Mongo » par J. Ghilain dans « Problèmes d'Afrique centrale », n° 23, 1954, p. 54-55).

We hebben dus in 't kort aangegeven hoe een materialistisch levensstelsel moest doodlopen op « de mens » in de Zwarte. Omdat op materialistische reddingsmiddelen mathematisch de redding niet plaats greep, kon er maar één uitleg meer gegeven aan de mislukking: fatalisme. Welke was dan de grote vergissing die werd begaan in het zoeken naar de grondoorzaak van de denataliteit? Het is de mens die werd vergeten, de mens met zijn ideeën en praktijken.

Het is opvallend dat in de vele studies, die handelen over het denataliteitsprobleem van de Zwarten, practisch geen belang werd gehecht aan de meest specifieke uitingen van « de inlandse ziel »: wat denkt, wat zegt en wat doet deze zwarte mens? Als er iets het voornaamste mag genoemd in het bestuderen van de inlandse ziel, dan was het ongetwijfeld juist dat. Waarom werd verwaarloosd de « waarde-ideeën » van dit volk over de voortzetting van het leven na te gaan en de praktijken en de gewoonten daaruit volgend? In dit zo menselijk vraagstuk heeft men de Zwarte niet kunnen aanvaarden als mens. Een premisse was dus onjuist. Zo werd meteen de conclusie-mogelijkheid uitgesloten of vernietigd dat bij de Zwarten ongezonde ideeën over de voortplanting ook ongezonde praktijken hebben doen ontstaan die de voornaamste onmiddellijke oorzaak uitmaken van de denataliteit bij deze mensen.

De wetenschappelijke werken van een G. Hulstaert zijn dan ook van een uitzonderlijke waarde voor «de studie van de inlandse ziel». Geheel op de hoogte van de eigene taal van dit volk kon deze missionaris de inlandse ziel beluisteren en verstaan. In zijn vele studies treedt de Zwarte in het licht zoals deze als mens denkt, spreekt, handelt en leeft. «Le mariage des Nkundo» o. a. is dan ook een studiewerk over een essentiële levenskwestie en we vinden er wat deze zwarte «mensen» kunnen denken en uitwerken in verdediging of vernietiging van de procreatie, het gezonde en ongezonde in denken, doen en laten, het schone en minder schone. In een wereld die bijna uitsluitend materialistisch en economisch de menselijke problemen oplossen wil is dat baanbrekend werk... de vreemde bēschaver dacht er zelfs niet aan de mensen die hij «dienen» kwam («dominer pour servir») zo menselijk te vinden dat ze eigen «waarde-ideeën» zouden hebben kunnen bezitten.

«L'étude de l'âme indigène nous conduira, un jour, à la solution cherchée.» Wat denkt, wat zegt, wat doet de zwarte mens hier in het Evenaarsgebied kwestie geslachtsvoortbrenging? Is op dit gebied «l'âme indigène» wel gezond?

*
* *

In «Le problème de la dénatalité chez les Nkundo», Aeq. XVIII, 1-2, heb ik getracht te bewijzen dat de «ideeën» van dit volk op gebied van de procreatie «ongezond» waren en ik noemde die heersende waarde-ideeën uitdrukkelijk «la cause fondamentale» van de denataliteit. De praktijken uit die ongezonde ideeën voortkomend heb ik zonder de minste aarzeling genoemd en aangeduid als «la cause immédiate et principale de la dénatalité Nkundo».

Positief kon ik de conclusie steunen op formele getuigenissen van de inlanders zelf: de anticonceptionele praktijken en de abortieve praktijken zijn algemeen gekend en gebruikt. De hulp die te bieden was lag voor de hand. Tenminste, als deze zwarte mens maar niet «wetens en willens» de dood verkoos, zoals het probleem dikwijls moet gesteld in Europa, want dan staat men voor 'n muur van waarde-ideeën, opgetrokken met volle kennis en aanvaarding. Tijdens de zes jaar dat ik werken mocht op een nog zeer jonge missie heb ik kunnen vaststellen dat het werkelijk «ideeën en praktijken» waren die de denataliteit veroorzaakten. (cfr o. c. pp. 44-49). Omdat de jonge mensen kinderen verlangden en omdat ze de raadgevingen opvolgden kwam er ook in het missiedorp de levensvreugde gebracht door het kind. Voor mij was het overduidelijk en bezwezen dat het fatalisme van de raciale ontarding voor goed kon uitgesloten. De geboortekracht had zich op korte tijd uitgedrukt met 20/49. «Cet esprit morne», die zovele inlandse dorpen tekent, was geheel verdwenen. Zwangerschap, moederschap... was 'n gezonde mogelijkheid geworden. Ondertussen in een andere werkkring geplaatst kon ik deze jonge gemeenschap niet meer volgen. Misschien heeft het toch nog waarde even te noteren hoe die mensen overtuigd waren en nog zijn dat de kinderzegen samenhangt met de aangegeven praktijken: in 1956 op doorreis aldaar kwamen enige jonge mensen me groeten en met veel vreugde me vertellen dat ze nu al 'n derde kind hadden en het vierde werd verwacht... ik wenste ze geluk... en het is vooral het antwoord dat treffend is n. l. «de raadgevingen hebben we gevolgd... 'n vierde op komst... we zijn nog jonge mensen». Letterlijk vertaald. Een vreugdevolle instemming volgde op mijn antwoord dat de kinderen een grote zegen zijn en een grote eer voor de ouders.

Er is redding mogelijk. Dit volk is nog niet aangestast door de materialistische levensopvatting, die beredeneerd uitloopt op «une stérilité volontaire consciente». Dr.

Hemerijckx wijst de juiste weg ter oplossing aan als hij zegt « Il est malheureusement certain et même fréquent que des couples pratiquent une stérilité volontaire inconsciente, pratique basée sur l'ignorance des facteurs réels de la conception ». Als dus « materialiter » het probleem moet gesteld als b. v. in Europa, n.l. de anti-conceptionele en abortieve praktijken, dan is er « formaliter » een groot verschil n.l. de waarde-ideeën. « Une stérilité volontaire inconsciente ». Daarmee geeft dan Dr. Hemerijckx ook duidelijk aan hoe er hulp kan geboden en door wie: *het is het probleem van de gezondmaking der ideeën. We staan ver van het fatalisme in de denataliteit en ver van een specifiek raciale ontarding.*

Laten we nu het missie-dorp van Bokuma even nagaan. Het heeft zijn jaren dorps-traditie. Om plaats te winnen duiden we de huwelijken aan door A, de meisjes in leven door B, de jongens in leven door C, de kinderen die stierven door D. Dus volgens bevolkingsregister op 3-12-54:

I. Oudere generatie : verdere nataliteit uitgesloten.

A	B	C	D	A	B	C	D
1	3	3	0	9	2	2	3
2	2	1	1	10	5	2	5
3	2	3	1	11	4	2	1
4	4	2	1	12	0	1	1
5	1	0	0	13	1	0	0
6	2	3	0	14	0	0	0
7	2	5	2	15	0	0	0
8	4	4	1	16	0	0	0
				17	0	0	0
				<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
				17	32	28	16

II. Jongere generatie : verdere nataliteit niet uitgesloten.

A	B	C	D	A	B	C	D
1	3	3	1	24	1	2	1
2	4	2	0	25	2	1	0
3	6	3	1	26	1	1	0
4	5	0	0	27	1	0	0
5	1	5	1	28	0	1	0
6	3	4	0	29	1	1	0
7	2	7	3				
8	0	4	1	30	6	1	0
9	1	3	0	31	0	0	0
10	0	1	0	32	0	0	0
11	0	0	0	33	0	0	0
12	0	0	0	34	0	0	0
13	0	0	0	35	0	2	0
14	0	0	0	36	0	2	1
15	3	1	1	37	0	1	0
16	2	2	1	38	1	0	0
17	3	1	2	39	2	2	0

18	0	0	0		40	0	1	0
19	0	0	0		41	1	0	2
20	0	0	0		42	0	0	1
21	0	3	0		43	0	0	0
22	0	2	1		44	0	0	0
23	2	1	0		45	0	0	0
					46	1	0	0
					46	52	57	17

Uit dit overzicht van een missie-dorp dat zich normaal ontwikkelde kan men dus opmaken :

I. De oudere generatie bestaande uit 17 huwelijken heeft in leven 32 meisjes en 28 jongens, dus $17 = 32 + 28$ of $17/60$.

1 familie (s) met 8 kind (eren)	2 familie (s) met 7 kind (eren)
3 " " 6 " "	2 " " 5 " "
1 " " 4 " "	1 " " 3 " "
3 " " 1 " "	4 " " 0 " "

De geboortekracht heeft zich uitgedrukt in de verhouding van : $17 = 32 + 28 + 16$ of $17/76$.

II. De jongere generatie, bestaande uit 46 huwelijken en waarvan dus de groei in geboorten nog vele mogelijkheden biedt, heeft reeds in leven 52 meisjes en 57 jongens, dus $46 = 52 + 57$ of $46/109$.

2 familie (s) met 9 kind (eren)	2 familie (s) met 7 kind (eren)
3 " " 6 " "	1 " " 5 " "
6 " " 4 " "	4 " " 3 " "
5 " " 2 " "	8 " " 1 " "
1 " " 1 " " (dood)	14 " " 0 " "

De geboortekracht heeft zich reeds uitgedrukt bij deze jongere generatie in de verhouding van $46 = 52 + 57 + 17$ of $46/126$.

Nemen we nu dit dorp zoals het zich op 3-12-54 presenteert in zijn geheel, oudere en jongere generatie samen n. l. 17 huwelijken voor I en 46 voor II = totaal 63. 60 kinderen voor I en 109 voor II = totaal 169. Dus $63/169$.

2 familie (s) met 9 kind (eren)	1 familie (s) met 8 kind (eren)
4 " " 7 " "	6 " " 6 " "
3 " " 5 " "	7 " " 4 " "
5 " " 3 " "	5 " " 2 " "
11 " " 1 " "	18 " " 0 " "
1 " " 1 " " (dood)	

De verhouding geeft dus hier 169 kinderen voor 63 huwelijken. Als we nu het gemiddelde aantal kinderen per vrouw willen uitrekenen dan bekomen we 2,68.

De geboortekracht (B + C + D van de oudere en jongere generatie) drukte zich uit op 3-12-54 voor het geheel van de Nkundo-Mwango op de missiepost van Bokuna als volgt : $17 + 46 = 76 + 126$ of $63/202$. De gemiddelde geboortekracht per vrouw wordt dan 3,20.

In « Le problème de la dénatalité chez les Nkundo » liet ik geen plaats voor

de « raciale ontarding ». Mijn bevindingen op een nog jonge missiepost waren overtuigend. Ook Bokuma, met de lange jaren dorpsstraditie, laat vermoeden hoe geboortekrchtig dit Nkundo-volk zijn kan. Er is voor de Nkundo-Mongo in het Evenaarsgebied geen sprake van fatalisme in de voortplanting. Er is alleen nog een gevaar dat dreigt en wel dat met het binnendringen van een te materialistische beschaving « une stérilité volontaire inconsciente » ook wel eens « une stérilité volontaire consciente » worden zou . . . maar dan zijn we op het terrein van de « waarde-ideeën » en ver van alle fatalisme en van alle « dégénérescence raciale ». Als eenmaal de « ideeën, » die dit volk over de voortplanting heeft, gezond zullen zijn en de vernietigende praktijken zullen gewerd . . . dan zal de medische dienst een prachtig werk te verrichten hebben bij een volk waar de kinderzegen nog een « zegen » is.

26 Maart 1956 sprak de Heer Schmit, Gouverneur van de Evenaarsprovincie, in zijn rede bij de opening van de Provincie-Raad zijn mening uit, toen hij het denataliteitsprobleem van de Mongo behandelde : « La dénatalité ne paraît pas être la conséquence d'une décadence physique de race . . . Je fais mienne l'hypothèse VAN RIEL et ALLARD confirmée d'ailleurs par des observations faites en d'autres régions depuis de nombreuses années ; le choc psychologique du début, le désir d'une vie plus facile actuellement, ont suscité chez un certain nombre de femmes jeunes le désir de ne pas avoir d'enfants. Mais les méthodes employées provoquent fréquemment la stérilité définitive et lorsqu'après 30 ans le désir de maternité se fait jour, il est, le plus souvent, trop tard ».

Met deze uitspraak van de Gouverneur van de Evenaarsprovincie n. l. « La dénatalité ne paraît pas être la conséquence d'une décadence physique de race . . . » staan we nu heel ver van het fatalisme van 1945 : « S'il s'avérait, comme je le crains, qu'il s'agit d'une dégénérescence raciale, contre laquelle nous serions impuissants . . . » (Lettre du G. G. Rijckmans, du 17-3-45). En is ook de richting aangeduid in welke zin de studie van « de inlandse ziel » (« l'étude de l'âme indigène ») moet opgevat. Wat denkt, wat zegt en wat doet de zwarte mens als het gaat om zo een diep-menselijke levensuiting : de voortplanting van het menselijk leven ? Daar ligt de oplossing. We staan voor de Mens met ideeën en praktijken. En daar ligt dan ook de beslissing ten goede of ten kwade. En zij die van dit volk houden en het werkelijk willen « dienen » kunnen hier helpen : het « gezond » - maken van de waarde-ideeën.

Art. Verbeeck m. s. c.



Quelques notes sur les noms d'oiseaux dans le "Nsong'a Lianja".

La lecture de l'épopée nationale des Nkundo-Mongo « Nsong'a Lianja » (cfr. Aeq., XII, n° 1-2, 1949), m'a révélé qu'une douzaine de noms d'oiseaux y figurent; j'ai jugé utile d'en donner ci-dessous leur nom scientifique et quelques brèves notes.

p. 9 (16) *nkoso* - Perroquet gris (*Psittacus erithacus* L.)

p. 12 (16) *nkómbé* - Milan à bec jaune (*Milvus aegyptius* Gmel.); le nom « Épervier » s'applique au genre *Accipiter*, rapaces diurnes de taille moyenne.

p. 21 (21), p. 42 (2) *itóli* - Souimanga (*Cinnyris spec.*); le colibri par contre n'existe pas au Congo Belge. Les Souimanga sont des petits oiseaux aux couleurs brillantes; ils ont l'habitude de visiter les fleurs pour en butiner le miel.

p. 22 (9) *nkóngótó* - Coucou criard (*Cuculus cafer* Licht); cette espèce commence à « chanter » lorsque les premières chenilles se montrent en forêt.

p. 33 (18) *Ifúfulú y'ésuwé* - Oiselet des herbes; il s'agit probablement d'un Râle nain (*Sarothrura elegans* Smith), connu pour son cri monotone, émis le soir. Un nom vernaculaire que j'ai noté est « *ilélayengoli* ».

p. 37 (12) *Mpóa* - Grand Calao à casque noir (*Ceratogymna atrata* Temm.) caractéristique par ses cris sonores et par le bruit des battements d'ailes au vol.

p. 39 (30) *Mpóngó* - Aigle couronné (*Stephanoaetus coronatus* L.) rapace connu comme mangeur de singes.

p. 40 (10,14) *Bonjémba* - Grand Râle des forêts à pattes rouges (*Himantornis haematopus* Hartl.).

p. 41 (7) *Bokúnyé* - Calao commun (*Tockus fasciatus* Shaw); cette espèce se déplace en petites bandes à proximité des villages; ils se font remarquer par leur vol lent et mal assuré.

p. 42 (32) *Lokánga* - Pintade huppée à cou noir (*Guttera edouardi* Hartl.); ailleurs on l'appelle « *lkókú* ».

p. 43 (8) *Lokúlakóká* - Touraco géant (*Corythaeola cristata* Vieill.); par ses couleurs, sa longue queue et son comportement, ce Touraco donne l'impression d'être un « faisan bleu ».

p. 50 (4) *Lokóká* - Touraco à crête blanche (*Touraco Schütti* Rchw.); cette espèce est reconnaissable par le rouge dans les ailes et ses ris rauques.

Basankusu

P. Herroelen.

Documenta

Les relations humaines.

Dans les pays pleinement formés, l'action de l'Etat s'exerce à cet égard de manière discrète. Comme la société y est stabilisée, l'Etat n'a point à s'adresser directement aux consciences; c'est en ordre premier la tâche de la famille, des éducateurs, des autorités spirituelles; lui, n'intervient que de manière incidente, en favorisant ce qui peut contribuer à la bonne entente entre les citoyens et spécialement entre les classes sociales.

Sa mission est plus étendue et plus ingrate en pays neuf. Son devoir sacré est d'y introduire une civilisation plus haute et d'en répandre les préceptes. Devoir d'autant plus délicat que les deux groupes qui composent la société n'ont rien de commun au départ: ils sont de races différentes, vivent séparés par une barrière de conceptions, occupent dans la vie des situations qui les mettent, les uns vis-à-vis des autres, pratiquement toujours et toujours dans le même sens, dans des rapports de subordination. Il est donc légitime qu'en de tels pays l'Etat s'intéresse avec l'appui et la collaboration de toutes les forces morales, aux relations humaines; légitime aussi et même nécessaire qu'il ait en la matière une doctrine, qu'il l'affirme et qu'il prenne les mesures qui relèvent de lui pour en assurer la pénétration et en promouvoir l'application.

Mais ses moyens d'action, pour larges qu'ils soient, comportent malgré tout une limite: sous peine de commettre l'erreur que nous dénonçons dans certains systèmes d'hier et d'aujourd'hui, l'Etat ne peut, s'érigeant en censeur d'intentions prévoir dans ses lois une sorte de délit de lèse-relations humaines.

C'est pourquoi, quels que soient la chaleur qu'il mette dans ses exhortations et le soin qu'il apporte à adapter les institutions aux impératifs qu'il proclame, l'harmonisation des rapports entre les hommes dépend en définitive de leurs propres efforts.

Bien sûr, nous ne pouvons attendre que chacun des individus de la communauté réalise de manière consciente ce qui lui est demandé. A l'égard de beaucoup c'est l'ambiance dominante qui agit uniquement, conditionnant presque à leur insu leurs manières d'être et de faire.

Aussi bien l'influence des élites a-t-elle toujours été prépondérante dans la formation des sociétés humaines; au Congo comme ailleurs, c'est sur elles - blanches et noires - que pèse le plus lourd fardeau.... (Discours d'ouverture du Gouverneur Général Pétillon 17-6-56).

L'apprentissage de la démocratie

... il ne suffira pas de psychologiquement favoriser les relations humaines entre indigènes et non indigènes.

Il faudra - à mesure qu'elles s'intensifieront - les régler et les consacrer organiquement.

C'est le souci que je vous ai exposé, dès mon entrée en charge, en vous disant la nécessité de prudentes, et progressives adaptations démocratiques dans l'ordre politique.

Vous avez admis à l'époque que nous avions en ce domaine un assez long retard à combler. Par l'ensemble des réformes que grâce aux Conseils mixtes de Territoire, nous clôturerons au cours de la présente session, nous l'aurons rattrapé sans excessive lenteur ni précipitation.

Car, nous vivons sur ce plan un nouveau romantisme.

On s'apitoie, au sein surtout des instances internationales, sur les peuples attardés qui, a-t-on osé dire, « sont privés par des tuteurs indignes des bienfaits de la démocratie ». Celle-ci est présentée, de bonne ou mauvaise foi, comme un bien en soi, un idéal à atteindre dans les plus brefs délais. Et l'on formule comme de hautes vérités des idées qui, transposées dans les faits, conduiraient à de dangereuses aberrations.

Nous nous sommes remarquablement abstraits jusqu'à présent du climat qu'engendrent ces vues utopiques ou intéressées : fermement décidés à ne mener notre entreprise que selon les préceptes éprouvés de la sagesse et de l'expérience.

C'est ainsi qu'à l'encontre de ce qui s'est dit et écrit - en des termes moins nets peut-être mais non équivoques - nous nous refusons à considérer que des institutions idéalement démocratiques portent en soi la vertu de faire éclore la démocratie ou que l'autonomie est, par elle-même, génératrice de maturité politique.

En vérité, la démocratie doit fleurir au cœur des hommes. Le peuple doit la désirer et la mériter. Les dirigeants doivent la pratiquer par tempérament ou par volonté. Et l'on peut parfaitement concevoir qu'elle inspire des formes autoritaires de gouvernement tant que ne se trouvent pas réunies les conditions préalables à son plein exercice.

Il n'est pas en effet, de réelle démocratie sans deux éléments fondamentaux :

1. une population susceptible de savoir avec sagesse ce qu'elle veut et, le sachant, organisée de manière qu'elle puisse contrôler si ses dirigeants exécutent correctement ses volontés;

2. des élites capables de gouverner, c'est-à-dire d'éclairer cette population sur les intérêts supérieurs du pays et de mettre en œuvre la politique choisie par elle.

C'est de là qu'il faut partir dans les pays neufs

(Discours du Gouverneur Général Pétillon - 17 - 6 - 56)

La productivité de l'ouvrier Africain en Afrique tropicale et sa dépendance de facteurs sociaux et culturels

Résumé : L'auteur se base en partie sur un voyage d'études sociales et culturelles au Congo Belge, mais bien plus sur la littérature abondante des dernières années. D'abord les influences exercées par l'environnement social sur la productivité seront discutées. L'ana-

lyse de la conception du travail chez l'Africain montre que le motif pour sortir du village est souvent l'attrait des grands centres. En ce cas le salaire est dépensé en entier et l'ouvrier reste longtemps chez le même employeur. Mais très fréquemment le villageois cherche un salaire dans une plantation ou dans une usine en vue d'importants achats ou paiements au village. Il a un but spécial, tache d'épargner le gros de son salaire et quitte le travail dès qu'il dispose du montant désiré. Ceci produit un va et vient des travailleurs qui est néfaste pour leur habileté professionnelle et leur productivité. Il faudrait à cette catégorie de travailleurs des besoins plus variés et plus réguliers. Aussi l'auteur propose d'éveiller leur intérêt pour de nouveaux articles de commerce par une propagande commerciale bien étudiée. Il est évident que l'accès à la propriété privée serait pour l'ouvrier le meilleur stimulant économique, mais la coutume séculaire de partager ses gains avec sa famille ne lui permet pas d'apprécier la valeur de cette propriété et de la vie économique individuelle.

Le travail à la tâche, qui consiste à indiquer à l'ouvrier agricole la quantité de travail à fournir pendant la journée, a pour conséquence qu'il travaille vite pour être libre : le patron lui permet de quitter la plantation quand la tâche a été contrôlée et approuvée par l'agent européen. Les difficultés de l'embauchage ont été cause du fait que les employeurs, sans aucune convention, et cela aussi bien au Congo Belge qu'au Kenya et en Afrique Equatoriale Française, ont réduit la tâche à une quantité de travail fournissable en six heures. Cette prime de loisir („Leisure Incentive“), absolument nécessaire pour obtenir des ouvriers, a stabilisé la productivité à un niveau très bas.

L'auteur discute aussi l'absentéisme et ses causes : souvent ce mal cause une perte de 10 pCt des jours ouvrables, 10 pCt donc de la production possible. La durée du contrat et celle de la période entière de travail salarié hors du village coutumier est traitée aussi ; puis on étudie comment on pourrait retenir l'ouvrier chez le même patron ou au moins dans la même branche de travail pour en faire un ouvrier qualifié. Les pensions de vieillesse, introduits déjà au Congo Belge semblent tout indiqués pour promouvoir cette stabilisation. L'enseignement est une autre influence qui résulte de l'environnement social de l'ouvrier et qui agit sur la productivité. Partout on entend les employeurs se plaindre qu'il est trop livresque et théorique pour servir de base à l'enseignement professionnel que les grands employeurs donnent eux-mêmes à leurs meilleurs ouvriers et aux enfants de ceux-ci. Mais il faut se rappeler que le gouvernement veut apporter la culture européenne aux indigènes, ce qui est autre chose qu'une préparation pour l'enseignement professionnel.

L'attitude de l'Africain qui préfère le travail de bureau à tout autre (complexe de clerc) est bien connue. Elle est néfaste pour l'enseignement professionnel et pour la productivité de l'ouvrier : même les élèves qui sortent de l'école professionnelle n'aspirent qu'à ce travail de bureau qui les rapproche mieux des Européens qu'ils veulent imiter en tout. L'initiative française de la formation professionnelle accélérée, accompagnée de tests psychotechniques préalables, transplantée de la métropole en Afrique tropicale, a une influence heureuse sur la productivité comme aussi la formation de contremaîtres indigènes par la méthode „Training Within Industry“.

Les relations humaines sont d'une importance capitale pour la productivité du travailleur en Afrique comme en Europe. Les défauts des Européens sur ce terrain sont signalés. On ne peut encore guère parler ici de défauts du côté ouvrier, puisqu'en Afrique l'indigène refusera très rarement un rapprochement sur le plan humain entre l'Européen et lui.

La deuxième partie de cet article expose comment les consultations mutuelles entre

patrons et ouvriers, ou les propriétés mentales et physiques des travailleurs indigènes influencent la productivité de ces derniers.

Les *conseils indigènes d'entreprise* (work councils) sont l'expression la plus importante de la consultation mutuelle. Dans divers territoires, comme du Portugal et de la Belgique, le gouvernement les juge un succès quoique les critiques ne font pas défaut. Les Belges pensent qu'ils sont plus populaires chez les ouvriers que chez les *syndicats*.

Ceux-ci existent partout en Afrique tropicale où le gouvernement les a favorisé, mais sans qu'ils ont beaucoup de succès ; l'A.O.F. et le Caméroun français forment une exception. Au Kénya 9 % des ouvriers en font partie et au Congo Belge moins d'1 %. L'ouvrier n'est généralement pas stabilisé et rentre de temps en temps au village pour un séjour prolongé : dans cette vie amphibie ses intérêts sont trop divisés et il ne veut pas payer les cotisations assez élevées des syndicats. Les grèves ne sont pas encore populaires chez les Africains, et il faut espérer que les syndicats s'opposeront aux grèves émotionnelles qui surgissent dans d'autres régions du pays noir.

Les qualités mentales et artisanales de l'ouvrier ont déjà été étudiées ci et là au moyen de *tests d'aptitude* (Congo, A.E.F., Caméroun) ou de tests d'habilité et de dextérité (Kenya). A L'Union Minière du Haut Katanga on va jusqu'à l'emploi de tests pour décider la promotion d'un ouvrier à une classe supérieure. Cette Société a introduit, selon des procédés scientifiques, une *classification des emplois* exercés par ses travailleurs, allant de 4 à 21, ce qui signifie qu'il y a 17 groupes de salaires qui tiennent aussi compte de l'ancienneté. La signification des chiffres (cotes) et les qualités requises pour monter cette échelle du personnel indigène sont bien comprises par les ouvriers. La direction affirme que sa classification des emplois a eu une influence capitale sur la production, qui est très élevée dans la province minière et industrielle du Katanga.

La *nourriture* joue aussi un rôle prépondérant dans la productivité dans les pays où le gouvernement a réglementé les rations et où l'employeur les donne en nature. Sauf exceptions la malnutrition et ses effets physiques s'opposant à un effort continu, disparaissent en quelques mois. Malheureusement partout en Afrique les travailleurs réclament la contrevaletur de la ration en espèces. Dans les entreprises agricoles du Kenya ils n'ont pas encore obtenu gain de cause, mais en A.E.F. et au Congo Belge la ration en espèces se généralise, même dans la province un peu arriérée de l'Equateur. Là 80 % des patrons ont cédé au désir des ouvriers, sans doute aussi pour diminuer la pénurie de travailleurs. Mais il en résulte souvent une nourriture peu équilibrée : au lieu d'acheter de la viande ou du poisson - trop chers et trop rares - l'ouvrier se livre aux abus de l'alcool ou achète des objets sans valeur, etc. Tout cela diminue les forces physiques requises ainsi que le plaisir du travail, mais augmente l'absentéisme et les maladies.

Quant au *climat*, le Congo Belge et l'Afrique Portugaise connaissent une législation ou bien un arrangement volontaire qui prévoit une période d'acclimatation physique et sociale d'une durée d'un ou de deux mois, pendant laquelle on ne demande qu'un quart ou une moitié de la tâche ordinaire.

Un paragraphe résume la relation entre la productivité d'un Africain et d'un Européen :

Union Minière :

Manœuvre indigène (non-qualifié) :

25 à 35 % d'un ouvrier belge non-qualifié

Ouvrier indigène qualifié :

65 à 75 % d'un ouvrier belge non-qualifié

Usine textile (Congo Belge) :

femme indigène 50 % d'une ouvrière belge

Usine avec machines outils :

ouvrier ind. max. 80 % d'un ouvrier belge

riveteur ind. Max. 70 % d'un ouvrier belge

maçon ind. petite fraction d'un ouvrier belge.

Après une discussion des propositions belges pour combattre la pénurie de travailleurs par un système de *rationnements* et par le remplacement d'hommes valides par des ouvriers vieux ou par des femmes dans les travaux légers, l'auteur conclut avec quelques remarques sur les *enquêtes* déjà faites sur la productivité. Il est à noter que la *Nouvelle Guinée Hollandaise* ne saurait profiter des recherches sur la productivité faites en Océanie où la Commission du Pacifique Sud se livre à l'étude de leurs problèmes communs. Il est donc recommandable de suivre ce que les gouvernements de l'Afrique tropicale et la Commission pour la Coopération Technique en Afrique, qui les réunit, font en cette matière.

(*Résumé van het in het Nederlands geschreven artikel « De Productiviteit van de Afrikaanse loonarbeider in de Tropen en de beïnvloeding daarvan door sociale en culturele factoren » door Dr. W. C. Klein, 's-Gravenhage. Overdruk uit TIJDSCHRIFT VOOR ECONOMISCHE EN SOCIALE GEOGRAFIE, eerste deel n° van october 1956, tweede deel n° van november 1956.)*

L'Espagne et l'Afrique.

La revue de l'Institut d'Études Africaines de Madrid « Archivos del Instituto de Estudios Africanos » dans son numéro 31 (1954, décembre) reproduit une conférence donnée en cet Institut par Don Manuel Fernandis Torres. Le seul titre « La constante africaine dans notre Histoire » est déjà propre à susciter l'intérêt du lecteur. En quelques pages l'A. retrace les liens historiques entre l'Espagne et l'Afrique qui donnent au peuple espagnol un caractère unique au sein de la latinité. Il esquisse un rapide aperçu des diverses constantes historiques de son pays : universalité de sang, de langue et de foi, religiosité de ses populations. Également ce que Donoso Cortes appelait les « intérêts permanents » de l'Espagne telle la constante méditerranéenne du royaume d'Aragon, l'atlantique du royaume de Castille, enfin l'africaine de l'Espagne entière. L'A. voit comme premier motif de l'inclination historique de son pays vers le Sud, le contexte géographique des deux rives de la Méditerranée allié à la barrière pyrénéenne.

L'influence d'une région sur l'autre commença probablement à l'époque des hommes de Néanderthal et de Cro-Magnon. La souche primitive de la population péninsulaire, les Ibères, venaient d'Afrique et donnèrent son premier trait de personnalité au peuple espagnol. Quatre autres peuples exercèrent ensuite une influence manifeste bien que diversifiée : les Phéniciens, les Grecs, les Carthaginois et les Romains. Nouvel élément africain que le Carthaginois, dans l'armée duquel combattirent des soldats ibères. Cette dernière affirmation est corroborée par la découverte d'armes d'origine ibérique lors de fouilles à Carthage. L'organisation administrative romaine fit de l'Espagne un diocèse subdivisé en sept parties, dont cinq métropolitaines, les Baléares et la Mauritanie, cette dernière en

terre d'Afrique. Ainsi l'Espagne formait un tout dont une partie s'étendait sur la rive Sud de la Méditerranée. Vinrent les Vandales qui après avoir conquis l'Espagne passèrent le Détroit et s'installèrent en Afrique, constituant à nouveau un état sur deux continents. Puis ce fut l'invasion, à partir de l'Afrique, des Almoravides et autres conquérants de l'Islam qui marquèrent le génie espagnol d'une empreinte indélébile.

La Reconquista, provoquée par la présence arabe, chassant petit à petit les envahisseurs, forgea lentement la personnalité espagnole telle que nous la connaissons aujourd'hui. Cette élaboration de la nation par la récupération lente du territoire sur un dominateur étranger s'est faite du Nord vers le Sud, le regard décidément tourné vers cette Afrique que les troupes gagneront après avoir chassé l'Arabe et traversé la mer. Cette fois ce ne sera plus l'Africain qui viendra en Espagne mais le péninsulaire qui ira s'implanter de l'autre côté de la Méditerranée. Les deux territoires prennent enfin leur caractère conservé depuis de vases communicants, l'Espagne marquant cette fois de son empreinte spirituelle l'Afrique du Nord et plus particulièrement le Maroc. Cette influence s'exerce non seulement par ses propres fils mais également par les musulmans qui ont vécu des générations sur le sol ibérique au contact de la civilisation chrétienne et ont été refoulés en Afrique.

Des fautes politiques, des dissensions intérieures, des guerres civiles privèrent finalement l'Espagne de la quasi totalité de ses territoires africains du Nord au profit des Turcs d'abord, des Français ensuite. Il ne lui restera plus finalement que la zone marocaine qui deviendra califienne. Toutefois des individus isolés rappelèrent constamment aux Espagnols que leur avenir était en Afrique. Parmi ces défenseurs de l'idée africaine, le plus célèbre fut Donoso Cortes. Pendant ce temps des Espagnols étaient toujours installés à Oran, Alger, Tunis et Tripoli sans pouvoir considérer ces terres comme étrangères. Quant au régime politique actuel, l'A. rappelle que c'est en partie avec des soldats maures que Franco lança sa première offensive vers l'Espagne. Sa garde maure est un témoignage constant de l'importance de l'Afrique dans la vie espagnole.

L'Espagne doit écouter l'appel de l'Afrique et consacrer toute l'affection dont elle est capable aux quelques petits noyaux africains qui sont encore réunis sous son drapeau. Le monde formé à la culture espagnole aujourd'hui complètement émancipé fait l'orgueil légitime de la mère-patrie. Sur lui, elle ne doit plus veiller, mais dépenser toute son énergie à promouvoir l'émancipation des quelques fils mineurs qui lui restent encore. Sans doute est-ce dans cette vocation africaine, géographique et historique, qu'il faut chercher la raison de la politique franquiste à l'égard du problème musulman et plus spécialement marocain. On rencontre en effet l'Afrique islamique partout en Espagne aussi bien dans les monuments de Séville, Cordoue et Grenade, que dans les noms géographiques : Algé-ciras, Guadalquivir, Gibraltar.

Face à la thèse de la vocation africaine de l'Espagne développée par l'A., il est surprenant de constater que ses territoires africains sont des plus réduits et qu'elle vient d'abandonner la tutelle du plus important d'entre eux, le protectorat du Maroc. Ce dernier a fait beaucoup parler de lui ces derniers temps; espérons que dans l'avenir les revues spécialisées de ce pays nous livreront de nombreux travaux relatifs entre autres à la Guinée.

René Philippe.

En Guinée Espagnole.

La Guinée espagnole à son tour s'est vue attribuer l'envoi d'une expédition scien-

tifique composée de quatre sections : Anthropologie, Zoologie, Géologie et Ethnographie. Dans le n° 32 de « Archivos del Instituto de Estudios Africanos » (mars 1955) le chef de l'expédition, Senor Santiago Alcobé Noguier décrit rapidement les diverses activités des sections. Celle qui fut chargée des études ethnologiques se consacra principalement à l'acquisition d'objets de collection ainsi qu'à réunir une documentation complète à leur sujet. Elle étudia « in situ » les divers objets acquis concurremment aux données concernant la langue, la psychologie, la religion. La brièveté du séjour ne permit cependant pas aux membres de la section d'ethnologie de se livrer à des études approfondies sur les sujets abordés : le délai de trois mois lui imparti était insuffisant pour obtenir un résultat tant soit peu définitif en ces matières. Les collections réunies comprennent 550 objets « destinés au musée » ainsi qu'un assortiment d'instruments de musique qui trouveront leur place au Musée de Musique à Barcelone. Une étude cinématographique de la vie coutumière a également été réalisée malgré des moyens souvent insuffisants. L'organisation social des Fang n'a pas été négligée ni l'étude de l'influence européenne sur ces populations relativement primitives.

Nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir de plus en plus l'occasion de voir publier des études sur ce territoire très peu connu, l'activité scientifique péninsulaire s'étant durant de longues années consacrée presque exclusivement aux études du Maroc, du Sahara et d'Ifni. Constatons avec regret que les crédits ne sont que parcimonieusement distribués en faveur de la recherche scientifique en Afrique espagnole comme c'est malheureusement le cas au Congo Belge. Regrettons également qu'il ait fallu sept ans pour publier le seul contenu des divers travaux effectués par l'expédition et que la première étude ne fut publiée dans la même revue qu'en son numéro 34 du mois de septembre 1955.

René PHILIPPE.

Bibliographica

BIOGRAPHIE COLONIALE BELGE. Tome IV. Académie royale des Sciences coloniales, Bruxelles, 1956, XXV pp. + 1088 col.

Une œuvre d'envergure comme la B. C. B. est une entreprise difficile, mais combien utile et nécessaire, et tous ceux qui y ont collaboré méritent la reconnaissance des historiens et des patriotes.

Œuvre difficile! Le nombre des personnages à étudier est immense - le tome IV porte le nombre des notices déjà publiée à environ 3.200 - la variété des matières est déconcertante - on y traite l'histoire de la pénétration du bassin du Congo depuis 1482 tant par les explorateurs que par les missionnaires et les commerçants; on y touche à tous les aspects de l'œuvre africaine de Léopold II depuis la Conférence géographique de 1876 et cela tant en Afrique qu'en Belgique et qu'en Europe; et enfin on suit pratiquement l'apport personnel de chaque personnage dans tous les domaines de la gigantesque réalisation belge au Congo.

Œuvre utile et nécessaire! Les Belges connaissent encore si peu leur histoire nationale et encore moins l'histoire coloniale de leur Pays! Et maintenant que l'élite congolaise s'ouvre à la réalité historique et qu'il est dans le vœu de tous de voir prendre racine dans l'intelligence et le cœur de tous les habitants du Congo le sentiment d'une communauté d'intérêts et d'aspirations et la conscience nationale unissant Congolais et Belges sous l'égide de la dynastie du Roi des Belges et du Roi-Souverain du Congo, une œuvre aussi vaste et aussi solide que la B. C. B. qui rappelle le passé, contribue d'une façon heureuse à consolider l'avenir.

A qui envisage la B. C. B. sous ce double rapport, deux remarques s'imposent. D'abord, on aimerait voir accorder dans ce recueil une plus large place encore aux notices des indigènes congolais dont le souvenir mérite d'être conservé pour la communauté belgo-congolaise. La B. C. B. fait naître le vœu de voir s'élaborer une Biographie nationale belgo-congolaise.

Une deuxième remarque regarde plutôt l'histoire nationale belge. La réalité historique n'incite-t-elle pas à abandonner la position que la Commission de la Biographie avait d'abord adoptée de prendre comme point de départ de l'histoire coloniale belge la Conférence géographique de septembre 1876? En effet, l'œuvre africaine de Léopold II ne fut pas l'unique réalisation coloniale belge, et elle ne peut se concevoir ni se comprendre en dehors de l'ensemble des efforts expansionnistes et coloniales qui, dès le lendemain de notre Indépendance, a été le souci constant de la Dynastie et des compatriotes les plus prévoyants. On s'étonne à bon droit de ne trouver dans une Biographie coloniale belge aucune notice consacrée à Léopold I, à Blondeel van Ceulebroeck, au comte J. de Mérode et à tant d'autres qui, par leurs écrits et par leurs actes, se sont distingués depuis 1830 dans les efforts pour élargir l'horizon de leur Pays. La B. C. B. ne peut se limiter uniquement à l'œuvre congolaise si vraiment elle veut rendre intégralement une idée fidèle de

l'œuvre coloniale belge; elle doit accueillir dans ses colonnes la notice de tous les Belges coloniaux ou colonialistes aussi bien que les anticolonialistes notoires d'avant 1876.

Conçue non seulement comme un instrument de travail à l'usage des historiens, mais aussi comme une stèle commémorative élevée à tous les pionniers de l'œuvre congolaise, ainsi que nous le rappelle la notice consacrée au R. P. Lotar, la B. C. B. se présente en général comme un heureux mélange de vulgarisation et de travail scientifique.

Ceux qui consultent le recueil y cherchent avant tout des renseignements précis tant biographiques que bibliographiques. Certaines notices sont sous ce double rapport des modèles du genre; quelques unes déçoivent malheureusement. Un travail de collaboration manque facilement d'équilibre harmonieux quand une trop grande liberté est laissée à chaque auteur. Aussi, aimerait-on voir la Commission de la Biographie être plus sévère à faire respecter les normes qu'elle a tracées et qui sont excellentes.

Un des mérites et non le moindre, de la B. C. B. est d'apporter plusieurs contributions originales à l'histoire du Congo et de faire constater que de multiples points restent encore à étudier. Enfin les lacunes d'information du recueil - qui sont d'ailleurs inévitables - inciteront des spécialistes à les combler, comme M. Vandeplass A. en a donné l'exemple.

A. R.

A. DUCHESNE, A la recherche d'une colonie belge. Le consul Blondeel en Abyssinie (1840-1842). Contribution à l'histoire précoloniale de la Belgique. I.R.C.B., Sect. des Sc. mor. et pol., Mém. in-8°, série historique, Tom. XXX, fasc. 3, Bruxelles, 1953, 240 pp.

Situer le début de l'histoire coloniale belge en 1876, c'est le placer trop tard ou trop tôt: l'œuvre congolaise n'a été ni la première ni la seule entreprise « coloniale » de la Belgique, et, à strictement parler, le Congo n'est devenu colonie belge qu'en 1908. L'histoire coloniale de la Belgique indépendante commence en 1830 et comprend deux périodes distinctes, l'une de 1830 à 1908 qu'on pourrait appeler « précongolaise », l'autre débute par la reprise du Congo par la Belgique. Aussi aurions-nous préféré voir l'auteur présenter sa magistrale étude comme une contribution à l'histoire coloniale de la Belgique.

L'étude de M. Duchesne est d'une haute qualité scientifique; elle se base sur une masse impressionnante d'archives inédites; elle ne retrace pas seulement la brillante et féconde carrière diplomatique de Blondeel et expose en détail les préliminaires, les péripéties et les suites de l'expédition du consul en Abyssinie, mais elle offre une suggestive vue d'ensemble de la politique expansionniste de Léopold I et soude d'une façon fort heureuse la période précongolaise de notre histoire coloniale à l'œuvre léopoldienne en Afrique centrale; elle fait ressortir les causes qui ont si longtemps retardé le couronnement des efforts expansionnistes de nos premiers Souverains et démontre les leçons que le fondateur de l'empire colonial belge a su tirer des expériences antérieures; enfin elle confirme « que jamais dans sa longue existence, Léopold II n'abandonna définitivement un projet enfanté par son cerveau; il attendait seulement son heure » (Baron E. Carton de Wiart, Léopold II, souvenirs des dernières années, Brux., 1944, pp. 14-15). Ce fut aussi le cas pour l'Abyssinie.

Blondeel van Cuelebroeck fut un de nos agents diplomatiques les plus remarqués au XIX^e siècle, l'un des tout premiers diplomates coloniaux de la Belgique indépendante, un grand Belge, serviteur d'élite de nos Souverains, l'homme qu'en 1868 Léopold II a choisi pour être son agent principal dans l'affaire des Iles Philippines. En évoquant la mémoire de cet homme remarquable, M. Duchesne a écrit une des pages des plus intéressantes de notre histoire nationale contemporaine.

A. Roeykens.

LAUDE Nord. : La délinquance juvénile au Congo Belge et au Ruanda-Urundi. Ac. Roy. Sc. Col. Sc. Mor. Pol. Mém. in-8°, Nouv. série. Tome V. fasc. 6. 54 pp. 1956. 60 Fr.

Ce petit ouvrage fait le point du sort légal fait à l'enfance délinquante au Congo Belge et au Ruanda-Urundi. Après avoir analysé les critères, principales causes, remèdes préventifs et principes légaux, l'A. expose brièvement la législation en la matière actuellement appliquée dans les territoires français et britanniques de l'Afrique noire. Ensuite il passe en revue les dispositions légales et les méthodes belges-métropolitaines, insistant surtout sur la rééducation. Enfin il étudie les mesures législatives prévues par l'État Indépendant et le Gouvernement du Congo Belge jusqu'au Décret du 6 décembre 1950.

Le plus grand nombre des délits sont, écrit l'A., commis à l'occasion des loisirs (p. 5). Les statistiques qu'il publie p. 33 démontrent que la délinquance est surtout le fait de la jeunesse ne fréquentant pas l'école ou n'exerçant aucune profession et ce dans une proportion de 5/6^{èmes}. Il serait, croyons-nous, plus exact de conclure qu'elle résulte de l'inaction totale, de l'absence de but à la vie quotidienne qu'on traîne dans les ruisseaux de la cité. Le loisir se conçoit comme une interruption de l'activité fondamentale de l'existence humaine, sinon il s'agit de paresse, de vagabondage pur et simple, de désœuvrement total. C'est dans ce milieu des cités que se recrutent les membres des Compagnies Kitunga et autres. Sur un total de 660 infractions commises par les mineurs une statistique (p. 33) en renseigne 526 comme ayant été commises par des mineurs de 16 ans et moins, donc un âge de scolarité. Sur ce même total 24 sont le fait d'enfants de 8 ans et moins.

Ces chiffres sont suffisamment éloquents pour que l'on puisse s'abstenir d'en faire un commentaire détaillé et affirmer que la multiplication des écoles doit s'assurer dans les conditions optima.

Le problème de l'enfance délinquante devenant angoissant dans les grands centres, il faudrait y multiplier les établissements scolaires de façon à pouvoir y rendre dans les plus brefs délais possible la scolarité obligatoire. Des pénalités devraient être prévues pour les responsables qui soustrairaient des enfants à cette obligation et des mesures envisagées pour refouler impitoyablement tous les réfractaires vers leur milieu d'origine. Les résultats de cette politique seraient, dans les circonstances les moins favorables, plus profitables que celle des bras croisés dont les conséquences se révéleraient désastreuses pour le pays.

En proposant comme remède préventif la consolidation de la vie de famille et comme remède après délinquance la rééducation l'A. met à vif une plaie qu'on ne pourra guérir avant plus d'une génération. La vie de famille et l'éducation première de l'enfant

reposent avant tout sur la mère. C'est devenu un truisme que d'affirmer le désaxement de la femme sortie de son milieu coutumier et plongée dans la vie citadine à laquelle rien ne l'a préparée. Même si elle est née et a été élevée à la ville, sa mère l'a tenue - sauf rares exceptions - à l'écart de toute évolution sociale pour en faire une parfaite reproduction d'elle-même. Il en résulte que dans la presque totalité des cas, la mère est incapable d'éduquer l'enfant de manière à lui faire acquérir en puissance tous les développements intellectuels et autres dont l'école et la vie lui donnent l'occasion de se rendre maître.

Le mineur délinquant, écrit l'A., est présumé éduicable. Sans doute faut-il dire plus exactement rééduicable. Qui dit rééducation, suppose éducation. Les bases de celle-ci étant jetées lorsqu'arrive l'âge de la scolarité, il faut admettre que le mineur délinquant congolais n'est pas mal éduqué mais n'est simplement pas éduqué du tout. Nous croyons donc que la rééducation n'est pas possible mais qu'il faudrait chercher le moyen d'éduquer purement et simplement le mineur qui a fauté. Problème apparemment insoluble.

Un Congolais, Monsieur J.-F. Iyeki dans « La Voix du Congolais » (12^{me} année n° 125 août 1956) écrivait récemment : « On leur (aux Congolais) reproche cependant le manque de polyvalence. Il serait plus logique que certains Noirs extraordinairement doués trouvent dans leurs champs d'action des mentors éclairés qui les assistent pour leur perfectionnement et leur épanouissement ». Le problème est exactement posé. L'aptitude à la polyvalence s'acquiert inconsciemment lors de la première éducation avant la scolarité. Aussi comme Monsieur Iyeki faut-il alors parler de Congolais extraordinairement doués. Mais ce n'est pas avec de brillantes exceptions qu'on bâtit une nation et ce ne sont probablement pas celles-ci qui fournissent dans la jeunesse les milieux de délinquants.

L'autre remède préventif sera donc d'étendre aux filles l'obligation, toujours en milieu citadin, de scolarité en leur donnant outre une formation intellectuelle de base qui leur permettra de tenir compagnie à leurs époux futurs, une éducation ménagère et familiale qui leur permettra de donner plus tard à leurs enfants celle que l'école leur aura procurée.

Actuellement pour les familles, déjà formées, il n'est possible que de tenter d'exercer une action sur les maris évolués pour que dans la mesure du possible ils remplacent leurs épouses dans l'éducation de leurs enfants. Ce que seuls des êtres hors pair seront capables de faire, mais au moins leurs enfants seront sauvés dès cette génération. En outre cette ascension présentera l'avantage d'apporter la preuve que l'élite véritable d'aujourd'hui est arrivée en très grande partie par sa propre valeur alliée à d'incessants efforts, ce qui lui donnera un droit indiscutable à participer aux responsabilités qui leur seront dévolues par le législateur.

Les autres moyens préventifs sont établis en fonction de facteurs sociaux; alcoolisme, cinéma, prostitution, vagabondage etc.; c'est au législateur qu'il appartient de prendre les mesures adéquates en élaborant des réglementations de police.

En ce qui concerne l'application générale du décret du 6 décembre 1950, comme écrit l'A. il faudra attendre la réforme de l'organisation judiciaire qui probablement ne tardera plus.

Nous voudrions également regretter l'une ou l'autre inexactitude (p. 43) « ... sont susceptibles d'appel devant le Tribunal de première Instance, siégeant au premier degré en matière d'appel ... ». *Contradictio in terminis* : l'appel est le second degré de juridiction puisqu'il doit statuer sur une décision rendue par un autre tribunal, siégeant lui au premier degré.

L'A. aurait dû mentionner que dans la Province de l'Équateur les mineurs condamnés sont tous envoyés à la prison de Bikoro et ne purgent donc plus leur peine dans le même établissement que les adultes.

Quant à l'absence de casier judiciaire pour autochtones, nous croyons savoir que cette institution existe au moins au Parquet Général près la Cour d'Appel de Léopoldville. Tout indigène cité comme prévenu devant un Officier du Ministère Public du ressort est identifié par des fiches comportant les empreintes décadactylaires de l'intéressé. Léopoldville est doté d'un casier judiciaire central.

Pour terminer notons qu'en milieu coutumier, si le Fonds du Bien-Être Indigène, comme l'écrit l'A., a la mission d'y rendre la vie plus agréable, son action est restreinte à quelques territoires seulement. Dans les régions où elle s'exerce, si la situation au point de vue délinquance juvénile est plutôt satisfaisante, il est probablement temps d'envisager également les mesures propres à garantir l'avenir.

R. Philippe.

A. J. DE ROP, M.S.C. : *Syntaxis van het lomongo*. XIII + 142 blz.
Leuven 1956. 150 Fr. ¹⁾

Dit werk is het eerste deel in een nieuwe reeks koloniale wetenschappelijke uitgaven van het Instituut voor Afrikanistiek van de Universiteit te Leuven. Het geeft de thesis voor het Doktoraat in Afrikaanse Linguïstiek. S. is de eerste die deze graad bekomen heeft in het nieuwe instituut der oude Alma Mater en wel met grote onderscheiding.

Het werk behandelt in drie delen : (1) de woordgroepen, (2) de zin, (3) de volzin. In deel 1 worden bestudeerd : de substantief-groep, de pronominaal-groep, de bijwoord-groep, de connectief-groep, de voorzetsel-groep, de *ngá*-groep, en het lange stuk over de werkwoord-groep (waarin behandeld worden : werkwoord + lijdend voorwerp, naamwoordelijk gezegde, werkwoord + infinitief, werkwoord + lossere bepalingen).

Het deel over de zin is tamelijk kort ; het behandelt de nominale zin, de verbale zin, en enkele bijzondere zinsoorten zoals vraagzin, gebiedende zin en relatiefzin.

In het deel over de samengestelde zin komen hoofdstukken over : woordgroep + zin, zin + zin, dit laatste onderverdeeld in de verschillende mogelijkheden van nevenschikkend of onderschikkend verband, met of zonder voegwoorden, relatief of niet, in allerlei verscheidenheden en eigenaardigheden der taal.

De alfabetische lijst vergemakkelijkt het opzoeken ; m.i. had ze echter gewonnen bij een meer gedetailleerde onderverdeling op alfabetische basis.

Onder de voornaamste hoedanigheden van het werk kunnen we vermelden : methode, duidelijkheid, rijkdom van stof, overvloed van voorbeelden. Doch men moet dit werk niet beschouwen als alles omvattend en definitief. Dit is ook klaarblijkelijk niet het opzet geweest van S. Hij heeft verschillende punten gans buiten beschouwing gelaten, zoals het gebruik der tijden en vormen van het werkwoord (die slechts aangestipt zijn), en hun onderling verband, de omgekeerde constructie, rechtstreekse en onrechtstreekse rede, enz. Het is in een thesis natuurlijk niet nodig (en ook normaal niet doenlijk) om gans de stof uit te werken en wat hier geboden wordt is ruimschoots voldoende, ja is een hele schat, te meer daar de syntaxis der Kongo-talen nog zo uiterst weinig bestudeerd werd. Blijkbaar ook heeft S. zich willen beperken tot de literatuur, die de lezer gemakkelijk kan naslaan

¹⁾ Het werk kan besteld worden bij het tijdschrift door storting van de prijs, plus verzendingskosten, dus 160 fr. op postcheckrekening n° G. 272. AEQUATORIA, met vermelding van de bestemming.

(een voordeel in het onderhavig geval, maar een nadeel voor een volledige studie, die aldus een onmetelijke schat gegevens mist die ligt in de dagelijks gesproken taal).

Op enkele punten van ondergeschikte aard kunnen we ons niet eens verklaren met. S. Bv. blz. 10 *an'ánko* waarin wij geen bijwoord-groep zien doch voornaamwoord-groep (*ané* = *endé*, men hoort trouwens ook *end'ónko*, en men vergelijkte met *w'ónko*, *iy'ánko*, en dgl.). Blz. 12 connectief en verbale zin statief lijkt ons onjuist, wijl *ndéfi* een infinitief is. Bijde akkoorden van de hoedanigheids-substantieven blz. 17 v. komen onnauwkeurigheden voor en er zou heel wat meer over te zeggen zijn aan de hand van een omvangrijker materiaal. De betekenis van *seki* op blz. 112 lijkt ons niet juist; een groter verscheidenheid van voorbeelden zou hebben doen uitschijnen dat dit woord een tegenstelling uitdrukt die niet steeds naar voren komt in een enkelvoudige zin doch die duidelijk is in een samengestelde zin, zoals het eerste voorbeeld.

Een der grote hoedanigheden van dit werk, dat aldus in de rij komt van de beste werken die in de laatste jaren aan de Kongolese talen gewijd zijn, is dat de teksten doorlopend tonetisch gegeven zijn. Jammer zijn er een aantal fouten blijven staan. Uit eigen ervaring weet ik hoe moeilijk het is in zulk werk alle fouten te vermijden of te weren bij het verbeteren der proeven. Gelukkig kunnen de meeste door de lezer rechtgezet worden aan de hand van het elders uitgegeven materiaal.

Alle Bantoeïsten zullen P. De Rop dankbaar zijn voor dit uitstekend werk dat hem alle eer aandoet, evenals het Leuvens Instituut en zijn promotor. Ook de drukkerij Proost verdient een pluimpje voor de verzorgde uitgave! Deze eerste systematische uiteenzetting van de Syntaxis van de grote inlandse taal van Midden Kongo en een der allereerste over een Kongo taal in het algemeen zal een nieuw licht werpen op dit belangrijke doch al te lang verwaarloosde (want zeer moeilijk) deel der Afrikaanse Taalkunde. Het zal dan ook voorzeker een gunstig onthaal genieten bij alle specialisten in Afrikaanse talen en tevens van groot nut zijn voor de missionarissen die zich de moeite willen getroosten de taal van hun volk te leren. Het zal vooral een buitengewone dienst bewijzen aan degenen die de Syntaxis van het Lomongo verder willen uitbouwen.

G.H.

A. BURSSSENS: Inleiding tot de studie van de Kongolese Bantoealen.

Kongo-Overzee bibliotheek VIII, De Sikkel, Antwerpen, 1954, XXII + 151 blz. in-8° 120 Fr.

Dit werk, op aanvraag van de directie van de koloniale school geschreven, geeft in de twee eerste hoofdstukken een klaar overzicht van de inlandse talen in Afrika en de talen in Belgisch-Kongo gesproken. De tekst is geïllustreerd met een zestal overzichtelijke kaartjes. In het derde hoofdstuk worden de algemene cultuurtalen van Kongo als het Kongo, Ciluba, Lomongo en Kinyarwanda-Kirundi besproken en geplaatst tegenover de verkeerstalen als het in Belgisch-Kongo ingevoerde Kiswahili en het voornamelijk uit het Bobangi ontstane Lingala.

In hoofdstuk 4 en 5 volgt een uiteenzetting van de spraakklanken die in Bantoealen kunnen voorkomen. Voor de weergave van die spraakklanken volgt de auteur de «Africa-spelling», welke door het International African Institute sedert 1928 werd ingevoerd. Volgt dan het zeer belangrijke hoofdstuk over het muzikaal accent in de Bantoe-

talen. In de twee volgende hoofdstukken wordt het klasseprefix besproken, een der hoofdenmerken van de Bantoetalen, en wat men verstaat onder stam en kern.

Een honderdtal bladzijden worden gewijd aan de beknopte beschrijving van het Ciluba van Kasayi, het Lómóngó, de hoofdtal van het centraal Kongogebied, het Kiswahili, dat zich in Oost-Kongo heeft opgedrongen en het Lingala, de lingua franca van het Westen. Ingaande op wat het woord vooraf vermeldt « op- en aanmerkingen zal ik gaarne aanvaarden », wilde ik over dit gedeelte enkele opmerkingen maken, vooral wat betreft het Lómóngó.

1) O. i. is in het Lómóngó in klasse 9 en 10 (59,96) de nasaal n, m, of ny niet te scheiden van de rest van het woord. Historisch gezien, kan de nasaal wel een prefix geweest zijn, doch in de huidige taal komen de naamwoorden van klasse 9 en 10 nooit voor, ontdaan van de nasaal, zoals dit bv. in het Ciluba het geval is: n-zubú (woning) en ká-zubú (woninkje).

Het enkelvoud van de verwantschapstermen van het Lómóngó klasseert de auteur onder klasse 1 a. O. i. zouden die naamwoorden beter geklasseerd worden onder 9 a, zowel wat betreft overeenkomst van de nominale prefixen in het huidig Lómóngó (nl. nul prefix) als van de pronominale prefixen (nl. e voor beiden), terwijl klasse 1 als pronominaal prefix o heeft. Men vergelijk hiervoor ook Meinhof. (1)

2) « In het Móngó treft men geen locatieve klassen meer aan. Men kan de plaats te kennen geven door ndá » (61,100), lijkt ons veel te beperkt. In het Lómóngó worden, behalve ndá, nog meerdere voorzetsels gebruikt die de plaats te kennen geven.

3) De zin « Het Móngó bezit geen bijvoeglijke naamwoorden meer op enkele overblijfselen na » (67,113) kon geïllustreerd worden met voorbeelden uit de woordkunst van de Móngó, bv. uit het epos Nsong'â Lianja : *lókóla lotálé* (lange nagel), *Lomata lonéne* (de grote Lomata), *botsá bonéne* (een groot hoofd), enz. Het grote middel om in het Móngó uit te drukken wat andere Bantoetalen met hun adjectieven te kennen geven, is de connectiefgroep (aangegeven onder b, 67,100). De koppelwoord constructie (67,100, a) kon o. i. hier best terzijde gelaten worden.

4) Volgens de auteur wordt door connectief verstaan : « een woord (meestal een substantief), dat een substantief bepaalt en daarvan het kenteken draagt, wat hier wil zeggen het pronominaal prefix gevolgd door - a. » (75,131) En verder : « Het connectiefprefix (pp + a-), dat in klasse overeenstemt met de naam van de bezitting, kan men vertalen door... » In *Manuel de Tshiluba* (2) lezen we (34,74) *Nous appelons connectif: préfixe pronominal + a et groupe connectif: connectif (pp. + a) + mot (s) complément (s)*. Met andere woorden het vroegere connectief is nu prefix en de vroegere connectiefgroep is nu connectief. Te vergeefs zochten wij naar een verklaring van deze nieuwe zienswijze. (3) Deze zienswijze stemt niet overeen met wat op blz. 53,86 staat : « het (naam-) woord bestaat normaal uit prefix + stam. » Volgens deze regel is het zogenaamde connectief prefix dus een woord en d'ende geschreven te worden los van het woord dat er opvolgt.

We kunnen ons ook afvragen of het beschouwen van het connectief als prefix, de duidelijkheid van de taalbeschrijving zal bevorderen. Denken we bv. aan enkele met « connectief-prefix » beginnende constructies als :

1) Carl Meinhof, Grundzüge einer vergleichenden Grammatik der Bantusprachen, Berlin, 1948, blz. 30, 9.

2) A. Burssens, Manuel de Tshiluba, De Sikkel Antwerpen, 1946.

3) Deze nieuwe zienswijze werd in België, naar het voorbeeld van Engelse Bantoeïsten, door een paar schrijvers gelanceerd, eveneens zonder verdere verklaring.

(*bonyuku*) *wāōabakuka*, (de zak) van de laatstgeborene ;
(*liala*) *jānkólolango*, (een huwelijk) van zonder liefde ;
(*lisénjá*) *jāngábotsá*, (een lisenja-vrucht) van als een hoofd ;
(*liondo*) *jāōyáki la likulá*, (het deel) van die met de pijl kwam ;
(*wányá*) *wāndéfi balónga*, (de kennis) van het stroppen spannen.

De opmerking betreffende de connectief constructie geldt ook voor blz.84,155 en 95,179.
5) Zoals voor het Ciluba en het Kiswahili kon ook voor het Lómóngo een reeks onveranderlijke woorden opgegeven worden in hoofdstuk XXX met de betekenis van: zelf, zelfs, slechts, alleen, maar, eertijds, zeer, enz.

Deze opmerkingen nemen niet weg dat we dit werk beschouwen als het best geschikte boek om toekomstige koloniale vertrouwd te maken met de Bantoetalen in Kongo. Wanneer in de koloniale school dit boek wordt doorgewerkt, zullen de leerlingen er meer nut uit halen dan uit de enkele lessen in Kiswahili of Lingala, die ze plachten te ontvangen. We kunnen dit werk ten zeerste aanbevelen en wensen een spoedige heruitgave, waarin wij eveneens een schets van het Kikongo hopen te vinden.

A. De Rop

Le problème des missions chré- tiennes et de l'éducation des indigènes à la Conférence géographique de Bruxelles 1875 - 1876

Les historiens [3, 4, 16, 17] (1) qui ont retracé jusqu'ici les origines de l'œuvre africaine de Léopold II, n'ont pas examiné le double problème des missions religieuses et de l'éducation des indigènes tel qu'il s'est posé dès le début de l'entreprise du Roi. Récemment différents auteurs [8, 9, 10; 11, 12, 14, 15] ont heureusement comblé cette lacune. Nous nous proposons de synthétiser dans cet article les résultats de ces études pour autant qu'ils se rapportent à la préparation et aux travaux de l'acte initial du fondateur du Congo belge.

La préparation de la conférence.

1.- Lorsqu'au mois d'août 1875, Léopold II conçut son dessein « de faire quelque chose en Afrique » [8, pp. 93-98;], il disposait déjà de tous les éléments aptes à lui faire entrevoir l'ingénieuse application de l'habituelle formule de ses tentatives antérieures d'expansion économique au domaine purement scientifique et humanitaire qu'il allait réaliser dans le continent noir.

Parmi ces éléments, il faut compter l'initiative prise par les missionnaires protestants anglais de créer aux bords du lac Nyassa un grand centre de christianisation, de civilisa-

(1) Les chiffres placés entre crochets [] renvoient à la bibliographie placée à la fin de cette étude.

tion et d'éducation d'après le programme qu'en avait tracé Livingstone [7, pp. 35 - 36; 15, pp. 358 - 359]. Il faut y joindre également la réalisation de la colonie scolaire des Pères français du Saint-Esprit à Bagamoyo, qui, déjà en 1874, avait profondément impressionné sir Bartle Frere [7, pp. 19 - 20; 15, pp. 394], un des promoteurs du projet protestant de Livingstonia.

En somme, la méthode des missionnaires français consistait à donner une instruction religieuse et un enseignement pratique et approprié à des enfants libérés des mains des esclavagistes. On s'appliquait à en former de petites communautés homogènes qui avaient appris les premiers éléments d'une civilisation basée sur le travail bien ordonné, sur le respect de la personne humaine et sur l'esprit chrétien.

La méthode des missionnaires protestants anglais se rapprochait plutôt du système actuel d'éducation de base à cette différence près que toute l'entreprise était conçue dans un esprit ouvertement chrétien. Ces missionnaires se proposaient en effet d'apprendre d'abord aux indigènes les métiers européens, de les initier à toutes sortes de travaux rémunérateurs, de les amener ainsi à abandonner la traite et à se livrer à un commerce légitime et lucratif; en un mot, ils visaient à poser d'abord les bases d'une saine civilisation matérielle pour créer ainsi les conditions jugées nécessaires à une vie sociale plus saine et plus élevée et à l'épanouissement d'une vie chrétienne. C'est pourquoi le personnel nombreux de la nouvelle mission était composé en majeure partie de laïcs: médecin, instituteur, artisans.

L'exemple des stations de Bagamoyo et de Livingstonia sera invoqué par Banning dans ses notes [10, pp. 49, 51, 55], par Lambermont durant les réunions préparatoires de la délégation belge [10, pp. 138, 161 - 162,] et durant les échanges de vues au cours des séances de la Conférence [10, p. 208], en sorte que l'historien doit à son tour en tenir compte.

2.- L'initiative africaine que Léopold II avait conçue dès 1875, faisait corps avec l'ensemble de ses efforts antérieurs d'expansion belge, l'objectif final n'en était autre que « le développement extérieur de la Belgique » [8, p. 413, note 1]. C'est en effet après avoir échoué dans tous ses autres projets que le Roi se décida à tenter sa chance en Afrique. Par un coup d'œil génial, il vit alors que la situation de l'Afrique, l'intérêt purement scientifique et humanitaire du monde civilisé pour le continent noir, les problèmes pratiques que posait l'exploration des immenses régions encore inconnues de cette partie du globe et enfin les horreurs de la traite qui y sévissaient encore, lui offrirent un excellent champ d'action et des conditions très avantageuses pour réaliser au profit de son rêve patriotique l'heureuse suggestion de Schweinfurth [9, pp. 157 - 168] par l'application ingénieuse de sa formule d'une société internationale ayant son siège à Bruxelles et dont la direction serait concentrée entre ses propres mains. C'est en fondant l'œuvre des stations internationales, éminemment utile aux explorateurs sans distinction de nationalité, qu'il comptait faire agréer son initiative par le monde savant; c'est en facilitant ainsi l'ouverture de l'Afrique centrale à la civilisation et au commerce européen, et en contribuant d'une façon pacifique et efficace à l'abolition de la traite qu'il comptait gagner les milieux philanthropiques à son projet. Une fois l'œuvre établie en Afrique, il comptait faire évoluer le rôle humanitaire des stations vers une mission politique en amenant les chefs indigènes à se placer sous la protection des postes.

C'est pourquoi il conçut dès le début ce rôle humanitaire des stations comme une œuvre de pacification et de protection à exercer parmi les populations environnantes. Dans sa note de juillet 1876, il détermina lui-même en ces termes cet important programme des stations: « . . . des stations pacificatrices à organiser comme moyen d'abolir l'esclavage,

d'établir la concorde entre les chefs et de leur procurer des arbitres justes et désintéressés » [10, p. 29]. Les services ainsi rendus par les stations ouvriraient la voie à des tractations avec les chefs. De là à arriver à la formation d'une fédération, il n'y avait qu'un pas. Et par le fait que toutes les stations dépendaient d'un organisme central en Europe, une grande fédération de multiples petits Etats indigènes se formerait sous la protection de la Société internationale dont le siège était fixé à Bruxelles et qui était placée sous le patronage du Roi des Belges. Restait encore à amener les Nations civilisées à reconnaître cette nouvelle entité politique dans le droit international et à s'en proclamer le chef d'Etat. Telle nous apparaît la combinaison adoptée par le Roi pour assurer en sa personne et d'une façon indirecte le développement extérieur de la Belgique en Afrique.

Dès le début, Lambermont avait compris l'idée du Roi et la secondait avec dévouement; tandis que Banning, qui n'avait pas saisi le rouage de la combinaison royale ou qui n'avait pas suffisamment confiance dans le génie diplomatique de son Souverain, estima qu'elle impliquait la renonciation à tous les avantages politiques, moraux et économiques d'une action belge en Afrique, et qu'elle laisserait la Belgique revenir les mains vides d'une entreprise dont elle aurait pris l'initiative [10, p. 178].

Les conceptions de Banning, qui n'avait pas été initié au secret de l'affaire, ne s'accordèrent pas toujours avec celles de Léopold II, comme nous le verrons plus loin. Le Souverain veilla cependant avec soin à ce que dans ses publications, Banning ne fit pas de mauvais pas et n'écrivit rien qui aurait pu entraver la bonne marche de l'entreprise. Ce contrôle royal sera très révélateur pour le sujet de notre étude.

3.- Un des premiers soucis de Léopold II, après avoir fixé son plan d'action, était de s'assurer le concours d'éminentes personnalités dans les différentes nations européennes. Il se préoccupait surtout de voir l'Angleterre accepter son œuvre scientifique et humanitaire, ou du moins n'y pas faire opposition.

Il n'avait pas oublié sans doute les paroles que Disraeli avait prononcées en 1858 à propos de l'entreprise de Lesseps en Egypte : « Quand de par le monde l'on met en avant quelque projet que nous jugeons nuisible aux intérêts de l'Angleterre et des nations en général, une opposition contre un tel projet ne saurait être ni déplacée, ni inconvenante, ni illégitime » [1, p. 309]. Il n'avait pas oublié que dans le passé la Grande-Bretagne s'était déjà opposée à deux tentatives de colonisation belge en Afrique [5, p. 207-211]. Enfin, il était conscient mieux que personne que « la sympathie politique que les Anglais professent pour nous, n'exclut pas toujours certains sentiments de jalousie qui procèdent de la rivalité commerciale ou plutôt industrielle » [9, p. 117]. Aussi ne comptait-il nullement sur l'appui du Gouvernement de Londres et se préoccupait-il à trouver en Angleterre même des concours qui étaient capables de neutraliser une éventuelle opposition du Cabinet.

Les affaires franco-anglaises en Afrique lui avaient indiqué la voie à suivre. En 1875, Londres et Paris avaient conclu un arrangement réglant la position de leurs pays respectifs sur les côtes du nord-ouest de l'Afrique. Mais le projet échoua devant les protestations du commerce anglais qui ne pouvait se faire à l'idée de perdre la plus ancienne des colonies anglaises et la plus rapprochée de la métropole et qui craignait de voir le système réglementaire de la France créer des entraves à la libre concurrence commerciale et à la libre pratique du culte protestant. Le Gouvernement anglais n'osa pas aller à l'encontre de l'opinion publique et abandonna le projet [11, pp. 72-73].

Le mouvement populaire en faveur des missions protestantes était très puissant en Angleterre et l'organisation des Sociétés de mission en Grande-Bretagne était de nature à rendre ces institutions très influentes non seulement sur l'opinion publique, mais même

sur les sphères gouvernementales. En effet, ces organismes tinrent régulièrement des réunions générales. Chaque souscripteur d'une guinée (21 shillings) avait droit de prendre la parole et de participer aux votes dans ces réunions où étaient prises les résolutions, où l'on décidait de la direction à donner à l'œuvre des missionnaires envoyés en Afrique ou ailleurs, et enfin où était traitée toute question d'intérêt général. Or, bon nombre d'hommes d'affaires, des philanthropes, des personnalités du monde politique ou gouvernemental étaient également fervents promoteurs des missions et souscripteurs de ces Sociétés. Leur influence était prépondérante dans les comités directeurs et en conséquence celle-ci pouvait devenir décisive sur l'opinion publique et sur le Gouvernement pour tout ce qui regardait les pays de mission.

D'autre part, à côté de ces comités missionnaires et du mouvement populaire pour la propagation de l'Évangile, il existait en Angleterre un puissant courant de sympathie en faveur des malheureuses populations africaines, victimes de la traite. Les mêmes personnalités qui étaient les promoteurs de l'expansion missionnaire étaient aussi à la tête de ce mouvement philanthropique. Leur action avait été décisive sur la détermination du Gouvernement d'envoyer en 1872-1873 sir Bartle Frere à Zanzibar pour y amener le Sultan à prendre des mesures contre la traite maritime; et lorsque cette mission échoua, l'opinion publique en Angleterre obtint du Cabinet de menacer Zanzibar d'un blocus maritime.

Enfin, la Société royale de Géographie de Londres s'intéressait depuis des années d'une façon particulière à l'exploration de l'Afrique, et ses expéditions avaient contribué pour une part prépondérante aux découvertes des dernières années. Les membres les plus en vue de cette savante institution occupaient également des positions très influentes dans les comités missionnaires.

Le Roi comptait donc sur le caractère privé, international, scientifique et humanitaire de son projet pour éviter une opposition de la part du Gouvernement de Londres; mais en même temps il cherchait à gagner la sympathie des milieux géographiques, missionnaires et philanthropiques de la Grande-Bretagne en présentant son initiative comme « une croisade moderne », comme le couronnement du mouvement universel vraiment chrétien en faveur de l'Afrique, comme un effort commun groupant les bonnes volontés du monde entier pour continuer et parfaire, dans le domaine scientifique comme dans celui de la philanthropie, l'œuvre de Livingstone et pour « planter l'étendard de la civilisation au cœur de l'Afrique ». « C'est précisément l'œuvre de Livingstone qui intéresse le Roi et motive la Conférence » lisait-on dans une communication officielle parue le 12 septembre 1876 dans le *Précurseur* d'Anvers. C'est comme admirateur de Livingstone, comme passionné de la science géographique, comme généreux et richissime philanthrope que Léopold II allait s'adresser à ces milieux britanniques. A la fin de 1875, la communication bien tardive d'une lettre de Cameron dans la presse internationale lui fournit l'heureuse occasion de poser un geste capable de lui rendre favorables les personnalités les plus en vue de l'Angleterre. Il offrit un don de 100.000 fr en faveur de l'expédition de Cameron. La Société de Géographie déclina cette offre généreuse, Cameron venait en effet d'arriver à Bangwela sur la côte occidentale et il n'avait plus besoin d'argent puisque la Société de Londres avait déjà pourvu à toutes ses dépenses. Mais le geste ne manqua pas son effet lorsqu'au mois de mai 1876 le Roi vint à Londres s'entretenir avec les savants et les philanthropes anglais de son projet scientifique et humanitaire. Du coup aussi, il s'assurait leur concours et il obtenait que les hommes d'affaires regardaient avec sympathie une œuvre si généreuse et désintéressée dont ils pouvaient espérer cueillir un jour d'immenses profits.

4.- Il est tout naturel, dès lors, de voir le Roi insister sur la contribution des stations

géographiques à l'ouverture de l'Afrique à la civilisation. Elles s'inspireraient à cet effet de l'exemple des missions anglaises tout en restant sur le domaine strictement scientifique et humanitaire qui leur était propre.

A Bruxelles, Banning rapprochait également le rôle des stations à celui des missions anglaises [10, pp. 49 - 55]. D'après lui, les postes géographiques auraient une mission civilisatrice, éducative et enseignante à remplir au milieu des populations africaines. Elles seraient en quelque sorte des missions internationales laïques conçues sur le modèle des missions protestantes anglaises.

Lambermont, connaissant l'idée du Roi, ne partageait nullement cette conception. Il faisait remarquer à ses collègues belges que les postes de l'œuvre internationale ne présenteraient qu'une analogie éloignée avec les missions religieuses, et il eut soin de nommer aussi parmi celles-ci le poste des Pères du Saint-Esprit à Bagamoyo. Il attirait plutôt l'attention des délégués sur la mission pacificatrice et protectrice des stations tout en évitant d'entrer dans des explications plus détaillées, car le sujet touchait le secret de la combinaison royale (1) aussi bien que des points névralgiques du climat politique belge [10, pp. 138, 161 - 162].

5.- Le Roi, en effet, avait besoin de la sympathie et du concours de ses compatriotes. Il connaissait parfaitement leur mentalité. Aussi prit-il grand soin à les persuader que l'œuvre projetée excluait formellement toute tentative déguisée d'acquérir des territoires en Afrique au compte de la Belgique; les stations auraient un caractère international et privé, leur mission était de faciliter les expéditions des voyageurs de toute nationalité et de contribuer d'une manière pacifique à la bonne entente entre les chefs indigènes et à la protection des populations africaines contre les marchands d'esclaves. Elles réaliseraient ainsi une magnifique œuvre humanitaire et introduiraient la civilisation au cœur même de l'Afrique.

Banning ne prisait nullement le caractère international de l'œuvre, et à plusieurs reprises il se démêna pour faire accepter par ses collègues belges et par le Roi sa conception entièrement orientée vers l'acquisition d'une colonie belge. Ses suggestions furent résolument repoussées [10, pp. 137 - 193].

En présentant son œuvre comme une croisade moderne en faveur de l'introduction de la civilisation en Afrique, le Roi connaissait suffisamment ces compatriotes pour savoir que les Belges allaient se préoccuper des bases idéologiques à poser à cette civilisation, et de l'attitude que l'œuvre allait adopter à l'égard des missions religieuses opérant en Afrique. L'opinion publique belge était divisée en deux camps irréductiblement opposés et engagés à fond sur le plan de la politique intérieure dans une lutte acharnée qui allait bientôt atteindre son paroxysme dans la lutte scolaire.

Dans les réunions préparatoires des délégués belges, Lambermont prit soin de limiter avec une extrême précaution le rôle des stations à leur mission scientifique, hospitalière et pacificatrice. Il évita de parler d'une mission civilisatrice; il insista surtout sur le rôle hospitalier des stations « que les savants, les voyageurs, les commerçants, les missionnaires pourront utiliser à leurs points de vue respectifs » [10, p. 82]; et il avisa ses collègues de l'inopportunité « d'insister dès maintenant pour l'adoption de me-

(1) N'est-ce pas une allusion à ce secret dessein du Roi que nous rencontrons dans les paroles suivantes de Lambermont à ses collègues: « Il est évident qu'une fois que les bases seront bien assises, l'entreprise se développera... Lorsqu'on saura clairement toutes les cruautés qui se commettent sur le sol africain et que les projets du Roi pourront diminuer et faire successivement disparaître... il n'est point douteux qu'en Belgique même on ne finisse par trouver des capitaux pour soutenir l'entreprise » [10, p. 136] ?

sures directement applicables aux missions religieuses et aux affaires commerciales. Ce sont là deux ordres d'idées qui peuvent faire surgir des dissidences au sein de la Conférence. Les Anglais eux-mêmes ne sont point d'accord sur l'influence des missionnaires; différentes opinions à ce sujet sont en présence et il suffirait, semble-t-il, pour le moment, que chacun, de quelque culte qu'il soit, trouve un égal accès, une même protection auprès des postes hospitaliers » [10, pp. 136-137].

Couvreur, un des délégués belges, recommanda la plus grande circonspection dans le mode que l'on emploierait, le moment voulu, pour recueillir des fonds. De la manière dont on présenterait l'affaire au public, dépendrait bien certainement le résultat de la souscription [10, p. 137]. Il laissa entendre par là que l'opinion libérale belge ne souffrirait d'aucune façon qu'on présentât l'œuvre des stations comme un moyen pour favoriser la propagation de la Foi catholique [9, p. 204, note 2; 10, pp. 158-161.]

Le Roi tint à rassurer l'opinion libérale à ce sujet. Aussi, la communication officielle que le *Précurseur* du 12 septembre 1876 publia, prit soin de faire déclarer que « le Roi, avec beaucoup de raison, a dégagé son projet de toute arrière-pensée de propagande religieuse » [9, pp. 196, 204 - 211].

6.- Depuis longtemps l'influence du consul britannique était prépondérante à Zanzibar, quoique d'après l'entente de 1862 la France et la Grande-Bretagne étaient convenues de respecter l'indépendance du Sultan. Peu après la mort et les obsèques de Livingstone, les missions protestantes anglaises s'étaient montrées très actives dans l'Est africain et au mois de novembre 1875, l'Angleterre décida de répondre au pressant appel de Stanley d'ouvrir une grande mission dans l'Uganda.

« Léopold II avait constaté (en 1877) que la présence des missionnaires anglais dans l'Est africain (y) donnait à la Grande-Bretagne une influence également politique » écrit Miss Slade [14, p. 685]. Nous n'avons rencontré aucun document qui établit qu'avant la Conférence de 1876, le Roi se serait préoccupé de ce fait. On peut cependant présumer qu'il aura eu la même attention à la situation de l'Est africain qu'il porta en 1877 à celle de la côte occidentale [8, pp. 102 - 110]. Comme Lambermont le fit remarquer à ses collègues belges, l'œuvre projetée par le Roi devait procéder avec beaucoup de tact et de prudence. « La mission du comité permanent ne sera point d'organiser des explorations ou des expéditions en Afrique, ce qui l'exposerait en effet à des conflits avec les Sociétés de Géographie, les sociétés qui s'occupent de missions religieuses, peut être même les gouvernements » [10, pp. 82, 101-102]. Nous estimons que le confident du Roi avait ici en vue la délicatesse avec laquelle l'œuvre des stations devrait manœuvrer pour ne pas provoquer un *tolle* de la part de l'Angleterre, surtout dans l'Est africain.

7.- Au début du mois d'août 1876, Lambermont avait envoyé une note du Roi au baron von Richthofen, président de la Société de Géographie de Berlin et chef de la délégation allemande invitée à Bruxelles. Le 26 août, le savant fit parvenir au baron E. de Borchgrave les réflexions que la lecture de ce document lui avait inspirées. Il envisagea le programme de la Conférence du point de vue propre aux Sociétés de Géographie, tout en se réjouissant que ces institutions étaient appelées à concourir d'une façon si efficace à l'ouverture de l'Afrique à la civilisation et à y préparer, sans sortir de leur domaine, la voie aux missions religieuses, au commerce et à tout mouvement capable de relever la situation des populations africaines et de combattre la traite. [8, pp. 142-144]. Il ressort de la lettre de von Richthofen que les délégués allemands entraient parfaitement dans les vues du Roi et que celui-ci trouverait en eux un appui certain

pour faire triompher son programme à la Conférence de Bruxelles. Aucune difficulté n'était à craindre du côté allemand quant à l'attitude à observer vis-à-vis des missions religieuses.

Les actes de la Conférence.

8.- Le 12 septembre 1876, s'ouvrit au Palais de Bruxelles sous la présidence de Léopold II la Conférence géographique. Dans son discours d'ouverture, le Roi reprit les principales idées de sa note de juillet dernier, en prenant soin toutefois de ne plus présenter les expéditions africaines comme répondant à une idée éminemment chrétienne. Le discours était destiné à être communiqué aux journaux et le Roi n'avait pas oublié la recommandation de Couvreur [10, pp. 197 - 204]!

9.- La question des relations de l'œuvre projetée avec les missions religieuses en Afrique fut touchée à plusieurs reprises par les membres anglais, français et allemands durant les échanges de vues à la Conférence [9, p. 204 note 2, 10, pp. 206 - 227]. Ils avaient constamment devant les yeux l'exemple des stations religieuses déjà établies au cœur du continent noir et ils ne perdaient pas de vue l'objectif final à atteindre : l'introduction de la civilisation en Afrique centrale. Voici comment peuvent se résumer les idées émises à la Conférence :

Les stations de l'œuvre ne seraient pas des postes missionnaires et ces derniers ne pourraient pas être des établissements de l'œuvre internationale. Loin d'être un obstacle à la pénétration missionnaire, les stations de l'œuvre faciliteraient aux missionnaires comme aux explorateurs et aux commerçants la route vers l'intérieur du continent mystérieux. Les missions religieuses suivraient les stations et s'établiraient aux environs de celles-ci. Ainsi, placées à proximité les unes des autres et cherchant au fond à servir une même cause : l'introduction de la civilisation en Afrique et la préservation des populations africaines contre l'influence et la domination de l'Islam et des esclavagistes, les stations de l'œuvre et les missions religieuses étaient appelées à collaborer. Et le vice-amiral de la Roncière le Noury estima qu'avec le concours des missions le succès des stations était certain, c'est-à-dire que l'idée de sir Bartle Frere de voir devenir les stations des centres de civilisation pourrait le mieux et le plus durablement se réaliser ainsi. Aussi l'appel de la Conférence au bon vouloir et à la coopération de tous les voyageurs qui pénétrèrent en Afrique s'adressa-t-il également aux missions religieuses.

D'après le conseil de Lambermont, la Conférence devait s'abstenir de toute mesure directement applicable aux missions religieuses, et se contenter d'assurer à chaque missionnaire, de quelque culte qu'il fût, un égal accès, une même protection. Telles furent aussi sans doute les directives du Roi qui cherchait à faire admettre par la Conférence le principe d'une heureuse collaboration. Il avait prescrit aux délégués belges de ne pas prendre une part active aux délibérations; ainsi les dispositions de la Conférence relatives aux missions religieuses échappaient à leurs critiques.

Après la Conférence.

Les faits suivants permettent de bien saisir la position adoptée à l'égard des missions religieuses en Afrique par le Promoteur de la Conférence, devenu Président de l'A. I. A..

10.- La presse belge, au lendemain de la Conférence, ouvrait une âpre polémique autour du caractère neutre de l'œuvre africaine et plus spécialement autour de la natu-

re de la civilisation que celle-ci allait apporter en Afrique et du concours éventuel qu'elle attendait des missions catholiques. La presse ne connut qu'en octobre le compte rendu détaillé des délibérations de la Conférence. Entretemps cependant elle s'était déjà lancée bien loin dans l'interprétation des décisions de l'Assemblée. Au début, les feuilles de droite se tenaient généralement à une prudente réserve; certains journaux ultramontains toutefois dépassaient la mesure (1). « L'œuvre de la civilisation de l'Afrique centrale... s'est d'abord présentée au public avec un entourage si compromettant et si bariolé de libres-penseurs que les catholiques ont, de prime abord, reculé », lisons-nous dans le *Courrier de Bruxelles* du 14 janvier 1877. Toutes les feuilles catholiques soutenaient la thèse que la civilisation à apporter en Afrique devait être chrétienne et qu'à cet effet les missions chrétiennes étaient appelées à remplir un rôle éminent en Afrique et à apporter une collaboration précieuse à l'œuvre poursuivie par le Roi. La presse de droite espérait que cette vérité ne serait pas oubliée par la Conférence.

Les feuilles libérales avaient salué avec enthousiasme l'initiative du Roi. Mais bientôt elles perdirent de vue l'œuvre elle-même pour riposter avec violence à l'extravagance dont avait fait preuve le *Courrier de Bruxelles* du 13 septembre 1876. Les journaux de gauche se prirent à attaquer et à dénigrer l'œuvre des missions catholiques, et à souligner le fait que le Roi n'avait fait appel à aucun missionnaire catholique pour participer aux travaux de la Conférence. N'était-ce pas la preuve qu'il entendait faire « une œuvre laïque », « civiliser le centre de l'Afrique avec le concours de personnes qui ne portent ni soutane, ni froc, ni robe longue ou courte », et « porter les bienfaits de la civilisation de la fraternité et du progrès au sein de la seule partie de notre globe que le soleil humanitaire n'ait pas encore éclairé de ses rayons ». Cette attitude de la presse libérale n'était pas de nature à tranquilliser les appréhensions des feuilles de droite. Les catholiques restaient hésitants à adhérer à l'œuvre internationale.

11.- Entretemps le Roi s'occupait à composer le comité national belge de l'A.I.A. Il se préoccupa de l'état d'esprit qu'il rencontrait dans les milieux catholiques et il a dû remarquer qu'aucune personnalité marquante de droite ne s'était encore prononcée avec éclat en faveur de l'œuvre. On peut se demander si l'article que le *Précurseur* du 20 septembre publia à ce propos n'a pas été inspiré par lui, et si la visite de la Reine à l'archevêque de Malines, rapportée par le *Journal de Bruxelles* du 24 septembre, n'a pas été une démarche en vue d'obtenir une discrète intervention du prélat en faveur de l'œuvre.

12.- Quoi qu'il en soit, dès le 26 septembre suivant, l'organe officieux du gouvernement, en publiant l'initiative du conseil communal de Roulers qui fut le premier à souscrire à l'œuvre du Roi, lança un vibrant appel à une large participation de tous les Belges à l'entreprise du Souverain. Le même journal publia le lendemain une correspondance particulière qui adressait des compliments très flatteurs au royal Promoteur de la Conférence et qui se plaignait de ce que les journaux de la capitale eussent parlé trop peu de la Conférence. Doit-on y voir l'effet de la visite de la Reine à Malines?

13.- Au début du mois d'octobre, le Roi s'adressa à l'abbé Vranckx, supérieur de

(1) Ceci ressort de l'extrait suivant du *Courrier de Bruxelles* du 13 septembre 1876 : « Nous estimons que si le congrès veut accomplir un acte sérieux, civiliser l'Afrique et détruire radicalement l'esclavage, il remettra tout bonnement ses pouvoirs, ses influences et ses ressources à l'œuvre de la Propagande de la Foi, adjoindra quelques-uns des siens aux missionnaires catholiques et consacra ses comités nationaux et internationaux au développement le plus large possible de cette œuvre de civilisation. »

Scheut, en lui disant, d'après *Het Handelsblad* du 11 octobre 1876, « qu'il espérait obtenir une mission catholique dans l'Afrique centrale ». Le 3 octobre, le *Journal de Bruxelles* donna l'assurance que l'œuvre des missionnaires catholiques « loin d'être entravée, sera facilitée, au contraire, par le concours qu'ils trouveront dans les établissements et les associations dont Sa Majesté provoque la création ».

Le même jour, le sénateur catholique, de Cannaert d'Hamale, s'exprimait dans le même sens au conseil communal de Malines.

Le 13 octobre 1876, le *Journal de Bruxelles* revenait avec force sur le même sujet :

« Que les nations chrétiennes répondent à l'appel de notre Roi, et les missionnaires trouveront désormais partout en Afrique l'appui matériel que les Américains donnent à Libéria et les Anglais à leurs colonies. Tels sont évidemment les désirs et les espérances du Roi, qui encouragera les missions catholiques en Afrique ».

14.- La presse libérale ne laissait pas passer inaperçues ces déclarations répétées. La réaction de *La Chronique* du 14 octobre était violente :

« Si le Roi trouve que le *Journal de Bruxelles* a raison, nous retirons nos compliments. Il faut avoir une audace de premier ordre pour oser encore... conseiller de se servir des héritiers de Loyola pour faire le bonheur des peuples. Si Léopold II est décidé à se servir de l'argent qu'on lui envoie pour réaliser sa pensée civilisatrice en graissant la patte aux missionnaires, au lieu de l'encourager, le parti libéral tout entier protestera, j'espère, avec énergie. Il n'a pas été question de religion dans la Conférence de géographie. Les journaux cléricaux, par leurs articles, mettent évidemment Léopold II dans une fausse position. Le Roi est catholique romain, et il pourrait se croire obligé de mêler à sa mission tout humanitaire des éléments religieux. Mais si telle est son intention, il me semble qu'il eût commencé par en avertir les savants assemblés chez lui... Il n'a pas dit un mot des choses que raconte l'insinuant *Journal de Bruxelles*, après trois semaines ou un mois de réflexion. Les hommes de progrès, qui ne se paient pas de platonisme, peuvent donc espérer que la mission qu'on va entreprendre dans l'Afrique centrale sera tout humanitaire et scientifique ».

De son côté *L'Etoile belge* du 15 octobre, rappelle alors son édition du 21 septembre dernier, où elle avait écrit que l'œuvre internationale acceptait le concours des missionnaires uniquement en tant que savants.

« Si c'est ainsi qu'on l'entend, on peut dire que le désir du Roi est d'encourager les missions catholiques; mais il ne faut point s'y tromper, ce n'est pas dans le sens que le voudrait la presse ultramontaine, et les libéraux ne doivent pas craindre d'être dupes en s'associant à la généreuse entreprise de l'auguste Président de la Conférence géographique. Il ne faut pas qu'on puisse croire qu'on en fera jamais une œuvre cléricale. Elle conservera avant tout son caractère scientifique ».

15.- Les feuilles ultramontaines attachaient beaucoup d'importance aux dires de *L'Etoile*.

Le Bien Public du 16 octobre écrit :

« Nous ne savons jusqu'à quel point *L'Etoile Belge* est autorisée à interpréter la pensée de l'auguste président de la conférence géographique. Il nous paraît très probable que la feuille bruxelloise usurpe, en l'occurrence, un rôle dont on ne l'a pas chargée. Ajoutons que jamais le Roi Léopold n'a manifesté cette horreur du catholicisme dont on prétend aujourd'hui lui faire un titre auprès des libéraux ».

16.- La réponse du *Journal de Bruxelles* du 17 octobre 1876 mérite d'être citée, parce qu'elle rend parfaitement l'état de la question et, croyons-nous, la position de l'A.I.A.

« Nous dirions volontiers avec L'Etoile: il faut s'entendre; cela est nécessaire et même loyal... Nous disons que les missionnaires doivent concourir à l'œuvre non seulement comme savants, ... mais à titre de propagateurs de la foi chrétienne.... Qu'on répande l'instruction parmi les Africains, rien de mieux sans doute, quand ils seront préparés à la recevoir; mais vouloir civiliser le sauvage en lui apprenant l'algèbre, la géométrie et les autres sciences, sans lui donner des notions de Dieu, de notre destinée, de la vie future, c'est se bercer d'illusions, c'est se mettre en opposition avec toutes les données de l'histoire et de la raison. Que le missionnaire s'avance avec la croix, le franc-maçon avec son équerre, et l'on verra lequel des deux fera le plus de progrès sur les cœurs et les esprits des sauvages auxquels ils s'adresseront....

Ne transportons pas en Afrique, si nous voulons faire œuvre utile, la question du libéral et du clérical; faisons appel à tous les dévouements, chacun dans sa sphère. Que chacun apporte sa pierre à l'édifice à construire, que tous rivalisent de zèle et d'intelligence, que le savant propage la science, que le missionnaire enseigne les vérités de la foi, et l'œuvre sera conduite à bonne fin, dans l'intérêt bien entendu de la civilisation et de l'humanité ».

17.- Pendant que la presse continuait sa polémique au sujet de l'exacte interprétation de la pensée royale, beaucoup d'administrations communales de petites villes et villages, surtout des Flandres, ouvraient des souscriptions en faveur de l'œuvre africaine; tandis que certaines personnalités libérales, comme Allard et Waracqué, se montraient aussi très généreuses.

18.- Banning, qui avait été le secrétaire de la Conférence, prit l'initiative, au lendemain de cette assemblée, de composer une brochure de propagande en faveur de l'entreprise du Roi dans laquelle il exposait et interprétait les principales questions traitées par les savants réunis au Palais royal. Cédant à ses convictions libérales et reprenant les idées qu'il avait déjà exprimées sommairement avant la Conférence (voir n° 4), il conçut un programme directement civilisateur pour les stations, qui devaient être, selon lui, des stations civilisatrices et qui réaliseraient à leur tour, mais dans un esprit purement laïc, le programme et le système des stations missionnaires protestantes anglaises. Il souligna le caractère neutre des stations qui « ne s'imposent aucune mission religieuse et ne représentent aucune confession, aucun culte ».

Ayant soumis son manuscrit au Roi, celui-ci lui fit parvenir le 25 octobre, par l'entremise de J. Devaux, une note dans laquelle le Souverain marquait les points qu'il désirait voir l'auteur remanier. Il s'y exprima en ces termes :

« Dans la partie où M. Banning parle de la Conférence, j'ai quelques observations. Je voudrais qu'il relise attentivement avec le Baron Lambert les phrases qui se rapportent au caractère laïc des stations. Je voudrais qu'il soit dit que si l'œuvre ne peut se charger elle-même de l'évangélisation, c'est qu'elle doit laisser cette tâche de l'évangélisation aux missionnaires. C'est la grande puissance morale qui détournera volontairement les noirs des crimes que nous cherchons à empêcher par la création des stations. Je ne trouve pas que le manuscrit appuie assez sur l'importance de l'évangélisation; je voudrais aussi qu'il ne donne pas aux stations un caractère enseignant. Il y a une petite phrase sur l'enseignement donné aux noirs pour se vêtir, etc. que je supprimerais; en revanche, je ferais plus sentir que les stations seront placées sur les directions des caravanes d'esclaves de manière à les intercepter ».

Et Banning ayant demandé de plus amples éclaircissements au sujet des corrections à apporter, J. Devaux lui répondit le 27 octobre en ces termes :

« Du moment où il est clairement expliqué qu'il ne s'agit pas d'écoles, le Roi n'a pas d'objection, mais la rédaction prête un peu à l'équivoque, il serait bon de la rendre un peu plus précise ».

Banning remania son texte d'après les observations judicieuses du Roi. Sa brochure, en parlant des missions religieuses, traduit donc plutôt les idées du président de la Conférence que celles de Banning lui-même; et la recommandation du Roi envoyant Banning chez Lambermont indique que c'est chez ce dernier que nous trouvons exactement la pensée royale [10, pp. 223 - 227 : 15, pp. 402-404].

Léopold II avait sans aucun doute en vue de tenir son œuvre en dehors de la polémique de la presse belge au sujet du caractère neutre de l'A. I. A.. Il ne fit aucune objection à ce que Banning présentait l'œuvre africaine comme « purement laïque », ce qui donnerait satisfaction aux libéraux. D'autre part, en appuyant sur la valeur de l'évangélisation pour la régénération des Africains et en soulignant l'aide que les missionnaires trouveraient dans les stations, il comptait gagner les catholiques. Enfin, en écartant résolument tout caractère enseignant des stations, il entendait bannir de l'Afrique « l'affreux cancer du libéral et du clérical » [6, p. 35] et la lutte scolaire. L'impression produite par le livre de Banning dans les milieux radicaux de gauche et de droite est résumée comme suite par le *Courrier de Bruxelles* du 14 janvier 1877 :

« Une brochure parut, écrite par un rédacteur de l'*Echo du Parlement*, fonctionnaire important de l'œuvre, important lui-même sous tous les aspects du mot, qui avec beaucoup d'art et d'adresse, s'efforça de maintenir l'œuvre sur cette limite extrême, où, sans être chair ni poisson, elle pouvait tenter... la libre-pensée et... les catholiques. Insinuant que les missionnaires n'avaient jamais eu de succès en Afrique, il... laissait cependant entendre que ce succès n'était pas impossible. Ce fut le signal d'une certaine fluctuation... les libéraux avancèrent de nouveau d'un pas timide et craintif; les catholiques se ralentissaient... ».

19.- Ce n'est pas seulement par le truchement du livre de Banning que le Roi chercha à faire connaître la véritable position de son œuvre à l'égard des missions et la vraie portée du caractère neutre de l'A. I. A., il posa aussi un acte très significatif qui illustre cette position d'une façon lumineuse. *Le Bien Public* du 6 novembre 1876, (1) reproduisant *Le Courrier de l'Escaut* de Tournai, donnait les détails suivants :

« J'ai quelques détails sur une entrevue qui a eu lieu ces derniers jours entre le Roi et M. Vranckx, chef de la maison des missionnaires de Scheut. S. M. avait invité M. Vranckx à dîner au Palais. Le Roi s'est entretenu longuement avec le vénérable ecclésiastique de ses projets relatifs à la civilisation de l'Afrique. Il a exprimé le désir qu'une mission fût établie dans la partie de l'Afrique que le Roi et le Comité géographique a plus spécialement en vue. S. M. s'est exprimée, me dit-on, à peu près dans les termes suivants : « Evidemment, rien des souscriptions recueillies pour abolir la traite des noirs en Afrique ne sera donné à la mission catholique. Elles sont également destinées aux voyageurs, aux explorateurs, aux savants, aux ingénieurs, etc., etc., Mais ouvrez une souscription spéciale pour l'organisation d'une mission dans les régions que je veux civiliser, et je m'inscrirai en tête, afin de montrer que je suis un roi catholique ».

Je dois ajouter que M. Vranckx a été très bien reçu par le Roi. D'autre part, on me raconte que S. M. est frappée de ce fait que les premiers témoignages de sympathie pour son œuvre lui sont venus des populations les plus profondément catholiques. On me dit que le Roi a fort attentivement lu les journaux qui se sont occupés de la

(1) Voir aussi : *Le Bien Public* du 31 octobre 1876 ; *Le Journal de Bruxelles*, *Le Courrier de Bruxelles* du 1 novembre 1876 ; *La Cloche* du 5 novembre 1876.

question et que les efforts absurdes faits par L'Etoile, depuis quelque temps, pour nuire à l'entreprise royale, de concert avec... La Chronique, ont été très mal vus au Palais. Les considérations respectueuses et utiles présentées par les organes catholiques ont été au contraire accueillies et examinées. La fondation d'une mission catholique dans l'Afrique centrale avec le concours du Roi et des catholiques belges, n'est donc plus qu'une question de temps. Elles serait parallèle à la mission scientifique ». (1).

Le Journal de Bruxelles du même jour publia une lettre ouverte de M. Vranckx dans laquelle il dit qu'il n'était pas question de fonder une mission en Afrique dans un prochain avenir.

« Il s'agit d'abord d'explorer le terrain, d'ouvrir la voie aux pionniers de la civilisation afin qu'ils puissent travailler en toute sécurité. Et lorsque ce but aura été atteint, les missionnaires... auront à entrer en négociation avec la Congrégation de la Propagande, laquelle seule a le droit de créer une nouvelle mission. Pour le moment donc, conclut-il, il est à souhaiter que tous les Belges aident généreusement Sa Majesté à mener à bonne fin la difficile mais noble œuvre dont Elle a pris l'initiative ».

Une mission catholique organisée avec le concours du Roi et des catholiques belges, parallèle à la mission scientifique due à l'initiative du Roi, établie dans la partie de l'Afrique que le Roi a plus spécialement en vue! Voilà bien la formule idéale qui traduit parfaitement les vues du Roi.

20.- Le 6 novembre 1876, le Roi prononça un important discours à la séance inaugurale du Comité belge de l'A.I.A.. S'adressant à ses compatriotes et connaissant parfaitement l'état d'esprit qui animait libéraux et catholiques à l'égard de son œuvre, Léopold II mit tout son talent à contribution pour les convier à « une union fraternelle ». Il répondit sûrement à leur attente en définissant exactement la position de l'œuvre envers cette épineuse question dont les deux partis prétendaient faire dépendre leur concours à l'œuvre.

Le Roi avait évité toute expression religieuse dans son discours du 12 septembre dernier. La presse de droite n'avait pas manqué de le souligner et celle de gauche en avait tiré de fausses conclusions. Il en tint compte et nomma maintenant l'Afrique « une contrée des plus belles et des plus riches que Dieu ait créées ». La mention de Dieu était voulue. Léopold II affirma que l'A.I.A. « ne prétend pas résumer en elle tout le bien que l'on peut et que l'on doit faire en Afrique. Elle doit, dans les commencements surtout, s'interdire un programme trop étendu ». Les libres-penseurs pouvaient donc espérer pour l'avenir! Il s'agissait pour le moment de créer des stations et d'ouvrir des routes. Celles-ci, « en servant de point d'appui aux voyageurs, aideront puissamment à l'évangélisation des noirs, à l'introduction parmi eux du commerce et de l'industrie modernes ». Le mot est dit, la position prise. L'œuvre internationale aidera puissamment à l'évangélisation des noirs!... Et les journaux continuaient leur polémique!

La chronique du 8 novembre 1876 exprime l'opinion suivante :

(1) Est-ce le P. Gueluy, scheutiste originaire du diocèse de Tournai et présent à Scheut à cette époque, qui transmit ces nouvelles au journal tournaisien? En tout cas, voici ce qu'il écrivit le 13 mai 1886 à Lambermont : « Il semble, Monsieur le Baron, que la divine Providence ait disposé les choses de façon à ce que nos deux œuvres sœurs marchent de pair en se prêtant un mutuel appui. Cette opinion a d'autant plus de force chez moi que les circonstances présentes paraissent mieux se prêter à l'exécution, au moins partielle, d'un désir exprimé il y a dix ans par une bouche anguste. J'étais ici alors, et je ne l'ai pas oublié. Autant par admiration que par amour-propre patriotique, je me ferai un devoir de seconder dans la mesure de mes forces un dessein aussi généreux que noble ». (Arch. Min. aff. étr. Bruxelles. Papiers Lambermont (classé en ordre chronologique), n. 779/3.). Voir chez le P. Storme la version de Scheut de la démarche du Roi (15, pp. 405 - 408) à laquelle le P. Gueluy fait allusion.

« . . . Bien loin de répondre aux avances de nos cléricaux . . . , le Roi a visiblement affecté, tout au long de son discours, d'insister sur le caractère exclusivement scientifique des explorations africaines. Il a évité avec un soin méticuleux, toute parole, toute allusion pouvant laisser soupçonner qu'il se mêlât à ses préoccupations la moindre arrière-pensée de propagande catholique. Une seule fois, le mot *évangélisation* est prononcé d'une façon rapide . . . Le Roi avait le choix entre bien des mots pour parler des obsessions réservées aux pauvres diables de nègres par les missionnaires européens. Il a choisi le mot *évangélisation*. Je ne vois pas qu'il y ait là matière pour les jésuites à se frotter les mains ; bien au contraire. Le choix du mot semble plutôt indiquer une préférence pour les missions évangélistes, qui sont des missions anglicanes, hostiles au catholicisme romain ».

De son côté, Le Courrier de Bruxelles écrivit le même jour :

« Nous sommes heureux de trouver dans le discours du Roi un mot qui désavoue très explicitement la glose des libres-penseurs et semble donner définitivement raison aux souscripteurs catholiques . . . L'évangile est nommé et non seulement nommé, mais placé, comme de juste, au premier rang. C'est tout ce que nous demandions ».

21.- Dès la fin d'octobre 1876, le Roi se préoccupait de l'attitude de l'Angleterre à l'égard de son œuvre. Il chargea Lambermont d'aller rendre visite aux membres anglais de la Conférence sous prétexte de leur présenter le baron Greindl, nommé secrétaire général de l'A.I.A. . . . « Il fallait savoir dans quel ordre d'idées se placent les gens qui en Angleterre et en Écosse contribuent de leurs deniers à l'Association africaine ou qui font appel à la bonne volonté ou au concours de leurs concitoyens », écrit Lambermont dans son rapport. Sir Bartle Frere venait de donner une conférence à Glasgow à la suite de laquelle on y avait souscrit généreusement en vue de l'œuvre de la civilisation en Afrique.

Dans son entretien du 22 novembre avec sir Bartle Frere, Lambermont toucha la délicate question de l'attitude de l'A.I.A. à l'égard des missions religieuses. Voici comment il résume sa conversation à ce sujet :

« Le baron Lambermont a abordé ce point en disant que la conférence de Bruxelles, afin d'éviter les divergences qui auraient pu se produire, avait choisi pour en faire la base de ses résolutions un terrain sur lequel tous peuvent se rencontrer. Sans exclure aucune initiative privée, elle s'est bornée à décréter l'établissement de stations qui seront également utiles au voyageur . . . , au commerçant . . . , au missionnaire qui s'occupera de la propagation de l'évangile, et au philanthrope qui voudra aider par d'autres procédés au développement du bien-être et de la civilisation parmi les populations africaines. Toute opinion religieuse, toute opinion philosophique, pourra se servir de l'instrument commun pour répandre ses doctrines, mais il ne faut pas se dissimuler que des préventions existent et se sont même déjà manifestées en Belgique au sujet de la participation des missionnaires à l'œuvre. Il importe donc qu'on sache que l'Association africaine est neutre, mais il est nécessaire aussi de faire connaître qu'elle n'est pas hostile, tout au contraire, à la propagation des doctrines religieuses. Le baron Lambermont serait désireux d'apprendre d'un homme aussi éclairé que sir Bartle Frere comment cette question est considérée en Angleterre ». (8, pp. 189-190).

L'exposé de l'envoyé est complet et lumineux et commente exactement les idées émises par le Roi dans sa note relative au manuscrit de Banning et exprimées discrètement dans son dernier discours. Il confirme que le Souverain et son confident avaient prévu et suivi la campagne de presse que se livraient libéraux et catholiques en Bel-

gique au sujet du caractère neutre de l'œuvre. Il ne laisse aucun doute sur la position adoptée par Léopold II. Le Roi pouvait craindre que cette polémique de journalistes pût nuire à son œuvre en Angleterre. C'est pourquoi, sans doute, il chargea Lambermont de déclarer à sir Bartle Frere comment le Président de l'A.I.A. envisageait le problème et de lui demander « comment cette question était considérée en Angleterre ». Voici comment Lambermont résume la réponse de sir Bartle Frere :

« ... Dans la réunion de Glasgow ... l'intérêt commercial ne venait pour les auditeurs que bien après l'intérêt religieux. Il est donc utile de faire savoir que l'Association internationale africaine n'est ni hostile ni même indifférente à la propagation de l'évangile. Si elle compte s'abstenir d'y travailler directement et par elle-même, c'est parce qu'elle se croit incompétente, mais il faut qu'on se rende compte du désir qui l'anime de voir les différentes églises exercer leur activité en Afrique, lorsque l'Association leur aura fourni l'assistance matérielle qui leur est nécessaire ». (8, p. 190).

Les vues de cet homme éclairé concordaient donc parfaitement avec celles de Léopold II et de Lambermont ; elles allaient même un peu plus loin puisqu'elles parlaient de « l'aide matérielle » nécessaire à prêter aux missionnaires.

22-. Les idées qu'avait développées sir Bartle Frere rendaient bien l'opinion de l'Angleterre, comme il ressort des réflexions qu'on lisait dans le *Daily Telegraph* du 27 novembre 1876 :

« Les membres de la Chambre de commerce de Glasgow paraissent être d'accord. ... que, pour propager la civilisation, il faut employer des missions enseignantes ... Ce sera sans doute une tâche délicate et peut-être irréalisable pour une société internationale que l'appui à donner à des missions cherchant à propager des croyances aussi diamétralement opposées que le catholicisme et le protestantisme. Mais il est très probable que l'on aura recours à l'expédient de laisser chaque nationalité remplir sa mission propre sur un territoire particulier choisi de manière à éloigner tout conflit d'intérêts rivaux » (8, p. 199).

Jamais Léopold II ne souscrira à pareille suggestion ; car, en 1876, c'eût été jouer dans les cartes des Anglais et assurer l'hégémonie britannique dans l'Est africain et dans la région des Grands Lacs. Déjà à cette époque, il partagea sans doute l'opinion que nous trouvons exposée dans un document portugais datant de 1881 : « On ne doit pas perdre de vue cette parole du roi des Zoulous : Les Anglais envoient d'abord un missionnaire, ensuite un consul et enfin des soldats » (L'Exploration, t. XIII. 1 sem. 1882, pp. 3-11).

Ici l'intolérance des libéraux belges jouait dans les cartes du Président de l'A.I.A.. Devant se tenir strictement au caractère neutre de l'Association et devant s'abstenir de tout concours ou aide directs à l'établissement et à l'activité des missions religieuses, le Roi trouva, d'une part, un excellent motif pour ne pas recourir à l'expédient que proposait le *Daily Telegraph*, et, d'autre part, en soutenant de sa cassette personnelle l'œuvre des missionnaires belges, il pouvait, sans manquer à ses devoirs de Président de l'A.I.A., refuser une même faveur aux missions étrangères et aider d'une façon spéciale telles missions dont l'établissement lui paraissait le mieux convenir à ses intérêts. Il venait déjà d'appliquer cette politique par sa démarche auprès du supérieur de Scheut. Elle restera la sienne même après la création de l'État Indépendant du Congo (12 et 13).

Notre conclusion peut être brève. ^{***} En lançant son initiative africaine en 1876, qui devait aboutir dans son intention à la création d'un État indépendant, Léopold II comptait sur le concours des missions nationales et leur réservait une aide particulière. Il comptait sur elles pour la régénération morale des populations indigènes, pour l'abolition de la traite et de l'esclavage, pour la préservation des peuples africains contre l'Islam. Il ne voulait pas entendre parler d'une civilisation areligieuse ni d'un enseignement libre-penseur pour « la partie de l'Afrique centrale que le Roi avait plus spécialement en vue ».

Si, en 1865, il avait estimé « que le jour où nous aurons une politique extérieure, nous cicatriserons l'affreux cancer du libéral et du clérical qui nous consume et occupe, en les trompant, notre activité et les forces vives de la Nation » (6, pp. 34-35.) le spectacle que lui donnait la réaction de la presse belge à son initiative devait le convaincre en 1876 que les Belges étaient encore loin « d'inscrire sur leurs programmes politiques à la place de déclaration de guerre à la moitié de leurs compatriotes les mesures nécessaires pour faire progresser la civilisation dans quelques nouveaux coins du monde » (6, p. 35). Ce fut sans doute une des raisons profondes pour lesquelles il ne voulait pas alors de colonie belge proprement dite, comme ce fut aussi un des motifs pour lesquels en 1908 il ne consentit qu'à contrecœur à la reprise du Congo par la Belgique, craignant, comme il le disait à son secrétaire : « si l'annexion est prononcée, on gouvernera la Colonie en dépit du bon sens » (2, p. 189).

Enfin, rappelons à nos compatriotes contemporains la réflexion si sage du Journal de Bruxelles du 17 octobre de 1876, car elle reste d'une poignante actualité :

« Ne transportons pas en Afrique, si nous voulons faire œuvre utile, la question du libéral et du clérical ; faisons appel à tous les dévouements, chacun dans sa sphère. Que chacun apporte sa pierre à l'édifice à construire, que tous rivalisent de zèle et d'intelligence ! ».

P. A. Roeykens, Capucin.

BIBLIOGRAPHIE.

1. Bonnet G. E., Ferdinand de Lesseps. Le Diplomate. Le créateur de Suez (Plon, Paris, 1951).
2. Carton de Wiart. E. (baron), Léopold II. Souvenirs des dernières années 1901 - 1909 (Goemare, Bruxelles, 1944).
3. Daye, P., Léopold II (Fayard, Paris, 1934).
4. de Lichtervelde, L. (comte), Léopold II (Rex, Louvain, S. D.).
5. Duchesne, A., A la recherche d'une colonie. Le consul Blondeel en Abyssinie, 1840-1842 (I. R. C. B., Mém. in-80, Sect. sc.m. et p., XXX, 3, Bruxelles, 1953).
6. Le Febvre de Vivy, L., Documents d'histoire précoloniale belge 1861 - 1865 (A. R. S. C., Mém. - in 80, Cl. sc.m. et p., Nouv. sér., VII, 1, Bruxelles, 1955).
7. Oliver, R., The missionary factor in East Africa (Longmans, London, 1952)
8. Roeykens, A. Les débuts de l'œuvre africaine de Léopold II (ARSC., Mém. in - 80, Cl. Sc.m. et p., Nouv. Sér., I. 1, Bruxelles, 1955)
9. Roeykens, A., Le dessein africain de Léopold II (ARSC, Mém. - in 80, Cl. Sc.m. et p., Nouv. série, X. I, Bruxelles, 1956).
10. Roeykens, A. Léopold II et la Conférence géographique de Bruxelles (A.R.S.C., Mém. in - 80 Cl. Sc. m. et p., Nouv. Série, X, 2, Bruxelles, 1956).
11. Roeykens, A., La période initiale de l'œuvre africaine de Léopold II (A.R.S.C., Mém. in - 80, Cl. Sc.m. et p., Nouv. Sér. X, 3, Bruxelles, 1957).
12. Roeykens, A., Le Baron L. De Béthune et la politique religieuse de Léopold II en Afrique (Zaire, X, 1 et 3, 1956, pp. 3-68 et 227-281)
13. Roeykens, A., L'œuvre de l'éducation des jeunes congolais en Belgique, 1883-1899. Une page de l'histoire

- de la politique scolaire de l'Etat Indépendant du Congo (Nouvelle Revue de Science missionnaire, XII, 1956, pp. 92-107 et 175-189).
14. Slade, R., L'attitude des missions protestantes vis-à-vis des puissances européennes au Congo avant 1885 (Bulletin des séances de l'I.R.C.B., XXV, 1954, pp. 684-721).
 15. Storme, M. B., Evangelisatiepogingen in de Binnenlanden van Afrika gedurende de XIX^e eeuw (I.R.C.B., Mém. in - 8^o, Sect. Sc. m. et p., XXIII, 1951).
 16. Thomson, R.S., La Fondation de l'Etat Indépendant du Congo (Office de Publicité, Bruxelles, 1933).
 17. Wauters, A. J., Histoire politique du Congo belge (Van Fleteren, Bruxelles 1911).
-

IN MEMORIAM

ÆQUATORIA betreurt het verlies van een goede medewerker en trouwe vriend: Eerw. Pater B. J. COSTERMANS, O. P. missionaris sedert 1930 in Uele, waar hij veel vrienden achterlaat bij Blank en Zwart. Door zware arbeid vermoeid en door ziekte ondermijnd moest hij Kongo verlaten. Men had gehoopt hem in het vaderland herstel te kunnen geven, doch de Voorzienigheid heeft het anders beschikt en hem vrijwel onverwachts tot de eeuwige beloning geroepen te Antwerpen in de Tropische Kliniek op 14 Mei. Zijn leven en missieactiviteit zijn wel kort geweest, doch zeer vruchtbaar. Zijn wetenschappelijke bedrijvigheid en vooral zijn kennis van de Logo heeft hem de eer verdiend corresponderend lid te worden van de Koninklijke Akademie voor Koloniale Wetenschappen, en titelvoerend lid van de Prehistorische Vereniging van Frankrijk.

La Langue Ntomba.

(par M. Mamet. Publié sous les auspices de la Commission de Linguistique Africaine dans les *Ann. Mus. du C. B. série in-8°, sciences de l'homme, Ling. vol. 11. 377 p. Tervuren 1955.*)

Cet ouvrage étudie la langue Ntomba « telle qu'elle est parlée au Lac Tumba et dans la région avoisinante » comme il est dit dans le titre. Il ne s'agit donc que du parler d'une des tribus Ntomba. Car elles sont plusieurs dans le groupe Môngo à porter le même nom, ce qui peut prêter à confusion. Rappelons pour mémoire les groupes homonymes de Coquilhatville, d'Ingende, de Wafanya, de Bongandanga, de Boende, de Bokungu, de la Lwai (entre Lomela-Tshuapa), à côté de celui du Lac Léopold II et de la tribu dont traite le présent ouvrage. De fait, quelles que soient leurs accointances ou leur parenté ethnique, leurs dialectes ne sont pas identiques et varient même plus ou moins grandement. L'auteur se réfère fréquemment aux Ntomba du Sud, riverains du Lac Léopold II, dont le parler a été décrit extensivement par le P. Gilliard, 1928. Ce lontomba d'Imongo diffère notablement de celui dont traite le volume sous recension. Il est notamment plus proche du lunkundo décrit par nous-même et utilisé dans les vicariats de Coquilhatville et de Basankusu. Par contre, les autres dialectes Ntomba ne sont pas cités dans le présent ouvrage.

La langue dont traite celui-ci est parlée dans la région qui borde le Lac Tumba (nom emprunté manifestement par les Blancs à celui de la tribu) jusqu'à une certaine profondeur à l'intérieur des terres. Au Nord son territoire touche à celui des Nkundo-Bolenge (Bofiji) Au Sud il avance une pointe entre les Losakanyi voisins de Ngombe et les Bolia du Lac Léopold II. A l'Ouest il est limité par le Lac et par les Ngélé d'Irebu parlant un dialecte bobangi. Ses voisins de l'Est sont les Ekonda. Notons ici que l'Auteur nomme parmi les Ntomba les « Boliása ». Considère-t-il aussi le parler de ce groupe comme appartenant au lontomba qu'il décrit ? Cela expliquerait la présence dans le volume sous examen de nombreux mots lokonda (en tant que distincts de ceux du lontomba).

La langue étudiée comprend évidemment plusieurs « dialectes » ou formes géographiques. A part une allusion discrète ci et là, on n'en voit pas de trace dans cet ouvrage. Cependant, des différences non négligeables existent. Mais leur étude aurait demandé une investigation fort longue et approfondie qui aurait reculé indéfiniment la publication de ce volume et nous aurait peut-être privés de cette importante contribution à la connaissance scientifique des langues du Congo. Le mieux aurait été, dans ce cas encore, l'ennemi du bien. Le fait doit cependant être signalé à l'attention des comparatistes et des dialectologues. Il convient de remarquer en outre que l'influence des formes Elinga (Riverains) semble particulièrement grande, surtout dans la partie grammaticale, mais pas p. ex. dans la phonétique. Qu'on compare notre Schets van het Lontomba, dans Kongo-Overzee 1939-40.

Jusqu'à ce jour la littérature spécialisée ne connaissait cette langue que par notre esquisse mentionnée, et par quelques livres classiques et religieux édités par la mission pro-

testante de Ntongo (cf. A. De Rop : Bibliografie over de Mongo, A. R. S. C. Mor. VIII, 2) dans une transcription imparfaite et dépourvue d'indications tonales. Une grammaire élaborée par le Dr Ostrom n'est signalée qu'à l'état manuscrit par M. Mamet. Comme il s'agit donc d'une langue pratiquement inconnue du monde savant - et européen en général - le présent volume nous semble mériter une mention plus longue que d'habitude. L'intérêt que nous y attachons apparaîtra, en outre, dans les critiques que nous serons amené à formuler : aux ouvrages qu'on estime sans importance on ne gaspille guère beaucoup de mots.

*
*
*

L'étude sous examen comprend quatre parties : une grammaticale, deux consacrées à la lexicographie, enfin une série de textes indigènes traduits.

La partie grammaticale ne donne qu'un « abrégé », quelques « notes », pour reprendre les termes mêmes de l'auteur. Ces 50 pages donnent cependant un bon aperçu tant de la phonologie et de la tonologie que de la morphologie. Dans cette dernière, l'A. attache une importance spéciale aux formes verbales qu'il appelle participes et affectifs. Il nous faut donc nous y arrêter. Par « participe » l'A. entend une réalité un peu différente des participes qu'on nous a enseignés dans les langues européennes, classiques ou modernes. Pour l'A. il ne s'agit pas de formes adjectivales du verbe, mais d'une forme sans accord, verbal ou nominal, simple « radical avec suffixe » pour citer ses propres paroles. Mais il ajoute que « le participe peut être rendue par une forme impersonnelle » (ce que sont les autres également), et cette forme impersonnelle est, selon nous, un relatif avec préfixe d'accord général *o*, semblable au lonkundo *e* ou *a*. La première série de « participes » paraissent assimilables à la forme « radicale » du lonkundo. La troisième forme du participe est semblable à l'infinitif substantival du lonkundo, mais son usage est plus restreint en lontomba. De toute façon, l'intérêt de ces formes est indéniable, surtout pour le style, et l'A. a donc très bien fait d'y attirer l'attention d'une manière spéciale, et de réagir contre l'oubli dont elles sont l'objet dans de nombreux ouvrages.

Une autre catégorie beaucoup négligée par les bantouistes est constituée par ces dérivés du verbe (l'A. se demande s'il ne faudrait pas plutôt dire l'inverse) qu'on nomme onomatopées, formes adverbiales, parfois idéophones, etc., et qui sont désignés ici par le nom d' « affectifs », parce qu'ils « servent surtout dans le langage affectif pour exprimer une idée avec une nuance de sentiment, d'émotion et, de plus, qu'ils sont, en fait, affectés au verbe qu'ils accompagnent quand ils ne le remplacent pas. » (p. 50). Dans cette catégorie il ne range cependant pas seulement les mots dont la forme rappelle clairement le verbe, mais encore d'autres dont la parenté étymologique est douteuse, voire absolument improbable ou même inadmissible. N'aurait-il donc pas été préférable de ranger ces mots avec les onomatopées au sens large ?

Une certaine quantité de ces mots n'ajoute rien au verbe, et c'est le cas notamment pour tous ceux qui s'y rattachent morphologiquement. On pourrait en faire une classe spéciale ou une forme verbale à nommer « affectif » - quoiqu'il ne faille pas exagérer la valeur de ce terme, car même lorsqu'ils accompagnent le verbe ils expriment la même idée que lui, le renforçant donc, et il y a là, me semble-t-il, plus qu'une simple question d'émotion ou de sentiment. D'autres, au contraire, ajoutent une connotation nouvelle, comme quand on dit *maïho málíma pítpítí*, ou *ikóngó pó ñk' ó molóko*. Enfin les intermédiaires sont les mots exprimant la même idée que le verbe, mais en employant un autre radical, ce qui renforce donc spécialement le verbe, au point d'apporter parfois une nouvelle

nuance, comme *bú* avec un verbe de départ, *béé* exact, *suú* manqué, *pís* égal, à côté du verbe *élemé* moins défini.

Quoi qu'il en soit, cette catégorie de mots mérite au plus haut point l'attention des bantouistes. descriptifs. Et il faut être reconnaissant à M. Mamet d'y avoir insisté. D'autre part, il faut regretter qu'il n'a pas, dans le dictionnaire, indiqué toujours derrière ces mots la catégorie dans laquelle il voudrait les voir rangés et surtout qu'il n'a pas été toujours conséquent là où il l'a fait. Il est p. ex. difficile de voir pourquoi il nomme *poi-poi* = balancement un « affectif » et *píti* = noir une « onom. »

D'autres nouveautés sont introduites dans la terminologie. Ainsi les infixes, d'aspect ou de temps, sont nommés p. 32 : « préfixes » et divisés en deux sortes : morphèmes-préfixes verbaux auxiliaires et morphèmes-préfixes prépositionnels. Cette division repose sur leur origine, qui ne nous est cependant pas expliquée, mais seulement indiquée pour le 1^r groupe (où l'hypothèse semble suprêmement plausible). Cette thèse demandera des documents bien plus abondants provenant de nombreux dialectes tant dans le domaine Môngo qu'en dehors.

* *

L'orthographe choisie par l'A. est celle de l'Institut africain international de Londres qu'il applique judicieusement au lontomba. Il est réconfortant de voir un chercheur indépendant choisir cet alphabet à la fois logique et pratique. Cela est d'autant plus louable que plus d'un missionnaire ayant dû approfondir les langues indigènes « par devoir d'état » y reste souvent réfractaire et que des linguistes professionnels s'en écartent pour adopter de nouveaux systèmes, utiles certes à leur point de vue mais nuisibles au progrès des recherches « documentaires » sur les lieux, tâche cependant extrêmement urgente.

A ce point de vue de l'orthographe nous voudrions demander à l'A. pourquoi il a écrit p. ex. *bilingoni* après avoir formulé la règle : « dans les combinaisons homorganiques *ŋk, ŋg...* la nasale vélaire ordinaire appartient, comme en Nkundo, au phonème *n* et peut être écrite de même; *ŋkanga* s'écrira donc *nkanga*. » Autre question : pourquoi, dans le dictionnaire, les phonèmes *o* et *ɔ*, *e* et *ɛ*, sont-ils entremêlés (p. ex. des mots comme *ntótó*, *ntótóto*, *ntótóŋgi* se suivent) ?

Un manque de logique se constate encore dans la double graphie *nj* et *nz*, composés de *n* + *j*. Puisque, dit l'A., ce *j* représente un seul phonème tendant vers *z* ou *dj* ou *dz* selon les individus (et, croyons-nous, selon l'entourage dans le mot), l'adoption d'une seule graphie aurait été conforme aux règles de l'écriture « Africa » admises par l'A.

* *

La lexicographie occupe de loin la majeure partie du volume. La section français-lontomba se limite à une simple traduction. Dans l'intention de l'A. elle ne sert que d'aide-mémoire. La section lontomba-français constitue à elle seule à peu près la moitié du volume. Elle ne donne pas seulement la traduction sommaire du mot, mais indique encore les divers sens qu'il peut avoir et les illustre d'exemples sous forme de phrases. Elle signale des synonymes ainsi que des comparaisons avec des langues ou dialectes voisins : lontomba d'Inongo, lonkundo, lokonda, bobangi, lingaia.

A ce qui a été dit plus haut concernant les mots lokonda admis dans le dictionnaire, nous pourrions ajouter ici que les comparaisons auraient pu être considérablement multipliées. Mais le but de M. Mamet n'a pas été de faire de la linguistique comparative. Toutefois cette comparaison s'imposera un jour. Mais pour qu'elle donne ses fruits elle devra englober d'autres dialectes du groupe Môngo, si pas le groupe entier. Alors il apparaîtra quelle place occupe le lontomba étudié ici dans l'ensemble de ces parlers et des langues

apparentées. Dans l'absence d'une documentation suffisamment riche par la nature des matériaux comme par le nombre de parlars et l'extension géographique, toute hypothèse dans ce domaine comparatif reste une construction en l'air. Une comparaison sur des bases scientifiques donnerait, croyons-nous, une conclusion plus favorable à la ressemblance entre le lontomba et le lonkundo que l'impression qui se dégage à première vue de l'ouvrage sous examen. De toute façon nos documents ne permettent pas de souscrire au jugement un peu simpliste dans sans brièveté (et sans doute à cause d'elle) : « S'il fallait, en un minimum de mots, définir la langue de ces derniers (Ntomba dont traite l'ouvrage), on pourrait dire qu'ils ont imposé à un vocabulaire en majeure partie Bobangi une grammaire Mongo » (p. 5) Le mélange d'éléments mongo avec des éléments bobangi, pour autant qu'ils sont différents, est certes indéniable. Mais il s'est exercé un peu dans tous les domaines. Si la grammaire rapproche le lontomba plus des autres parlars mongo, comme cela est clair, le vocabulaire ne paraît à première vue pas plus bobangi que mongo. Un élément qui incline davantage vers le bobangi est à notre avis la phonétique. Mais il ne faut pas pour autant perdre de vue que le système phonétique de toutes ces langues ou de tous ces dialectes est foncièrement identique; ce qui apparaît encore plus nettement si on les situe dans l'ensemble des langues bantoues du Congo ou même simplement du N. O.

* *

Un des grands mérites de cet ouvrage est l'intérêt donné à la phonologie. Tant dans la grammaire que dans le dictionnaire et dans les textes, la tonalité est partout clairement marquée. L'A. appuie d'ailleurs avec grande pertinence sur l'importance de cet élément linguistique. Malheureusement son insistance n'est pas encore superflue. Trop d'Européens, même parmi ceux qui vivent en contact plus étroit avec l'indigène et qui devraient savoir mieux, en particulier de nombreux missionnaires, restent imperméables à cette réalité pourtant éclatante. Serait-ce formation insuffisante de l'ouïe, ou simple manque d'intérêt ?

M. Mamet, lui, a réalisé parfaitement la valeur de la tonalité. Il la note donc avec grand soin. Cependant il avoue d'avance les imperfections. « Des erreurs s'y découvriront, des fautes aussi, surtout dans le domaine très délicat de la tonalité, la notation de celle-ci pouvant, au surplus, être négligée par l'autochtone qui, lui, en a une conscience très nette et ne se trompera jamais quant à la valeur à lui donner. » Effectivement, une quantité notable de fautes se constate dans ce volume. En partie elles peuvent être attribuées à des erreurs typographiques, et nous savons d'expérience combien il est malaisé de les éviter ou de les corriger. Une partie cependant se trouvait déjà dans le MS. Erreurs de frappe non corrigées? ou fautes d'annotation commises par l'auteur? Il nous est impossible de le savoir. Mais la thèse d'erreurs techniques nous paraît la plus probable; car les notations exactes ne s'expliquent pas en l'absence d'une connaissance de la tonologie et de son mécanisme. Quoi qu'il en soit, il semble utile d'appuyer l'avertissement de l'A. concernant ce point, surtout à l'intention des comparatistes.

En outre, nous ne pouvons que nous ranger à l'avis de l'A. que mieux valait publier le travail tel quel, malgré ses imperfections et ses fautes, que d'attendre une perfection qui risquerait de ne jamais voir le jour. « Pour assurer un meilleur degré d'exactitude il nous eût fallu y consacrer encore plusieurs années, ce qu'il ne nous est pas possible de faire car nous n'avons plus le temps devant nous. D'autre part, à vouloir être trop parfait, on peut craindre de voir se perdre un travail qui a coûté assez bien d'efforts et qui peut déjà, tel quel, rendre service à d'aucuns, si peu que ce soit. » (p. 6)

* *

La solution adoptée est sans contredit la meilleure. Elle apparaît encore plus louable quand on sait que l'A. n'est pas par devoir d'état astreint à l'étude de la langue autoch-

tone. Il est une des glorieuses exceptions à la règle des Européens non-missionnaires, fonctionnaires, agents ou colons, qui ne se sentent aucun stimulant pour apprendre la langue de leurs subordonnés congolais et se contentent, d'ordinaire, d'une connaissance rudimentaire ou d'une langue « passe-partout » ou « de grande extension » ou « officielle » qui est alors qualifiée de véritable langue parce qu'elle est utilisée par les Blancs, dans les villes, à la radio, etc., tandis que les vraies langues autochtones, riches et harmonieuses, sont méprisées comme « patois », langages de sauvages, etc. Ce colon donne une leçon à de nombreux Européens et à leurs imitateurs serviles parmi les Noirs, voire à plus d'un missionnaire qui, grâce à sa formation classique et par sa vocation et sa position sociale, aurait dû pouvoir s'en passer.

Il aurait été souverainement regrettable que tous les documents recueillis par ce chercheur courageux eussent été perdus pour la science. Voilà encore une considération propre à justifier la publication de cet ouvrage malgré les erreurs. C'est une des raisons que nous avons d'ailleurs invoquée nous-même à la Commission de Linguistique Africaine. En effet, de qui aurions-nous pu attendre pareil ouvrage sur cette langue ? Elle n'est pas utilisée par la mission catholique. La mission protestante l'a employée pendant un certain temps pour son instruction religieuse et pour l'école, comme dans les rapports ordinaires avec la population. Mais depuis un certain nombre d'années elle aussi a abandonné le loutombala pour le lingala. Ne parlons pas des autres Européens, qui partout dans la Cuvette se contentent du français ou du lingala. De sorte qu'on ne voit personne pour s'atteler au perfectionnement du travail entrepris par M. Mamet, si ce n'est un linguiste spécialiste en mission qui rectifierait les erreurs de cette publication.

* *

Il y a malheureusement peu d'espoir de se voir réaliser cet autre souhait de l'A. « la survivance de langues qui n'ont rien à envier aux langues classiques les plus développées » (P. 6) Ce jugement hautement élogieux sur la nature des langues vraiment autochtones, tribales, rurales, étonnera plus d'un lecteur. Nous ne voulons pas nous y attarder pour le justifier ou l'infirmier. Nous ne pouvons cependant pas omettre de féliciter l'A. de sa vue perspicace. Il est passablement humiliant et surtout attristant de constater combien peu nombreux sont les Européens qui partagent cette opinion. Cependant les rares parmi eux qui ont tant soit peu approfondi l'étude de l'une ou l'autre langue tribale sont unanimes dans leur émerveillement pour ces monuments culturels créés par des peuples primitifs (cf. notre communication à l'I.R.C.B. Bull. Séanc. XXI, 2, 1950, p. 316 ss.). Par contre les détracteurs des langues indigènes sont tous des gens qui ne les connaissent tout au plus que de nom. Et leur conviction méprisante est d'autant plus solide qu'ils sont plus ignorants dans cette matière. (Quelle que soit leur valeur dans d'autres domaines. Ceci nous rappelle ce professeur d'Université, grande célébrité dans sa branche et autorité dans le monde savant, qui nous enseignait avec aplomb - il avait en effet fait un voyage au Congo, ce qui, à cette époque lointaine, n'était pas encore la banalité que c'est devenu à présent - que les langues indigènes du Congo ne possédaient que 200 mots (si, vous avez lu exactement: deux cents): « théorie » qui a encore actuellement de nombreux adhérents). On souhaiterait cependant trouver une attitude plus scientifique, plus cultivée, plus conforme à la culture humaniste dont se targuent les peuples civilisés et civilisateurs. Et par surcroît de malheur, ce ne sont pas toujours les mieux informés qui sont écoutés, ni les plus cultivés qui dirigent l'évolution culturelle et sociale.

* *

Dans les conditions que nous venons d'évoquer on ne voit guère la possibilité de

la survivance souhaitée par M. Mamet. Une langue non cultivée par l'enseignement, par la littérature, par l'usage courant dans les sphères plus élevées du savoir et de la société, est, dans notre monde moderne, vouée à la stagnation puis à la mort. D'autant plus que loin d'être soutenue par les pouvoirs publics et par la bonne « société » elle est dédaignée, donc contrecarrée, et en même temps, concurrencée par une ou des langues protégées et favorisées par les forces sociales ou politiques, pour lesquelles la valeur intrinsèque, humaine des langues autochtones ne compte point. La possibilité de survivance pour ces langues consiste dans leur cultivation à l'école, dans la presse, dans la littérature, etc. qui leur permettront de suivre l'évolution de la civilisation dans toutes ses manifestations. Pour cela il faut aux indigènes une grande dose de respect d'eux-mêmes (encore peu visible chez les Congolais), le sentiment du véritable patriotisme (comme distinct du patriotisme d'état ou de commande ou d'intérêt), l'unification des dialectes pour permettre la formation d'unités assez importantes de langues communes. Hélas, là encore nous sommes loin de compte . . .

Que du moins le dévouement scientifique et humain (par son admiration respectueuse de cette valeur culturelle essentielle des autochtones qu'est leur langue et par son souci de sa conservation) serve de leçon aux Congolais et contribue à la formation de ces unités linguistiques plus grandes, qui conditionnent la survivance souhaitée et en sont à la fois la meilleure garantie. Puisse l'exemple de M. Mamet trouver de nombreux imitateurs pour nous donner des monographies linguistiques similaires. Le temps presse. Car dans la phase actuelle de l'évolution du Congo les langues indigènes sont de plus en plus menacées de destruction.

G. Hulstaert.



Vlaams Filologencongres.

Het XXII^e Vlaams Filologencongres heeft dit jaar weer in Gent plaats gehad, onder voorzitterschap van Prof. Dr Fr. Baur. Het duurde van Woensdag 24 April namiddag tot en met Vrijdag 26 April 1957. De afdelingen vergaderden Donderdag en Vrijdag in de voormiddag.

Deze afdelingen zijn : Wijsbegeerte, Oosterse Filologie, Klassieke Filologie, Romaanse Filologie, Germaanse Filologie, Nederlandse Taalkunde, Nederl. Literatuurgeschiedenis, Afrikaanse Talen, Etnologie, Geschiedenis, Kunstgeschiedenis, Volkskunde, Perswetenschap, Opvoedkunde en Muziekwetenschap.

In de gebieden die op bijzondere wijze Kongo interesseren moeten we vooral vermelden de referaten van J. Vansina en P. E. Boelaert over de Terminologie van de verwantschapstermen bij de Bushoong en bij de Nkundo, van E.H. J. E. Ntahokaja over de Plaats der Bantoe-talen in de Afrikaanse cultuur, van P. Fr. de Graeve over Gesproken Woordkunst, van Dr. W. Whiteley (Londen) over het Werk van het Oost-Afrikaans Swahili comité, van Prof. A. Burssens met enkele gegevens over de taal van de Bambute Pygmeëën, van Dr. A. Gerbrands over Betekenis en Functie van zgn. Spreekwoorddeksels in Kabinda, van Dr. A. Maesen over de Kalamba-instelling bij de Holo van Zuid-Kwango, van J. Vansina over enkele eigenaardigheden in de politieke structuur der Kuba, van H. Burssens over Sculptuur in Noord-Kongo, van P. J. De Waele over het Probleem van de Leerplicht in Belgisch-Kongo.

De referaten over de terminologie van de verwantschapstermen kwamen in de afdeling Linguïstiek hoewel o. i. de goede plaats in de Etnologie ware geweest, wyl er geen taalkundige problemen bij ter sprake kwamen doch enkel kwesties van sociologische structuur. Beide referaten vulden elkaar aan en deden eens te meer uitkomen hoezeer dit bepaald punt weinig onderzocht is en hoe belangrijk nochtans een uitgebreid onderzoek zou wezen om een synthese toe te laten. Vooral P. Boelaert wierp de moeilijkheden op van dit onderzoek en de problemen die gesteld worden enkel nog maar in het reeds gepubliceerde materiaal. In Afrika schijnt een tamelijke verscheidenheid van systemen te bestaan dat niet enkel tot matriarkaats of patriarkaats kan teruggebracht worden. Dhr Vansina deed bijzonder uitschijnen hoe nuttig een onderzoek volgens een bepaald schema is, dat hij nader uiteenzette. Grote nood bestaat nog (bij de zeldzame onderzoekers) aan een goede gemeenschappelijke methode zonder dewelke er geen eind komt aan verwarring en het eindresultaat steeds ver verwijderd blijft.

E. H. Ntahokaja, van de inlandse clerus van Burundi, gaf een duidelijk overzicht van de waarde van de inlandse talen voor kulturele ontwikkeling der bevolkingen zowel in het verleden als in heden en toekomst. Hij bewees de inwendige waarde van de tribale talen en brak een lans voor hun behoud ook in de verdere ontwikkeling van zwart Afrika. Hij vroeg daartoe de steun en medewerking van het gezag, in het bijzonder in het onderwijs, waarin gewenst wordt dat de inlandse taal zou worden aangeleerd minstens als tweede taal.

Het Swahili Comité werkte eerst vooral op praktisch gebied door het geven van adviezen voor schrijfwijze en taaleenmaking; later echter legde het zich meer toe op theoretische taalstudie, in samenwerking met ander instituten in Oost-Afrika. Het Comité blijft zijn werkzaamheid voortzetten onder leiding van Dr Whiteley.

De dokumentatie door Prof. Burssens meegebracht van zijn studiereis bij de Ituri-Pygmeëen toont aan dat deze bevolking geen eigen « Pygmeëen » taal bezit, doch een taal die nauw aansluit bij die der Babira. Nochtans lijken er, bij het eerste onderzoek der resultaten, meer Bantoe-elementen te bestaan bij de Pygmeëen dan bij de Babira waarmee ze in symbiose leven. Van een eigen Pygmeëntaal, het zgn. *Sfe*, dat Schebesta beweerde gevonden te hebben heeft Prof. Burssens niettegenstaande systematisch onderzoek geen spoor ontdekt; die *Sfe*-Pygmeëen spreken een soort Lese-dialekt. Van de naam Basoa werd al evenmin een spoor gevonden.

De eigen aard en de verdeling der Gesproken Woordkunst werden uiteengezet aan de hand van twee werken, het Amerikaanse standaardwerk van Chadwick: *Growth of Literature 1932-40* (Cambridge U. P.) en *Encyclopédie de la Pléiade: Histoire des Littératures* (deel I). Merkwaardig is wel dat het verband tussen gesproken en geschreven Woordkunst reeds door de oude Grieken werd behandeld. Een overzicht wordt gegeven van de mogelijke verdelingen van de woordkunst en van de verschillen met de geschreven woordkunst. Hoewel hij herinnert aan het werk van P. Jousse en de toepassing ervan door P. v. Bulck op de Bakongo, toch betuigt P. De Graeve zijn voorkeur voor de opvattingen van P. De Rop in zijn *Gesproken Woordkunst van de Nkundo*.

De zgn. Spreekwoorddeksels van Mayombe en Cabinda door P. Bittremieux beschreven zijn nader onderzocht door de PP. Vissers, die tot het besluit zijn gekomen dat die beelden symbolen zijn van (hoofdzakelijk) huwelijksgeschillen, welke aldus voor het forum worden gebracht van familie en gemeenschap.

De kalamba van de Holo en naburen zijn geen waardigheidsbekleders met sakrale functies, doch vertegenwoordigers van de autochtone bevolking. Zij zijn opgenomen in het staatkundig apparaat van de overheersende Lunda.

Betreffende de politieke structuur der Bakuba zet dhr Vansina uiteen hoe zij afwijkt van hetgeen elders in Afrika beschreven is. De verschillende eigenaardigheden van deze staat in de volle betekenis van het woord maken de staatsstructuur der Kuba tot iets dat volledig afwijkt van de gangbare structuren in Afrika, ofwel moeten onze begrippen van de Afrikaanse politieke systemen herzien worden.

Over de beeldhouwkunst van Noord Kongo zet H. Burssens uiteen dat verschillende moeilijkheden de studie van de stijl belemmeren, hoewel het anderzijds toch reeds mogelijk is de grote lijnen vast te leggen.

Het probleem van de leerplicht in Kongo wordt door P. de Waele uiteengezet in zijn geschiedkundige ontwikkeling, waarin moeilijkheden worden aangestipt van allerlei aard: schoolorganisatorisch, financieel, economisch, sociaal, demografisch, geografisch, taalkundig, enz. Spreker is voorstander van de schoolplicht om de steeds herhaalde redenen, in verband met de bestrijding van het analfabetisme, de verbetering van de levensstandaard, de democratie, enz. waartussen een zeker verband wordt gelegd, al wordt dit niet causaal geheten. De referendaris gaat in de lijn van de opvattingen van Unesco, en wenst dus te komen tot het invoeren van de schoolplicht in Kongo, zodra en in zover het mogelijk zal zijn. Die mogelijkheid bestaat nog niet in het binnenland om allerlei redenen die uitvoerig worden uiteengezet en gestaafd. Doch referendaris meent dat het wel mogelijk zou zijn reeds nu die verplichting op te leggen in de voornaamste centra en

in een beperkte vorm, door een soepele wetgeving (wat die soepelheid in feite zal geven wordt niet gezegd). Bv. zou men kunnen de leerlingen die een schooljaar beginnen verplichten het jaar ook te eindigen. Ook zouden leerlingen bij hun opname in de lagere school de plicht krijgen de ganse cyclus te beëindigen. Dat er wat veel over en weer wordt gelopen is immers een bekend euvel. De maatregel zou tevens een meer homogene schoolbevolking teweeg brengen en een middel zijn tot het bestrijden van vagabondisme (niet echter, wat men over het algemeen ook mene, van de jeugdmisdadigheid, men vergelijke bv. de toestanden in de Verenigde Staten van N. Amerika... , want daarvoor zijn heel wat andere voorwaarden vereist en in de eerste plaats een degelijke zedelijke opvoeding, die niet per se door school en schoolplicht verzekerd wordt). Tot nog toe echter zijn de betrokken instanties nog weinig geneigd om het invoeren van de leerplicht te wenssen of in voege te brengen, o. i. wel terecht.

G. Hulstaert



Documenta

Où en est la Guinée espagnole ?

Jusqu'ici nous n'avions guère entendu parler de ce petit territoire alors que partout ailleurs les populations négro-africaines se remuent, publient des programmes de revendication, se révoltent, obtiennent l'autonomie voire l'indépendance. Sous le titre « Leçon au Maroc, avertissement pour la Guinée » José Maria Cordero Torres, dans le n° 34 des « Cuadernos Africanos y Orientales » (Madrid, Instituto de Estudios Políticos) rappelle au lecteur l'existence de la minuscule colonie « trop grande pour être la propriété d'un particulier, et trop petite pour être la Colonie d'un Etat ». Si l'Espagne réussit à éviter par une habile politique de tutelle toute émeute en zone califienne du protectorat marocain pour finalement lui offrir l'indépendance, l'A. n'en laisse pas moins percer une pointe de regret : ce ne peut être d'un cœur léger qu'on abandonne à un tiers le fruit de ses efforts et ses capitaux. Comparant la situation des deux régions l'A. expose que ni dans l'une ni dans l'autre l'Espagne n'a pu mettre en œuvre la politique coloniale qui lui est propre et qu'elle appliqua largement en Amérique centrale et méridionale : le métissage des colonisateurs et des colonisés.

L'abandon du Maroc était inévitable puisque Madrid n'y jouait qu'un rôle de protecteur qu'à plus ou moins longue échéance elle savait devoir céder, un gouvernement local reprenant à son compte les pouvoirs exercés jusqu'alors par la puissance protectrice. En Guinée au contraire l'Européen doit aspirer à la permanence. L'A. considère comme tragique le fait que l'Évangélisation de ce territoire soit à peine en cours et, que le métissage fasse complètement défaut. A l'opposé du Maroc jouissant d'une civilisation propre - livrée temporairement à l'anarchie - la Guinée ne possède guère autre chose qu'une certaine culture. L'action hispanique dans ce petit territoire n'a malheureusement pas été suffisamment appuyée par les natifs qui font preuve d'un excès de docilité ou simplement de passivité. Peut-être l'A. aurait-il dû s'inquiéter des motifs ayant provoqué cette attitude chez les Guinéens, alors qu'un éveil se manifeste partout ailleurs.

Cette passivité ne doit cependant pas abuser et l'A. en profite pour mettre son lecteur en garde, la leçon du Maroc devant être exploitée : il faut voir les choses comme elles sont et non comme elles devraient être, sous peine d'être à nouveau surpris par une catastrophe. L'avenir espagnol en Guinée doit tenir compte à la fois de l'existence du territoire et de sa grande pauvreté. Même si l'on ne peut prétendre en faire une grande colonie industrialisée et autarcique il faut y assurer la pérennité de la présence espagnole. Toutes les leçons du passé doivent être profitables, ainsi un demi-siècle après le départ de l'Espagne des Philippines, la jeunesse ne parle plus la langue de Cervantes bien que portant encore des noms d'origine péninsulaire. Le plus dangereux, d'après l'A., serait de considérer la Guinée comme une colonie calme « où rien ne se passe ».

L'action doit être menée simultanément sur trois plans : Espagne, Guinée et Étranger. D'abord les possibilités de l'Espagne doivent être rigoureusement déterminées : en effet, si elle est une nation dont la culture a un rayonnement mondial, les organisateurs de la Commission de Coopération technique en Afrique Subsaharienne n'en ont pas moins oublié sa langue dans ses travaux. Ensuite il faut tendre à l'hispanisation totale de la masse autochtone pour éviter l'englobement ultérieur dans des régions voisines d'expression française ou anglaise. Pour cela l'édifice ne peut reposer sur deux sociétés séparées dont l'une, minoritaire, occuperait les positions clefs, et l'autre serait éternellement dominée, bien que très largement majoritaire. La vraie voie est de susciter l'intérêt et l'adhésion des natifs à la présence espagnole dans leur pays. D'autre part les blancs devront se sentir Guinéens autant qu'Espagnols et travailler aussi bien dans l'intérêt de leur pays adoptif que dans le leur.

L'A. se demande ensuite si les Guinéens resteront d'éternels mineurs. S'ils le sont toujours pour la plupart, il faudra bien admettre que la faute en est au système employé et exposé par Monsieur Torres. Il est basé sur le paternalisme et divise les indigènes en protégés, partiellement ou totalement émancipés : cette conception remonte au XVIème siècle ! Le « Protectorat » des indigènes fut fondé en 1928 aussi est-ce avec regret que l'A. est obligé de constater que la grande masse a toujours besoin de tutelle. Dans l'avenir si l'on veut que les indigènes se sentent Espagnols ils ne devront pas être en état de faire des comparaisons défavorables entre leur situation et celle des Espagnols de race blanche. Les responsables devront agir avec d'autant plus de prudence que la situation est loin d'être satisfaisante. A l'en croire, l'édifice constitutionnel ne serait pas supérieur à celui de 1904. Faute d'éléments capables aucun conseil de chefs ne put être mis sur pied, tandis que les chambres économiques ont un rôle purement consultatif.

Pour effarant que soit ce langage qu'il ne nous est guère possible de comprendre, un exposé de la politique suivie par l'Espagne en Guinée nous aurait permis de saisir les raisons de ce manque complet de progrès dans une Afrique noire qui rattrappe en quelques décades nos nombreux siècles de vieille civilisation occidentale. Ce n'est certainement pas au fait que depuis 1938 l'Administration est confiée à la Garde Coloniale qu'il faut attribuer cet échec. Ni à l'excès de centralisation auquel fait allusion l'A. Ce peuvent être des obstacles mais non la raison ultime.

L'A. termine son exposé par deux citations que nous reprenons in extenso tous pouvant s'en inspirer qui ont pour mission de conduire à la maturité des peuples insuffisamment développés : « L'art de la politique coloniale consiste à prévoir les revendications » (Bailey) et « Il n'y a pas de politique coloniale sans risque et les rejeter équivaut à se déclarer en faillite... il ne faut abandonner ni au temps ni au hasard de résoudre les difficultés qui surgissent ».

Il faut savoir gré à l'A. d'avoir courageusement décrit une situation peu brillante qui surprendra tout lecteur non au fait des choses de Guinée même. Parmi nos compatriotes ils seront plutôt rares. L'avertissement est précieux, car il est valable également pour les pays dont les Colonies marchent à pas de géant dans la voie du progrès : sans cesse de nouveaux et graves problèmes se posent qui sont toujours plus difficiles à résoudre.

R. Philippe.

Problèmes d'éducation posés dans les Colonies par les différences raciales.

Dans le numéro 38, Année IX de la Revue « *Archivos del Instituto de Estudios Africanos* » éditée par le Conseil Supérieur de la Recherche Scientifique à Madrid, don Ricardo Ibarrola, sous le titre « Problèmes d'éducation posés dans les Colonies par les différences raciales » étudie les bases psychologiques dont devraient dériver les aspects de l'enseignement spécifiques à l'une et l'autre race. L'A. décrit d'abord les différentes conceptions de l'enseignement à travers l'histoire, conception trouvant leurs racines dans la psychologie des peuples. Ainsi Protagoras et après lui Platon bâtissent un système éducatif qui a comme but final le développement harmonieux du corps et de l'esprit. Le système aristotélicien ne trahit pas la mentalité essentiellement esthétique du peuple grec. A l'opposé les Romains, avant tout pratiques et matérialistes, éduquent la jeunesse avec comme unique fin de la rendre « utile à la patrie ». Pour ce faire ils appliquaient littéralement la formule « *Non scholae sed vitae discimus* ». A son apogée l'empire romain avait mis au point et réussi la politique de la plus grande assimilation coloniale de tous les temps. Cette politique était basée sur les deux grands principes de liberté et de protection. Toujours et partout ils ont laissé en place l'administration locale et respecté les coutumes autochtones. Après la chute de l'empire, l'enseignement se cantonne dans les églises monacales, cathédrales et épiscopales où il se développe dans tout ce qu'il peut présenter d'utile à la religion. A la même époque naît l'éducation chevaleresque et courtoise qui forme de parfaits chevaliers, à l'antipode des hommes de lettres.

Avec la fondation des universités apparaît l'humanisme qui provoque la scission confessionnelle de l'Europe chrétienne et donna naissance au concept de liberté en matière de conscience religieuse. Bien que divisée, l'Europe demeure chrétienne, son enseignement étant empreint de culture classique.

Par le truchement de la Renaissance surgit le siècle de l'Encyclopédie dont les fins ont été résumées par Pestalozzi : « Rendre l'homme heureux par l'éducation ». Sur le plan pédagogique, l'évolution entamée au XIX^e siècle par Herbart, l'influence de la philosophie allemande et le développement scientifique des connaissances naturelles ont donné naissance au concept de l'école active respectant et aidant le développement spontané de la personnalité infantile. « Toute notre éducation, tout notre système d'enseignement est fondé sur le classicisme, le christianisme et l'humanisme, qui correspondent à notre civilisation, notre religion et nos coutumes, dont l'affinité sous un dénominateur commun européen occidental est évidente ».

Ensuite l'A. analyse les méthodes pédagogiques appliquées en Amérique centrale et méridionale par les Espagnols et les Portugais, lesquelles ont jeté les bases de la communauté culturelle européo-américaine d'aujourd'hui, dont les caractéristiques sont, au delà des nationalismes : l'unité de conception phénoménologique du monde, de principes éthico-moraux, de bases philosophiques.

L'A. avant d'aborder le problème tel qu'il se pose en Afrique passe rapidement en revue les diverses phases de l'occupation lente mais progressive du Continent africain depuis les Égyptiens jusqu'au XX^e siècle.

Une différence d'orientation de l'expansion coloniale du monde ibérique aurait changé la face des choses en Afrique qui se trouverait sans doute dans la situation de l'Amérique latine contemporaine. Au lieu qu'actuellement les différentes religions viennent compliquer les différences raciales. Sur 150 millions d'habitants, 60 millions sont mahométans, 3 millions catholiques, 3 millions protestants et 85 millions païens. Ces religions sont réparties suivant des aires géographiques plus ou moins précises. Un seul point est commun à la civilisation de l'Afrique totale : la technicisation, la mécanisation, donnée prédominante de notre époque.

Les nations colonisatrices ont compris qu'il fallait assimiler les races autochtones par une action éducatrice et culturelle exercée avant tout sur les enfants à qui doit être enseignée la langue métropolitaine de même que la culture, l'organisation sociale et politique du pays protecteur. C'est en effet de cette assimilation que dépend la permanence du statu quo. *A contrario*, la thèse de l'A. nous montre que le chemin vers l'émancipation des pupilles ne passe pas par l'assimilation pure et simple, pas plus d'ailleurs que la fusion harmonieuse des deux parties de la population. Nous pouvons en inférer que telle n'est pas la voie à suivre en pédagogie si l'on veut rester dans la ligne de la politique tracée par Monsieur le Gouverneur Général Pétillon.

Nos instruments pédagogiques étant spécifiques de la civilisation humaniste chrétienne occidentale ne peuvent convenir comme tels à des évolués de races, religions et structures sociales différentes. Ces systèmes doivent être révisés, modifiés, éventuellement il faudra en créer de nouveaux.

Une première distinction doit être opérée entre les sciences naturelles et les sciences culturelles : comme telles peuvent être enseignées les premières sans modification fondamentale, l'observation ayant un fondement physique mathématique qui donne un caractère universel à la base de toute technique. L'influence de l'étude des sciences naturelles s'exerce beaucoup plus sur le plan cognitif que dans le domaine éducatif. Les sciences cosmologiques développent les potentialités de l'homme, mais n'auront aucune influence sur cet autre aspect du caractère humain qu'est le devoir, ce rôle étant joué essentiellement par les sciences philosophico-historiques. En d'autres mots, ce sont ces dernières qui ont une valeur éducative réelle. La langue et l'écriture jouent en cette matière un rôle de première importance « en tant qu'instrument d'acquisition et d'expression modelant parfaitement la manière d'être du sujet. »

L'individu a une tendance naturelle à ajouter foi à ce qui lui est communiqué dans son idiomme maternel, celui de sa première éducation et de ses premiers balbutiements religieux. L'action pédagogique en langue étrangère obtient des résultats infimes comparés à ceux qu'obtiendrait l'enseignement en idiomme maternel. L'A. en est arrivé ainsi à opposer ce que les nations colonisatrices considèrent comme leur intérêt et l'intérêt réel des populations colonisées.

Quant aux sciences historiques elles nécessitent une doctrine interprétative donnant naissance à des contextes divers : ainsi l'interprétation économique de l'histoire au marxisme. D'ailleurs la formule simpliste de l'enseignement actuel de l'histoire dans les écoles n'est-elle pas dérivée de cette conception qui veut exalter tout ce qui est national et mépriser tout ce qui est étranger ? C'est de telles conceptions que dérive l'esprit de xénophobie à l'origine des conflits internationaux. C'est dans cette perspective que l'enseignement en territoire colonial trouve sa pierre d'achoppement. En effet, si l'on exalte l'histoire du territoire colonial on nie la nécessité de la tutelle et si l'on exalte celle du pays protecteur on crée un sentiment d'infériorité qui provoque la haine et l'esprit

de revanche. D'après l'A. la solution consiste à enseigner l'histoire des collaborations humaines et des apports de tous les pays à la civilisation : un résultat socialement positif découlerait d'une telle méthode.

L'A. insiste pour que dans l'organisation d'un enseignement colonial une instruction adéquate - c'est-à-dire pédagogiquement valable dans le milieu - soit dispensée d'abord au personnel enseignant et qu'ensuite les programmes eux-mêmes soient élaborés en tenant compte du caractère propre de ces mêmes milieux tant au point de vue racial que religieux et social. « La pédagogie est un problème de psychologie différentielle, l'efficacité de l'action de l'enseignement dépend de son adaptation aux conditions de celui qui le reçoit ». L'A. affirme ensuite que la réussite de certains établissements provient avant tout de la sélection opérée parmi les élèves : ne sont retenus que ceux qui répondent aux méthodes employées. Pour l'A., l'élève noir, intelligent au départ, perd cette qualité au fur et à mesure de sa croissance. Il attribue ce phénomène à la dégradation des rapports affectifs entre le maître et l'élève pour échapper finalement à son influence. L'A. donne ensuite une définition de l'intelligence selon Stein : « L'intelligence est la capacité générale de l'individu à ajuster consciemment son raisonnement à des situations nouvelles, ou encore, la capacité d'adaptation mentale à des problèmes nouveaux ou à des conditions nouvelles de vie ». Et plus loin : « l'intelligence consiste à faire dans chaque cas ce qui convient le mieux à la situation donnée ». D'où intervention de facteurs non intellectuels.

À égalité il serait intéressant d'étudier le comportement d'un européen en face des problèmes habituels du noir. Nous avons d'autant plus à nous méfier que notre civilisation a produit la sur-intellectualisation et la « déshumanisation » de l'homme. De là aucune difficulté à conclure que nous ne pouvons plus établir de comparaison valable entre le blanc et le noir, chacun étant pris au sein de ses problèmes particuliers. La nécessité se fait de plus en plus sentir de solides études de psychologie sociale comparée.

L'A. conclut en distinguant les deux enseignements : technique et culturel. Le bien-être de la population étant fonction de la qualité de sa main-d'œuvre, c'est l'enseignement technique qui doit recevoir le plus rapide développement pour s'adresser à la masse et en relever le niveau de vie. En outre, la qualité et le nombre d'écoles professionnelles peuvent avoir une sérieuse répercussion sur la situation économique du pays. La promotion artisanale et technique est plus urgente que la disparition de l'analphabétisme.

L'enseignement purement intellectuel ne doit être dispensé qu'à une minorité choisie, constituant l'élite de la population à laquelle on pourra inculquer la notion de collaboration interr raciale en incluant au programme d'études les éléments constitutifs essentiels des deux civilisations.

À relire l'article recensé ici, nous ne pouvons que regretter le manque de diffusion de la littérature espagnole en la matière parmi les spécialistes eux-mêmes. (René PHILIPPE).

Progrès et tradition.

... La religion et la réalité du passé enseignent au contraire que les structures sociales, comme le mariage et la famille, la communauté et les corporations professionnelles, l'union sociale dans la propriété personnelle, sont des cellules essentielles qui assurent la

liberté de l'homme et, par là, son rôle dans l'histoire. Elles sont donc intangibles, et leur substance ne peut être sujette à revision arbitraire.

Qui cherche vraiment la liberté et la sécurité doit rendre la société à son Ordonnateur véritable et suprême en se persuadant que seule la notion de société dérivant de Dieu le protège dans ses entreprises les plus importantes. L'athéisme théorique ou même pratique de ceux qui idolâtrèrent la technologie et le déroulement mécanique des événements finit nécessairement par devenir ennemi de la vraie liberté humaine, car il traite l'homme comme les choses inanimées d'un laboratoire.

Ces considérations sont moins étrangères et lointaines à la réalité qu'il ne peut sembler. C'est pourquoi nous souhaitons qu'elles soient accueillies là où on pense à élever le niveau de vie des territoires peu évolués, des régions qu'on appelle sous-développées. Le souci d'améliorer les structures sociales existantes et susceptibles de progrès est assurément louable, mais ce serait une erreur d'arracher l'homme à toutes ses traditions sous prétexte de technique et d'organisation moderne. Comme des plantes tirées hors de leur milieu et transportées dans un climat défavorable, ces hommes se trouveraient cruellement isolés, pour tomber peut-être ensuite victimes d'idées et de tendances que personne, en somme, ne peut vouloir.

De la sorte, le respect envers ce que l'histoire a produit est le signe d'une authentique volonté de réforme et la garantie de son heureux succès. Cela vaut pour l'histoire, en tant que royaume de réalité humaine dans lequel l'homme social doit travailler, non seulement avec les forces de la nature, mais aussi avec lui-même. Responsable, comme il est, envers les hommes du passé et de l'avenir, il a reçu la charge de modeler sans cesse la vie commune. Là s'exerce toujours une évolution dynamique grâce à l'action personnelle et libre, mais elle ne supprime pas la sécurité dont on jouit dans la société et avec la société. Là, d'autre part, existe toujours un certain fond de tradition et de stabilité, pour sauvegarder la sécurité sans que la société supprime toutefois l'acte libre et personnel de l'individu. (SS. Pie XII, dans Message Noël 1956, trad. Doc. Cath. et N. R. Th.)

Un effort de sincérité.

Le Noir, aujourd'hui, veut être lui-même; il veut regarder les choses, toutes choses, à travers ce qu'il appelle aujourd'hui, sans fausse honte, sa négritude. Il se recueille sur ses propres valeurs et en goûte les richesses. Ce qui est nègre, proprement africain, prend relief et beauté à ses yeux. Il en résulte qu'il ne lui paraît plus impossible, ni sacrilège, de repenser son christianisme avec toute sa négritude, de vouloir donner au christianisme un vêtement africain qui, au fond, ne le déparera pas plus qu'un autre (car tout vêtement le dépare toujours plus ou moins). Il conçoit que le christianisme puisse devenir africain en Afrique, et c'est normal.

Cet effort de sincérité, qui est, en somme un retour aux sources africaines authentiques, a quelque chose de courageux et de méritoire si l'on considère le prestige qu'exercent sur le Noir, le brillant - parfois le clinquant -, la somptuosité et l'efficacité de la civilisation occidentale ou des civilisations occidentales. La culture nègre, les valeurs nègres sans faste, sans magnificence, singulièrement dépouillées devant leurs rivales d'Occident, récla-

ment de celui qui veut y accéder comme un esprit de pauvreté, une réelle humilité. Et c'est par faute de ces vertus que beaucoup d'Européens n'arriveront jamais à entrer dans cette terre aux trésors étranges et que beaucoup de Noirs aspirent, d'une manière plus ou moins avouée, à s'en évader.

D'autres Noirs, au contraire, et parmi eux des chrétiens de plus en plus nombreux, aiment cette Afrique, avec tout ce qui peut paraître terne, modeste en elle; ils savent que les vraies valeurs, celles qui n'éblouissent pas, mais qui enrichissent, sont marquées du signe du dénuement et du silence. Ils restent Africains et mettent ainsi dans leur vie une unité qu'ils ne connaîtraient pas autrement. Même si d'ailleurs le problème de l'unité ne se pose pas pour leur vie à eux - ce qui est encore possible - ils auront néanmoins la satisfaction de travailler au bien réel de l'Afrique, de la faire évoluer dans le sens de ses lignes de force, de ses orientations foncières et vitales.

Car tout ce qui ne s'insère pas dans le sens des orientations vitales et comme pré-établies d'un homme ou d'un peuple, est destiné à rester factice, fragile et faux. On l'a assez répété à propos de l'Afrique. Des chrétiens africains ont donc consenti eux aussi à cet effort de sincérité qui n'a, croyons-nous, rien de prématuré.

(Gérard Bissainthe, C. S. Sp.: « Catholicisme et Indigénisme religieux » dans « Des Prêtres Noirs s'interrogent » pp. 117 - 118).

Réaction contre l'assimilation occidentale.

... cette réaction contre l'assimilation a une ampleur telle aujourd'hui, et atteint à une telle violence, qu'il importe de l'analyser en elle-même.

Jusqu'ici l'Européen a pratiqué une sorte d'iconoclasme en Afrique, voulant détruire tout ce qui est nègre, africain, sous prétexte que tout cela n'avait pas de valeur humaine et retardait l'évolution de l'Afrique. Pour s'en convaincre - s'il en était besoin il suffirait par exemple de considérer comment, même à présent encore, une certaine littérature dite exotique ou même, hélas ! missionnaire, méconnaît le Noir et s'obstine à y voir un grand enfant ou un objet de la plus indiscrete curiosité ou encore un thème de plaisanteries et de caricatures faciles et jamais renouvelées.

L'Occidental, perdu dans la contemplation de sa propre beauté, ne pensait pas jusqu'ici et ne pouvait pas penser qu'il puisse exister de beauté en de grandeur en dehors de lui. Et comme cet Occidental était généreux - il l'est souvent encore - et rêvait d'humaniser tous les hommes, surtout le Noir, il ne pouvait concevoir cette humanisation autrement qu'à la manière d'une participation à sa propre perfection occidentale. Le Noir, pour accéder à cette perfection, pour évoluer, devait se dépouiller de tout ce qui est nègre et revêtir un homme nouveau créé selon l'esprit d'Europe. Cette attitude allait assez facilement se retrouver sur le plan de la christianisation et faire germer dans l'esprit de quelques évangélistes dont le type, aujourd'hui, heureusement, se raréfie, une foule d'idées de la plus pure résonance chrétienne; dans le genre de celle-ci: « le Noir doit mourir à sa vie naturelle pour se renouveler dans le Christ », et, dans la vie naturelle, on englobait tout ce qui est coutumes, traditions, conceptions africaines. On avait là comme une métanoïa, une conversion toute simple et pratique à lui proposer: abandonner la culture africaine, toute païenne, et adopter la civilisation occidentale toute chré-

tienne. Vous chargez, va-t-on nous dire, on ne retrouve nulle part dans l'ancienne tactique missionnaire un plan d'action aussi systématisé - et aussi simplifié - que celui que vous donnez ici. On ne le retrouve pas avec cette systématisation, nous sommes d'accord, mais ces idées sont sous-jacentes dans tout un style de comportement à l'égard de l'Afrique, consistant à faire table rase de toutes les valeurs vraiment africaines pour édifier un christianisme pur sur une terre vierge et nette (N. 4 : Pour être juste, il faut dire que telle n'était pas la pensée d'un Libermann ou des premiers missionnaires d'Afrique. Qu'on pense au texte fameux du P. Libermann : « Vous n'êtes pas venu apporter en Afrique les coutumes d'Europe... dépouillez-vous de l'Europe. » Mais bien vite le « fait colonial » a submergé ces géniales intuitions et asphyxié les premiers essais qui en avaient résulté.). Nous ne leur reprocherons pas, comme on l'a fait, d'avoir posé les équations suivantes : christianisme = civilisation ; paganisme = sauvagerie ; maladroitement dans leur expression, parce qu'elles prêtent à de blessantes confusions, ces affirmations sont cependant fondées ; mais leur erreur a été de lier tout naturellement le christianisme à la civilisation occidentale, d'avoir méconnu cette sorte de christianisme latent des civilisations africaines et d'avoir affirmé globalement : christianisme = civilisation occidentale ; civilisation nègre = paganisme. On ne peut pas non plus dire que leur christianisme n'était qu'une civilisation, fût-elle l'occidentale, ce serait une odieuse calomnie. Cette civilisation était le moule dans lequel ils avaient coulé leur christianisme et, dans leur idée, quiconque voulait se convertir au Christ devait se conformer à ce moule. Actuellement, nous dissociions aisément christianisme et civilisation d'Europe ; non pas seulement en théorie comme on l'a toujours fait, mais de plus en plus dans la pratique ; nous profitons d'un effort d'analyse commencé longtemps avant nous et qui sera à poursuivre pendant longtemps encore. D'ailleurs, et il n'est pas surperflu de le dire, il ne peut être question de jeter la pierre à ces hommes qui nous ont apporté ce qu'il y a de plus précieux au monde : la foi. Ces hommes pensaient avec une intelligence lourde de toutes les idées de leur siècle, comme nous aussi, nous réfléchissons avec tout le poids de notre XXe siècle. Ils voulaient d'abord le bien des âmes. Toute la civilisation nègre leur semblait un obstacle au salut, ils ont voulu l'extirper. Appliquant trop à la lettre cette phrase de l'Évangile : « Si ton œil te scandalise, arrache-le et jette-le loin de toi », ils se sont évertués à arracher un œil à l'Afrique et à le jeter au loin. C'était bien. On peut seulement regretter qu'ils s'en soient pris ainsi à un œil qui, au fond, n'était pas tout à fait le leur. Mais comment nous, Africains, Noirs, aurions-nous agi à leur place et dans les mêmes circonstances.

Actuellement, il se produit une réaction contre cette assimilation intempestive. Une telle réaction est facile à justifier, elle est dans la ligne des enseignements pontificaux dont il suffit de citer ces deux textes lumineux, le premier datant de 1936, et le deuxième datant de 1952 :

1) « En aucune façon, il ne faut tenter et sous aucun prétexte il ne faut persuader ces peuples de changer leurs rites, leurs coutumes et leurs manières de faire, sauf celles qui sont ouvertement opposées à la religion et à la morale. Que peut-il y avoir de plus absurde que de transporter, disons en Chine, la France ou l'Espagne ou l'Italie ou quelque autre pays de l'Europe ? Ce que vous portez aux peuples, ce ne sont pas vos façons de vivre, mais votre foi, une foi qui ne rejette ni ne blesse les mœurs et les coutumes d'aucune nation, sauf si elles sont mauvaises, mais désire au contraire qu'elles soient conservées dans leur intégrité plénière et parfaite » (Instruction de la Sacrée Congrégation de la Propagande de 1659, adressée de nouveau le 14 juillet 1938 à S. Exc.

Mgr Delle Piane, alors délégué apostolique du Congo et du Ruanda-Urundi, et aussi auparavant au délégué apostolique du Japon le 26 mai 1936...)

2) « L'Eglise n'est liée par aucune culture particulière; elle se trouve à son aise parmi tous ceux qui observent les commandements de Dieu. Aux fidèles de faire comprendre d'eux que tout ce qu'il peut y avoir de vrai et de bon dans les autres Religions trouve son sens le plus profond et son accomplissement dans le Christ » (Radio-Message de S.S. le Pape Pie XII, le 31 décembre 1952, aux Catholiques de l'Inde....)

(Gérard Bissainthe, C. S. Sp. « Catholicisme et Indigénisme religieux » dans « Des Prêtres Noirs s'interrogent » pp. 119-128)

Kolonizatie en talen.

« Berust niet zoveel van wat er in dit land gebeurt op een wederzijdse verwarring, die wortelt in het niet kennen van elkanders taal en gebruiken, die blindheid, een onverdraagzame onmenselijkheid veroorzaakt? Ik begin het onbehaaglijk gevoel te krijgen, dat wat hier op Malakka gebeurt een komedie van vergissingen is, veroorzaakt door deze scheiding tussen de regeerder en de geregeerde: niet een op de honderd regeerders kan er zich op beroemen de taal van de geregeerden goed te spreken. Sommigen spreken het zo slecht en op zulk een laag niveau, dat daardoor slechts een andere bron van vergissing ontstaat.....

Op elke afdeling van het ziekenhuis moeten de verpleegsters tegelijk als verpleegsters en vertaalsters optreden en waar zij tekort schieten moet een oppasser of een amah als tolk gevonden worden met al de onnauwkeurigheid en bloeiende vindingrijkheid van de ongeletterde Aziaat. Onder de doktoren kunnen maar enkelen met alle patiënten praten, want juist door de nadruk die bij het universitair onderwijs op Malakka op uitstekend engels wordt gelegd, wordt een dokter belemmerd in het aanleren van de inheemse talen van dit land. Zo komt het, dat ik 's avonds, als de patiënten in het donker en in hun eigen taal toevertrouwen wat zij de medicus en de verpleegsters hebben verzwegen, de angst en de verwarring begin te begrijpen, de wezenlijke behoefte van hen, die altijd van iemands anders genade afhankelijk zijn, begin te begrijpen, om de dingen te verdraaien, aangezien zij alleen maar door middel van een tolk iets kunnen mededelen aan hen die over hun lot beschikken. Wat wordt er gedurende dit proces van de oorspronkelijke mededeling afgeweken, eraan veranderd, gezift, verdraaid! Hoe vele gelegenheden voor chantage en corruptie, voordat, soms onherkenbaar getransformeerd, de verhalen van de armen die geen engels spreken hun regeerders bereiken, die met zorg zijn uitgekozen, onder hun eigen volken, op de basis van hun kennis van het engels. (uit Han Suyin : Regen zal ik drinken, 1956, blz. 33-34).

Bibliographica

- A. OMBREDANE: *Étude psychologique des Noirs Asalampasu*, 1. Le comportement intellectuel dans l'épreuve du Matrix-Couleur. Mém. Acad. Sc. Col. Tome VI, fasc. 3, 1956, 46 p. 60 f.

Après l'Introduction, l'auteur traite le problème du Matrix-Couleur de Raven dans les conditions où il l'a appliqué aux Asalampasu, notamment la Technique employée, la population étudiée, les Résultats et leur degré de signification, la Discussion des résultats, le Problème de l'épuration des résultats, l'Amélioration au cours des trois passations successives et le Problème de la validation, pour conclure : « Nous pensons avoir, pour la première fois, démontré et contrôlé statistiquement le fait que le testing de l'intelligence est difficilement séparable de celui de l'instruction. » Il a donc prouvé scientifiquement une hypothèse dont on avait auparavant seulement pressenti l'exactitude. Évidemment pour pouvoir prouver scientifiquement ce fait, il fallait chercher un milieu où la civilisation n'avait pas encore trop pénétré dans l'ambiance de vie des sujets. Sans doute, cette condition est assez difficile à réaliser même au Congo, et, à cause de cela, précisément il serait très utile de renouveler l'expérience dans d'autres tribus.

Puis « la présente étude conduit à un autre sujet de réflexion non négligeable » mais, à mon avis, présenté ici avec un certain mépris pour ceux qui se sont occupés jusque maintenant de l'enseignement au C.B. L'auteur reconnaît qu'il a profité de cet enseignement rudimentaire « qui a apporté aux Noirs la capacité de gravir les échelons des barèmes de nos épreuves d'intelligence » ; mais pourquoi met-il expressément l'accent sur cet « enseignement... rudimentaire... dont les Noirs ont pu bénéficier jusqu'à présent ? » Quelques pages auparavant il insiste sur « 2 groupes de sujets exceptionnellement en avance dans leur scolarité... qui avaient fait toute leur scolarité à l'école protestante de Moma » et d'ajouter très prudemment « peut-être un problème de qualité de l'enseignement se pose ici. »

Avant de poser un problème, il faut en connaître toutes les données et les possibilités pour le délimiter spécifiquement : et « Schoenmaker blijf bij uw leest ! » Cette attitude diminue plus ou moins la confiance scientifique dans l'impartialité de l'auteur, d'autant plus que cette attitude n'est pas nouvelle chez lui (cfr. L'enseignement à dispenser aux indigènes : Cahiers de l'Inst. de Sociol. Solvay, p. 1951 p. 175). En tout cas, ce livre est une riche acquisition pour la pauvre collection d'études sur les capacités intellectuelles des Noirs du C.B.

CANTICA RELIGIOSA a R. P. Julio De Knop modis musicis, Nkundo, genti Congolensi propriis, reddita.- Missionarii S. C. Jesu. Coquilhatville 1957. ¹⁾

Deze verzameling inlandse liederen zijn gecomponeerd in de geest van de Nkundo-muziek door een missionaris die enkele tientallen jaren de inlanders van nabij kent.

Kerkmuziek heeft haar bijzondere eigenschappen; inlandse muziek de hare. Laat een blanke componist de 2 samen voegen en men zal noodzakelijk in zijn werk 3 eigenschappen vinden, nl. 1° kerkmuziek, 2° inlandse muziek en 3° europese muziek en één daarvan zal overwegen op de andere.

De Lieder en in 't Lonkundo van deze verzameling zijn door de schooljongens van Flandria gekend en onbewust beoordeeld vanuit het standpunt van inlandse muziek. Ze noemen zij de MAGNIFICAT, BASSANYI, NKOLO YESU inlandse meesterwerken wegens het artistiek-uitgewerkte rythme. Ze zijn niet eentonig wegens herhalingen omdat gestyleerde afwisselingen en kunstige melodie-bouw nieuwe en behaaglijke indrukken schept. Verrassende tegenstellingen in rythme, modulatie en uitdrukking moet men er niet in zoeken, anders zou het inlandse karakter ervan voor een groot deel verdwijnen. Het meeslepend, behaaglijk-melodieuze rythme echter en de harmonische evenwichtige bouw maken die liederen voor « beschaafden » en « onbeschaafden » toegankelijk en genietbaar.

Meer Europees zijn de andere liederen wegens hun kleurrijke melodie en het te gebonden rythme zoals de Missa, Recordare, Angelus. Echte volksliedjes zijn Eotswelo, Botsw'ons wegens hun opgewekt rythme en eenvoudig-vrolijke melodie.

In deze verzameling van 14 liederen en een Mis vindt men dus alle schakeringen van de combinatie-mogelijkheden tussen kerkmuziek, inlandse en europese muziek.

Het is een goed gepolycopicied boek van 70 blz, 22/33 cm dat een afdoend bewijs levert dat ook Kongolese muziek een passende uitdrukking kan zijn van het godsdienstig aanvoelen der Inlanders.

F. M.

Jean-François IYEKY : Essai de Psychologie du Primitif. 52 pp. Léopoldville. 1956 20 F.

Ce recueil d'une dizaine d'articles, parus dans la Voix du Congolais, mérite d'être lu deux fois. La première lecture est assez déconcertante : à travers les réminiscences d'études et de lectures difficiles l'auteur cherche sa voie et sa pensée. Il se répète, s'égaré et se contredit, sans en arriver à un exposé satisfaisant. Qu'a-t-il donc à nous dire ?

Et voici que la seconde lecture, plus avertie, nous révèle le fond d'une pensée qui, peut-être, s'ignore : « Venu de l'Eden » (33), dont il « semble garder la nostalgie » (25), le primitif vit dans « l'antichambre d'une vie meilleure » (17,33). Mais son seul bien, son être, est menacé de toute part.

Entre le désir de survivre (18) et la crainte de perdre ce bien précaire, le primitif médite (32) et conclut à l'existence de puissances extérieures au monde, surnaturelles, qui

¹⁾ Het werk kan besteld worden bij het tijdschrift door storting van 75 F. op postcheck rekening n° G 272. AEQUATORIA, met vermelding van de bestemming.

gouvernent les destinées humaines (32). Ces puissances surnaturelles sont Dieu et ses aides : les esprits et les mânes (32) et leurs ministres, les féticheurs (33). Il pourra obtenir leur protection s'il leur donne obéissance, respect et confiance (23).

Le primitif s'est ancré dans cette vision théologique. Il vit dans une ambiance surnaturelle, jusqu'à oublier les contingences naturelles, les causes internes. Il considère le monde en mystique, du point de vue religieux (10). C'est ce qui fait répéter l'auteur que le raisonnement du primitif part de l'invisible vers le tangible (25), du difficile au facile (9).

Cette attitude fondamentale du primitif, « ce quelque chose de sacré et d'intime, où il retourne dans l'épreuve » (51), se manifeste surtout dans son art :

Pour lui l'art est un don de Dieu : l'artiste est mû par un esprit (23), par une force surnaturelle (15). Son œuvre sacrée (15) a pour but d'élever l'âme dans la contemplation d'un monde meilleur (25), d'honorer les esprits bienveillants, de déjouer les artifices des malfaiteurs (18).

Relu ainsi, l'essai d'Iyeky paraît bien une première expression authentique du fond de l'âme primitive.

E. Boelaert, M. S. C.

N. DE CLEENE: Inleiding tot de volkenkunde van Belgisch-Kongo en Rwanda - Burundi, tweede herwerkte uitgave, Antwerpen, De Sikkel, 1956. VIII + 164 blz.

De indeling van het boek is dezelfde gebleven als die van de eerste uitgave. Na de inleidende begrippen over volkenkunde, wordt in het eerste deel gehandeld over de rassen, de taalindeling en de etnische indeling van Kongø. Het tweede deel handelt over de Pygmeëen en bespreekt achtereenvolgens de wildbuitery, de verhouding tussen familie en sibbe, huwelijk, religie, symbiose-verschijnselen. Het derde deel is het uitgebreidste en handelt over de landbouwvolken; hun stoffelijk, religieus, familiaal, politiek, juridisch, verstandelijk, esthetisch leven wordt besproken. Het vierde deel, de herdersvolken, werd gans herwerkt. Volgen de slotbeschouwingen, die in de plaats komen van het laatste hoofdstuk uit de eerste uitgave, dat handelde over de praktische betekenis van de etnografie voor de koloniale politiek. Deze nieuwe uitgave werd voorzien van een alfabetisch register. Na ieder onderdeel worden de voornaamste werken opgegeven, die handelen over het besproken onderwerp.

In de inleiding wordt op blz. 6 gezegd, dat dit boek noch bedoeld is als een leesboek, noch als een werk van uitvoerig wetenschappelijk onderzoek. Over de opgegeven bibliografie wordt gezegd, dat geen volledigheid moet gezocht worden. Het opzet van het boek is blijkbaar aan al wie zich voor Kongo interesseert - en speciaal aan de leerlingen van koloniale scholen - een overzicht te geven van de volkenkunde van Belgisch-Kongo, waarbij voor ieder onderdeel de voornaamste verschenen studies worden opgegeven, opdat de lezer, die dieper op de zaak wil ingaan, gemakkelijk de nodige studiegegevens zou kunnen vinden.

Het opzet van de schrijver mag als ten volle geslaagd beschouwd worden. Dit belet nochtans niet dat er 't een en ander voor verbetering vatbaar is. En wijl dit handboek steeds het enige van zijn soort is en dus hopelijk nog wel in een nieuwe uitgave zal bijgewerkt worden, willen we alvast helpen met op enkele punten uitvoeriger in te gaan.

1) Van blz. 11 - 18 wordt het taalvraagstuk van Belgisch-Kongo besproken. Deze uiteenzetting is een zeer loffelijke hernieuwing in deze tweede uitgave. O. i. is ze echter eenzijdig. De schrijver brengt alleen de taalindeling van P. Van Bulck ter sprake. Er werden echter twee taalkaarten van Belgisch-Kongo uitgegeven en dit had in een paar regels mogen vermeld worden. In de bibliografie over dit onderwerp (22 - 26) worden de volledige werken van P. Van Bulck geciteerd, o. a.

Les deux cartes linguistiques du Congo Belge, terwijl het antwoord van P. Hulstaert op die kritiek *Au sujet des deux cartes linguistiques du Congo Belge* niet vermeld wordt; evenmin als *Les langues de la cuvette centrale congolaise* (*Æquatoria*, 1951, 18-24).

Het werk van A. E. Meeussen, *Hoe een inlandse taal te beschrijven*, heeft met de taalindeling van Kongo niets te maken; wel de volgende werken, die niet geciteerd worden: *De talen van Maniema* (Kongo-Overzee, 1952, 385-391), *Linguistische schets van het Bangubangu* (Tervuren 1954) en *Esquisse de la langue Ombo* (Tervuren 1952).

2) Op dezelfde blz. (22-26) worden ook werken opgegeven, die betrekking hebben op de etnische indeling van Kongo. De recente etnische kaart van O. Boone, *Carte ethnique du Congo Belge et du Ruanda-Urundi* (Zaire, 1954, 451-465), wordt niet vermeld.

Het werk van Boas, *Race, language and culture*, dat geciteerd wordt, heeft o. i. niets te maken noch met de taalkundige, noch met de etnische indeling van Kongo. In het geciteerde werk van Lefrou, *Le noir d'Afrique*, zal men hoogstens een paar namen vinden van Kongolese volken.

3) In de bibliografie (89-94) betreffende het familieleven van de landbouwvolken worden alle kleinere werken van P. Hulstaert over huwelijk, echtscheiding, bruidschat bij de Nkundo geciteerd. Zijn groot werk: *Le mariage des Nkundo* (Brussel 1938) wordt niet vermeld.

4) Op blz. 22, bij de indeling van het boek in pygmeeën, landbouwvolken en herdersvolken, worden voor de landbouwvolken, in tegenstelling met de eerste uitgave, geen namen genoemd. Aan de hand van de kaart van O. Boone konden toch enkele grote groepen worden aangegeven, als bv. Mongo, Baluba, Bakongo met van elk enkele van de voornaamste stammen. Zo zou de lezer zich een beter beeld kunnen vormen van de etnische indeling van Kongo.

Ook elders zouden een paar namen als voorbeelden niet misstaan, bv. Vele Bantoevolken uit het midden gedeelte zijn patrilineaal ingericht (74); Ook bij sommige patrilineale volkstammen... (80); Zelfs bestaat er bij sommige volkstammen... (89) en elders.

5) In het algemeen worden stamnamen in het boek met hun prefix geschreven. Er komen echter ook namen voor zonder prefix, zodat men o. i. volgende onlogische schrijfwijzen te lezen krijgt: Bambuti-kampeerplaats, naast mbuti-jager (V); tutsi-meisje, tutsi-hoofd (134), naast Mutwa-vrouw, Batwa-Gezin, (V) enz.

6) Wat de schrijver over de gesproken woordkunst van de landbouwvolken schrijft (127, 3), komt in hoofdzaak hier op neer, dat het voornaamste element van de gesproken woordkunst is de organische functie, welke de gesproken woordkunst in het maatschappelijk leven te vervullen heeft.

Dat de gesproken woordkunst een functie in de maatschappij te vervullen heeft, zal door geen enkel etnoloog worden tegengesproken. Doch de functie, het doel, waarom de gesproken woordkunst aangewend wordt, sluit op zich zelf de grote kunstwaarde, die de gesproken woordkunst hebben kan, niet uit. Om ze als kunstwerk te beoorde-

len, moet de gesproken woordkunst beoordeeld worden naar vorm en inhoud (evenals de geschreven woordkunst). Functie en anderzijds vorm en inhoud zijn van elkaar gans onafhankelijk.

Ook geschreven woordkunst kan een functie bezitten. Omdat Vlaamse strijdliederen een bepaalde functie te vervullen hebben, kan men ze nog niet op gelijke voet beoordelen wat de kunstwaarde betreft. Dat het ene lied mooier zal zijn dan het andere, hangt af van inhoud en vorm; de functie, die er bijkomt, beïnvloedt geenszins de kunstwaarde.

De zin, dat « in gesproken woordkunst de kunstzin van de inlander (slechts) gedeeltelijk tot uiting komt », kunnen we niet onderschrijven. Welke ook de organische functie er van zij, het epos van de Mongo, Nsong-a Lianja (door P. Boelaert gepubliceerd), is een meesterwerk van taal. Dit is slechts één voorbeeld.

We moeten ook de schrijver verder tegenspreken en zeggen, dat in de gesproken woordkunst, evenals in de geschreven woordkunst, de spontane uitdrukking van het individueel kunstgevoel hoofdzaak kan zijn. We verwijzen bv. naar de lyriek in « De gesproken woordkunst van de Nkundo. (Tervuren 1956). »

A. De Rop, M. S. C.

L. De SOUSBERGHE : Structures de parenté et d'alliance d'après les formules Pende. - Verh. Boek IV, afl. I, Kon. Acad. kol. wet. 94 blz. Brussel 1955, 120 fr.

Schrijver, die vooral op het oog heeft een verklaring te vinden voor het voorkeurhuwelijk der Pende tussen kinderen van broer en zuster, tracht een duidelijk inzicht te geven in de structuur en benamingssysteem der verwantschap bij de Pende. Zijn analytische methode zowel als het feit, dat hij de verschillende categorieën van namen door elkaar mengt, maken het de lezer wel wat moeilijk om wegwijs te worden uit zijn uiteenzetting.

Daardoor blijkt eens te meer hoe noodzakelijk het is tot een algemeen-aangenomen principieel kader te komen, om een bepaald systeem van verwantschap duidelijk uiteen te kunnen zetten en doelmatig met andere systemen te kunnen vergelijken.

Bloedverwantschap is in wezen een relatie tussen personen die van eenzelfde voorouder stammen : voorouder, zijn kinderen (eerste generatie), hun kinderen = zijn kleinkinderen (tweede generatie), hun kinderen = zijn achterkleinkinderen (derde generatie), enz.

Nu bestaat het eigene van een systeem hier in, dat aan bijzondere categorieën van bloedverwanten eigen, vaak gemeenschappelijke functies worden toegekend en eigen namen gegeven. In vele gemeenschappen krijgen, op die wijze, bloedverwanten, die langs éénzelfde lijn, hetzij vaderlijke, hetzij moederlijke, van dezelfde voorouder stammen, een bijzondere betekenis. In patriarkale gemeenschappen vormen alle afstammelingen langs de mannen een dergelijke groep, vaak *sibbe* genoemd, en in de matriarkale gemeenschappen bestaat die groep, of *klan*, uit alle afstammelingen langs de vrouwen.

De Pende vormen zo'n matriarkale gemeenschap (met virilokaal huwelijk). Binnen de klan zelf is de bloedverwantschap volledig klassificatorisch opgebouwd. D.w.z. dat alle leden van eenzelfde generatie tot elkaar staan als broer en zuster en als eenheid staan tegenover de andere generaties : zij zijn kinderen van de eerst-hogere generatie waarvan alle leden « moeders » zijn (in patriarkale gemeenschappen : « vaders »).

kleinkinderen tegenover de tweede-hogere generatie waarvan alle leden « grootmoeders » zijn. (Ook buiten de klan, nl. tussen unilineaire afstammelingen van mannen, geldt hetzelfde princip.)

Die verhoudingen worden echter totaal gewijzigd tussen kinderen van een mannelijk klanlid (kinderen, die dus niet tot de klan behoren) en klanleden hunner generatie : de kinderen van vaderszuster zijn voor hen « vaders », en de kinderen van moedersbroer zijn voor hen « kinderen ».

Deze voor ons zo vreemde verhouding tussen gekruiste neven en nichten - de *gisonie* der Pende - schijnt wel te berusten op het princip dat de uittredende lijn (de mannelijke dus bij de klan, en de vrouwelijke bij de sibbe) als één geheel wordt beschouwd. De Mongo-Nkundo, die dit princip over alle afdalende generaties doorvoeren, verklaren het enerzijds door het feit van de bruidschat, anderzijds door het feit, dat de vrouw geen juridische persoonlijkheid is en door haar vader vertegenwoordigd wordt.

Bij de Pende wordt het vorige princip echter ondergeschikt gemaakt aan een ander princip : de gelijkheid der alternerende generaties : eerste = derde = vijfde, enz. Hierop steunt dan de spelverwantschap tussen grootvader-kleindochter en tussen gekruiste neef en nicht, evenals het voorkeurhuwelijk.

Na deze uiteenzettingen, die ik zo principieel mogelijk heb trachten weer te geven, gaat schrijver dan over tot een lange bewijsvoering, dat het echte voorkeurhuwelijk zou zijn met de dochter van vaderszuster, en dat het voorkeurhuwelijk met de dochter van moedersbroer in princip maar een verwijderde vorm zou zijn van het eerste.

Zonder hem hierin te volgen moeten we toegeven dat zijn redenering vrij sterk schijnt. En, al zou zijn werk zeker gewonnen hebben door een principiëlere uiteenzetting, toch is en blijft het een zeer waardevolle bijdrage tot betere kennis van de inlandse maatschappij.

E. Boelaert.

Jean VANDEN BOSSCHE : Madya, graveur de calebasses. - Mém. Acad. roy. Sc. Col. VI, 2. 1955. Bruxelles. 48 pp. 10 planches. Prijs 90 fr.

Deze korte verhandeling treft werkelijk door haar eenvoud en oprechtheid. Een ongeletterde inlander van de kust graveert, tussen zijn jagen en zijn bootswerk in, inlandse kalebassen. Maar hij toont daarin zo'n bijzondere, artistieke aanleg, dat hij opgemerkt wordt door inlanders en blanken. Hij krijgt naam en faam, maar blijft de eenvoudige inlander, die zich terug in zijn eigen dorpje verstigt, en voortgaat met jagen en kalebassen graveren.

En we zien hem de invloed ondergaan van een reis naar de hoofdstad, we zien hem zijn onderwerpen verbreden, zijn lijnen en compositie verbeteren, maar toch zichzelf gelijk blijven in zijn werkwijze en zijn inspiratie. Sympathiek.

E. B.

Het "Kongolees" in het Onderwijs

Jos Lamote schrijft in De Week 25/11/56: "De intellectuele *luiheid* van veel blanken.. heeft de autochtonen *verplicht* frans te leren." (blz 1)

In het artikel "Le français à l'école primaire" van R. P. Defour (Revue pédagogique congolaise, déc. '55, p. XXXVII-XL) lezen we: "Ils en ont besoin (van het frans) pour leurs rapports avec les Européens qui, de plus en plus, ignorent les langues indigènes."

Waarom de Europeanen de inlandse talen niet meer leren, schijnt de verdediger van het frans niet te weten; terwijl de "afbreker" ervan een zeer beschamende oorzaak aanwijst. En wie wordt er bedoeld met die "veel blanken" en "Européens" die toch alle als z. g. beschavers naar Kongo gekomen zijn, die dus in contact leven met de inlanders? M. i. bedoelen zij juist diegenen die er geen persoonlijk voordeel in zien de inlandse taal te leren, zoals zeer veel staatsambtenaren en agenten van grote maatschappijen en meerdere missionarissen. Van hen is het te veel gevraagd fatsoenlijk een inlandse taal te leren omdat hun levenswerk daar niet schijnt te liggen.

Anderzijds vindt men veel zelfstandige kolonisten en missionarissen die de inlandse talen wél weten te waarderen, omdat zij daar alle voordeel bij hebben in de omgang met de inlanders, of er hun levenswerk willen van maken de zwarten op te voeden in hun eigen geest en gewoonten.

Het heeft me werkelijk verwonderd na de lezing van het artikel van E. P. Defour dat de redactie van het tijdschrift als inleiding meende te moeten schrijven: "Ses indications sont du plus haut intérêt; qu'on en juge."

Als die dan werkelijk van zo'n groot belang zijn voor zijn streek, dan meen ik dat hun zwarten niet dezelfde zijn als hier de Mongo en Batswa. Immers van al die voorname aanwijzingen kan ik er geen enkele terugvinden bij de inlanders in wier schoolmidden ik nu 8 jaar verblijf.

En mijn navragen bij mensen die reeds van vóór 1930 in dit midden leven konden me niet wijzer maken.

In de grote centra van het land slaan de Mongo echter geen slecht figuur hoewel ze in de lagere school onderwezen werden in hun moedertaal! En het frans dat ze ervan meedroegen was niet veel meer dan papegaaiwerk.

Als ik dan die "indications du plus haut intérêt" stuk voor stuk naga, vind ik ze

alle om ter meest kinderachtig en goedkoop.

De schrijver vraagt: "Édite-t-on des manuels de lecture en wallon de Liège?" Is Luik misschien ook een kolonisatie-gebied?

Wat hier geldt voor 't koeterwaals van het lingala, schijnt ginder ook op te gaan voor het kiswahili: "ce n'est pas la langue maternelle de nos élèves... langue si pauvre, si mal parlée, si peu littéraire." Maar is dat dan een argument tegen de inlandse talen?

"Nous avons adopté une solution moyenne... dans ces conditions les connaissances s'assimilent bien." Waar die condities niet zijn, zou men moeten zeggen: "ne s'assimilent pas bien"! Welnu, de schooljongens hier bij de Nkundo begrijpen het rekenen, metriek stelsel, aardrijkskunde, plant- en dierkunde zó dat ze bij ondervraging niet hun toevlucht moeten zoeken in een kansspel van een voor hen en voor ons onbegrijpelijke terminologie; zij hebben immers die stof in hun eigen taal gekregen. Daarbij, welke schooljongen die de lagere school in België heeft gedaan, kan zijn kennis komen tonen in een tweede taal? ¹⁾

"On me demande l'incidence des cours en français sur la formation générale de l'élève: au point de vue idées, cela n'a que peu d'incidence... puisque les cours d'idées (religion, causeries, etc) sont donnés dans la langue locale." Dus rekenen, lezen, metriek stelsel leveren betere resultaten op in 't Frans gegeven vanaf 't 1^e jaar dan in de moedertaal!! En wie zal me overtuigen dat men op die manier vanaf de jongste jaren niet leert "na-af" en geen "base solide qui suffit à tout" meegeeft?!

In welke beschaafde landen vindt men zulke onderwijsvoorwaarden? Als Schrijver zegt dat: « les enfants doivent être capables de passer dans une école pour Européens à n'importe quel degré de leur écolage » bedoelt hij dan én franse én vlaamse sekties? Hij meent immers toch dat « cela suppose une connaissance suffisante dès les petites classes d'une langue européenne . »

Eerstens vraag ik me af, is dát het doel is van het lager onderwijs; en tweedens; zo ja, is dan één europese taal voldoende? Zijn daar de vlaamse en waalse schoolkinderen toe in staat?

De schrijver beroept zich ook op de « communauté belgo-congolaise... ouverte à tous... ne se fera que si l'on se comprend ». Dat ze elkaar nog niet verstaan is niet de schuld van de geleerde beschaafde leden ervan, die geen *inlands* kunnen leren, maar wel van de te-beschaven leden die na hun lagere school nog geen *belgische* taal kunnen spreken!! De daarop volgende redenering is werkelijk chinees voor mij: « Quand on veut développer un pays, on doit chercher à promouvoir sa population tout entière; il faut donc enseigner le français à tout le monde et dans tout le pays. » Is dat waar, dan is 't vlaams gedeelte van België werkelijk nog een onderontwikkeld gebied en zijn Ruanda en Urundi nog ver ten achter op Kongo waar die ideale, aangepaste onderwijsmethode in voege is: « Cette solution moyenne où les connaissances s'assimilent bien »!! Dáár immers geven ze het rekenen vanaf 't 1^e jaar in 't Frans en dat is niet « trop long et trop compliqué » zoals in de kongolese moedertaal... ²⁾

Dikwijls vraag ik me af bij de lezing van die veelvuldige verdedigings-artikels van

1) " If we ask young Native children to do thinking about facts so novel to them as those of European civilisation, and in a tongue so foreign as English, we are asking for the impossible, and if we attempt to insist, as we do under our present system, we receive words instead of thoughts. " blz. 231 in *The Education of the South African Native*: Ch. Loram, 1927.

2) « If the vernacular work of your school is neglected, almost every subject suffers because of it. » blz. 63 in *Suggested Methods for the African School*: H. Jowitt, 1951.

het Frans, of de schrijver ervan, blank of zwart, zelf zijn lagere school in een andere dan zijn moedertaal heeft gedaan; of hij een of andere inlandse taal grondig kent om ze met kennis van zaken te kunnen beoordelen; of hij op de hoogte is van het standpunt der philologen in deze kwesties!

Hier bij de Nkundo-Mongo vindt men natuurlijk ook voor- en tegenstanders en zoals de kwestie van de grondeigendom wordt dit probleem ook druk behandeld in hun respectievelijke weekbladen: het lingala-franse blad « Mbandaka » van de voorstanders, en het lonkundo blad « Lokole lokiso » van de tegenstanders.

Men heeft echter de indruk dat de voorstanders niet zo zeer de armoede van het lonkundo verwijten als wel dat zij langs die voorgestelde weg hopen gelijkgeschakeld te worden met de Frans-sprekenden. Zij schijnen op volgende wijze te redeneren: van de blanken hebben we nu reeds de kleren, uurwerken, radio's, auto's enz.; blijft nu nog hun taal en zodra we die kennen, hebben we gelijk recht van spreken omdat we even verstandig zullen zijn als zij en even veel zullen verdienen. Daarom hebben zij zo'n groot verlangen Frans te leren en « les parents considèrent qu'il faut enseigner leurs enfants en français: ils y voient notre désir de faire évoluer leurs enfants ».

Een frans-sprekende moniteur heeft dan ook groot gezag in de ogen der leerlingen, want hij heeft nu alle verstand in pacht en dat belet hem « de bavarder sottement comme ils aiment à le faire »!

Hoe armzalig moet het resultaat niet zijn voor de algemene ontwikkeling als men vanaf het eerste contact van de onwennige kinderen met de school hun in een vreemde taal aanspreekt, die zij tenslotte dan nog gaan beschouwen als een enig te bereiken top-punt van hun verstandelijke vorming! Hoeveel van de frans-sprekende Zwarten kennen nog iets buiten die gesproken taal? Ik heb er nog weinig ontmoet die een echte franse brief konden schrijven; die hun moedertaal kunnen ontleden en schrijven; die veel meer weten van rekenen dan het schoolprogram van het 2^e studiejaar; die u hun aardrijkskundige wetenschap in een verstaanbare terminologie kunnen uitleggen...

Leest men daarop een verdedigingsartikel van het Frans in 't lager onderwijs, dan begint men zich af te vragen of die schrijvers het wel bij 't rechte eind hebben. Alleen het feit al dat zij zich zo dikwijls moeten laten horen met veel omhaal en hoge beschouwingen, doet al twijfelen of zij werkelijk verbetering en vooruitgang zullen brengen. Volgens mij is de werking van de Afrikaanse Taalkommissie van Tervuren heel wat natuurlijker en redelijker en ik hoop dat zij zo gauw mogelijk bekomen dat het lonkundo opgeëgd worde volgens de wens van een der zeldzame hoge ambtenaren die rechtzinnig « estime qu'il est essentiel pour les Bantous de recevoir la première instruction en leur langue maternelle » (cfr. Lokole lokiso, 1-12-56 p. 1) en voor mij is die « première instruction » geldig voor gans het lager onderwijs, hier in Kongo zowel als in Europa! 1)

Als men kinderen iets totaal vreemds moet aanleren dat geheel buiten hun gewoon gedachtenleven ligt, schijnt het mij toch zeer logisch te zijn daarvoor een mededelingsmiddel te gebruiken dat ook hun gemeen is en hen niet van begin af aan te over-

1 « To exclude his own language from his own school, is to make as great a mistake and to be guilty of as much injustice, as to separate him from his own land. » blz. 61 in Suggested Methods for the African School: H. Jowitt, 1951.

bluffen met een magische taal die nooit door de massa zal aangenomen worden. Aldus doet men toch in de beschaafde landen. 1)

De grote schuld van die talenwarboel ligt niet bij de talrijke kongolese dialecten, noch bij de linguïsten, maar wel bij de besturende « beschavers »: « Wij hebben zelden de hoge autoriteiten zich in een inlandse (?) taal horen richten tot deze massa, die niet mag als dom beschouwd worden omdat zij het frans niet voldoende machtig is. » (Lamote in De Week, 25-11-56 blz 1). Vroeg of laat zullen zij ook eens moeten bekennen zoals de Nederlanders: « à la Conférence de la Table Ronde, les représentants indonésiens ont proposé de parler néerlandais sans laisser passer l'occasion de commentaires sur le fait que les Hollandais ignoraient le malais après tant d'années de gouvernement colonial. » (cfr. Enseignement à dispenser aux indigènes: Cahiers de l'Inst. de Sociol. Solvay: 1951, p. 123)

En onze tegenwoordige machthebbers in Kongo schijnen in deze kwestie « ejusdem farinae » te zijn!

Fr. Maes, M. S. C.

1) « That the language of instruction must be the child's language, at all events, for the first few years is educationally sound; it is also inevitable. The past largely conditions the future in the educational process, and in that process the general ideas of the pupil, obtained through the medium of the mother tongue, are of vital importance ». blz. 153 in Principles of Education for African Teachers: H. Jowitt, 1951.

Commentaires sur « Quelques noms vernaculaires d'animaux très communs au Congo Belge en dialectes du groupe Lingala et en Kisuku ».

Sous ce titre paraissait dans le Bull. des Lieutenants Honoraires de Chasse au Congo Belge, Vol. IV n° 16, mai 1955, une liste alphabétique comprenant, entre autres, vingt-quatre noms d'oiseaux en français, en latin, en lomongo-lonkundo et en lingombe.

Comme je m'intéresse spécialement à l'étude des oiseaux et de leurs noms vernaculaires, l'article de MM Lemmens et Poucet m'a fourni l'occasion de confronter mes résultats avec les leurs.

L'ordre des noms que je suis est celui de l'étude précitée.

1. Aigle-Arend.

En ce qui concerne *Hieraaetus africanus*, SCHOUTEDEN écrit que cette espèce n'est connue de la cuvette centrale que par des spécimens récoltés à Lukolela et à Bokuma; il ne s'agit donc pas de cette espèce. Le nom scientifique de l'aigle *mpóngó* est *Stephanoetus coronatus*, l'aigle couronné; ce rapace est connu pour ses captures spectaculaires de singes.

« *Mpongoyoli* » est peut-être un nom lingala, mais il est à noter que les Yasayama d'Ikela l'ont décerné à l'Aigle couronné. J'ai retrouvé ce même nom en lontomba (cfr. MAMET, 1955, p. 313). 1)

Engundu doit être un synonyme de *engondo* (voir Dict. RUSKIN p. 102), nom qui est donné au Vautour d'Angola (*Gypohierax angolensis*).

Eebekebeke se rapporte probablement au Vautour d'Angola aussi.

2. Aigles pêcheurs-Visarenden.

Le *Pandion haliaetus* est l'Aigle pêcheur d'Europe et il doit être exceptionnellement

1) *mpónyóngóji* s'emploie comme surnom de l'aigle couronné *mpóngó* dans la région de Coquilhatville: Bamanya, Injolo, Bofiji. C'est un nom authentiquement *nkundó*. (G.H.)

rare dans la cuvette centrale, puisque SCHOUTEDEN ne le mentionne pas pour cette partie du Congo.

L'Aigle pêcheur d'Afrique (*Haliaeetus vocifer*) se rencontre toujours sur les rivières; il est noir, blanc et brun rouge; entre Ingende et Coq son nom serait *bokwango*.²⁾

Le nom *eéké* est donné à un rapace des rivières, de couleur noir et blanc, que beaucoup d'Européens appellent erronément « Aigle pêcheur ». Son vrai nom est « Vautour d'Angola » (*Gypohierax angolensis*). Ce vautour, protégé par la loi, est très commun dans la cuvette congolaise.

Le nom lingombe *efasamakwolo* (écrit correctement *epasakbokolo*) a été attribué à ce Vautour parce qu'il aime bien les larves grasses de palmier.

Un autre nom lingombe *engbondo* est devenu *engondo* en lomongo (voir Dict. Ruskin p. 102).

3. Bolikoko.

Le nom français est « Touraco géant » (voir MALBRANT, p. 210), le nom scientifique *Corythaeola cristata*. Par ses couleurs, sa longue queue et son comportement, ce Touraco donne l'impression d'être un « faisan bleu » nom qui lui est attribué erronément par beaucoup d'Européens.

Le nom exact en lingombe est *kúlongú* et non *kulangu*.³⁾

4. Blongios ardoisé - Leikleurige blongios.

SCHOUTEDEN (1954, p. 31) ne mentionne pas cette espèce pour la cuvette centrale. Le nom *sangolongo* vient de Basankusu, mais je l'y ai noté comme *bonenge wa nsangalongo* nom attribué à une grande espèce de Martin-pêcheur (*Megaceryle maxima gigantea*).⁴⁾

5. Calaos - Neushoornvogels.

Sept espèces sont connues de la cuvette centrale :

- a) le Calao à cuisses blanches (*Bycanistes albotibialis*) communément indiqué comme *jatá*; cette espèce a un vol rectiligne. Son nom lingombe est *kalá*.
- b) le Calao rieur (*Bycanistes sharpei Buboisi*), par contre, a un vol ondulé; en lomongo on l'appelle *isong'ata*, en lingombe *songo*.⁵⁾
- c) le grand Calao à casque noir (*Ceratogymna atrata*) très bien connu des indigènes comme *mpóá*; en langue lingombe le nom exact est *igwangu* et non *ngwangu*.
- d) le Calao à longue queue (*Tropicranus albocristatus*) s'appelle *lontúmbá* en lomongo et est très bien connu des indigènes du fait que cet oiseau a l'habitude de suivre les bandes de singes; en lingombe on l'appelle *mopoi*.
- e) le Calao commun (*Tockus fasciatus*) qui s'appelle *bokúnye* en lomongo.
- f) le Calao pygmée à bec rouge (*Tockus camurus*); son nom en lomongo est *nkókó-jombo*, en lingombe *mokolakola*.
- g) le petit Calao à bec noir (*Tockus Hartlaubi*) suit parfois les bandes de singes également; on l'appelle *isekantumba* en lomongo.

2) Cette affirmation est conforme à la réalité. On entend ce nom aussi comme *bokbango* (GH)

3) Le nom akundo est *lokúlakókó*. (G.H.)

4) Le nom *sangalongo* ou *nsangalongo* ou *indenge yá sangalongo* n'est pas appliqué par tous à la même espèce, cf. notre dictionnaire. (G.H.)

5) Dans la région d'Ingende-Flandria on dit *nsongoatá* ou *nsongwatá*. (G.H.)

6. Canard siffleur ou Dendrocygne - Wilde Eend.

SCHOUTEDEN (1954, p. 74) écrit de cette espèce qu'elle « habite toute l'Afrique en dehors des régions forestières. » Le nom scientifique qu'il faut attribuer au canard « *ekooli* » est *Pteronetta hartlaubi*, Canard de Hartlaub que la plupart des Nkundo-Mongo appellent *ekooli* ou *ekooli*. Un groupe des Bosaka et des Lalia-Ngolu l'appellent *boowa* ou *bauwa*. En lingombe on l'appelle également *ekooli*.

Ce canard de couleur rouge velours a un front blanc et du bleu sur les ailes ; il aime visiter les endroits où les femmes font rour le manioc.

7. Canard nain ou Sarcelle.

Dans la cuvette centrale le canard nain ou Petite Sarcelle à oreillons (*Nettapus auritus*) se rencontre localement p. ex. à Mondombe et à Bamanya. Pour cette espèce je ne sais pas donner de nom vernaculaire. 6)

L'oiseau que les indigènes appellent *iloko* est un Grèbifoulque (*Podica senegalensis*), caractérisé par des pattes rouge orange avec aux doigts des palmures lobées. Suivant les indigènes cet oiseau annonce par ses cris la saison des eaux hautes (*mpela*).

8. Chevêchette à pieds jaunes - Dwerquil met gele voeten.

Les Bosaka attribuent les noms *ikokoloko* et *nkelenkele* aux petites espèces de hiboux ou chevêchettes parmi lesquelles figurent *Glaucidium tephronotum* et *Glaucidium Sjöstedti*, deux espèces assez rares dans la cuvette centrale.

En lingombe le nom exact est *ingembo* et non *lingembo*.

9. Cormoran - Afrikaanse Aalscholver (*Phalacrocorax africanus*).

Une espèce qui à première vue ressemble beaucoup au Cormoran est l'Oiseau-Serpent (*Anhinga rufa*) ; comme il fréquente également les rivières, il n'est pas étonnant que les indigènes leur ont donné le même nom *nsém*.

10. Engoulevent - Nachtzwaluw.

Il y a lieu d'ajouter aux noms déjà mentionnés celui de *yéka-lotata* que je nota à Basankusu et le nom lingombe *ekwamu*. 7)

11. Épervier - Sperwer.

Comme il n'y a pas mal d'espèces d'éperviers dans la cuvette centrale, il y a lieu d'être très prudent pour les noms vernaculaires donnés aux rapaces.

Le nom *ikété* appartient à différentes espèces d'éperviers de petite taille ; le nom *bokété* par contre se rapporte aux Éperviers, Faucons et autres rapaces de taille moyenne et de grande taille.

Sans connaître la langue de Lukolela ou le kikongo je suis d'avis que les noms *kombe* et *kumbi kumbi* sont à attribuer plutôt aux milans qu'aux rapaces de petite taille.

12. Garde-bœufs - Ossenwachter.

Le nom *boyeyenge* est également attribué à d'autres grands échassiers de couleur blanche e. a. aux Hérons Aigrettes *Casmerodius albus* et *Egretta garzetta*.

Suivant les auteurs *bolambá* serait un mon lingombe ; toutefois ce nom est typi-

6) A Bamanya il est appelé *ingongo* (G.H.)

7) Dans la région de Coq-Ingende et plus loin on emploie le nom *lótótá*. Les Ekonda voisins disent *lowáótá*. (G.H.)

quement lomongo et est attribué aux Hérons proprement dits.

13. Hibou - Uil.

Le nom scientifique exact est *Ciccaba woodfordi nuchalis* et non *Lophostrix lettii*.

14. Hirondelles et Martinets - Zwaluwen en Gierzwaluwen.

Il y a lieu d'ajouter les noms *ilongolongo ya mbula* (cfr. Dict. Ruskin) et *bokotombula* (Ntomba e Njale).

15. Ibis.

Le nom correct en néerlandais est « Nimmerzat ». Le nom *longo* est peut-être lingala mais appartient au vocabulaire mongo ; ce nom est attribué à une espèce de Héron (cfr. également Dict. HULSTAERT, 1952, p. 247).

Le nom *ekomba* que j'ai noté également à Lukolela lors de mon passage en avril 1953, serait à attribuer à la Grande Aigrette (*Casmerodius albus*) mais ce détail demande confirmation.

16. Martin pêcheur - Waterijsvogel.

Personnellement je connais une dizaine d'espèces de Martins-pêcheurs ; le nom *ine-nge* s'applique aux Martins-pêcheurs de petite taille, sans distinction d'espèces, le nom *bonenge* à ceux qui sont plus grands. 8)

17. Perroquet gris - Papegaai.

Très bien connu des indigènes comme le *nkoso* ; les Yasayama et les Lalia-Ngou d'Ikela l'appellent *ekongó*. A ces noms il y a lieu d'ajouter trois autres : *bokongo-lokuli*, *iyemo* et *ntétaki* (cfr. Dict. Ruskin). 9).

18. Petit pigeon brun.

Le nom scientifique de la Tourterelle que les indigènes appellent *empómpó* est *Turtur afer kilimensis* ; le nom que les Yasayama lui attribuent est *etsufa* et non *etuka* comme l'indiquent les auteurs.

Il est à remarquer ici que d'autres tourterelles ne sont pas inconnues des indigènes ; en effet j'ai noté les noms *empompo ey'olingo* et *empompo ongunju* pour la Tourterelle tambourette (*Tympanistria tympanistria*) et pour la Tourterelle à tête bleue (*Calopelia puella*).

19. Pigeon vert - Groene Duif.

Les noms vernaculaires sont *ebengá*, *embengá* et *emengá* ; il faut y ajouter *iséfóle* (cfr. Ruskin).

20. Pintade - Parelhoen.

Le nom scientifique exact est *Guttera Eduardi* et non *Numida meleagris* ; cette dernière espèce se rencontre toutefois dans le sud du territoire d'Ikela ; c'est d'ailleurs le seul endroit dans la cuvette centrale.

8) De nombreux dialectes nkundo disent plutôt avec *nd* : *indenge* et *bondenge*, cette dernière forme avec préfixe *bo* étant d'usage plutôt poétique. (G.H.)

9) Dans la région de Flandria *ekongó* signifie le cri du perroquet, l'oiseau lui-même étant nommé *bokongó*, mais uniquement comme terme poétique, à côté de *nkoso* du langage quotidien. (G.H.)

21. Pique - bœufs - Ossenpikker.

Le vrai pique-bœufs ne se rencontre pas dans la cuvette centrale sauf à Lukolela. Le nom *sénjelele* est attribué au Martin-pêcheur du Sénégal (*Halcyon senegalensis*) et certainement pas au pique-bœufs, comme le prétendent les auteurs.

22. Tisserin.

L'espèce visée est le *Textor cucullatus* communément connu comme le *bleke*; il niche en colonie, le plus souvent dans des palmiers parfois avec le tisserin noir (*Textor nigerrimus*).

* * *

Je tiens à remercier ici le R.P. HULSTAERT pour la mise au point des noms en lomongo, et le R.P. ROOD de Basankusu pour les mêmes détails en ce qui concerne les noms en lingombe.

OUVRAGES CONSULTÉS.

- HULSTAERT G., M.S.C. (1952): Dictionnaire Français-Lomongo (Lonkundo), Ann. Mus. Roy. du Congo Belge, Tervuren, in 8°, Sciences de l'Homme, Linguistique, Vol. 2.
- MALBRANT R. et MACLATCHY A. (1949): Faune de l'Equateur Africain Français Tome I, Oiseaux, Paris.
- MAMET M. (1955): La Langue Ntombæ. Ann. Mus. C. B. Ling. Vol. 11.
- RUSKIN E.A. (1927): Dictionary of the Lomongo, London.
- SCHOUTEDEN H., Dr. (1954): Faune du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, III Oiseaux Non Passereaux, Ann. Mus. Roy. du Congo Belge, in 8°, Sciences Zool., Vol. 29.

P. Herroelen.

Le discours du Gouverneur Général.

RÉFORMES POLITIQUES

Dans le cadre de la réorganisation du Conseil de Gouvernement, celui-ci tiendra désormais deux sessions annuelles : une en juin, appelée session budgétaire et consacrée principalement à l'examen des questions budgétaires, l'autre en décembre, appelée session générale et qui traitera des problèmes généraux.

Le Gouverneur Général rappelle que toutes les réformes politiques viennent de sortir à la fois : conseils de gouvernement et de province, conseils de territoire, statut des villes et circonscriptions indigènes. Toutes sont intentionnées pour former un tout cohérent, solide et progressiste.

Il souligne que la composition, la compétence et les méthodes de travail du Conseil de Gouvernement ont été arrêtées suivant les propositions formulées. Les Conseils de province et de Gouvernement arrêteront sous leur responsabilité propre les avant-projets des budgets de dépenses. Ce qui implique « que les Conseils, et en tout cas le Conseil de Gouvernement, au sein duquel seront représentées les Provinces, connaissent toutes les recettes et toutes les dépenses, avec leur justification. » Pour les services d'Afrique il n'y aura guère de difficultés, mais « Il faut espérer que la documentation transmise par le Département répondra, elle aussi, à votre désir légitime d'information complète. »

(Il n'apparaît pas comment un simple espoir de coopération loyale de la part du Ministère des Colonies puisse suffire à assurer au Conseil la connaissance totale qui lui est nécessaire pour « jouer le jeu ». Aucune assurance n'est donnée à ce sujet et il n'est donc pas étonnant que les Conseillers, dans leurs débats, ont clairement manifesté leur méfiance, d'autant plus compréhensible que les fréquents froissements, pour ne pas employer un terme plus fort - certains journaux parlent de faille - entre le Ministre actuel et le Gouverneur Général sont de notoriété publique. De même pour les parastataux, M. Pétillon ne peut aller au delà d'un souhait, ce qui est bien pauvre comme mesure de contrôle budgétaire. Et dans ces conditions l'on comprend que les Conseillers ne soient guère enclins à « continuer le jeu ». Sans doute, le discours du Gouverneur Général ne promet rien dans ce sens, il ne fait qu'exposer le point de vue du Conseil et le sien propre. C'est une invitation au Département à jouer franc lui aussi. Mais ceux qui ont suivi les ingérences du Ministre actuel dans les services du Gouvernement Général nous paraissent avoir raison d'être sceptiques. Ce qui est un nouveau tort grave fait au Congo par Bruxelles. Le texte de Congopresse (n° 403) est rédigé de telle façon qu'il escamote la difficulté; ce qui constitue pour d'autres une incitation à mettre les points sur les i.

Plus solide est le droit des Conseils Consultatifs « d'être consultés... en dernier ressort avant le Conseil Colonial... sur tous les projets de décrets importants. » Car ce droit est inscrit dans de nouveaux textes; mais on se demande pourquoi le Gouverneur Général a cru devoir ajouter : « Il suffira ici de loyalement appliquer les textes. »

Le Gouverneur Général émet quelques considérations sur la décentralisation et la déconcentration. Le nouveau statut des villes et le nouveau décret sur les circonscriptions indigènes réalisent une décentralisation fondamentale. Pour ce qui est de la déconcentration, il faut progresser avec prudence parce qu'il faut dans les domaines de base une unité de politique et parce que trop souvent les autorités qui bénéficient de la déconcentration enfreignent certaines règles pourtant élémentaires. Il est préférable de tabler sur les résultats des expériences progressives.

« Il s'agit là des prodromes d'une organisation communale comparable à la structure que nous connaissons en Belgique, avec ses pouvoirs propres exclusifs, ses prérogatives, ses privilèges, son autonomie. »

(Mais on ne nous dit pas si cette organisation plus ou moins copiée sur celle de Belgique est favorable dans les conditions ethniques, sociales, géographiques, économiques du Congo. On pense ensuite surtout aux efforts déployés actuellement par le Gouvernement belge pour limiter l'autonomie communale au profit de sa propre bureaucratie centralisatrice, et l'on se demande plutôt si le Congo va là encore suivre le triste exemple de Bruxelles.)

D'autre part, le Gouverneur Général, avec son honnêteté habituelle, reconnaît que ses services ne sont pas assez animés de l'esprit de déconcentration, mais il promet d'y veiller. Il a déjà été question plus d'une fois de manquements dans les services administratifs supérieurs. Quelle en est la cause ? Elle nous semble se trouver dans le manque de sanctions contre les fonctionnaires qui enfreignent les règles. Seraient-ils au-dessus de la loi et des règlements ? Ou est-ce que certains se croient protégés d'une manière spéciale à cause de leurs accointances politiques ? Le simple contribuable, noir ou blanc, a-t-il tort de penser que c'est aux fonctionnaires de donner l'exemple de respect pour le règlement, de discipline et de loyauté civique, que cela fait partie de leur métier et qu'ils sont payés pour cela, au sens propre du mot. Ce n'est pas la première fois que le Gouverneur Général doit constater de graves manquements dans ses services. Il nous paraît qu'une situation pareille constitue un danger pour l'évolution harmonieuse d'un pays et un chemin menant à la dictature.)

RÉFORMES SOCIALES.

Le Gouverneur Général fait brièvement mention de « l'instauration, dans certaines limites et selon certaines règles, de la liberté syndicale... Telle qu'elle est décrétée, la liberté syndicale peut être une bonne chose : aussi l'accueillons-nous, malgré nos appréhensions, avec une entière loyauté... tout dépendra de la manière dont les dirigeants s'en serviront, de l'esprit dans lequel ils assumeront les lourdes responsabilités qu'elle entraîne pour eux... ils auront à veiller avec un soin particulier à la qualité des cadres sur place et à empêcher que leur enthousiasme et leur ardeur combative les entraînent au-delà de ce que permettrait le bien commun. »

(A ces paroles d'une grande sagesse il n'y a rien à ajouter, sinon la remarque que l'histoire démontre l'inanité de l'appel à la pondération dans les mouvements de masse d'ordre social. Pour maintenir l'équilibre il leur faut un contre-poids, qui ne peut être constitué que par des mesures législatives et des sanctions, dont la responsabilité n'incombe pas aux syndicats ou autres organisations fussent-elles de droit public, mais aux seuls pouvoirs publics responsables du bien commun.)

LE PROBLÈME DES RÉMUNÉRATIONS

Une des tâches que les rapides progrès du Congo mettent au premier plan, dit M. Pétilion, est « l'harmonisation des conditions de vie de tous les membres de la communauté belgo-congolaise. » Aussi consacre-t-il une importante partie de son discours à ce problème fondamental. « Je dois à votre Conseil l'exposé de la doctrine générale à laquelle l'Administration s'est arrêtée au terme de ses propres études. Ce que je vais dire ne préjuge évidemment pas des éventuelles modifications qui pourraient être apportées par la consultation syndicale actuellement en cours pour les agents du secteur public et par la consultation du secteur privé.

En pays de Colonie il est normal, il est fatal qu'au départ il y ait entre colonisés et colonisateurs des différences sociales profondes. Il est inévitable que le régime des rémunérations et profits soit, pour les uns et pour les autres, établi à l'origine sur des bases fort inégales... » De telles situations « ne deviendraient anormales que le jour où le colonisé s'étant élevé au niveau du colonisateur et ayant acquis pleinement la même valeur humaine que lui, des conditions de vie dissemblables seraient - à capacités et mérites égaux - maintenues entr'eux, fondées sur la différence de leurs races. » Or le Congo entre dans cette phase d'évolution : « il devient un Pays. »

Monsieur Pétilion relève que pour certains groupes sociaux le problème doit trouver sa solution avant tout sur le plan économique; ce sont les classes moyennes indépendantes, les indigènes vivant en milieu coutumier et, dans une certaine mesure, les classes dirigeantes. Pour les salariés et les appointés, au contraire, « un équilibre définitif ne serait atteint qu'au prix de multiples tâtonnements et, sans doute, de conflits sociaux. » Il faut donc aviser aux moyens de réaliser ce que beaucoup d'autres n'ont pas su faire : attribuer à chaque travailleur, sans distinction, ce à quoi il a droit. »

En doctrine, précise le Gouverneur Général, chaque engagé doit recevoir ce qui lui revient, en fonction de ses capacités et de ses mérites, et compte tenu des ressources du pays. Il faudrait établir un système qui comporterait les éléments suivants : 1° pour tous, Noirs et Blancs, engagés sur place : à capacités égales, salaire identique; 2° pour les engagés hors d'Afrique : en sus de ce salaire, un complément spécial.

Cependant établir, en concordance avec ces principes, le montant effectif des salaires, n'est pas chose facile. « Il faut, bien sûr, être confiant dans l'avenir. Mais il faut aussi, au moment des grandes décisions, être réaliste et se garder d'entraver, par des charges trop lourdes, l'essor à peine ébauché d'une économie dans l'ensemble encore très fragile... Il faudrait trouver un même point de départ, une sorte de commun dénominateur, une rémunération de base sur laquelle s'étagerait - en fonction du principe du salaire égal pour un travail égal et avec, pour les engagés hors d'Afrique, le correctif de l'indemnité dont nous avons parlé - tout l'échelonnement depuis les salaires les plus bas jusqu'aux traitements les plus hauts. »

Entretemps il faut faire confiance à ceux qui négocieront ce problème. La mise en œuvre des principes doit se faire prudemment, « à la lumière de l'expérience qui enseigne que, dans un pays déterminé, ce n'est pas le niveau absolu plus ou moins bas des rémunérations - mais les inégalités injustifiées - qui provoquent les troubles. »

(Cette question de la rémunération des Blancs et des Noirs fera encore couler beaucoup d'encre. Car elle est extrêmement complexe avec ses faces économiques et sociales. D'une part les autochtones réclament l'abolition de toute discrimination raciale; d'autre part le budget et le secteur économique ne pourraient supporter la hausse considérable qu'entraînerait l'égalisation complète des appointements. Une réduction générale ne serait,

d'autre part, acceptée par aucun intéressé. Elle serait en outre injuste en égard au niveau élevé de la vie des Européens au Congo, qui y sont, au surplus, déjà en partie habitués par le phénomène identique de Belgique, où le niveau de vie est le plus élevé de l'Europe.

De leur part, les Africains auront difficile à admettre la prime ou indemnité « d'expatriation », bien que l'égalité des salaires soit garantie pour les Européens engagés sur place. Il sera difficile de les convaincre, à part l'une ou l'autre exception, des raisons d'être de cette prime et de leur faire comprendre qu'elle sauvegarde leur propre position économique, puisque à salaire absolument égal ils courent le risque de se voir évincés par la concurrence des Blancs qu'ils semblent encore sous-estimer mais dont ils ne manqueront pas de faire la douloureuse expérience, à moins de recourir à la dictature pure et simple, devant laquelle à vrai dire certains n'hésiteraient point.

Si les rémunérations sont maintenues à leur niveau actuel, la prime d'expatriation n'est pas nécessaire pour continuer d'attirer les spécialistes blancs dont le Congo a de plus en plus besoin. Elle semble donc plutôt prévue pour l'éventualité d'une baisse générale des salaires. Mais on peut omettre d'envisager sérieusement cette hypothèse en dehors d'une crise grave, puisque personne ne l'admettrait. Une solution pourrait être cherchée dans la dissociation des monnaies belge et congolaise, à l'instar de l'exemple français. Mais est-ce que les politiciens et les financiers de la métropole s'y rangeraient?

Entretemps, ce problème épineux reste entier. Et il faudra une dose considérable de sagesse, de diplomatie, d'imagination, de courage politique, voire d'esprit de sacrifice, pour le résoudre — et le temps presse, avec nos universitaires en formation — et ainsi écarter un des obstacles majeurs d'une évolution paisible du Congo).

SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

De l'ensemble des chiffres il résulte que l'exercice a été marqué par une prospérité certaine, avec cependant quelques ombres : hésitation dans les investissements chez les particuliers, abus par certaines firmes des facilités de crédit, montant trop élevé des protêts.

« En bref et dans l'ensemble, l'année 1956 fut excellente. Au cours actuel des matières premières, l'activité de base est rentable. Seules certaines entreprises marginales, handicapées par une situation géographique défavorable et la lourdeur du marché de certains produits miniers.. ont connu des difficultés. Un malaise se constate également au sein des petites entreprises qui souffrent d'une assise précaire, de frais généraux en progression et d'une réduction du volume des affaires dans l'important secteur de la construction. Mais — est-il besoin de le rappeler — seuls les résultats d'un examen objectif des possibilités de rentabilité doivent être retenus pour porter un jugement d'ensemble sur la situation ».

LE NOUVEAU PLAN DÉCENNAL

Le Gouverneur Général termine son discours par un important exposé relatif au deuxième plan décennal en cours d'élaboration. Il signale d'abord que si l'administration étudie dès à présent ce nouveau plan, c'est parce qu' « il ne peut y avoir dans le développement d'un pays neuf de trop forts ralentissements, a fortiori de hiatus ou de ruptures. C'est pourquoi à ce plan-ci doit en succéder un autre; c'est pourquoi aussi nous avons tant insisté, depuis le milieu de l'an passé, pour que soient maintenus les moyens financiers antérieurement admis pour l'exécution de tous les programmes arrêtés. Il fallait par

ailleurs assurer, par le moyen de suffisants crédits d'engagement, le passage de l'ancien au nouveau plan. En réalité, par la réintégration subséquente de 3 milliards de crédits d'engagement nécessaires pour assurer cette liaison, c'est à un total de 51 milliards que se chiffreront les engagements relevant du premier plan et à 48 milliards environ les investissements effectifs... »

« Ce qui frappe beaucoup de visiteurs, c'est la marge qui sépare les centres prospères et parfois surdéveloppés, de l'intérieur hésitant et de la brousse parfois misérable. Il est certain qu'il y a là un déséquilibre inquiétant, d'autant plus qu'il se manifeste, dans le même temps, sur d'autres plans que l'économique. Sans doute, ce phénomène, qui se vérifie partout dans le monde, est-il surtout inévitable dans les pays neufs. Encore ne faudrait-il pas qu'il s'accroisse sinon ses inconvénients, dont déjà nous souffrons, ne feraient que s'aggraver. Au demeurant, n'avons-nous pas les mêmes devoirs d'assistance envers les habitants de l'intérieur que vis-à-vis de ceux des grandes agglomérations ? Aussi, le deuxième plan décennal devra-t-il avoir pour objectif d'amplifier avant tout ce que le premier a amorcé en faveur des régions rurales. Par là se définira — au-delà de ses buts économiques — son nécessaire caractère social... »

Le marché intérieur, garantie de stabilité, ne s'élargira que par la production intérieure, agricole et industrielle, par l'intensification subséquente des échanges et des courants intérieurs. Non seulement le revenu national doit augmenter sans cesse, mais une plus large part de ce revenu doit trouver son réemploi ici. »

(Il est, en effet grand temps qu'on s'occupe davantage des populations rurales. Cela ne veut pas dire que rien n'a été fait. Au contraire, le service médical, les agronomes, les missions surtout avec leurs écoles, et récemment le Fonds du Bien-être, se sont dépensés pour les populations rurales. Mais, comme le dit avec pertinence le Gouverneur Général, ici comme partout dans le monde moderne les campagnes et le paysan sont négligés au bénéfice des villes et des salariés. N'empêche qu'une saine politique doit réagir contre cette tendance. Seulement il ne faudrait pas que les mesures qu'on prendra à cette fin accentuent encore davantage l'étatisation de l'agriculture indigène et de l'organisation générale du milieu rural ou qu'elles fassent que les paysannats et les coopératives ressemblent trop à des kolkhozes. Une des causes primordiales de l'exode rural est le désir de liberté ; on veut s'affranchir des contraintes et des travaux imposés. Et dans plus d'une région les paysannats apparaissent aux indigènes comme rentrant dans cette catégorie. La tendance administrative de se mêler de tout et à tout réglementer ne fixera pas l'indigène sur sa terre. Dans ce domaine le progrès se réalisera bien mieux au moyen de cultures de rapport (et, ensuite, d'élevage) établies par de petits colons-fermiers sur leur propre terre ancestrale, avec la collaboration de membres de leur parentèle ou de subordonnés coutumiers comme cela se pratique déjà ci et là, p. ex. à l'Equateur, grâce à la clairvoyance exceptionnelle de tel ou tel fonctionnaire territorial.)

* * *

Contrairement aux années précédentes, la presse congolaise, dans sa grande majorité, s'est montrée déçue par ce discours. D'abord, parce que certaines questions fondamentales, au lieu de recevoir une solution, ont seulement fait l'objet de considérations principielles. Ensuite, parce que derrière ce fait on sent l'ombre du Cabinet ministériel censurant le discours et essayant de miner l'autorité du Gouverneur Général. Ce n'est donc pas à ce dernier qu'en veut la presse ; au contraire, elle se trouve en majorité derrière lui

contre le Ministre et les puissances plus ou moins occultes qu'on dit l'entourer.

Dans l'autre camp on a tenté de rejeter la faute sur le Gouverneur Général, comme le montrent les journaux « officiels » et surtout le Bulletin de l'Office de l'Information du Ministère. Ainsi l'Essor du Congo reproche à cet office d'avoir combiné à cet effet des extraits d'article, alors que le journal avait écrit que « M. Pétilion aurait voulu aborder les très épineuses questions d'actualité, mais le Ministre le lui a interdit. » C'est « une manœuvre pour que notre article apparaisse comme une diatribe contre le gouverneur général... alors qu'en fait il mettait la responsabilité du Ministre en cause. »

On voit par là que la presse n'exagère pas en parlant de malaise, de faille, entre Kalinga et Bruxelles - ou plutôt entre le Ministre, son cabinet, ses conseillers personnels et certains fonctionnaires du Congo jusque dans le gouvernement général d'une part, et le Gouverneur Général, la grande majorité de son administration, la population congolaise, l'opinion publique d'autre part. On en vient ainsi à se demander si les premiers veulent saboter le travail des seconds et détruire l'œuvre belge en Afrique. De là encore le malaise qu'on sent partout rampant dans les administrations même à l'intérieur et les sourdes oppositions même entre fonctionnaires.

Le Gouverneur Général étant « connu comme un homme honnête qui a donné les plus belles années de sa vie au Congo totalement et d'une manière entièrement désintéressée » (Lamote, dans De Week 30 juin 1957) et qui continue malgré tout à se dévouer sans compter pour sauver le Congo dans les circonstances critiques actuelles, a voulu « jouer le jeu honnêtement » quelle que soit l'attitude de l'autre partie.

Pour citer encore l'hebdomadaire mentionné : « Nous qui peinons ici, si nous n'avions notre idéal et notre optimisme indestructible, notre amour surtout, serions totalement découragés, nous lamentant que la sainte concorde des Belges autour de leur œuvre civilisatrice a été en si peu de temps contrariée jusqu'à la limite de l'anéantissement... Personne n'ose s'opposer à Bruxelles et réagir contre la tendance à transformer l'œuvre humaine entreprise pour conserver le Congo à la Belgique en une vulgaire machine administrative sans âme. »

X.



Semaine interafricaine de formation religieuse.

Ce deuxième congrès consacré à la formation religieuse en Afrique noire a suivi de deux ans celui de Léopoldville. Contrairement à l'objet très général de celui-ci, la réunion de Bukavu se limitait à un thème plus spécial : la formation religieuse des ménages ou « Le Christ au Foyer, » groupant environ 450 semainiers, venus en grande majorité de l'Afrique belge, avec une participation importante d'autres pays africains, A. E. F. et Afrique orientale anglaise surtout.

L'avant-midi était consacré aux « rapports », l'après-midi réservé aux « carrefours, » ou discussions de groupes plus limités, échanges de vues donc plus libres et plus fructueux.

La semaine était divisée en trois parties, dont chacune formait l'objet de quelques rapports ou leçons, auxquels faisaient suite des discussions et des carrefours.

SUJETS TRAITÉS

Les trois premières conférences considéraient le cadre dans lequel se situe le problème de l'éducation religieuse de la famille; c'est l'étude du milieu. La Révérende Sœur Marie-André du Sacré-Cœur traita du mariage africain coutumier : sa nature religieuse, la formation morale des enfants, la vie conjugale et familiale, les qualités et les défauts de la famille traditionnelle, etc. en appuyant surtout sur son caractère religieux et moralisateur; ensuite elle brossa le tableau des transformations sous l'influence de la civilisation occidentale et la dégradation de nombreuses coutumes, de la dot en particulier, et du mariage en général, tout en affirmant que la famille moderne a gagné certaines qualités grâce au christianisme et à l'éclosion de personnalités; de sorte que le jugement doit être fort nuancé, puisque beaucoup dépend des individus et des régions. Elle conclut que dans certaines contrées la dégradation de la dot est telle qu'elle doit résolument être abolie, le mariage religieux étant supposé suffire.

M^{lle} G. Pauwels brossa un tableau vivant et complet de la famille dans le milieu urbain de Léopoldville, montrant les divers aspects du problème que pose la grande ville aux jeunes ménages émigrés de l'intérieur. Son étude est basée sur une enquête sociographique menée surtout par interrogatoires, méthode qui donne un aperçu bien large mais manquant parfois de profondeur et d'esprit critique. Elle examina la situation familiale sous les angles les plus divers : les conditions d'arrivée dans la ville, l'influence du salariat sur la vie familiale, l'insuffisance des salaires de base, l'apparition du chômage, le logement déficient causant la promiscuité, les dangers moraux de l'ambiance, les attractions séduisantes, le comportement religieux, la pression des mouvements d'idées contraires au catholicisme, etc. La conférencière conclut que quel que soit le jugement qu'on forme sur l'exode rural, il est un fait impossible à arrêter et que donc nous devons attacher à sauver les ménages exposés aux plus grands dangers religieux, moraux et sociaux.

Mgr Kiwanuka, évêque de Masaka en Uganda, a pris pour thème le foyer chrétien dans le milieu rural. Après avoir brossé un tableau général de l'état social et économique du Buganda, province dans laquelle est situé son diocèse, le conférencier examina les diverses influences qui agissent sur les foyers, aussi bien dans la société coutumière qu'à l'époque actuelle. La dispersion des foyers sans agglomérations donnent un caractère très particulier à la vie familiale des Baganda qui n'émigrent pas vers les villes. Cette situation pose des problèmes paroissiaux inconnus ailleurs, d'où la nécessité de bons catéchistes ayant chacun en charge une région. Parmi les transformations modernes il faut citer surtout la présence de colons africains venus du Rwanda et du Tanganyika, disséminés parmi la population autochtone, apportant leurs coutumes propres et créant ainsi un problème spécial. L'éducation traditionnelle au foyer est, en outre, influencée par les travaux agricoles de la mère augmentés par l'introduction de cultures de rapport, dont une autre conséquence est l'augmentation de la richesse en monnaie vite gaspillée. L'école, les œuvres de jeunesse, la légion de Marie, etc. luttent contre les abus et soutiennent l'éducation chrétienne de la famille.

Le P. Bethbeder ajoute au rapport de Mgr Kiwanuka quelques observations sur la situation religieuse des familles au Bukoba où la carence des parents dans l'éducation diminue dès la 3^e génération. Des réunions de parents avec les instituteurs arrivent en partie à combler les lacunes.

Pour le Basutoland Mgr Mabathoana, évêque de Leribe, expose la situation de son pays où l'émigration vers l'Union d'Afrique du Sud désagrège beaucoup de ménages. L'enseignement est fort avancé et produit de bons résultats dans l'éducation, résultats encore renforcés par les associations religieuses et l'action catholique à laquelle les femmes prennent une part prépondérante.

*
* *

Après les rapports sur le milieu venaient ceux concernant les principes, et leur mise en pratique, de formation chrétienne du foyer. Le P. Delcuve S.J., directeur de Lumen Vitae, donne un exposé brillant et profond de la vie conjugale chrétienne, basée sur les vertus de foi, d'espérance et de charité dont les ménages africains ont un besoin tout particulier. Le style de vie des conjoints varie selon les individus et les milieux mais toujours la communauté conjugale doit être autonome, personnelle et agissante pour le perfectionnement personnel et la procréation. L'ascension des jeunes générations vers un style de vie toujours plus conforme aux exigences de l'idéal chrétien doit être aidée par l'école, les mouvements de jeunesse, la paroisse, les foyers sociaux, les conseils de parents. Il serait en outre désirable qu'une action législative puisse y contribuer.

Mr A. Sita expose ensuite le but et l'organisation du mouvement familial de Léopoldville qu'il préside. Les familles des villes n'ayant plus le soutien du clan ont besoin de sortir de leur isolement. Elles se groupent donc en équipes de 5 à 6. A la tête se trouve un dirigeant spécialement formé à cet effet. Cette formation première incombe à l'aumônier dont le rôle va en s'effaçant avec le progrès du mouvement. Les équipes sont groupées en sections à la tête desquelles se trouve un comité de section composé des dirigeants d'équipes. L'organisation des sections se fait par quartier ou par paroisse ou autrement et leur activité s'exerce par des réunions bimensuelles de militants, des journées d'études, des réunions familiales, etc. Les sections d'une ville ou d'une région sont réunies en fédération gouvernée par un conseil fédéral; celle de Léopoldville grou-

pe actuellement 10 sections. Le mouvement en entier, répandu déjà largement au Congo, est sous les ordres d'un comité central qui donne les directives générales, organise les retraites, les journées d'études etc. Très important est le fait que chaque section essaie d'avoir comme conseiller un ménage européen.

M. Mabita, secrétaire, expose ensuite les principes de base du mouvement : égalité humaine des conjoints, présence du mari au foyer, possibilité d'avoir des ménages unis malgré la différence dans le niveau d'évolution des époux, mise en commun de toutes les activités du foyer, participation des femmes à la vie sociale, prise en charge par le mari de l'évolution de sa femme. Les méthodes de formation sont celles de la J.O.C. et groupements analogues d'Action Catholique. Les problèmes étudiés sont tous ceux qui agitent les jeunes ménages chrétiens, surtout des centres.

Le P. du Vernay, aumônier du mouvement à Léopoldville, ajoute des recommandations d'ordre pastoral, mettant le clergé en garde contre la tendance de ne voir dans ce mouvement qu'une œuvre paroissiale ; il s'agit d'un mouvement laïque, dont l'éclosion se constate dans divers pays d'Europe, ce qui semble indiquer que le St Esprit suscite une organisation plus familiale de l'Église en réaction contre l'individualisme des derniers siècles.

Le 1^{er} évêque Congolais, Mgr. Kimbondo de Kisantu, traite de la formation chrétienne des tout-petits au foyer. Le rôle de l'ambiance que les parents parviennent à créer autour de l'enfant est très important : ordre, propreté, aspect religieux de l'habitation, habitude de prière, participation à la liturgie, contes, chants, fêtes religieuses en famille lors du baptême, de la Confirmation, de la 1^{ère} Communion, etc. A cela doivent s'ajouter les leçons des parents. Le P. Denis prépare des brochures illustrées et commentées sur les cérémonies et rites catholiques pour aider à cette formation chrétienne dans la famille.

Le P. Defour, ancien inspecteur des écoles de Bukavu, expose la formation de l'enfant dans la famille en collaboration avec les autres éducateurs. Sous peine de repliement sur soi, il faut que la famille soit aidée par la société dans la formation de l'enfant. D'où le problème de la collaboration des divers éducateurs. A l'âge de 6 - 7 ans l'école commence à exercer son influence sur l'enfant déjà en voie d'échapper à la famille. La collaboration peut être assurée par des réunions de parents avec l'un des moniteurs ou le directeur d'école. Jusqu'à la puberté l'enfant connaît une stabilité psychologique relative. La gentillesse, l'amabilité, la serviabilité, le désir de contact avec les autres, que l'enfant montre à cette phase de son développement, ne doivent pas nous faire croire que tout va bien. Il faut diriger ces dispositions favorables ; p. ex. par la Croisade Eucharistique, le Chiro, les louveteaux, etc. Puis à la crise de la puberté, il convient surtout d'unir les jeunes dans de forts mouvements à l'idéal enthousiasmant et où ils se sentent épaulés par un grand nombre de leurs semblables mus par les mêmes sentiments généreux. C'est là l'origine des mouvements de jeunesse comme les Xavériens fondés par le conférencier et comptant en peu d'années presque 20.000 membres. Tous les mouvements semblables doivent être foncièrement chrétiens et apostoliques.

Le F. Clément-Marie Zuza, docteur en pédagogie et directeur de l'école normale de Tumba, a pris pour sujet la formation de l'adolescent, qui présente des aspects favorables comme des aspects défavorables : son sens de la fierté, sa susceptibilité, son respect humain, l'éclosion du sens social, son intérêt pour tous les problèmes, surtout celui de la vie sexuelle. Pour aider à sa formation les parents ont besoin d'une préparation pédagogique qui leur fait actuellement défaut. L'école suppléera ensuite en aidant

l'adolescent à trouver l'équilibre à ce moment de sa vie où il tend à se dérober à l'autorité familiale. Les éducateurs devront en outre le mieux préparer au mariage. Les conclusions insistent sur la nécessité d'une éducation centrée sur le Christ, existentielle, vitale, apostolique.

*
* *

La troisième partie de la semaine traite de la préparation au mariage. Le P.L. Denis explique que le jeune homme et la jeune fille se trouvent à un moment devant le choix du genre de vie qu'ils embrasseront. Car pour le chrétien il y a d'autres états que le mariage. D'autre part le sacerdoce, la vie religieuse, le célibat sont nécessaires à la famille chrétienne comme à la vie de l'Église. Les parents aideront leurs enfants dans ce choix, par leurs prières, par leur enseignement, etc. et favoriseront l'éclosion de vocations qu'ils aideront ensuite à consolider. De son côté tout prêtre doit tendre à se trouver un remplaçant dans le sacerdoce et essayer de susciter des vocations religieuses.

Une autochtone du Kivu, Sr Madalena, fit ensuite l'historique vivant et émouvant de sa propre vocation, suscitée par l'exemple de la piété sincère et profonde de son père. Cet exposé illustra d'une façon frappante la conférence précédente et était bien à sa place dans le cadre de la semaine. Par contre, deux exposés suivants (quoique fort instructifs par ailleurs) en sortaient, à notre avis. Le Fr. Zusa relata l'histoire des vocations indigènes chez les Frères des Écoles Chrétiennes et mit en relief d'une manière très claire et objective les raisons de la pénurie des vocations pour cette vie d'abnégation et des échecs relativement nombreux. Le P. Rombaut traça l'histoire et l'organisation du monastère bénédictin de Kansenia dont le succès est appréciable.

La préparation du jeune homme au mariage fut l'objet de la communication du P. Tourigny, directeur de l'Action Catholique en Uganda. Il cita comme causes principales de l'instabilité des mariages africains la disparité du niveau d'éducation chez les conjoints, les différences de religion, le mauvais exemple des personnages socialement élevés, le défaut de préparation. Les enquêtes menées par l'Action Catholique ont révélé que la préparation doit se faire par les parents, les mouvements, les éducateurs — l'influence de ces derniers étant presque nulle. Les jeunes gens ne se rendent pas compte qu'il faut une préparation sérieuse et assez longue et sur toute la ligne pour parvenir à un mariage heureux. Il faut donc attirer leur attention sur ce point et améliorer la préparation par les autres instances à la lumière de l'enseignement de l'Église. Il faut en outre s'appuyer sur les mouvements de jeunesse et refaire l'opinion publique sur les questions essentielles du mariage.

Mgr Jadot, aumônier en chef de la F. P., attira ensuite l'attention sur le fruit obtenu par les recollections de foyers organisées dans les camps militaires jointes aux méthodes d'action catholique.

La monitrice ugandaise Paulina Ndwadde brossa le tableau de la jeune fille face au mariage dans le cadre coutumier et l'opposa à la situation bien plus heureuse des privilégiées qui ont bénéficié d'une éducation chrétienne et d'un enseignement avancé, mais les avantages de l'époque moderne s'accompagnent d'une émancipation dont les jeunes filles ne savent généralement pas faire un bon usage. Dans l'état coutumier, la conférencière voit surtout le défaut d'amour qui fait que la femme est plus mère qu'épouse, le manque de surveillance de la part des parents, une dépendance exagérée vis-à-vis de la parentèle, la dot dont elle souhaite l'abolition parce qu'elle est humiliante pour la jeune fille, le fait que

la préparation physiologique est faite par la tante alors que ce devoir devrait être rempli par la mère. Une action coordonnée de l'école, de l'église et de la famille augmentera le nombre des jeunes filles qui, mieux préparées, pourront conclure un mariage libre, heureux et donnant des garanties de stabilité.

Là-dessus M^{lle} Pauwels fit judicieusement remarquer que la préparation de la jeune fille au mariage tourne dans un cercle vicieux, puisqu'il faut agir sur tous les points à la fois et que l'un ne va pas sans l'autre. Aussi propose-t-elle, avec beaucoup de sagesse selon nous, que les jeunes filles s'attaquent au problème elles-mêmes et fassent leur propre préparation, ce qui est possible par les méthodes en honneur dans la J. O. C. F. et mouvements semblables.

Un problème connexe a été réservé pour la fin de la semaine : celui des célibataires (forcés) dans les grands centres. Le P. Gevaudan de Brazzaville l'expose à la main d'enquêtes menées en diverses régions d'Afrique et d'observations personnelles. Il cite comme causes : le taux élevé de la dot, le grand excédent de l'effectif masculin, la pénurie du logement, les salaires trop bas du manoeuvre, le chômage, l'attrait des plaisirs, une liberté excessive dans les relations entre jeunes gens et jeunes filles. La solution doit être globale et donc être cherchée tant sur le plan institutionnel qu'éducatif. Ce dernier a été touché par presque tous les rapports.

Pour le premier, qui n'a reçu qu'une attention restreinte, le conférencier insiste sur diverses mesures : législation du travail appropriée au mariage et à la situation sociale décrite, formation professionnelle, réglementation de la dot, absorption du chômage par le retour à la terre (dont 3 réalisations intéressantes en A. E. F. sont exposées en détail), freinage de l'exode vers les centres par une action catholique rurale à l'exemple de la J. A. C. en Europe, formation de coopératives dans les milieux coutumiers pour retenir les jeunes au village, etc. D'autre part, il existe aussi un problème de jeunes filles célibataires, qui est cependant moins grave et qui se résorbera par la scolarisation plus poussée et le retard consécutif de l'âge du mariage.

CONCLUSIONS.

Voici les conclusions tirées par le bureau directeur de la semaine

1. Il est de la plus haute importance que la doctrine chrétienne du mariage et de l'éducation soit bien connue. Elle sera enseignée d'une manière attirante et efficace par le recours à la liturgie : belle célébration des mariages, dont les cérémonies seront commentées, messes dialoguées dans lesquelles interviendront sous forme de prières les problèmes fondamentaux de la vie familiale, culte de la sainte Famille, etc.

2. Il faut conseiller la prière du soir tous ensemble : père, mère et enfants, à genoux devant une image pieuse.

3. Une large diffusion de brochures illustrées - en voie de publication - offrant, dans la langue du pays, le rituel d'un sacrement et un bref commentaire, permettra d'associer étroitement toute la famille à la préparation et à la célébration d'un baptême, d'une première communion, d'une confirmation et d'autres cérémonies.

4. La radio est un moyen adapté aux circonstances de propager la doctrine chrétienne, d'aider des parents même très simples à donner une bonne éducation, et de procurer à toute la famille de saines distractions. Une action énergique doit être entreprise pour que la radio remplisse cette mission.

5. Il apparaît d'une urgente nécessité de fonder partout des équipes de foyers et de travailler à l'extension d'un Mouvement Familial Africain.

6. La préparation éloignée de foyers chrétiens et éducateurs dépend de la famille, de l'école, du mouvement. L'école visera à l'éducation autant qu'à l'instruction; elle développera la culture de la jeune fille et ancrera chez le garçon l'idée que la société africaine ne peut se faire harmonieusement sans y intégrer l'émancipation et la promotion de la femme.

7. A la préparation prochaine concourent avec succès divers moyens : une littérature adaptée donnant le sens chrétien du mariage et de la famille, des conférences de spécialistes, des contacts avec des foyers, des récollections ou retraites conçues selon une méthode active, des mouvements d'éducation en pleine vie, des groupes de préparation au mariage.

8. Les parents seront aidés dans leur tâche d'éducateurs par les foyers sociaux, les réunions de parents, les mouvements, et les grands facteurs d'opinion.

9. L'action éducative doit être complétée par une action institutionnelle. Elle visera notamment à faire évoluer les coutumes relatives au régime matrimonial, à enrayer l'exode rural en soutenant la solidarité dans l'organisation du travail et des loisirs.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

1. Le nombre considérable des participants prouve l'intérêt suscité par le problème étudié, tant dans le milieu missionnaire que dans le milieu laïc. De nombreux prêtres et séminaristes indigènes étaient présents. On a regretté que le nombre de laïcs autochtones était relativement réduit. Mais pour la plupart des évolués il est sûrement difficile d'obtenir le congé au moment opportun et les frais de déplacement dépassent les moyens financiers de la majorité.

2. Les rapports ont donné une vue générale complète du problème. Certains aspects auraient pu être approfondis davantage ou, plutôt, on aurait pu mieux accentuer les causes de la situation insuffisante de la famille chrétienne en Afrique noire. A notre avis, on a trop insisté sur certains défauts de l'organisation coutumière dégénérée sous l'influence de la civilisation occidentale en donnant l'impression (sans cependant l'affirmer expressément) que le mariage de forme européenne est plus conforme à l'idéal chrétien, tandis que, d'autre part, l'attention a été attirée trop peu sur les difficultés inhérentes à la vie conjugale et familiale, et sur les moyens de les vaincre ou d'y remédier, quelle que soit la forme juridique du mariage ou son cadre social.

3. Un nombre considérable de participants rend difficile les discussions. Même en continuant celle-ci dans des réunions plus réduites, nommées « carrefours », l'assistance était encore trop nombreuse pour un échange de vues produisant tous les effets qu'on en pourrait normalement attendre. A notre avis il y aurait intérêt non seulement à limiter le sujet général de la semaine, mais également à scinder davantage les carrefours, limités à un nombre restreint de participants. Si tous sont spécialistes, nous estimons que 15 est un maximum. Mais si une certaine partie des membres n'est pas spécialisée dans la matière ou se considère comme simples auditeurs soucieux uniquement de profiter de l'expérience des autres, le nombre peut être augmenté proportionnellement. Certains carrefours tenus dans ces conditions et auxquels prenaient part une quarantaine de semainiers, et même davantage, nous ont paru parfaitement réussis.

4. Comme il fallait s'y attendre, cette semaine a mis en lumière une nouvelle fois l'existence de deux courants d'opinion. Comme il s'agissait de la famille africaine, la dot, le clan, l'influence de la famille patriarcale, le retard de la fille dans l'enseignement, la position de la femme, la coutume en général revenaient fréquemment sur le tapis. (A noter

que le matriarcat n'a pour ainsi dire pas été nommé, contrairement à ce qui se lit fréquemment dans la presse). A ces occasions il est apparu qu'une partie de l'assistance est indigéniste et une autre partie anti-indigéniste, européanisante. On a bien essayé de concilier les points de vue opposés et de proposer comme explication la différence entre les tribus, les régions, les situations, etc. Mais, selon notre observation, l'opposition est indéniable. Et les deux courants se manifestent tant parmi les Noirs que parmi les Blancs. Il semble donc que c'est avant tout une question de connaissance plus ou moins approfondie du sujet, d'appréciation juridique ou romantique, de jugement de valeur des institutions ou de sentiments inspirés par des situations individuelles, voire de projections psychologiques.

5. Quoique les problèmes traités dans cette semaine soient surtout africains, cependant plusieurs sont de nature plus générale, et certains même d'extension universelle, les sociétés civilisées non exclues. Pour ce qui regarde ceux qui sont plus propres aux pays de missions, de nombreux semainiers ne semblaient pas savoir qu'ailleurs en notre temps ou dans les siècles passés l'Église en formation s'est trouvée devant des problèmes similaires ou même semblables. Nous songeons à l'Europe païenne surtout aux temps des grandes invasions, aux Indiens d'Amérique, à l'Asie continentale et insulaire, à l'Océanie.

Des leçons très utiles peuvent être tirées de l'histoire missionnaire contemporaine, moderne ou ancienne. On y gagnerait du temps et éviterait parfois d'enfoncer des portes ouvertes. Il est naturel que les laïcs ignorent l'histoire des missions surtout dans les détails nécessaires à une comparaison qui mènerait à des conclusions pratiques. Il en est de même, jusqu'à un certain degré, des missionnaires écrasés par les travaux variés de l'apostolat. Mais ne serait-il pas utile que les directeurs-organiseurs de la semaine prévoient un aperçu historique et comparatif des principaux problèmes dont traitera la semaine ? Et, incidemment, puisqu'il existe à présent des études nombreuses et approfondies sur l'histoire des missions, ne pourrait-on suggérer que cette matière, du moins par ses côtés pratiques, soit inscrite au programme de préparation des jeunes missionnaire comme du clergé autochtone ?

6. Le choix du sujet de cette deuxième semaine de formation religieuse a été très heureux. Car il intéresse au plus haut point tant le clergé et les dirigeants d'œuvre que les profanes. D'autre part, le sujet comporte l'inconvénient d'être si vaste qu'il donne facilement lieu à des extensions impossibles à maintenir dans le cadre prévu et à traiter d'une façon fructueuse dans l'espace d'une semaine.

Aussi nous paraît-il souhaitable que la prochaine semaine — que tous les participants appellent de leurs vœux — soit consacrée à un sujet plus étroitement circonscrit, disons, pour rester dans la ligne de ce congrès, une subdivision du sujet très général de la famille (p. ex. la préparation des époux, la vie conjugale proprement dite, l'éducation des enfants, l'incidence de la société — coutumière: clan, famille patriarcale, polygamie, droit coutumier, etc. ou moderne: économie occidentale, influence des Européens, organisation administrative des communautés indigènes ou des centres extra-coutumiers, paysannats, coopératives, civilisation occidentale avec sa technique, sa conception de l'homme, de la famille, du mariage, du divorce, de l'adultère, sa formation de la moralité publique par sa presse, son cinéma, sa radio, sa télévision, etc. son concept de l'état et l'influence de celui-ci sur l'individu et la famille, la comparaison entre les conceptions et les situations africaines d'une part et les européennes d'autre part, la comparaison avec l'idéal chrétien, etc. etc.).

Il y a dans ce domaine particulièrement important une matière surabondante dans laquelle il faut nécessairement choisir certains aspects à étudier dans la théorie, dans les situations de fait, dans l'attitude pratique à adopter et dans les moyens d'exécution à

proposer.

7. Non seulement il nous paraît nécessaire de limiter et de circonscrire davantage le sujet général, mais en outre de se tenir dans le cadre tracé. Quelques intéressantes qu'elles fussent en elles-mêmes, les communications sur l'origine, l'organisation et le développement d'instituts religieux ou les difficultés de la vie religieuse en Afrique n'auraient pas, à notre avis, dû trouver place dans cette semaine.

Nous opinons dans le même sens pour ce qui regarde les carrefours consacrés au communisme, à l'Islam, voire au scoutisme et aux mouvements de jeunesse. On aurait mieux fait, croyons-nous, de se borner à l'éducation familiale et de s'abstenir de traiter spécialement des éducateurs complémentaires, en se contentant simplement d'examiner en quoi et comment ils peuvent et doivent collaborer.

8. Il est très normal qu'un sujet si vaste n'a pu être épuisé par cette semaine et même qu'un nombre de problèmes capitaux n'a pu trouver de solution. Il est des situations pour lesquelles il n'existe simplement pas de solution du tout, sinon celle de les accepter en esprit de foi et de ne pas se laisser déprimer par elles, mais de les sublimer ou de les maîtriser psychologiquement et surnaturellement. D'autre part les semaines ont appris une quantité considérable d'expériences, de solutions, de façons de procéder pour remédier à certaines situations déficientes, pour pallier certains inconvénients, pour résoudre certaines difficultés communes aux ménages en général ou particulières à l'Afrique. Et c'est là pour eux une acquisition précieuse.

Il est si tentant pour le missionnaire comme pour le laïc de se laisser absorber par ses devoirs journaliers et par les obligations souvent écrasantes de sa charge, de sa mission, de ses œuvres, etc. au point de manquer du loisir indispensable pour méditer à tête reposée sur des problèmes pourtant essentiels pour son ministère, la vie chrétienne, l'avenir de l'Église ou de sa patrie, etc. Une semaine comme celle de Bukavu remédie à cette carence. Et tous les participants en sont certainement fort reconnaissants aux organisateurs.

Un fruit certainement aussi estimable, si pas davantage, est le fait de s'être occupés, durant une semaine entière, d'un même problème, d'y avoir réfléchi en commun, dans les réunions et dans des conversations informelles. Cette assemblée de chrétiens d'origine, de race, de culture, de nationalité si diverses, réunis au nom du Christ qui, selon sa promesse formelle, était au milieu d'eux, portera des fruits spirituels abondants s'étendant loin dans l'avenir au bénéfice des individus, des familles, de l'Afrique noire entière.

G. H.

Documenta

Institut d'Ethnologie et de Sociologie religieuse

Fondé en 1955 dans le cadre de la Faculté de Théologie de l'Institut Catholique de Paris, l'Institut d'Ethnologie et de Sociologie religieuse s'est organisé progressivement en collaboration étroite avec l'Institut d'études sociales (créé en 1924).

Il s'adresse à la fois :

— **AUX PRÊTRES, RELIGIEUX ET RELIGIEUSES** qui veulent compléter leurs connaissances des doctrines et des faits en vue de leur apostolat, pour une tâche d'action catholique ou pour l'enseignement de la doctrine de l'Eglise dans les pays d'outre-mer et à l'étranger ;

— **AUX LAICS** qui désirent acquérir une formation de chercheur, d'enquêteur, d'homme d'action afin d'exercer leur activité dans le champ toujours agrandi de la Société d'aujourd'hui.

Dans ce but, l'enseignement de l'Institut se situe sur trois plans différents :

1° **plan technique** : assurer une connaissance approfondie des méthodes d'observation, d'expérimentation et d'analyse employées dans les sciences sociales (un **Bureau d'étude** est organisé dans ce but depuis un an) ;

2° **plan théorique** : initier les esprits à la rigueur scientifique en les familiarisant avec les sciences de l'homme et de la société ;

3° **plan philosophique et théologique** : s'inspirer étroitement de la doctrine de l'Eglise pour compléter la formation technique et scientifique par une large formation humaniste, avec le souci d'évaluer et de juger les événements sociaux et religieux de leur temps

Les caractéristiques de l'Institut sont donc les suivantes :

1° Une place prépondérante est donnée à l'enseignement de l'Eglise, en particulier pour ce qui touche aux diverses religions et civilisations ; toutes les autres disciplines sont présentées dans cette perspective.

2° Une importance particulière est donnée à la sociologie générale (ou anthropologie sociale), la sociologie religieuse, l'ethnologie, l'histoire des religions, de telle sorte qu'à la fin des cours, on puisse étudier par soi-même les réalités, quelles qu'elles soient, auxquelles s'appliquera l'activité sociale, apostolique ou pastorale.

3° L'enseignement ne sera donné en chaque matière que par des professeurs spécialisés, qui ont conquis leur compétence par l'étude directe, au contact immédiat des réalités.

4° Si des cours ou conférences, correspondant à ces spécialités, sont donnés à l'Institut

des sciences sociales ou en tout autre endroit (Musée de l'Homme, Institut national de Statistique, Collège de France, Ecole pratique des Hautes Etudes...), des facilités d'horaire et d'inscription seront ménagées aux étudiants pour qu'ils puissent en bénéficier.

5° L'on donnera une attention particulière aux disciplines et aux techniques qui ne pourront plus être facilement acquises dans la suite, par exemple dans les pays d'outre-mer, (ainsi statistiques, graphiques, cartographies, rédactions de dissertations et mémoires...) mais sans immobiliser les étudiants dans des travaux de détail et de pratique immédiate qui s'apprennent plus par l'expérience que par l'étude.

L'enseignement est réparti en un cycle de deux années, qui se terminent chacune par un examen. Aux étudiants dont l'assiduité a été jugée satisfaisante et qui ont obtenu la moyenne à ces deux examens, l'Institut délivre un diplôme de licence. A ceux qui présentent ensuite une thèse dans une soutenance publique, il délivre le diplôme de doctorat.

Etant donné que les programmes officiels ne sont arrêtés définitivement que peu de temps avant la rentrée scolaire, c'est seulement à ce moment que l'ensemble des matières pourra être définitivement fixé. Chaque mois, un tableau groupera les diverses informations (comme aussi sur les conférences qui méritent d'être retenues, par exemple au Musée Guimet).

Grâce au Bureau d'étude (commun à l'Institut des sciences sociales et à l'Institut d'Ethnologie et de Sociologie religieuse), des conférences de méthode en première année des travaux personnels en seconde année permettront de se former à la recherche, en matière de sociologie générale, de sociologie religieuse, d'ethnographie, d'histoire des religions...

Des cours du soir pourront être organisés si les demandes sont assez nombreuses, et peut-être aussi des cours par correspondance (mais ces derniers ne donneront pas droit à se présenter pour les diplômes de licence et de doctorat).

Les auditeurs libres, qui ne se présentent pas aux examens, sont admis.

Grondeigendom en rassisme.

Toen Jezus Christus geboren werd, waren er drie Wijzen, die de ster volgden, en één was zwart. Er was geen Afrikaner bij. Wel een zwarte, maar geen blanke Afrikaner, dat heb ik hem gezegd. We hebben ze neergeschoten en vermoord en hun het land afgenomen en geprobeerd ze tot slavernij te brengen, maar op een dag zullen ze weer tegen ons opstaan. Zij zullen opstaan en zich verweren, omdat wij te hard tegen hen geweest zijn. Wij hebben hun land genomen en nu zijn wij bang geworden. Ik heb hem gezegd, dat een mens vanzelf gaat vechten, als hem zijn land wordt afgenomen, want zijn grond is zijn leven.

Wij hebben tegen de Engelsen gevochten, omdat wij deze grond wilden bezitten, dus nu zullen de Kaffers weer tegen ons in opstand komen, omdat het hun land is en zij geen bezit hebben. Het staat zo geschreven in het Boek der Boeken, heb ik hem gezegd. Ik heb hem ook gewaarschuwd, dat zij onze vrouwen zullen nemen, omdat onze vrouwen ze zullen liefhebben, omdat ze mensen zijn als wij. (P. Abrahams : Onweer over Afrika, blz. 176).

L'Église et les colonies.

L'Église n'est pas une puissance politique chargée de promouvoir une forme de gouvernement ou de déclarer si un peuple est capable ou non de se gouverner lui-même et elle entend n'être annexée par aucun courant d'opinion ou par aucune force au pouvoir ou aspirant à y être.

Elle veut être et demeurer libre, uniquement préoccupée de porter le message évangélique dans toute sa pureté, quelques que soient les circonstances, et même si cette attitude lui vaut de la part de certains incompréhensions ou attaques.

L'Église souhaite ardemment que les hommes comme les peuples progressent vers plus de bien-être et assument toujours davantage leurs responsabilités. La grandeur de l'homme vient de ce qu'il est libre et responsable, et la liberté politique est l'une de ces libertés et de ces responsabilités fondamentales. Ne pas en jouir prouve une évolution inachevée et ne peut être que temporaire.

Aussi l'Église, comme le droit naturel, reconnaît la liberté des peuples à se gouverner eux-mêmes.

Elle ne fait pas d'ailleurs qu'affirmer le principe. La libération spirituelle qu'elle assure chez les chrétiens est un des plus efficaces moyens de faire parvenir l'homme à sa pleine maturité. Et en rappelant à tous la grandeur de la dignité humaine et les devoirs qui en découlent, elle contribue réellement à l'amélioration des relations entre les hommes.

En conclusion, nous reconnaissons la légitimité de l'aspiration à l'indépendance comme aussi de tout effort constructif pour y parvenir. Mais nous vous mettons en garde contre les déviations possibles, spécialement contre la haine qui ne peut trouver place dans un cœur chrétien.

L'indépendance n'est pas seulement une gloire et un privilège : c'est aussi un fardeau. Aux Africains de méditer sur la poussée générale des autres continents vers l'unité ou vers de larges Unions. Il leur appartient, en définitive, de fixer leur destin.

Que les nations d'Europe, rejetant l'égoïsme et les calculs intéressés, les y aident de toute leur amitié. C'est là le double vœu des catholiques et de l'Église elle-même. (Extrait d'une lettre des Evêques de Madagascar).

Déboisement et Agriculture

Un écrivain américain, William Vogt, souligne dans un livre extrêmement documenté, « La faim du monde », qu'un tiers du sol des États-Unis a été dilapidé depuis la venue des blancs en Amérique. On a déboisé au point que l'érosion réduit sans cesse l'espace des cultures. Plus de 130 millions d'hectares de prairies ont été anéantis et 330 millions d'hectares se trouvent menacés. Dans les quinze dernières années, on a perdu l'équivalent en valeur agricole de trois départements français.

On cite spécialement l'Amérique parce que c'est l'un des pays les plus riches en possibilités agricoles. Si l'on n'y prend garde, cette prospérité n'aura qu'un temps.

Le professeur Heim, directeur du Museum d'histoire naturelle de Paris, déclare :

« Si les hommes continuent à agir aussi légèrement, si nous continuons à laisser les déserts s'étendre, si nous abattons les forêts, tuons les animaux, détruisons les précieux équilibres naturels, qui donnent la vie à une contrée, nous-mêmes ou nos enfants seront inexorablement condamnés à mourir de faim. Il est temps que les hommes comprennent que ce seront eux les prochaines victimes de la guerre qu'ils livrent, depuis des générations, au sol, aux animaux et aux plantes ».

Il est déjà suffisant d'avoir à combattre les fléaux naturels, sans en préparer d'autres...

Ghana et les Missions.

Dans une conférence de presse devant 120 journalistes du monde entier, le Premier Ministre Nkrumah du nouvel état autonome africain a déclaré nettement que les missions seront bien accueillies dans le nouvel état. A la question si les missions pourraient rester et de nouvelles s'établir, Nkrumah a répondu : « Évidemment. Ce que nous sommes maintenant nous le leur devons. Pourquoi donc désirerions-nous qu'elles partent maintenant ? »

La veille de la proclamation de l'Indépendance, le 5 mars, le Premier Ministre imposa silence à la foule de 35.000 personnes l'acclamant et demanda de prier plutôt. Il insista pour que tous reconnaissent la main de Dieu dans la conduite des affaires de Ghana et la nécessité de son assistance pour l'avenir du pays (La Presse).

Le tort des diplômés.

Le gouvernement a fait un effort considérable dans tous les domaines de l'enseignement pour autochtones. Dans quelques années, ces écoles verseront sur le marché du travail des centaines, sinon des milliers de diplômés. Ces futurs diplômés s'attendent à recevoir des rémunérations supérieures encore à celles de leurs prédécesseurs, théoriquement moins instruits. Si, entretemps, l'industrie ne s'est pas développée, que ferons-nous de ces diplômés ? Que se passera-t-il s'ils ne trouvent pas à s'engager ? Quels troubles sociaux une telle situation pourrait-elle provoquer ?

« Il faudrait qu'avant cette échéance, on crée un besoin intense de personnel qualifié, c'est-à-dire qu'on donne aux industries le moyen de se développer rapidement. »

(M. Paul ROUSSEAU, Discours à l'assemblée générale de la Chambre de Commerce du Katanga.)

Très juste ! L'on fait des milliers de diplômés ; puis, après il faut créer des besoins pour utiliser ces diplômés ! C'est bien cette situation devant laquelle nous allons nous trouver sans doute : creuser des rivières en-dessous des ponts, pour que les ponts servent ! (Lovania : 1957, n° 4, p. 98).

L'État publiciste, l'État journaliste...

Lorsque le Gouvernement constate que des privés exercent des activités qui ont été jusque-là l'apanage des Pouvoirs publics, dans quelque domaine que ce soit, le Gouvernement se retire et laisse, bien volontiers, la place à l'initiative privée...

Très belle prise de position, très beau programme, en vérité, que celui-là... Lorsque, bien entendu, l'on se montre fermement décidé à mettre en pratique ces paroles auxquelles l'on ne pourrait qu'applaudir.

Or... le Gouvernement général, au lieu de laisser le champ libre à l'initiative privée, essaie au contraire de la concurrencer de toutes manières et sur tous les terrains. Bien plus, en ce domaine qui nous occupe aujourd'hui, le Gouvernement, au lieu de se retirer, s'avance et empiète de plus en plus sur le domaine normalement réservé à l'entreprise privée...

Jusqu'il y a quelques mois donc, le Gouvernement général n'éditait que quelques périodiques, dont les principaux — d'un tirage malgré tout fort limité — sont « La Voix du Congolais » et « Nos Images ».

Pour porter sa bonne parole aux populations autochtones le Gouvernement édite des brochures éducatives, et il possède également ces outils de propagande incomparables que sont la Radio, les Public-Adress et le cinéma...

Jusqu'à ces derniers temps donc, la situation était *grosso modo* ce qu'elle doit être dans tout pays normalement constitué. C'est-à-dire, d'un côté, le Gouvernement... De l'autre, une Presse indépendante, dont la mission est d'informer le public, de guider l'opinion et, dans ce pays neuf, de la former surtout.

C'était trop beau pour durer, puisque, cédant à l'on ne sait quels mobiles obscurs, le Gouvernement général a pris la décision, il y a peu, d'éditer, dans chaque chef-lieu de territoire, un organe de presse dirigé par ses fonctionnaires et bénéficiant, dès le départ, d'avantages refusés à juste titre à la Presse privée...

A Léopoldville, l'Administration a édité un hebdomadaire intitulé « Notre Cité »... à Thysville... l'Administration récidive. Depuis trois mois, elle édite un mensuel baptisé « Les Nouvelles de Thysville », dont la rédaction, l'administration ont pour adresse : les bureaux du territoire de cette coquette localité. « Les Nouvelles de Thysville » possèdent déjà un personnel fort important : un directeur, un rédacteur en chef et deux secrétaires de rédaction.

Mais le plus important, c'est l'activité de ces messieurs. Se rendant compte, sans doute, que leur feuille coûte les yeux de la tête à l'Administration, le directeur et le rédacteur en chef n'ont rien trouvé de mieux que de faire appel aux firmes privées afin qu'elles consentent à leur donner leur publicité...

Nous n'hésitons pas à écrire que cette manière de procéder lèse gravement les intérêts de la Presse privée. Qu'elle constitue, en fait, un véritable scandale. Que veut le Gouvernement général en procédant de la sorte ?

Informers et éduquer les populations de la région, tant européennes qu'indigènes ? Nous en doutons fort... Mais nous lui disons que, ce faisant, il s'apprête à porter un croc-en-jambe aux activités normales de la presse privée, à ces journaux dont les propriétaires n'ont pas craint d'investir d'énormes capitaux dans les entreprises dont les activités sont sabotées à présent par ces pouvoirs publics dont le rôle, pourtant, serait

plutôt de les encourager.

Lors de la discussion du budget de l'Information, à la dernière session du Conseil de Gouvernement, il a été à peine question de cet aspect cependant important d'un problème qui ne l'est pas moins. Seulement une voix s'est élevée: c'était celle d'un Gouverneur de province. Et c'était... pour réclamer une plus grande diffusion encore de la Presse officielle.

Après que le Gouverneur général eût fait remarquer que les journaux privés ne voyaient pas d'un fort bon œil cette prolifération de feuilles gouvernementales, aucune voix — aucune! — ne s'éleva parmi les conseillers, afin de protester contre cette manière de procéder du Gouvernement. Aucun n'eut même la curiosité de demander ce que cet amas de feuilles nouvelles va coûter au contribuable...

Il faut signaler les dangers que présente cette presse gouvernementale, les responsabilités qu'elle va assumer, son souci de dire ce qui plaira au Gouvernement du moment, les polémiques qu'elle risque de provoquer avec la presse privée. On se demande finalement si la création d'une telle presse ne procède pas d'un seul souci, celui de s'assurer ici une dictature où l'État aura toujours raison. Politique très dangereuse. Ou bien l'État ne reste pas éternellement propriétaire des journaux qu'il crée... à propos de « La Voix du Congolais » par exemple, il a souvent fait part de son désir de la remettre à l'initiative privée. Mais, qui sera pour le Gouvernement, l'initiative privée à qui il peut imaginer de remettre un jour les journaux qu'il crée? Il nous étonnerait fort que quelque part à Bruxelles ne soit pas déjà établie une liste de bénéficiaires...

(extraits résumés de « L'État publiciste, l'État journaliste » par Alfred Bondroit dans « L'Avenir »)

Le journal auquel ces extraits ont été empruntés ne détaille pas les dangers de cette prolifération de la presse gouvernementale, mais ils peuvent se résumer dans l'étatisation et le nivellement consécutif des opinions et des individualités. Le journal aurait pu ajouter, croyons-nous, que ces dangers sont aggravés par tous les moyens de pression morale dont pourrait se servir l'administration, tant à l'égard de ses agents et employés (sous statut ou « indigènes ») qu'à l'égard des simples sujets, ne fût-ce que sous forme d'offre de vente par des autorités ou des employés en n'importe quel endroit mais surtout aux abords des bureaux où ils doivent se présenter sur convocation ou seulement pour un simple passe-port de mutation.

Vergelijkende Koloniaalpolitiek

« Ten tweede, zegt Mahudin, hebben we geleerd oneindig soepel te zijn. Onbegrensd zijn de vermommingen, de mantels van deugdzaamheid en principe waarin wij de politiek hullen waarmee wij regeren. Niet alleen hebben wij een hele stoet stromannen bij de hand die klaar staan om onze bevelen uit te voeren, maar wij staan te allen tijde klaar om zelfs een onwrikbare nationalist zoals hij zelf tot de een of andere soort van medewerking te brengen.

« Jullie vleit en dreigt, jullie glimlacht en fronsst het voorhoofd, maar het meest van alles gebruiken jullie een methode als bij een wedstrijd wordt toegepast... Jullie ondergraaft ons zelfvertrouwen totdat wij alleen nog maar jullie goedkeuring ambiëren. Jullie

hebben « Dat is niet fair » synoniem gemaakt met « Dat is niet brits ». Jullie houden ons voortdurend uit ons evenwicht, ons onaangenaam bewust van onze minderwaardigheid, en dat is het hele geheim van jullie bekwaamheid en macht. »

Intussen zullen wij, zegt Mahudin, wat voor Regering er ook als een stap naar onafhankelijkheid moge komen, ons best doen om haar zelfvertrouwen te ondermijnen en haar jammerlijk laten mislukken. Wij zullen voortdurend... felle kritiek leveren en erop wijzen hoe slecht, ontoereikend en inefficiënt alles gedaan wordt; wij zullen aldoor dreigen de vrijheden die wij hebben toegestaan in te trekken onder het voorwendsel dat uit het gedrag van het volk blijkt dat het er « nog niet rijp » voor is....

En dat noemt Mahudin onze gedachtencontrole... een bewust geleide minderwaardigheids-hypnose, die zelfvertrouwen en initiatief vernietigt en de duur van de voogdij verlengt, die wij gaarne altijd zouden willen laten doorgaan... En ik geloof dat hij door dit te zeggen ook zijn eigen zwakte heeft aangetoond, want hij is naar brits model op onze engelse scholen gevormd, en hij kan ons niet meer kwijt. En zo houdt hij van ons en haat ons tegelijkertijd.....

Natuurlijk is Mahudin geen communist. Hij is zo'n zeldzame vogel, een rebel uit engelse scholen. Er zijn er maar weinig. Ik noem ze bij voorkeur de ongecastreerden, ofschoon hij voor mijn uilskuikens van collega's alleen maar een Roje is.

Heb je ooit nagedacht over de ontmannende uitwerking die onze opvoeding op duizenden jongeren van Azië heeft? Ik geloof dat ik uitvoerig zou kunnen praten over de verruiming, gebracht door de invloed van het engels in het algemeen, maar het is nu goed beschouwd geen onderwijs meer. Dat was goed twintig jaar geleden, toen wij gedweë en tevreden lagere en hogere kantoorbedienden wilden hebben, efficiënt en beleefd, eerlijk en gewillig, die geen andere aspiraties hadden dan tot onze tevredenheid te werken. Maar dat is thans niet goed genoeg meer.

Het zijn Aziaten die in Azië leven, terwijl het in Singapore bijna allemaal Chinezen zijn. Om hen heen is Azië aan het zieden, hijgend van ongeduld en verandering, in zijn verlangen tijd en ruimte te verslinden. De Chinese Revolutie is een even belangrijke verandering voor China als de Franse Revolutie voor Europa was. Alles gaat zo snel dat wij het helemaal niet meer kunnen bijhouden.

En wat doen wij om onze engels sprekende Chinezen, onze gedweë en tevredene, onze werkelijk loyale dienaren geschikt te maken voor het Azië van de toekomst? Wat leren wij hun? Wij leren hun engelse geschiedenis: Hendrik VIII, Elizabeth en Victoria. Engelse aardrijkskunde, drie kwart van het boek de Britse Eilanden, één kwart de rest van de wereld. Literatuur: Lamb's Tales from Shakespeare en The Mill on the Floss, alles in basic-english, aangezien zij de ingewikkeldheden van onze taal niet mogen leren.

Door de ridderslag, geheten het Overzeese School Diploma, sluiten wij hen af van hun eigen wetenschap, hun tradities; indien dat betekende dat wij hen slechts van het verleden afsloten, zou het zo erg niet zijn; maar, wat veel gevaarlijker is, het sluit hen ook van het heden af, en misschien van de toekomst van Azië.

Met deze tevreden eunuchen, die door hun kennis van het engels aan ons gebonden zijn, hebben wij dit land als ons koloniaal goed kunnen besturen. Maar wij kunnen niet beweren te geloven dat wij het hun kunnen overlaten het ook voor zichzelf te besturen. Alle revolutionairen in India waren mensen die tot hun eigen literatuur en taal terugkeerden. Wij zullen hier hetzelfde zien gebeuren. (uit Han Suyin: Regen zal ik drinken, 1956, blz. 249-252).

Sur le Conseil de Gouvernement.

« On n'a jamais vu un conseil de gouvernement aussi agité... Trois tendances générales se sont nettement dégagées des discussions : d'abord une prise de position très nette de la part des catholiques, tant blancs que noirs, qui se sont affirmés d'une façon très claire ; en deuxième lieu une prise de position non moins claire de l'ensemble du Conseil contre le département ministériel et en dernier lieu, chez les Congolais, un nationalisme plus poussé qu'auparavant.

Ce Conseil était réservé uniquement à une étude budgétaire puisque pour la première fois dans l'histoire du Congo, il avait reçu pour mission d'arrêter un avant-projet du budget pour 1958... Les débats furent homériques et à la fin de son étude, la commission du budget a constaté que le budget de 58 serait en déficit d'un milliard 400 millions... Les Conseillers se sont demandés quelle était la cause de ce brusque déficit, alors que tout le monde prétend que le Congo est un pays prospère ?

La première cause réside dans les dépenses inconsidérées faites en faveur de l'enseignement. Un élève fréquentant l'école laïque coûte cinq fois plus cher qu'un élève fréquentant l'école catholique. » Et le ministère multiplie le plus possible les établissements d'enseignement laïc malgré le poids que cette politique fait peser sur le budget congolais et souvent sans demander l'avis des Conseils consultatifs. Au Conseil de Gouvernement un Gouverneur a proposé l'allocation de crédits pour des écoles à confier aux « circonscriptions indigènes. » On a calculé que rien que pour une seule province cela entraînerait des dépenses nouvelles de l'ordre de deux milliards !

« A l'unanimité, le Conseil de Gouvernement a émis le vœu de voir siéger au Congo le Conseil Supérieur de l'Enseignement et a demandé qu'il soit constitué de personnes compétentes en matière d'enseignement congolais, choisies sur une base tripartite : enseignement laïc, enseignement mission et secteur privé qui comprendrait le groupe de l'emploi, de façon à ce que les subsides soient enfin répartis aux deux enseignements proportionnellement à leurs besoins et conformément aux intérêts réels de la communauté congolaise. Le Conseil revint sur ce vœu à trois reprises.

Les Syndicats chrétiens ont émis le vœu, déjà admis au Conseil de Province du Kivu et de Léopoldville, demandant l'équivalence entre les enseignants officiels et les enseignants des écoles congréganistes au point de vue traitement, indemnités de logement et allocations familiales et cela pour toutes les catégories d'enseignants.

Les 35.000 moniteurs de l'enseignement libre n'ont reçu jusqu'à ce jour que des promesses... Dans ce domaine les Syndicats chrétiens ont également demandé que le paiement direct des traitements soit étendu aux enseignants noirs et que de plus les enseignants blancs et noirs de l'enseignement congréganiste soient payés par anticipation au début du mois... »

« Une agitation particulière se fit remarquer au sein du Conseil au moment où vint en discussion le budget de l'Information. Le Directeur Général de l'Information essaya de faire comprendre aux Conseillers que la réorganisation sous sa direction entraînerait une réduction des dépenses... étant donné que le budget métropolitain venait de passer de 46 millions à 48... une réduction qui laissa les conseillers très sceptiques... On en arriva à la conclusion que l'Information voulait dire déformation. Les conseillers furent également surpris de constater qu'aux dépenses figurait un poste de 70 millions pour accueillir les Congolais allant à l'Exposition... »

Et les dépenses de souveraineté? Le Conseil de Gouvernement apprit avec stupeur que les frais d'entretien des bases militaires de Kamina et de Banana, frais qui s'élèvent annuellement à 100 millions, étaient à la charge du Congo!... L'Université Coloniale d'Anvers est également entretenue par le Congo « comme aussi le Musée de Tervuren... » A ces grosses dépenses il faut encore rattacher les 850 millions de l'Irsac et de l'Inéac... Devant ces dépenses fantastiques, le souffle des conseillers fut littéralement coupé, d'autant plus que si l'on veut développer l'économie du pays, il faut avant tout des routes, des ports, des habitants sains, ce qui suppose des hôpitaux convenables avec des médecins compétents... Or il manque actuellement 150 médecins pour satisfaire aux besoins du cadre organique qui n'est d'ailleurs lui-même qu'un minimum.... Et le budget ne fut pas voté. On peut dire sans crainte d'être démenti qu'un tel vote sanctionne le désaccord général qui existe envers la politique partisane du Ministre!...

M. Godefroid, doyen d'âge des conseillers, fit remarquer au Gouverneur Général, dans son allocution de clôture, qu'il ne devait pas se formaliser des paroles parfois un peu dures que les conseillers avaient eues à son égard. Qu'au contraire les conseillers appuyaient à l'unanimité le Gouverneur Général dans le rôle ingrat qu'il jouait vis-à-vis d'un département incompréhensif. M. Godefroid fut chaleureusement applaudi par tous les conseillers. (extraits résumés de « Temps Nouveaux » d'Usumbura.)

Académie royale des Sciences coloniales. Classe des Sciences Morales et Politiques.

QUESTIONS POSÉES POUR LE CONCOURS ANNUEL DE 1958.

Première question. — On demande une étude sur les droits fonciers coutumiers exercés par un groupement indigène de quelque nature qu'il soit sur les terres et eaux exploitées (par habitation, culture, chasse, pêche, cueillette).

L'étude devra donner :

a) La composition détaillée du groupe exploitant, avec indication des relations familiales et sociales existant entre les membres ;

b) Un relevé (au moins schématique) des terres exploitées, montrant les subdivisions réservées à des sous-groupements ou à des membres individuels ainsi que celles exploitées en commun ;

c) La description des droits exercés ou réclamés par le groupe sur l'ensemble, par les sous-groupes ou individus sur les parties dont l'exploitation leur est réservée.

2^e question — On demande une étude sur le comportement ou les attitudes des Congolais face aux transformations que l'industrialisation et l'urbanisation ont apportées aux structures sociales traditionnelles.

QUESTIONS POSÉES POUR LE CONCOURS ANNUEL DE 1959.

Première question — On demande une étude biographique et caractéristique d'une personnalité indigène — chef, notable, homme religieux, guérisseur, devin, chasseur, artisan, etc. — dans les cadres de la vie traditionnelle.

2^e question — On demande une étude comparative et critique des méthodes utilisées, tant par l'administration que par des chercheurs indépendants, pour atteindre à une connaissance précise et objective de la démographie africaine dans les principales agglomérations du Congo belge. L'étude pourra utilement comporter des points de comparaison avec les méthodes.

Fuite du Travail.

Tant que ce refus des travaux durs fut le fait d'un petit nombre de privilégiés de la fortune ou de la culture, il était sans inconvénients pratiques graves. Mais si, demain, la culture se généralise, le refus se généralisera-t-il, lui aussi? Deviendra-t-il un immense fait social?

La culture est assez généralisée pour que nous n'ayons plus à faire des pronostics: la généralisation de la culture entraîne partout la généralisation du refus.

L'homme cultivé ne descend plus à la mine... Tous les pays de l'Europe occidentale connaissent cette crise de la main-d'œuvre minière: si l'Angleterre souffre parfois d'une crise de charbon, ce n'est pas parce que celui-ci est absent du sous-sol britannique mais parce que l'Anglais descend de moins en moins à la mine et que ceux qui y descendent encore exigent un travail plus humain et plus court. La Belgique souffre d'une crise analogue. Ne nous flattons pas: les Français ne descendent pas davantage à la mine: ils confient cette tâche à la main-d'œuvre étrangère, dite « indigène ».

Or, ce que nous disons de la mine doit être répété à propos de « la terrasse », du bâtiment, des produits chimiques et de tous ces emplois où l'on ne trouve plus que des étrangers, des hommes de couleur ou des Français de la « sous-masse ».

Cette évolution se développera au fur et à mesure que les loisirs et la culture se développeront.

Car le travail de la mine, qui est dur pour le corps du mineur non-cultivé, n'est pas dur pour son esprit s'il trouve dans le mouvement des muscles et du pic de quoi satisfaire son exigence de création; mais ce même travail, qui restera dur pour le corps du mineur cultivé, deviendra bien vite insupportable pour son esprit: car, jamais, il ne pourra répondre aux besoins de création qui s'agitent dans son âme.

L'homme cultivé qui descendrait à la mine et qui y resterait volontairement serait un héros. (A. Desqueyrat: La Crise Religieuse des Temps Nouveaux, p. 292).



Bibliographica

Helmut STRAUBE : Die Tierverkleidungen der afrikanischen Naturvölker. VI + 233 pp. Wiesbaden 1955. Prix 23,80 DM.

En 9 chapitres de ce 13^e volume de la série Studien zur Kulturkunde éditée par A. E. Jensen, l'Auteur expose la signification des animaux sauvages et domestiques pour les rites d'initiation, pour les sociétés secrètes et pour la royauté, afin de reconstruire, en partant de ces données, une mentalité qui serait propre à l'humanité depuis l'âge de la chasse.

Dans la description des déguisements au moyen de dépouilles animales, l'A. emploie, à côté du terme *Tierverkleidungen* (littéralement : déguisements animaux), celui de *Protom* auquel il attache le même sens et dont, par conséquent, on ne voit pas la nécessité réelle.

Le but du livre est de poursuivre l'œuvre de Jensen *Das religiöse Weltbild einer früher Kultur* (vol. 9 de la même collection). L'abatage rituel d'animaux domestiques ou sauvages en Afrique serait à mettre en parallèle avec le meurtre de la divinité à l'origine du monde, une des pièces centrales de la reconstruction de l'image du monde. L'assimilation de ces deux actes n'est pourtant dans le livre cité, prouvée nulle part, et sa place dans l'ouvrage semble donc arbitraire. Il s'ensuit qu'on peut considérer comme douteuse la conclusion que la conception du monde attribuée par Kereny et Jensen aux agriculteurs primitifs proviendrait déjà d'une strate de chasseurs. Le concept de « strate » employé dans cette thèse n'est pas défini et demeure donc dans une zone vague intermédiaire entre les concepts évolutionniste, psychologique et archéologique-historique.

Dans le domaine de la terminologie, le livre manque encore de différenciation entre « vieux » dans le sens chronologique et « vieux » ou « archaïque » dans le sens évolutionniste. Ce qui donne lieu à des équivoques qui conduisent à des jugements étranges. Ainsi on ne voit pas comment le lien entre le totémisme individuel « archaïque » et les sociétés secrètes au Sierra-Leone peut constituer une preuve contre l'opinion de Germann et pour une origine chronologiquement ancienne de ces sociétés.

L'A. expose de nombreux parallèles intéressants entre l'initiation, la société secrète et la royauté, trois institutions dans lesquelles des animaux, surtout des Félides, jouent un rôle culturel. Typologiquement ces parallèles sont du plus haut intérêt et il ne peut guère, dans la plupart des cas, être nié qu'ils trouvent leur origine dans des concepts fondamentaux identiques. Plus problématiques sont la précision historique et la détermination de la strate (déjà douteuse, cf. ci-dessus). Il semble aussi que certains faits sont interprétés erronément. Ainsi le devoir de livrer au roi les dépouilles de certains animaux comporte bien rarement l'idée que le véritable chasseur de ces animaux est le roi ; en général il semble plus indiqué de comparer ce devoir au tribut.

L'expression « manger les tambours » en Kiziba (p. 122) fait partie de cette nombreuse catégorie commune à beaucoup de langues africaines, bantoues et soudanaises,

dans lesquelles le verbe « manger » a aussi le sens d'accepter, de prendre à soi, d'assimiler, d'assumer la responsabilité, sans impliquer l'idée de la comestibilité de l'objet. Malheureusement, les voyageurs et les ethnologues se sont rarement donné la peine d'annoter les traductions littérales de langues indigènes, de façon à rendre possible des interprétations plus larges. Dans l'absence de pareilles annotations une grande prudence est commandée à tous ceux qui ne connaissent pas eux-mêmes la langue en question.

Basé sur une littérature abondante, cet ouvrage présente un ensemble de matériaux fort importants et excellemment étudiés. C'est ce qui fait sa valeur particulière. Cependant, pour terminer, qu'il soit permis d'attirer l'attention sur un problème spécial: La vision du monde qui représente, dans un cycle fermé de mythes et de culte, l'idée que l'homme se fait de l'interdépendance nécessaire des origines et de la mort, a été élaborée en partant de cultures qui présentent cette vision du monde réalisée avec une richesse typologique presque idéale. Les représentations de ce complexe correspondent à des idées élémentaires, qui sont très largement répandues à travers l'humanité, isolées et encadrées dans divers contextes. Déjà l'interprétation morphologico-culturelle de Jensen montre dans la direction de ce caractère élémentaire. Ainsi une construction historique suivant les strates devient problématique. La féconde explication mythique qui constitue pour Jensen la partie la plus importante de ses matériaux, manque dans les sources de Straube. Ce qui exclut la possibilité, pour les matériaux africains sur les déguisements animaux, d'apporter des éléments utiles à l'élaboration de notre représentation de cette vision du monde spéciale.

Ernst W. Müller.

A. FREITAG, SVD: *Kerend Missiegetij*. Vertaling uit het Duits door Dr Th. Dams. Boekhandel van het Missiehuis, Overijse Br., 1955, 208 blz. Ing. 70 F, geb. 85 F.

Dit nieuwe boek van Dr. Ant. Freitag SVD is een waardevolle bijdrage voor de missiemethodiek in de grote omwentelingen die plaats hebben in deze tijd: de miljoenenvolkeren van Azië en Afrika staan in de volle beroering van een opgroeiend en niets ontziend nationalisme, terwijl de overheersing van Europa ineenstort. Azië en Afrika komen in opstand tegen al wat de schijn heeft van een Europese overheersing. Die afrekening gebeurt zo snel dat vele missionarissen zich nog geen rekenschap geven van de verstrekkende gevolgen, die de huidige ontwikkeling van het mensdom in het bijzonder voor de missie zal hebben. Echter voor de missionaris die meevoelt en meeleeft met die opgroeiende volkeren, omdat hij uit plicht en liefde één is geworden met hen, kan er geen sprake zijn van ontmoediging. Men hoeft geen profeet te zijn, zegt de Schrijver, om te kunnen voorspellen dat er de eerstvolgende jaren nog ontzaggelijk veel leed en grote offers van alle missionarissen gevraagd zullen worden, terwijl in menig gebied de zichtbare successen zullen schijnen af te nemen. Maar wanneer de methode van de missionering zich effectief aan de gewijzigde omstandigheden zal aangepast hebben, wanneer de hele Kerk zich in ruimere mate en met inniger toewijding voor de missie gaat inspannen, dan mogen we een tijd van grote vruchtbaarheid tegemoetzien (blz 12).

Schrijver behandelt dan het *Einde van het koloniale tijdperk* (blz 14-27), beschrijft

de voordelen en nadelen van het koloniaal systeem voor de missionering en stelt zich uiteindelijk de vraag of in werkelijkheid de nadelen van het koloniaal systeem niet veel groter zijn. In het kort geeft hij weer hoe Rome steeds alle missiewerk van ieder politiek streven heeft willen vrij houden. Volgt dan het hoofdstuk *Het ontwaken van de inheemse volkeren* (blz 28-54), waarin bewezen wordt dat het tijdperk der zelfstandigheid en rechtsgelijkheid van de gekleurde rassen reeds aangebroken is en dat er bij de Europeanen slechts enkelen zijn die werkelijk in staat zijn te begrijpen dat dit een der gewichtigste evoluties van het mensdom is en dat het wellicht een van de diepst ingrijpende ontwikkelingsmomenten der hele geschiedenis zal zijn. Het is juist dit réveil der gekleurde rassen, deze nieuwe drang naar zelfstandigheid en gelijkstelling, die de breuk tussen gisteren en morgen, tussen het tijdperk van de koloniale missie en dat van de nieuwe inwording-zijnde inheemse Kerk, zo volkomen maakt. Voor de missionarissen zal het een geluk zijn dat ze tonen de vurigste verdedigers te zijn van de zaak van de kleurlingen of anders stellen ze zelf de redenen waarom ze samen met de Europese overheersers zullen worden uitgewezen. Achtereenvolgens wordt dan behandeld het ontwaken van *China, India, Burma, Indochina, Japan, de Philippijnen, Indonesia, Afrika en de Zwarten van Noord-Amerika*. Ook Afrika staat op de tweesprong. Van blz 55-63 gaat het over *Het Bolsjewisme, de grote rivaal in de nieuwe periode* en van blz 64-79 over *De Islam, de hardnekkigste tegenstander van het christendom*.

In *Het Kenmerk van het nieuwe missietijdperk: de stichting van de inheemse Kerk* (blz 80-101) worden de richtlijnen van de Pausen klaar en duidelijk aangegeven: « *Maximum Illud* » van Benedictus XV, « *Rerum Ecclesiae* » van Pius XI en « *Evangelii Praecones* » van Pius XII. In de eerste plaats is de opleiding van een inheemse clerus de meest doeltreffende methode van missionering. Drie dingen vooral worden de missionaris van vandaag door de drie missiepausen heel bijzonder op het hart gedrukt. Drie punten die hun hele gedragslijn dienen te bepalen. Op de eerste plaats moeten ze hun eigen vaderland volkomen vaarwel zeggen en van het nieuwe, de missie namelijk, met hart en ziel gaan houden. Het missieland moet hun tweede vaderland worden. Benedictus XV noemde het een pest voor het apostolaat, wanneer missionarissen zich met politiek gingen bemoeien om hun eigen vaderland te bevoordelen. Pius XI hield de missionarissen voor, dat ze geen gezanten van een of andere wereldlijke macht, doch alleen maar de gezanten van God zijn. En Pius XII besluit deze vermaningen met de volgende heerlijke woorden: « Ze moeten het land waar ze het evangelie brengen, als hun tweede vaderland beschouwen en het de verschuldigde liefde schenken. » (blz 95). Tweede fundamentele richtlijn: de buitenlandse missionaris moet er zich geredelijk in schikken, dat de inheemse clerus steeds meer de leidende functies in het kerkelijk leven der missie gaat waarnemen. Hij moet zich er mee tevreden stellen als helper te worden beschouwd, ook met een ondergeschikte positie in deze inheemse Kerk. De derde richtlijn waarin de houding van de missionaris wordt bepaald ten opzichte van zijn missiegebied bedoelt ieder territoriaal exclusivisme te verwerpen. (blz 96)

Het zesde hoofdstuk behandelt *Richtlijnen voor de stichting der inheemse Kerk* (blz 102-132); waarin uitvoerig gesproken wordt over de accommodatie in het hedendaags missiewerk en waarvan we in 't kort de volgende punten willen aanstippen: 1) Als de missionaris *als missionaris* optreedt, dus als echte apostel, als man Gods, voorbeeld in persoonlijk leven, in vroomheid en naastenliefde, dan is de helft van het werk reeds gedaan en verdwijnen het snelst de hinderpalen. 2) Ontegenzeggelijk is een degelijke kennis van de *volkstaal* het meest eminente natuurlijke accommodatie-middel. Zonder

de taal kan de missionaris nooit tot de ziel van het volk doordringen. Het is uitgesloten om in de toekomst nog een Kerk à la Portugaise of à la Française enz. te stichten. 3) De aanpassing in kleding, voeding, behuizing en in de hele uiterlijke levenswijze is op het ogenblik lang niet meer zo belangrijk als vroeger. Vele inlanders immers leven en gedragen zich steeds meer volgens westers gebruik. 4) Van zeer grote betekenis daarentegen is de *psychologische en paedagogische aanpassing*. Zij probeert zich in de inheemse wijze van denken en voelen in te leven. Een opvoeder houdt rekening met de talenten van zijn leerling en ontwikkelt ze; bij zal er zich wel voor wachten ze te onderdrukken en te verachten. 5) Van eminente betekenis is verder de aanpassing aan de denkwijze der heidenen, hun wereldbeschouwing en *wijsgerige systemen*. 6) Het bestuderen van veel waarheden en waardevolle gebruiken en de mogelijkheid om sommige elementen te gebruiken voor de opbouw van het Christendom. 7) Het probleem der aanpassing op liturgisch gebied. 8) De inlandse kunst. 9) De noodzakelijke aanpassing, die betrekking heeft op de *nationale gezindheid* van de missionaris. De Kerk is geen vijand der naties. Maar politiek en nationaal streven moeten buiten haar poorten blijven. Haar internationaal of liever supranationaal karakter is de beste waarborg voor de vrijheid der missies. Het zal zonder twijfel voor de missionaris dikwijls een groot offer zijn, z'n vaderlandse gevoelens een heel andere richting in te sturen (blz 113).

Ook in dit boeiende boek vinden we 'n hoofdstuk gewijd aan *De sociale problemen van onze tijd en het missiewerk* (blz 133-148) en aan *Het Lekenapostolaat in het nieuwe missietijdperk* (blz 149-161); een vol hoofdstuk over *Missiestrategie en coördinatie van alle missieactiviteit in de komende periode* (blz 162-176) waarin dan nogmaals aangeduid wordt dat de missionerende Kerk voor geweldige problemen staat : het gaat om alle landen der aarde en om de eilanden van alle zeeën . . . het gaat om alle volkeren en rassen . . . en daarom *Mobilisatie van alle krachten voor de wereldmissie* (blz 177-190).

Het is ondenkbaar dat een missionaris weinig belangstelling tonen zou voor de problemen die in dit boek worden aangegeven en besproken. Het einde van het koloniaal tijdperk voor de missies is aangebroken en de Europeaan ziet misschien met leedwezen dit réveil der gekleurde rassen . . . maar voor de missionaris is het een plicht « het land waar hij het evangelie brengt met hart en ziel te beminnen als zijn nieuwe vaderland ».

Zoals men uit het voorgaande kan zien, geeft dit inhoudrijke, goed geschreven boek een duidelijk overzicht van de huidige toestanden. Het is aan alle missionarissen, en vooral aan de overheden, ten zeerste aanbevolen om het te lezen en te mediteren.

A. V.

B. LINDSKOG : African Leopard Men (Studies ethnographicae upsaliensia VII). XII + 219 p. Uppsala 1954. 3. L. st.

Cet important ouvrage est une thèse de doctorat. C'est dire qu'il n'y faut pas chercher des découvertes neuves et sensationnelles ni des recherches personnelles, si ce n'est dans le domaine de la littérature existante, que l'auteur a cependant le mérite d'avoir discutée avec diverses autorités internationales et utilisée pour une mise au point de l'état de nos connaissances jointe à des conclusions déjà intéressantes.

L'utilisation de la littérature existante est très poussée et on peut dire exhaustive. L'auteur n'a pas craint — et il a été sagement inspiré à agir ainsi — de fouiller même la littérature missionnaire, trop souvent négligée par les ethnologues.

Les diverses manifestations des hommes-léopards à travers le continent africain sont soumises à examen et à comparaison avec les phénomènes similaires. On constate ainsi une similitude foncière entre ces pratiques et la mentalité sous-jacente de Sierra-Leone à travers le Cameroun jusqu'au Congo oriental. Cependant une réponse définitive ne se laisse pas actuellement donner sur la question quelles idées fondamentales sont à la base de ces pratiques. On peut en citer plusieurs et chacune a sa part de vérité, mais on ne parvient pas à une unité logique. Il faudrait sans doute étudier de même les associations analogues en connexion avec les crocodiles. Nous voudrions même ajouter qu'il serait utile d'étudier non seulement diverses associations plus ou moins semblables, mais également les croyances et activités d'individus plus ou moins comparables. De toute façon, le motif nous paraît plutôt complexe. C'est pourquoi des études d'ensemble comme la présente sont d'une grande utilité pour l'ethnologie africaine.

G. H.

Kon. Acad. kol. wetensch : BELGISCHE KOLONIALE BIOGRAFIE, deel IV, 1038 kol. Brussel 1955. 350 fr.

Met recht mocht de commissie, die met de samenstelling van deze B. K. B. belast is, getuigen, dat zij trouw gebleven is aan het eerste opzet: wetenschappelijk werk te leveren bij het verzamelen en schiften van alle bereikbare inlichtingen over onze overleden kolonials. Men mag er zelf aan toevoegen dat de objectieve geschiedvorsing, die in de laatste jaren zulke hoge vlucht genomen heeft bij ons, bewerkt schijnt te hebben, dat er merkkelijk minder onjuistheden en tegenstrijdigheden in dit vierde deel voorkomen dan vroeger het geval was. Voor specialisten en belangstellenden groeit de B. K. B. tot een onmisbaar arsenaal van inlichtingen.

Waar de schrijvers dezer biografieën zelf de geschiedkundige waarde, de sociale en morele betekenis van hun held beoordelen, gebeurt dit toch soms nog op te eenzijdig-nationalistische wijze of door het ontwijken van de ware moeilijkheden, om toch maar geen enkele schaduw te werpen op de nationale grootheid en glorie. Men zie b. v. de notities van G. G. Janssen of van Thys, ofwel deze die betrekking hebben op de strijd tegen de Arabieren of op de Abir (Longtain). Moet echte geschiedschrijving niet zó zijn, dat ook de andere partij, in casu de inlanders, er kunnen mee instemmen?

Alles samen toch hartelijk proficiat aan de Academie voor koloniale wetenschappen en aan de commissie.

E. Boelaert.

Dr G. L. HAVEAUX : La Tradition historique des Bapende orientaux. I. R. C. B. Scie. Pol. Mor. XXXVII, 1, Bruxelles 1954, 56 p. 50 Fr.

L'auteur a eu l'heureuse idée — que tout colonial qui s'intéresse aux populations

autochtones approuvera et souhaitera de voir reprise par d'autres — de nous communiquer une petite partie des renseignements qu'il a pu recueillir durant son long séjour dans cette peuplade comme médecin - travailleur social de la Minière du B. C. K.

La plus grande partie de la brochure décrit l'histoire des populations et de la région selon les données européennes et d'après une synthèse des traditions indigènes. Elle donne encore un aperçu des populations d'entre Kwango - Kasai. Ensuite viennent les données les plus importantes, deux traditions écrites par deux indigènes, l'une par un homme âgé L. Kasanji l'autre par un jeune évolué Mukunzu Kioko. La première relation est composée en tshiluba, la seconde en français mais l'auteur a pris la précaution de la faire récrire en tshiluba pour contrôle. Le texte tshiluba du premier historien est imprimé à côté de la traduction française. Nous aurions préféré que Kasanji eût donné sa version en sa propre langue; nul doute que le récit y aurait gagné en ampleur (contenu plus de détails) et sans doute aussi en valeur scientifique. Écrire dans une langue étrangère (même si elle est congolaise) nuit toujours à ce double point de vue (le fait même d'écrire est déjà un handicap pour les historiens congolais).

Mais tel quel le texte publié contient une mine de renseignements historiques qui seront ainsi sauvés de l'oubli. Il faut souhaiter que l'auteur, qui d'après ses amis possède encore des trésors de renseignements sur ces populations, mette aussi ceux-ci à la disposition du public studieux ou simplement intéressé aux populations congolaises. Il faut souhaiter encore que d'autres Européens ayant vécu longtemps en contact sympathique avec les populations autochtones nous livrent leurs souvenirs et le fruit de leur expérience. Comme le dit justement l'auteur : les traditions indigènes ont une grande valeur; même si elles prennent facilement un caractère de légende, il nous semble cependant indispensable de les connaître et de les faire servir à la comparaison avec les données « historiques » de source européenne.

G. H.

J. FABRI, S. J. : Les Belges au Guatemala (1840-1845), A. R. S. C., Classe des Sc. mor. et pol., Mém. in-8°, nouv. série, Tome II, fasc. 1 (Histoire), Bruxelles, 1955, 266 pp. 250 Fr.

L'étude très documentée du R. P. Fabri ne retrace pas l'entière histoire de la tentative de colonisation belge au Guatemala au XIX^e siècle. L'auteur se limite aux années 1840-1845, durant lesquelles la fondation, le développement et la chute de la Compagnie belge de colonisation et la Communauté de l'Union coïncident avec l'origine et la fin de ce qu'on peut appeler la première entreprise missionnaire belge.

Il envisage son sujet sous un angle spécial, un peu étroit : tout en retraçant à l'aide de multiples archives inédites les péripéties de l'entreprise guatémaltèque — tant en Belgique qu'en Amérique, — il en étudie plus particulièrement ce qu'il nomme lui-même un point d'importance secondaire : le rôle que les jésuites belges y ont rempli. La conclusion de son exposé est nette : il sera difficile désormais de soutenir, comme on le faisait encore naguère, « que les jésuites belges avaient pris avec la direction spirituelle de la colonie, une influence considérable sur son administration civile qui était ainsi nettement confessionnelle ». Il prouve, au contraire, que les dirigeants de l'entreprise ont cherché à capter l'influence que pouvaient exercer les religieux pour la faire servir au mieux des intérêts temporels.

L'auteur ne signale que comme en passant au cours de son récit la présence et l'influence de Léopold I, il y insiste à la fin et ne manque pas de signaler l'opposition du Gouvernement belge aux intérêts de la colonie. Nous retrouvons à la fin de l'étude le consul Blondeel chargé en 1845 d'une enquête sur l'état de la colonie. Enfin le R. Père termine son travail par un bouquet de problèmes qui restent encore à résoudre : l'incidence de la question coloniale sur la politique intérieure du pays, les relations de notre pays avec l'Angleterre, le projet belge d'un canal interocéanique au travers du Nicaragua, la participation des militaires belges à l'entreprise de Guatemala.

L'œuvre très intéressante du R. P. Fabri démontre qu'on est encore loin d'avoir épuisé le sujet et elle fait naître le vœu de voir un historien entreprendre une étude complète de la tentative de colonisation belge au Guatemala et mouler en une magistrale synthèse l'abondante documentation manuscrite et publiée qui existe.

Enfin, il reste encore à suivre la répercussion que l'affaire de Guatemala a eue sur la mentalité belge à l'égard des entreprises coloniales et les leçons que le fondateur du Congo en a tirées. N'a-t-elle pas déterminé Léopold II à prendre lui-même en mains la direction de toute entreprise expansionniste belge, puisqu'à son avis une des causes de l'échec guatémaltèque avait été d'avoir eu « des chefs au-dessous de leur tâche » !

A. Roeykens.

O. KOHLER : Geschichte der Erforschung der nilotischen Sprachen.
IV + 85 p. Afrika und übersee, D. Reimer Berlin 1955. 14 DM.

Le processus des recherches entreprises pendant un siècle dans le domaine des langues nilotiques est traité ici dans un ordre nettement chronologique. L'auteur le fait cependant d'une façon critique indiquant pour les divers chercheurs les tendances scientifiques. Une bibliographie abondante suit le même ordre que l'étude historique. Deux index (un selon les auteurs, un autre selon les langues) et une carte clôturent l'ouvrage.

L'auteur distingue deux périodes dans l'étude des langues nilotiques. La première occupe la deuxième moitié du 19^e siècle : c'est l'époque des pionniers dans les missions, et la recherche est l'œuvre exclusive de missionnaires non spécialisés. Les matériaux ainsi réunis sont édités en Europe avec l'aide de linguistes.

Ce n'est que dans le siècle courant que l'étude est conduite dans des voies plus scientifiques, grâce à Meinhof et Westermann dont les principes sont appliqués par des missionnaires-linguistes de valeur tels que Crazzolaro, Spagnolo, Muratori, Nebel, Santandrea, Kitching, etc. L'administration civile n'a pas contribué beaucoup ; cependant il convient de mentionner les travaux de Hollis, Beech et Briberg.

Ces données réunies selon les règles de la science linguistique ont permis de résoudre le problème de l'autonomie de la famille linguistique nilotique, et d'envisager ses rapports avec les langues hamitiques et kouschitiques.

C'est dire tout l'intérêt de la présente synthèse pour l'étude de la comparaison des familles linguistiques en Afrique. Le Congo Belge, ayant aussi quelques langues nilotiques, y est intéressé comme d'autres territoires africains.

G.H.

Droit Coutumier.

Le R. P. de Sousberghe S. J. publia dans Zaïre, avril 1955, un article sur l'Étud du Droit Coutumier. Il y fit part de plusieurs réflexions que lui avait inspirées la lecture d'ouvrages de juristes sur le droit coutumier et l'enquête sur l'administration de la justice dans les tribunaux indigènes. Il constata l'insuffisance des premières dans laquelle par ailleurs il est difficile de faire le départage entre les faits et l'interprétation personnelle du juriste. Les registres des tribunaux sont également insuffisants pour nous renseigner sur la réalité juridique.

D'ailleurs dans la région étudiée (Prov. de Léopoldville) le R. P. de Sousberghe ne trouve plus qu'une procédure simplifiée et rapide. Une heureuse exception lui a cependant permis de saisir sur le vif l'ancienne procédure coutumière beaucoup plus prolix et cérémonieuse (cf. aussi Mgr E. Van Goethem: Procédure du Tribunal indigène d'après l'ancienne coutume, dans *Aequatoria* IV, 1941, p. 81. N.B. le titre même suggère qu'à l'Équateur aussi la procédure coutumière n'est pas respectée dans les tribunaux officiels). En étudiant de près cette procédure coutumière l'auteur en constate la complexité déroutante pour l'Européen qui, en outre, ne comprend pas le langage spécial même si par hasard il comprend la langue autochtone Mais de plus « la palabre exige une connaissance à peu près encyclopédique du milieu ».

Ce qui aggrave le cas c'est que « il n'existe chez les Pende rien qui ressemble à un principe ou à une formule juridique », affirmation ensuite généralisée: l'indigène serait incapable de formuler le droit et de motiver une sentence. Il ne chercherait qu'à justifier après coup ses actes en recourant à des principes très généraux. « Dans la justice indigène les règles de procédure ont une place beaucoup plus importante et jouent un rôle beaucoup plus grand que les règles de droit d'ailleurs à peu près inexistantes. En supprimant la procédure coutumière, c'est le droit coutumier, dont elle est l'élément essentiel, qu'on supprime. »

L'auteur préconise l'enregistrement mécanique des séances de tribunaux là où elles sont encore tenues d'après l'ancienne mode. Cette méthode d'investigation est fort utile; elle est nécessaire pour l'ethnologie, mais pas pour le droit coutumier, d'ailleurs presque inexistant selon l'auteur. Aussi ne faut-il pas pour cette recherche un juriste mais un ethnologue (l'auteur est l'un et l'autre); « la tâche du juriste ne vient qu'après mais

se limite, on l'a vu, à peu de chose.

*
*
*

Dans le B. J. I. D. C. C. Mr J. Sohier soumet cette étude à un examen critique serré. D'abord au sujet de la langue spéciale, il ne trouve là rien d'anormal ; la constatation se retrouve chez tous les peuples. Mais cette terminologie et ces expressions spéciales qui échappent démontrent facilement à l'enquêteur l'importance de l'enregistrement mécanique et c'est bien la conclusion principale que le P. de Sousberghe en a voulu tirer.

Mr J. Sohier regrette l'état peu coutumier des tribunaux de la Province de Léopoldville auquel il compare favorablement ceux des Katanga et du Kivu. Nous lui conseillons d'aller voir d'autres provinces : il n'y trouvera pas une situation plus brillante : tout se passe comme si on voulait détruire la coutume dans l'organisation administrative et dans la justice. Ce qui ne motive pas la conclusion que le fonctionnement des tribunaux indigènes est mal assuré ou que leurs sentences ne sont souvent pas de bonne qualité ; mais de fait on s'éloigne de plus en plus de la coutume.

Lorsque le P. de Sousberghe décrit la procédure des tribunaux indigènes comme évoluant vers le type européen et nomme cette situation « normale » il est naturel que le juriste compétent et expérimenté qu'est Mr J. Sohier s'en trouve choqué. Il n'est pas seul, si le sentiment vise la situation et non l'informateur. Nous partageons aussi son regret quand il constate les « graves inconvénients d'un système qui a écarté, en fait, les juristes du fonctionnement des juridictions indigènes, » et les suites lamentables pour l'administration de la justice au profit des solutions de facilité. C'est une constatation qui peut être faite dans d'autres domaines. « Tout cela facilite bien sûr les contrôles d'une autorité pressée, donne un sentiment réconfortant d'ordre extérieur et de conformité. Mais que deviendrait le droit européen lui-même soumis à pareil régime ? Or tout ceci est contraire à la volonté du législateur ! » Mais encore une fois, le souci majeur ne semble pas être de respecter la volonté du législateur, mais d'arriver à des résultats pratiques, économiques ou administratifs, facilement et rapidement. Et c'est là que la justice comme souvent aussi l'observation des lois deviennent gênantes et qu'on essaie de se considérer au-dessus d'elles ; l'obéissance restant évidemment de rigueur pour les « sujets ». Notre époque a oublié que la justice est le fondement le plus solide de la république.

Au sujet de la souplesse du droit coutumier il semble bien qu'il existe un accord unanime dans la littérature. Le droit et la procédure coutumiers sont vivants, à tel point même que d'aucuns y voient une absence de règles fixes. Ce qui est manifestement faux comme le fait encore remarquer Mr. J. Sohier. En réalité, le droit indigène a des principes bien nets et bien fixes (sinon, comme le remarque encore finement Mr Sohier, comment la société noire aurait-elle survécu ? surtout comment aurait-elle pu garder cette forte cohésion et cet ordre public qui ne sont pas parmi ses moindres qualités ?). Leur caractère général ne devrait pas être considéré comme un défaut ; il permet précisément la souplesse qu'exige la vie changeante. J'aimerais bien comparer ces règles générales, fondamentales à la constitution des états européens, à côté de laquelle il existe des lois s'adaptant aux circonstances changeantes.

Un répertoire de jurisprudence coutumière monté par Mr J. Sohier et basé sur des jugements provenant de diverses régions du Congo durant 20 ans — qui vient d'être publié — montre une étonnante homogénéité de l'ensemble et la persistance de la

coutume dans le temps. « Dans ces conditions il nous est difficile de ne pas croire qu'il y ait réellement un droit coutumier et des juges coutumiers animés par des principes juridiques ». C'est l'exact opposé de la thèse du P. de Sousberghe.

Mr J. Sohier critique fort opportunément la transformation des tribunaux indigènes sous l'influence de l'administration. « Ici encore, le malaise tire en partie son origine du fait que, remises aux mains de l'administration, les juridictions indigènes ont été amenées en dehors de leur vocation judiciaire, à poursuivre des buts administratifs, alors que leurs besoins les plus urgents au point de vue judiciaire ont échappé à l'observation de la majorité de ceux qui s'en occupent. Depuis des années les juristes ont jeté des cris d'alarme » mais en vain !

Contrairement au P. de Sousberghe Mr Sohier croit fermement à l'esprit juridique des Noirs, et à notre avis il a pleinement raison. Il est encore naturel que le juriste Blanc et le juriste Noir se comprennent parfaitement puisqu'ils sont tous les deux sur leur terrain, traitant de questions qu'ils approchent du même angle, et parlant donc le même langage, même si la langue diffère, à condition toutefois que celle-ci soit suffisamment compréhensible pour les deux interlocuteurs.

Qu'on n'en conclue point que l'auteur mésestime la connaissance de la langue, mais il insiste sur l'importance de la connaissance spécialisée : *in casu* la formation de juriste pour l'étude du droit, car « les méthodes juridiques peuvent être diverses mais il serait faux de croire que le mécanisme général des relations sociales basées sur une humanité quand même unique, le droit qui en dérive, ne soit pas fondamentalement un. »

« Il est néanmoins certain... que l'aide de linguistes et d'ethnologues nous sont indispensables pour comprendre les coutumes... Pour élucider les règles, le droit, des rapports sociaux d'un groupe donné il faut connaître cette société, ce qui relève de l'ethnologie ». Mais le danger de celle-ci c'est de ne pas reconnaître le droit là où il se trouve, de s'attacher aux faits plutôt qu'aux règles, à la psychologie plutôt qu'au droit. Que donc l'ethnologue décrive, enregistre, traduise, explique le sens commun des proverbes, etc. mais qu'il « n'étudie pas la coutume : cela dépasse sa capacité. »

Je voudrais pour ma part adoucir l'expression qui, dans la forme abrégée qu'il lui est donnée ici, risque fort de trahir la pensée de son auteur. Car que le droit n'est pas un être abstrait mais est essentiellement vivant est répété à plusieurs reprises dans son article. Il s'incorpore donc dans la vie des sociétés, ou mieux : il est une manifestation, la manifestation primordiale de la vie des sociétés. Mais les sociétés sont différentes et le droit varie selon les peuples. Le droit d'un peuple donné sert à le comprendre mais d'autre part la vie sociale en général, la mentalité, la psychologie etc. d'un peuple aident à comprendre son droit, comme le dit expressément M. Sohier. Il y a interpénétration de toutes les manifestations vitales d'un peuple ; sa culture forme un tout ; chaque partie étant fonction du tout.

Si tant de magistrats congolais comprennent mal le droit indigène, s'ils ont même tant de peine à en suivre un exposé, ce n'est pas à cause de leur ignorance du droit en général, de leur esprit juridique insuffisant, mais parce qu'ils ignorent la société indigène, parce qu'ils manquent d'expérience de la vie indigène dans sa totalité. Le fruit de cette expérience totale, de l'étude ethnologique et sociologique, consiste avant tout dans la vue de la cohérence du droit coutumier, de son intégration dans la vie, de ses implications, en un mot dans une connaissance vitale.

Mais comme il est impossible d'être spécialiste en tout, même si l'on passe toute sa carrière dans une même société congolaise, la collaboration des diverses disciplines est indispensable. Je préconiserais donc la coopération de divers spécialistes, surtout

le juriste et l'ethnologue social, à une même tâche, plutôt que le travail isolé de l'un sur les données recueillies par l'autre. Pour l'étude du droit coutumier le linguiste apporte sa contribution lui aussi, mais sa collaboration est moins étroite; il sera généralement suffisant de le consulter ou de lui demander certaines traductions.

Pour terminer nous faisons nôtres les conclusions de M. J. Sohier: « Le législateur a voulu donner leur chance aux valeurs indigènes authentiques dont celles du droit coutumier. Avec sa sagesse, il a associé les autochtones à l'administration de la justice, leur laissant en ces matières coutumières qui les intéressent tant, la majorité des voix dans les sièges.... A une heure où le législateur et le gouvernement de la Colonie défendent une politique qui fait de plus en plus la place aux autochtones et à leur originalité, risquer une régression équivaut à mettre en doute les principes avancés par nos dirigeants..... Nous avons besoin d'un droit coutumier solide et de Juridictions qui l'appliquent; certains de nos voisins expriment trop de regrets de n'avoir pas suivi cette politique pour que nous n'en soyons pas convaincus, et que si ce droit, qui est le seul à répondre de façon satisfaisante aux besoins de l'heure actuelle, comporte des valeurs durables, ce n'est qu'en le dégageant d'un folklore périssable que nous le sauvegarderons, en le traitant comme un droit nanti d'un réel caractère juridique et le soutenant par une organisation judiciaire solide remise aux mains des spécialistes. »

G. Hulstaert, M. S. C.

Systematiek der Bloedverwantschapsbenamingen bij de Nkundo.

Bloedverwantschap is een verhouding tussen personen, die ontstaat door het feit dat zij eenzelfde voorouder hebben. Elk persoon heeft dus zijn eigen bloedverwantschaps-groep of familie, die alle afstammelingen van al zijn voorouders omvat. Volgens Radcliffe-Brown (*African Systems of Kinship and Marriage*, Introduction p. 15) was het die familie welke de oude Germanen als sibbe betitelden : « A man's sib were all his cognates within a certain degree ». Dergelijke sibbe kan alleen door een stijgende stamboom verbeeld worden.

Om de bloedverwantschapsverhouding tussen twee bepaalde personen aan te duiden en te verbeelden, gebruikt men een dalende stamboom, beginnend met de gemeenschappelijke voorouder. Onze handboeken van Moraal noemen deze stamboom een *linea* : series personarum ab eodem stipite proxime descendendum. Definitie, die overeenkomt met de betekenis die meer en meer gegeven wordt aan het Engelse *lineage* en het Franse *lignée*, dus met ambilineaire afstamming.

Vele primitieve gemeenschappen kennen echter sociale instellingen, die op unilineaire afstamming gebouwd zijn. Zo bestond de oud-Romeinse Familia uit een kern van patrilineaire bloedverwanten, de agnati s. s. Die kern was de cel der gemeenschap, en nam ook niet-verwante leden op : vrouwen, clientes, slaven, onder het gezag van de paterfamilias.

Dergelijke unilineaire gemeenschapsorganen noemt men vaak sibben als ze patrilineair zijn, en klans als ze matrilineair zijn.

Ook de Nkundo-maatschappij is uit dergelijke patrilineaire bloedverwantschapsgroepen of sibben opgebouwd, en het systeem van bloedverwantschapsbenamingen hangt er nauw mee samen.

En het is juist die samenhang die mij weerhoudt om de gangbare betekenis van het woord sibbe te verlaten en het voorstel aan te nemen sibbe te gebruiken, hetzij in de betekenis van het Latijnse *linea* of van het oud-Germaanse woord *sibbe*.

Termen

Similair : personen van hetzelfde geslacht;

Polair : personen van verschillend geslacht;

Sibbe : groep personen die patrilineair van eenzelfde sibbestichter afstammen;

Schakel : vrouw die haar descendents met een sibbe verbindt;

Hoofdschakel : vrouw die haar descendents met haar eigen sibbe verbindt;

Uittredenden : personen die door schakels met een sibbe verbonden zijn.

Eerste Regel :

Binnen de sibbe staan de leden ener generatie

1° tot de leden der eerstlagere generatie

als vader / kind (isé / bóna)

vader = isé

vadersbroer = isé

vaderszuster = isómoto = vrouwelijke vader.

2° tot leden der tweedlagere generatie

als grootouder / kleinkind (nkóko / bonkáná)

3° tot leden der derdelagere generatie

als overgrootouder / achterkleinkind (nkókob / bonkánola)

4° tot leden der vierdelagere generatie

als betovergrootouder / achterachterkleinkind (nkókob / bonkánoola)

5° tot elkaar :

a) similaires als ouderen / jongeren (botómóló / bokúné)

b) polairen als polair / polair (nkāna / nkāna = nkāna l'ontamba).

Tweede Regel :

Uittredenden langs verschillende hoofdschakels staan tot elkaar als in eerste regel.

Derde Regel :

De leden der eigene en hogere generaties van de hoofdschakel staan tot de langs haar uittredenden als in eerste regel, behoudens dit verschil dat de eerste generatie uittredenden tegenover de generatie van haar moeder staat als kind / moeder (bóna / nyangó) :

moeder = nyangó

moederszuster = nyangó

moedersbroer = nyangómpáme (mannelijke moeder).

Vierde Regel :

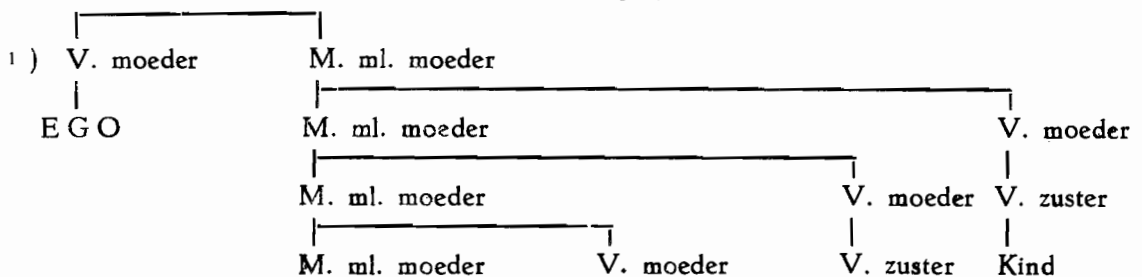
Voor de lagere generaties van de hoofdschakel worden de matrilineaire afstammelingen van de hoofdschakel met de hoofdschakel gelijkgesteld.

* *

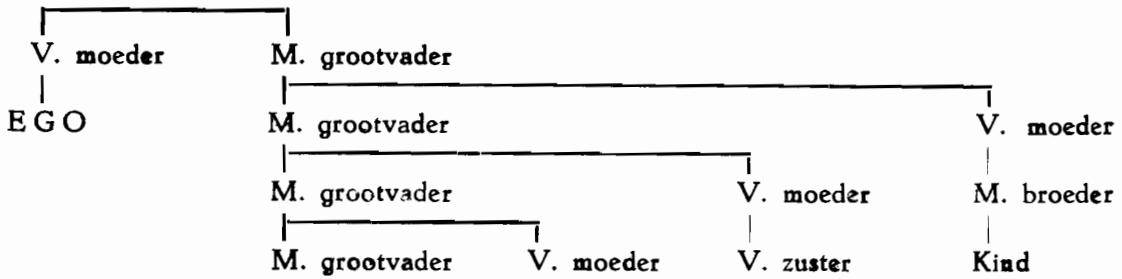
Bij deze vierde en laatste regel der bloedverwantschapsbenamingen van de Nkundó wou ik even blijven stilstaan.

Radcliffe-Brown o. c. verklaart hem door het princip der « eenheid van linie » en tekent er drie varianten van aan :

1° Het Omaha-type (Nandi, Bari, Kitara, Ronga) :

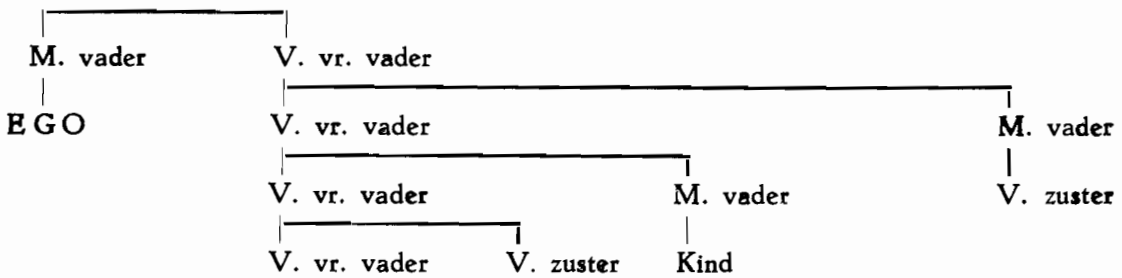


2° Shona-variante van het Omaha-type :



Nota V. = vrouw ; M. = man ; ml. = mannelijk ; vr. = vrouwelijk.

3° Het Nkundo-type :



Hoe uiterlijk verschillend ook steunen de drie varianten op hetzelfde principie der eenheid van de tegengestelde linie. Alleen is in de twee eerste typen de schakel een man, in het derde is de schakel een vrouw :



In de twee eerste varianten : Voor de lagere generaties (B) van de hoofdschakel (C) worden de afstammelingen (D) van de hoofdschakel (C) met de hoofdschakel (C) gelijkgesteld :

D = C, of Moedersbroerskind = moedersbroer

In de Nkundo-variante : Voor de lagere generaties (D) van de hoofdschakel (A) worden de afstammelingen (B) van de hoofdschakel (A) met de hoofdschakel (A) gelijkgesteld :

B = A, of Moedersbroerskind = kind.

Radcliffe-Brown geeft geen ander voorbeeld van het Nkundo-type. Murdock schijnt het als Patrifox te betitelen (p. 233), maar — onder de 250 systemen die hij aangeeft — zouden slechts drie stammen dit systeem kennen, nl. de Bachama van Zuid-Nigerië, de Karanko van Sierra-Leone en de Semiang van Melanesië (Malekula).

Radcliffe-Brown geeft zelf aan, dat zowel Ronga als Shona vaderszusterskind, dat voor hen dus kind of kleinkind is, toch als « chef » aanzien en betitelen.

Ook bij de Bapende is, volgens de Sousberghe (Structures de Parenté, p. 37, 38) moedersbroerskind mijn kind en vaderszustersdochter mijn vrouwelijke vader.

Bij de Pende, en misschien ook elders, wordt dit principie der eenheid van de

teggestelde linie op zij gezet voor een ander princip, nl. de identiteit der alternerende generaties, waarmee identiteit der benamingen, spel-recht en cross-cousin huwelijken samenhangen. Dit laatste princip is de Nkundo echter onbekend.

Laat mij, om te sluiten, nog opmerken, dat aan alle varianten die het princip der eenheid van tegeggestelde linie toepassen dezelfde anomalie en dezelfde tegenstrijdigheid kleeft. Anomalie in zoverre dat de verhouding van de sibbeleden tot hun vrouwelijke vaders, en van de klanleden tot hun mannelijke moeders, tot in het oneindige identiek blijft, zodat men in het sibbe-systeem vaders, en in het klansysteem moeders heeft, die generaties na u komen; en dat men in eenzelfde generatie enerzijds vaders, broers en kinderen heeft, anderzijds moeders, broers, en kinderen.

Tegenstrijdigheid: In het Omaha-systeem is het kind van mijn moeder mijn moeder; in het Nkundo-systeem is het kind van mijn vader mijn vader. Het Omaha-subtype gaat nog verder: vermits het kind van moedersbroer mijn moeder is, is moedersbroer mijn grootvader. Zo wordt mijn moeder mijn grootvader.

E. Boelaert, M. S. C.



Problèmes alimentaires.

Dans son bulletin polycopié « Pages Congolaises » n° 307 le Service de l'Information du Gouvernement Général consacre sa « Lettre du Mercredi » (2.10) à cette question. Nous citons : « De tous les problèmes auxquels doivent faire face les pays neufs, le plus âpre est sans doute celui de la sous-alimentation A la règle qui proclame : Pays sous-développé : pays qui a faim, le Congo Belge apparaît pourtant comme l'heureuse exception, grâce à la vigilance de l'administration belge »

Comment cette vigilance se manifeste-t-elle dans la pratique ? Pour le plus pressé d'abord, par l'assistance directe aux régions temporairement ou chroniquement menacées - telles le Kwango où nombre de villageois traditionalistes s'attachent obstinément à un sol désertique plutôt que de s'installer sur les terres fertiles qui leur sont proposées par l'administration. A longue échéance ensuite, en apprenant aux paysans congolais à utiliser rationnellement champs et troupeaux ; en réglementant la chasse et la pêche ; en implantant la pisciculture. Dans les villes enfin, par une politique de salaires substantiels qui permet à chaque travailleur de satisfaire ses besoins alimentaires et ceux de sa famille. »

Un comité d'études de l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (F. A. O.) des Nations-Unies a déterminé que l'homme a un besoin journalier minimum de 2.000 calories. Or, au Congo Belge, « la ration quotidienne moyenne par habitant est en passe d'atteindre 2.900 calories. C'est là un résultat absolument remarquable si l'on songe que l'habitant moyen de pays comme l'Inde et le Pakistan ne dispose pas même de 1.600 calories quotidiennes. Mais il ne suffit pas qu'une alimentation soit assez riche en apport de calories : il faut encore qu'elle soit équilibrée. » On a calculé qu'un homme pesant 56 kgr. devrait avoir journellement « 75 gr. de protéines, 70 gr. de graisse et 520 gr. d'hydrates de carbone, plus des minéraux et des vitamines.

Ce régime idéal est-il toujours atteint ? Non sans doute, car les habitudes alimentaires des Congolais n'ont pas toujours suivi les possibilités nouvelles de mieux-manger que leur a ouvertes la bonne gestion belge. Les ménagères congolaises ont conservé la déplorable habitude de soumettre les aliments à une cuisson excessive. La plupart des indigènes consomment trop d'hydrates de carbone et pas assez de protéines : ils font trop de place au manioc ou à la banane et pas assez au poisson, à la viande ou à l'arachide. Le lait en poudre reste généralement méconnu, malgré les deux milliards de francs consacrés chaque année à généraliser en milieu rural la consommation de cet aliment complet. Un gros travail d'éducation reste donc à accomplir.

Ces remarques de détail n'empêchent cependant pas que, tout compte fait, l'équilibre alimentaire des Congolais est des plus satisfaisant : les observations cliniques sont là pour le prouver. Ainsi à Léopoldville en 5 ans, le poids moyen de nourrissons a augmenté de 200 grammes ; entre 1949 et 1956, la mortalité au cours de la première année de vie a diminué de moitié ; pour une population de 350 mille habitants, moins de 100 cas d'avitaminoses et 11 cas seulement de carence alimentaire ont été constatés dans les premiers 6 mois de 1957. Ces chiffres prennent toute leur valeur si l'on songe que, dans

de nombreux pays de l'Amérique du sud, la mortalité infantile provoquée par la sous-alimentation atteint de 30 à 50 p. c.; qu'aux Etats-Unis même, 40 p. c. des enfants indiens sioux souffrent de sous-alimentation chronique et que, dans d'immenses régions de l'Inde, un enfant sur deux meurt de faim...

Sans doute de nombreux progrès seront-ils encore réalisés au Congo Belge dans le domaine de l'alimentation... Il n'en reste pas moins que dès aujourd'hui — n'en déplaise à ceux qui, par souci de minimiser l'œuvre africaine de la Belgique, répugnent à une analyse objective des faits — le Congo Belge, indiscutablement, mange à sa faim ».

* * *

Loin de nous de vouloir imiter ces critiques systématiques — ce sont sans doute certains membres de l'O. N. U. qui sont spécialement visés ici et qui feraient mieux de balayer leur propre maison avant de critiquer la poussière dans celle du voisin. Il n'est pas davantage question de minimiser l'effort accompli et les résultats obtenus dans ce domaine particulier comme dans l'œuvre coloniale en général. Tout simplement l'analyse objective des faits suggère quelques remarques au sujet du texte que nous venons de résumer avec de larges extraits.

Nous n'ignorons pas que le premier souci d'un bulletin de presse est l'information dirigée, destinée à la propagande; quelle que soit par ailleurs la légitimité, voire la nécessité de celle-ci. Il est encore naturel que ce genre d'information ne peut s'attacher à une analyse rigoureusement objective. C'est en mettant en lumière les côtés favorables du personnage et laissant dans l'ombre les éléments défectueux que sont obtenues les belles photographies. La rédaction des bulletins de presse et d'information relève de la même technique. Nos journalistes officiels sont gens de métier et souvent de grand talent; malheureusement beaucoup sont trop jeunes à la Colonie.

Les remarques que nous ferons ou les questions que nous poserons n'ont pas d'autre but que d'attirer l'attention sur ce problème et de contribuer tant soit peu à son étude et à sa solution. Car comme le dit fort justement le bulletin, le problème de l'alimentation est primordial dans les pays sous-développés tant pour les populations elles-mêmes que pour le progrès économique qui est grandement conditionné par les questions alimentaires, comme de nombreuses études l'ont prouvé dans divers territoires, africains et autres. ¹⁾

* * *

Si des indigènes au Kwango s'attachent obstinément à un sol désertique, il est facile de les traiter de villageois traditionalistes. Même si ces termes ne sont pas intentionnés comme péjoratifs, le contexte ne suggère pas précisément une nuance aimable ou simplement approbatrice. N'aurait-il pas été plus objectif de rechercher si à la base de l'attitude critiquée ne se trouvent pas d'autres motifs qu'un simple traditionalisme? En d'autres termes: ce traditionalisme ne repose-t-il pas sur des idées juridiques ou métaphysiques qu'il faudrait d'abord essayer de changer? Est-ce que ce sol désertique n'est pas la propriété coutumière de ces paysans, tandis que les terres fertiles proposées par l'administration appartiendraient à d'autres groupements ou familles, avec tout ce que cela implique pour l'esprit juridique et la mentalité religieuse de l'Africain rural? A-t-on songé aux complications de toute nature qu'entraîne pour lui l'abandon des domaines

1) cf. dans cette revue, XIX, 1956, p. 70 et 117.

fonciers ancestraux et l'installation sur des terres dont il n'obtient pas la propriété et qui sont protégées par des génies étrangers naturellement hostiles et liées aux mânes d'autres familles?

Des essais de fertilisation ne seraient-ils pas plus indiqués? Ce ne doit guère être difficile avec les nombreux agronomes du Congo et après toutes les études faites par tant de spécialistes de l'Inéac; tandis que d'autre part les finances de la Colonie pourraient aisément supporter les dépenses; car c'est uniquement une question de répartition des budgets.

* * *

Avec beaucoup de raison le bulletin loue les efforts accomplis pour atteindre une ration quotidienne moyenne de 2.900 calories, donc excédant largement le taux minimum établi par la FAO. Il n'est pas dit d'où proviennent ces données. Les rations types des travailleurs sont établies officiellement par le service médical et le taux de la ration hebdomadaire payée obligatoirement par l'employeur est calculé sur ces chiffres. Mais de là peut-on conclure à une ration quotidienne moyenne par habitant, et valant donc également pour les simples indigènes de la brousse, ainsi que pour les femmes et les enfants? De toute façon il semble qu'une distinction s'impose. D'un côté ceux qui reçoivent une ration en nature, les habitants des grands centres et les travailleurs de certaines entreprises possédant des cantines pourvues d'un choix approprié de vivres, de l'autre côté les travailleurs de petites entreprises et les ruraux.

Pour la première catégorie on peut admettre que la ration est suffisante quantitativement et qualitativement. Des statistiques peuvent être établies. Les données du bulletin d'information sont sûrement valables pour Léopoldville, où sans doute l'auteur du texte a pris ses renseignements.

Toutefois, dans un ouvrage récent très documenté et composé avec une grande objectivité nous trouvons un autre son de cloche. La monographie sociographique sur Coquilhatville par M. Fr. de Thier (Institut Solvay 1956) dit notamment que le taux hebdomadaire de la ration (« fixé et réajusté périodiquement par le Commissaire de District ») « est notoirement insuffisant si l'on tient compte des prix pratiqués actuellement sur le marché public de Coquilhatville ». Nous ajouterions qu'il l'est a fortiori si l'on prend en considération les prix réels des vivres; car comme d'une part il y a périodiquement pénurie de vivres et que d'autre part l'administration exerce une certaine surveillance, le marché noir est inévitable (le même phénomène se reproduit dans des localités de moindre importance où existent les deux facteurs rappelés). Dans ces conditions il est exclu que les simples manœuvres mangent à leur faim, et la conséquence fréquente est qu'ils essaient de tromper leur faim par le café, le tabac, les boissons alcooliques, surtout certaines sortes de bières indigènes lourdes, et dans les meilleurs cas par des aliments qui remplissent l'estomac même si leur valeur nutritive est inférieure (de ce dernier point le travailleur ne se rend évidemment pas compte).

Quelles que soient les causes de l'état de choses exposé dans l'ouvrage mentionné et quelle que soit la valeur des explications qui en sont données, les faits restent entiers et

ils empêchent de partager l'optimisme du Service de l'Information. 2)

* * *

Nous devons nous arrêter un instant à l'équilibre de l'alimentation. La question qui vient à l'esprit immédiatement est celle des protéines. Le texte du Service de l'Information donne comme minimum journalier 75 gr., alors que M. de Thier — fonctionnaire qui a eu dans ses attributions pendant longtemps la direction du service provincial des A.I.M.O. — le limite à 60 gr. Cette divergence est sans conséquence pour notre discussion.

Bien que M. de Thier estime la production de la quantité de poisson nécessaire à fournir ces protéines « normale, surtout en saison de pêche » il constate immédiatement après : « Nous avons vu que le poisson s'y vendait à des prix prohibitifs. » C'est donc que de fait les travailleurs ne disposent pas de la quantité de protéines indispensable. Nous n'oserions pas inculper en ordre principal les intermédiaires, quoique cet élément ait une influence indéniable. L'explication est plus simple selon nous : il y a pénurie de viande et de poisson non seulement à Coquilhatville mais aussi dans divers centres de l'intérieur. Bornons-nous pour le moment au chef-lieu de la province, et reprenons les paroles de M. de Thier. Il estime la production de poisson par les pêcheurs locaux suffisante. Mais il oublie qu'il existe une différence énorme entre la saison de pêche et la saison creuse. Les 2 saisons de pêche qui sont normales à l'Equateur (mais pas pour autant également certaines chaque année) durent moins longtemps que les périodes creuses où les prises sont très inférieures (qu'on songe aux méthodes primitives encore en pleine vogue) et qui doivent donc être alimentées par les saisons de pêche. Or celles-ci produisent à peine ce qu'il faut pour couvrir les besoins courants. Cette constatation suffit déjà à fournir une explication adéquate du phénomène; ce qui n'implique pas de notre part une négation ou une sous-estimation des autres facteurs, qui ne font que renforcer la gravité de la situation.

Quoi qu'il en soit, dans cette même étude sociographique nous trouvons les résultats d'une enquête. Le tableau de la p. 64 prouve que sur 20 familles prises au hasard dans le

2) Qu'on nous permette seulement une petite divagation sur deux points. D'abord que les femmes ne profitent pas des magasins-témoins est une question complexe; mais comme elle n'influe pas sur nos conclusions, nous pouvons nous contenter de faire remarquer que selon nous elle s'explique en partie parce que les autochtones estiment la qualité des vivres inférieure, et en partie principale parce que l'indigène tient absolument à sa liberté même s'il en pâtit économiquement. Cet attachement peut être jugé irraisonnable; il peut être qualifié de « traditionalisme » primitif ou villageois (mais ce ne devrait d'aucune façon être fait par un Belge... dont l'amour de la liberté est écrit en lettres de sang tout au long de son histoire); il n'en demeure pas moins un fait constatable dans tous les domaines et dont nous verrons les manifestations croître avec le développement de la démocratie au Congo.

Ensuite M. de Thier parle incidemment des difficultés de ravitaillement qui, dit-il, « ne sent pas le seul fait de Coquilhatville. » Il y a là, à notre avis, une des raisons principales de la situation alimentaire défective. C'est avant tout, croyons-nous, une question de transports. A Léopoldville et au Katanga le chemin de fer contribue puissamment à la solution. Comme centre d'un grand réseau de navigation fluviale Coquilhatville semblerait a priori favorisée. Or, les faits sont très différents. Les possibilités de l'Otraco ne suffisent pas pour le transport des passagers et, souvent, des marchandises du commerce européen. Les transports par route sont chers au point que, il y a quelques années, les Bofiji portaient leurs vivres à Irebu beaucoup plus éloigné que Coquilhatville, mais accessible en pirogue. A présent les bananes et le manioc sont acheminés par camion depuis le territoire d'Ingende, mais le coût du transport est égal au prix de vente des vivres. L'accroissement de la production grâce aux paysannats — même s'il se poursuit au cours des années à venir — pourrait faire baisser les prix payés au producteur, mais pas le bénéfice du transporteur, et donc ou bien les prix du marché resteront ou bien la production tombera parce que pas assez rémunératrice.

C.E.C., 3 seulement ont une alimentation suffisante en calories. Nous voilà loin de l'optimisme de la capitale. Et notre position repose sur les données rigoureuses recueillies dans les statistiques officielles par un fonctionnaire. Et que la situation est assez grave pour que nous estimions justifié d'y attirer l'attention (même au risque de déplaire à l'auteur du Bulletin et à ses supérieurs : « amicus Plato, sed magis amica veritas ») se dégage de la suite du texte de l'ouvrage cité p. 65-66 : « Des considérations qui précèdent, il nous faut retenir, d'une part, que le salarié de Coquilhatville doit consacrer à son alimentation une somme d'argent double de celle qui lui serait allouée au taux officiel de la ration, d'autre part que d'une manière générale, les débours supplémentaires auxquels il est tenu de faire face, ne lui donnent pas la possibilité de se procurer une alimentation ayant une valeur nutritive suffisante. Alors qu'on se plaît à invoquer à tout instant le manque de rendement du travailleur ou de l'artisan congolais, nous ne pouvons nous empêcher d'établir la relation entre son rendement que l'on dit déficient et la déficience correspondante de son alimentation. »

* * *

Si maintenant nous nous tournons vers les milieux coutumiers, nous y constatons une situation nettement plus favorable pour ce qui regarde l'alimentation de base, comme cela se comprend sans peine. Les insuffisances qu'il y a ci ou là n'ont été que locales et temporaires. Elles étaient le fait d'interventions inintelligentes ou intempestives du service territorial (rarement des agronomes), soit parce qu'il croyait à l'insuffisance de vivres (alors qu'il ne s'agissait que d'un problème de transport) soit parce qu'il écartait les indigènes de leurs plantations vivrières pour les mettre pendant des mois aux chantiers routiers, au copal, à l'établissement de cultures de rapport, ou, pendant la guerre, au caoutchouc et autres travaux de guerre. Mais il semble bien que ce système de colonisation est définitivement délaissé.

Nous n'assisterons donc sans doute plus à l'imposition de travaux routiers aux pêcheurs en pleine saison de pêche et cela parfois à des distances de leur village telles qu'ils étaient obligés de résider dans des huttes en feuilles sans pouvoir rentrer chez eux pendant de longues semaines. Si ce système était pratique pour l'administration et favorable aux travaux imposés à cause de l'absence de pluies, il était néfaste pour l'alimentation (sans parler de la vie famille et de communauté...), puisque l'approvisionnement en protéines était en grande partie suspendu non seulement pour les pêcheurs et leurs familles, mais encore pour les nombreux groupements dont ils sont les pourvoyeurs coutumiers.

Quant à la viande, il en est de moins en moins question dans les milieux coutumiers. A l'exception de quelques régions à population clairsemée et riches en gibier, comme la haute Lomela-Salonga, la chasse devient de plus en plus difficile. L'exercice en est restreint toujours davantage par les mesures législatives ou administratives. Les armes restent primitives³). L'établissement intensif des paysannats a causé

3) Dans une région les fusils à piston, que les autochtones avaient dès avant l'arrivée des premiers Blancs chez eux, ont été confisqués sur une grande échelle, lorsqu'un administrateur zélé s'est aperçu que ces armes étaient considérées comme biens coutumiers et donc possédées en plusieurs exemplaires par un même individu, transférées de l'un à l'autre comme valeurs dotales et passées avec les autres biens meubles aux héritiers.

un déboisement considérable le long des routes, chassant le gibier, vers les régions où il reste encore des forêts ⁴). Des taxes ont été établies sur les produits de la chasse sous le prétexte que la répartition coutumière du butin entre les membres de la famille sont des redevances et que l'évolution de la société exige que ces redevances (en réalité donc le partage familial du gibier) soient monétisées afin d'en faire profiter les caisses administratives des circonscriptions ⁵). Entretemps l'élevage reste primitif et inchangé, de sorte qu'il ne contribue à l'alimentation carnée que dans une proportion infime.

Après tout cela le lecteur comprendra aisément que le régime alimentaire du rural n'est pas si enviable que le pense plus d'un Européen et même plus d'un habitant autochtone d'un grand centre. Les ruraux en contact avec une agglomération pareille savent fort bien, eux, que l'approvisionnement en protéines animales y est bien plus facile et meilleur marché que dans leurs villages. Ici donc à nouveau les faits constatés contredisent l'opinion de la Lettre du Mercredi.

*
* *

Le régime alimentaire idéal n'est pas toujours atteint dans la pratique, avoue la Lettre elle-même. Elle explique cette situation non par la pénurie des vivres ou leur coût trop élevé comme nous l'avons fait ci-dessus, principalement à la main de l'ouvrage de M. de Thier sur Coquilhatville — mais par les déficiences des Congolais qui ne profitent pas des possibilités mises à leur disposition par la colonisation.

L'explication que nous avons proposée n'infirme pas les remarques faites par le texte sous examen. Mais nous ne pouvons cependant les souscrire cent pour cent. Elles auraient pour le moins besoin d'être nuancées ou expliquées. Ainsi l'habitude de soumettre les aliments à une cuisson excessive n'est pas exclusive à la femme congolaise ; nos mères et grands-mères ignoraient (et souvent ignorent encore) les vitamines elles aussi. Que « la plupart des indigènes consomment trop d'hydrates de carbone et pas assez de protéines » est un fait de constatation journalière. Mais ce que nous avons dit plus haut donne les raisons de cette situation que les indigènes sont les premiers à déplorer, comme le savent parfaitement tous ceux qui ont tant soit peu vécu au contact du simple indigène tant citadin que rural ; son envie permanente de la viande et du poisson n'est que l'extériorisation de la déficience protéinique constante de son organisme. Mais il est clair par tout ce qui précède que nous sommes fort loin d'un changement réel et que la colonisation a plutôt causé une régression dans ce domaine particulier — constatation qui a été faite dans divers territoires d'Afrique, quelle que soit la nation européenne administrante, mais que nous ne pouvons nous attarder à examiner plus en détail. Quant au lait en poudre nous ignorons à quoi il est fait allusion. Mais 2 milliards peut être estimé une très grosse somme pour une action si peu visible . . .

*
* *

Un progrès fort appréciable a été accompli dans certains grands centres favorisés tant parce qu'il s'agit de grandes agglomérations qu'à cause des moyens de transport et de l'organisation médicale et sociale plus poussée. On pourrait supposer que c'est cette situation qui a inspiré l'optimisme du Bulletin d'Information. En tout cas les résultats qu'il cite pour la capitale sont merveilleux. Nous ignorons quel pourcentage d'er-

4) Nous ignorons encore l'influence de ces déboisements sur le climat, sur l'équilibre biologique, sur les migrations des animaux à cause du changement dans la flore et la disparition d'espèces.

5) Cf. G. Hulstaert, dans « Zaïre » 1956, 3, p. 283.

reurs y est admis dans les statistiques médicales et dans quelle mesure on y pratique le moyen bien connu à l'intérieur pour diminuer le nombre des décès survenus à l'hôpital surtout de patients atteints de telle ou telle maladie ⁶).

L'heureux résultat enregistré à Léopoldville pour les nourrissons et dans la lutte contre la mortalité infantile n'est sans doute pas dû uniquement à une meilleure alimentation, mais aussi — et peut-être principalement — aux consultations prénatales, à la fréquence croissante des accouchements dans les maternités équipées avec les derniers progrès de la science et du confort et desservies par un personnel qualifié et dévoué, à l'œuvre des nourrissons portant ses bienfaits de plus en plus loin dans les milieux ruraux; etc.

*
* *

Nous croyons pouvoir terminer en souhaitant que les efforts accomplis pour l'amélioration de l'alimentation indigène à Léopoldville (et ailleurs au Congo) soient imités de plus en plus et couronnés d'autant de succès. Alors le problème sera résolu pour le plus grand bien des populations autochtones et leur progrès économique et sanitaire. Nous pourrions nous dispenser d'écrire des notes pour redresser des affirmations trop larges, pour réduire des visions optimistes à leur juste proportion, pour placer les informations dans l'exacte perspective de la réalité intégrale des faits.

V. M.

6) A l'intention des lecteurs qui n'ont pas une connaissance personnelle de l'intérieur rappelons que ce système fort simple et éminemment pratique consiste à renvoyer dans leur famille les malades dont le cas est désespéré, particulièrement les cas qui ne devraient pas ou plus exister (comme la maladie du sommeil qui, selon une autre Lettre du mercredi, peut être considérée comme éliminée au Congo: les cas qui se rencontrent ne figurent que rarement dans les statistiques médicales).

Il faudrait plutôt remplacer le mot « renvoyer » par « laisser rentrer », car les malades et leur parenté ne demandent pas mieux que de quitter l'hôpital dès qu'ils se savent inguérissables: ils auront ainsi la consolation de finir leur vie entourés de l'affection de leurs proches et d'être enterrés au cimetière familial.

De zogezegde stamnaam Balolo

1. Op de vroegere etnische kaarten van Belgisch-Kongo kwam als stamnaam **Balolo** voor. Hier omtrent volgen enkele citaten van de eerste verkenner van de streek.

Aanvankelijk situeerden de eerste schrijvers de Balolo op de plaats waar de Môngo in stricte zin wonen. Zo bv. *M. Glave* ¹⁾: « Mais la race la plus persécutée dans l'État du Congo est, sans aucun doute, celle des Balolo, qui habite la contrée arrosée par les rivières Malinga, Lupuri, Lulungu et Ikelemba. »

Om wille van dezelfde taal en zeden, die men bij de Zuidelijk gelegen Nkundó opmerkt, worden ook deze door andere schrijvers gedeeltelijk of geheel bij de Balolo gerekend.

Chapaux rekent er de Nkundó van de « Ruki » - vallei bij: « La vallée du Ruki est habitée par les Balolo, dont le physique et les mœurs se rapprochent fort de ceux des natifs de l'Équateur. » ²⁾

Von François ³⁾ gaat nog verder: « Die Gesamtzahl der Uferbewohner von der Mündung bis Bokuku schätze ich auf 40.000. Die Batua ausgenommen gehören die Bewohner ganz dem Balolovolke an, sodasz auf einer Strecke von 90 geographischen Meilen nur eine Sprache gesprochen wird. »

Baumann ⁴⁾ breidt de ligging van de Balolo nog meer Zuidelijk uit: « Von den Balolo habe ich nur ein Dorf, nämlich Wangata, unweit der Äquatorstation besucht, wo dieser mächtige Inlandsstamm ins Tribus des Batuti den Strom erreicht. Der Congo-forscher Grenfell wies die Balolo an oberen Djuapa, Lulangu und Lomami nach. »

Coquilhat ⁵⁾ begint nog meer Zuidelijk: « Ikengo, Inganda et les autres districts de la rive gauche près de l'équateur, appartiennent à un peuple particulier, les Balolo, dont les tribus s'étendent au loin vers l'est. »

Ook de taal der zogenaamde Balolo vinden we door de protestantse zendelingen als Kilolo vermeid:

Eddie, J. B.: *A vocabulary of Kilolo, as spoken by the Bankundu, a section of the Balolo tribe, at Ikengo (Equator), Upper Congo: with a few introductory notes on the Grammar* (London, 1887).

Mej. De Hailes, L. M.: *Kilolo - English Vocabulary* (London, 1891, 159 blz. in - 16°).

Uit deze gegevens blijkt, zoals reeds aangegeven werd, dat door de Balolo de Môngo bedoeld worden. Aanvankelijk situeerde men die Balolo alleen waar de Môngo in eigenlijke zin gevestigd zijn. Maar geleidelijk breidde men die naam uit over de Nkundó en andere Môngo-stammen, wegens hun eenheid van taal, afstamming, gebruiken en zeden.

1) Le mouvement géographique, VII, 1890, No 21, blz. 88

2) Chapau, Albert: Le Congo, Bruxelles 1894, blz. 513.

3) Von François: Die Erforschung des Tschuapa und Lulongo, Leipzig, 1888, blz. 169.

4) Baumann, Oscar: Beiträge zur Ethnographie des Congo (Mitteilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien, XVII, 1887, blz. 171).

5) Camille Coquilhat: Sur le Haut Congo, Paris, J. Lebègue, 1888, blz. 134.

2. *Hebert Ward* ⁶⁾, die de Balolo opvat in de engste zin, poogt de etymologie van de naam Balolo te geven: « The Lulanga here enters the Congo. It is probably a mile in width, and comes from the land of the Balolo, or « Iron people », skilled in the manufacture of arms. »

Het volk in de omgeving van de Lolóngó - rivier « iron peole » noemen, omdat het bedreven is in het smeden van wapenen, lijkt er met de haren bijgesleurd. Immers hoe meer Zuidwaarts van de Lolóngó men trekt en de gebieden van de Nkundó en Ekonda doorreist, hoe meer men dorp voor dorp smeden aantreft, die « bedreven zija in het smeden van wapenen. »

Wanneer we de zozegde stamnaam Balolo ontleden en ba- het prefix zou zijn, lolo de stam, kan dat meervoudig prefix ba- van klasse 2 van Meinhof wel terugslaan op mensen, op een volk dus. Doch lolo betekent geenszins ijzer. Ijzer heet in het Lómóngó loolo.

Lolo op zich zelf heeft al een prefix. Het substantief behoort tot klasse 11 van Meinhof (de lo-klasse), de stam van het woord is olo. Daar de stam met de klinker o begint, vervalt in deze klasse de klinker van het prefix.

In de vooropgaande veronderstelling, dat ba- eveneens een prefix zou zijn, zou de zogenaamde stamnaam Balolo een dubbel prefix hebben, wat in het Lómóngó nooit voorkomt. Er zijn wel Bantoetalen waar een dubbel prefix bij substantieven mogelijk is, nl. het gewone substantief prefix met daarvoor het locatief prefix, zo bv. in het Ciluba: kúmútsi, tegen een boom; múlúbanzá, op het hof. In het Lómóngó komt echter een opeenvolging van twee prefixen nooit voor.

3. Wat is dan eigenlijk de oorsprong van de zozegde stamnaam Balolo en hoe is het woord te verklaren?

Nu nog spreken de Nkundó van Coquilhatstad en Bokátola van Móngó éa lolo om de stammen aan te duiden, die rond de Lolóngó gevestigd zijn. In plaats van Móngó éa lolo hoort men ook banto bā lolo, wat betekent de mensen van stroomopwaarts, van hogerop.

Het woord lolo werd door de eerste verkenners als een naam opgevat, waar het ba-prefix werd voorgezet. Zo kan men trouwens in de eerste geschriften (en zelfs in recente) nog meerdere namen aantreffen met het ba-prefix, bv. Bamongo, Bankundo (= Móngó, Nkundó), hoewel die namen, tot klasse 9-10 behorend, in enkel- en meervoud eenvormig zijn.

D^r A. De Rop, M. S. C.

6) Hebert Ward: Five Years with the Congo Cannibals, London, 1891, blz. 244.

Documenta

Changements économiques et la famille étendue.

Les changements économiques tels qu'ils se présentent à présent dans les pays sous-développés comportent un conflit entre cultures différentes qui était absent dans la révolution industrielle du monde occidental. Parmi les conséquences de l'introduction de l'économie monétaire et de la formation des villes on doit s'attendre à trouver la dissolution de la famille au sens large, cette institution plus universellement répandue que la famille-ménage du monde contemporain occidental. Mais si la famille étendue est menacée sans l'ombre d'un doute, son remplacement par d'autres institutions, et spécialement par la famille patricienne de type occidental, est ouvert à beaucoup de doutes.

L'introduction de l'économie de monnaie a donné une force sans précédent à la dot. D'autre part la formation de grands centres a favorisé la formation de coutumes intertribales. Ces nouvelles coutumes varient grandement selon les régions et les populations en cause. Il arrive même que si les liens de parenté se relâchent à l'égard de la contraction de mariages, d'autre part des liens nouveaux plus larges se forment, p. ex en donnant naissance à des associations sur une base tribale ou ethnique.

Quoique partout les institutions familiales soient sujettes à l'influence de facteurs destructifs, les liens de la famille étendue ont montré en Afrique une plus grande vitalité que dans la majorité des sociétés occidentales. Bien qu'ils soient en opposition avec les nécessités d'un système économique basé sur les résultats et sur la mobilité des personnes, ils ne peuvent être considérés comme condamnés à mourir dans l'avenir immédiat.

Parmi les facteurs favorables à la survivance de la famille au sens étendu on peut citer : (1) le système indigène foncier avec ses extensions ; (2) l'autorité politique basée sur la parenté ; (3) le culte des ancêtres ; (4) les moyens de communication modernes dans les régions où les parents sont disséminés.

En Afrique occidentale et centrale, le parasitisme familial a détruit pour une large part le caractère individuel du salaire et ainsi découragé la croissance d'une classe moyenne en partant de l'emploi salarié. La politique des puissances coloniales n'a pas encouragé le progrès de la famille cellule aussi effectivement et aussi sincèrement qu'on pourrait le croire. Comme l'écrivait M. Grévisse la politique du Congo Belge rend inévitable le maintien du parasitisme fondé sur la famille étendue. (J. L. Comhaire, *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, Philadelphia, 305, 45-52).

Les langues vernaculaires dans l'enseignement.

L'École Française, aux colonies françaises, a voulu persuader les Africains que seul le français est une langue. Les langues nègres ne seraient qu'une suite de « bruits, de cris presque animaux ». Tel que je viens de l'entendre dans la bouche d'un Blanc, tout récemment. Cela vient de la paresse intellectuelle d'une foule de gens venus en Afrique uniquement pour gagner de l'argent.

On lit, dans les « Programmes scolaires de 1955 », que le petit écolier d'Afrique arrive en classe « absolument vide », à l'encontre de l'écolier blanc, qui a déjà reçu en famille des notions sur tout ce qui l'entoure. Ceci n'est qu'une vaste sottise. La vie d'Europe et la vie d'Afrique sont différentes, mais le petit Noir, dans sa famille, acquiert lui aussi des notions sur ce qui l'entoure. Seulement, il les acquiert dans sa langue maternelle, laquelle langue maternelle vaut, à son point de vue, toutes les autres langues. Et c'est aussi mon point de vue...

Il y aurait intérêt à modifier complètement les programmes primaires et à enseigner, dès le commencement, en langue africaine. En effet, il est illogique, idiot même, d'enseigner les premiers éléments de la culture dans une langue étrangère. Or demande au petit Noir un effort dix fois supérieur à celui demandé à tous les autres enfants de la terre. On a oublié le principe qu'il faut aller du connu à l'inconnu. On veut enseigner aux petits enfants de l'Afrique les objets qu'ils connaissent, avec des mots inconnus, dans un langage mystérieux, où ils trébuchent pendant six ou huit ans. Il suffit de corriger des rédactions de certificat d'études pour constater l'indigence de ces textes écrits en français, alors qu'on sait si bien raconter quelque chose dans sa propre langue.

Le système de l'enseignement primaire est à réformer complètement. On aura intérêt à enseigner les éléments de n'importe quelle science dans la langue originale de l'enfant, et il ne devrait pas être contraint d'emblée d'aborder une langue étrangère avant d'avoir acquis quelques notions dans sa propre langue. Il y a là un problème élémentaire de pédagogie (D'après le Père Pierre Pichon : Afrique Nouvelle, Dakar, n° 523, 13 août 1957).

De geleidelijke politieke ontvoogding van Congo.

Onder deze titel geeft minister van staat A.E. de Schrijver een goed overzicht van deze aktuele kwestie. Na een geschiedkundige inleiding worden de reeds gedane vooruitgang en de nog te verwezenlijken vorderingen uiteengezet. Moeilijkheden worden aangestipt naast de gunstige voorwaarden (waar onder vooral de inlandse elite en meer bijzonder priesters en kloosterlingen). De verbetering der sociale en menselijke toestanden is eveneens een gunstig resultaat. Verdere uitbouw der raadgevende lichamen op

alle plannen wordt in het vooruitzicht gesteld. Doel van de hele ontwikkeling is « de medezeggenschap van de Zwartten in het waarnemen van de belangen van de ganse bevolking, Blanken en Zwartten, geleidelijk te verzekeren. Aldus zal een voortschrijdend democratisch regime voor Blanken en Zwartten worden opgebouwd. Deze ontwikkeling moet leiden naar een statuut van het overzees gebied met normen *sui generis*, van een Belgisch-Congolese Gemeenschap, die de interne belangen van geheel Congo omvat, en op de instemming en medewerking van de Blanke en Zwarte Congobewoners steunt. » Hoe die democratie zal in stand komen zonder vertegenwoordigers niet van het bestuur doch van de bevolking (speciaal de inheemse) leren wij hier niet, en evenmin hoe men moet komen tot een mentaliteit en een houding van de Blanken en bijzonder van het bestuur ten opzichte van de meest eenvoudige Neger, zó dat hij zich volwaardig lid voelt van die gemeenschap zowel als de Blanken en de évolués.

Kolonialen zullen hier weinig leren wat ze nog niet weten. Doch voor de Belgen, waarvoor de studie bestemd is, is het een uitstekend overzicht van de gang der politieke ontwikkeling van Kongo. (Streven, X, 4, blz. 315 vv.)

Migrations dans la Province du Kasai.

Des données concordantes de la linguistique et de la tradition orale permettent une nouvelle hypothèse aux migrations dans le Kasai. Sept zones sont à distinguer, celles des : (1) Songo - Meno, (2) Kuba, (3) Cwa, (4) Lulua, (5) Pemba, (6) Kete-sud, et (7) Tukongo. Avant 1700, 2 et 4 étaient occupées par les ancêtres des Kete-nord, qui seraient venus du Sankuru. La zone 6, une partie de 5 et peut-être 7 étaient occupées par les ancêtres des Kete-sud. La zone 7 était occupée probablement par des groupes du haut Kwango et du haut Kasai, soumis aux Luba Shankadi. Un conquérant Lunda soumit les Bashilange et les Cwa sur les rives du Kasai. Vers 1700 le Kasai est envahi au nord-ouest par des peuplades originaires du bas-Kwango, au sud-ouest par d'autres venant du haut Kwango, et au sud-est par les Pemba ; cette dernière migration se poursuit toujours. De 1750 à 1800, les Songo-Meno s'infiltrèrent dans la zone 1, suivis par les Yaelima, Dengese, Nkucu et Tetela. Les Ngongo remontent le Sankuru et descendent ensuite vers Kamba, où ils se dispersent. Vers 1880 enfin, les Cokwe poussent vers le Kasai, mais sont légèrement repoussés par les Pende. (J. Vansina, dans Zaïre, X, 1, 69-85).

Le sacrifice ultime du missionnaire.

Point n'est besoin d'avoir compté d'abord les nombreuses tombes aux cimetières des Missions pour savoir que le sens primordial de la profession missionnaire consiste en un don de soi jusqu'au sacrifice. Le jeune homme qui part comme messager de l'Évangile

quitte sa maison paternelle, son pays, le cercle de ses amis, ses occupations préférées et tant de choses agréables que la vie, jusque là, lui avait procurées. Et ce qu'il trouve en échange à l'étranger sont, la plupart du temps, des difficultés à perte de vue et des déceptions provenant de ses relations avec des gens non-civilisés, du manque de connaissance de leur langue et de leurs coutumes totalement différentes, de la situation nouvelle d'une vie incertaine, de la solitude déprimante et des vilains tours que lui joue le climat insolite.

Certes, à tous ces sacrifices librement choisis il consent de plein gré; ils ne sont pas pour autant des sacrifices typiquement missionnaires, puisque aussi bien les fonctionnaires coloniaux, les explorateurs, les colons et les chercheurs d'or s'obligent, sans doute pour d'autres motifs, aux mêmes actes de renoncement et aux mêmes dangers, nous en convenons d'ailleurs volontiers. — Le jeune Missionnaire s'approche davantage de son idéal quand il s'engage corps et âme dans sa voie, pour prendre à cœur, avec un total oubli de lui-même, les besoins spirituels et corporels de ceux qui lui sont confiés, soit par une infatigable administration de l'instruction et des sacrements, soit par les œuvres de charité dans les hôpitaux et les dispensaires. Mais comme à cela nous sommes également tenus dans la patrie, l'on peut difficilement parler de sacrifices spécifiquement missionnaires. — Que le héraut de la foi doit se tenir prêt à donner sa vie, si Dieu le désire, est également chose évidente, c'est tout simplement une obligation pour tout chrétien. On peut mourir prématurément par ignorance ou négligence des règles élémentaires de l'hygiène, par excès de zèle en refusant imprudemment de se ménager, ou encore comme martyr de la cause de Dieu : tout aussi bien chez soi qu'en Mission. Par conséquent, même la mort n'est pas la dernière raison d'être du Missionnaire au sens strict. — Mais quel est donc en dernier lieu ce critère ?

Si vraiment nous voulons examiner, nous-autres Missionnaires, le dernier lien qui retient notre cœur quand déjà nous avons quitté le « tout » pour suivre l'appel du Christ, nous ne manquerons jamais de trouver, au fond de nous-mêmes, un petit « rien » que, en dépit de toute abnégation, nous voudrions à tout prix conserver comme notre propriété la plus inaliénable et la plus personnelle : ce « Moi » conscient de soi-même, tel que les circonstances tout à fait particulières de temps et de vie nous l'ont formé. Nous avons conscience de nous-mêmes comme d'une personnalité élevée dans l'enclos des frontières métropolitaines et dans une sphère religieuse de forme occidentale, coulée dans un moule européen, instruite des sciences modernes d'une civilisation supérieure. Tout cet ensemble réserve dans notre cœur un petit coin où, le cas échéant, nous pourrions nous retirer afin de contempler et de juger de là, les événements dans notre entourage et les pensées et actions d'autrui. À ce coin privé nous ne pouvons renoncer, de crainte que nous ne perdions toute confiance en nous-mêmes et tout respect; et que deviendrons-nous sans cela? N'est-ce pas notre expérience à nous tous ?

Et pourtant . . . nous savons qu'un Fils de Dieu a quitté la gloire qui était sienne auprès de son Père, qu'Il est descendu sur notre terre, sur ce grain de poussière perdu dans l'univers, où nous, les hommes, grouillons, tels des microbes éphémères, à la recherche d'un bonheur impérissable. Il renonça à Lui-même et devint notre chair et notre sang, prit sur Lui toute notre faiblesse et notre misère, excepté le péché, et dit ensuite à ses premiers missionnaires : « Comme le Père m'a envoyé, ainsi Je vous envoie. Allez dans le monde entier et prêchez à tous les peuples. » Les Apôtres ont bien compris le Sauveur, car Saint Paul parle de « devenir tout à tous ». De même que le Fils de Dieu est devenu l'un des nôtres, de même chaque Missionnaire doit devenir l'un de

ceux vers qui il est envoyé avec la « bonne nouvelle », que ce soient des Nègres ou des Indiens, des Chinois, des Esquimaux ou des habitants des îles du Pacifique. Cela veut dire qu'à nous-autres Missionnaires il est demandé de faire le plus lourd, l'ultime sacrifice de notre propre « Moi », pour devenir un, en chair et en sang, avec les hommes qui nous sont confiés. Quand nous entendons ces gens dire : « Notre Missionnaire est réellement devenu l'un des nôtres », alors seulement nous pouvons être sûrs d'avoir pleinement accompli notre vocation et notre mission.

C'est donc une rupture de notre propre « Moi » qui est réclamée de nous, une transformation complète de notre être le plus intime en un autre « Toi », sans restriction aucune et sans la moindre réserve. Cela signifie une incarnation nouvelle, toujours accompagnée de douleurs, mais c'est là le sacrifice extrême le plus typique du Missionnaire. Il doit penser et parler, vouloir et sentir comme le peuple, quel qu'il soit, parmi lequel il vit, travaille et meurt. Certes cela est indiciblement difficile, mais tel a été l'exemple du Christ.

Entendons-nous bien : une conformité purement extérieure serait inutile, voire dépourvue de sens. Car aucun Polynésien ne souhaiterait que nous nous promenions comme lui portant pagne d'herbes et panache de plumes pour danser avec lui. Il le trouverait inconvenable et probablement ridicule. Mais ce qu'il attend et désire de nous c'est une compréhension bienveillante de sa nature à lui, une participation intime à sa vie propre, une pénétration illimitée dans la sphère de ses intérêts et un cœur plein d'un amour infini. Il ne veut pas un maître, si pieux et sage soit-il, mais un père, une mère, un frère et une sœur qui lui soient comme des parents, qui lui font confiance et à qui il ose se confier entièrement. Une véritable communion de sentiments mutuels doit naître de ces rapports. Trop d'encre a coulé sur la question de l'accommodation et des voies nouvelles de l'apostolat missionnaire. A quoi bon si chaque Missionnaire pour son propre compte n'abandonne la dernière de ses propriétés et ne devient tout à tous ? D'autre part il n'est pas de Missionnaire qui, ayant réalisé de bon cœur ce renoncement au propre « Moi », ait encore besoin de formules spéciales ou de conseils bienveillants pour trouver le chemin du cœur de ses ouailles et le remplir de bonheur et de grâce.

Il se peut que plus d'un convienne de ce que, tout au plus, le Prêtre, soit appelé à un tel sacrifice de lui-même. Que penser au contraire d'un Frère-Missionnaire dont les hommes et les travailleurs indigènes diraient : « Il est tout à fait l'un des nôtres. » Et d'une Sœur-Missionnaire qui serait louée par les femmes et les enfants comme une véritable mère ? Ce sentiment de malaise, qui monte dans beaucoup d'hommes, n'est-il pas un signe de ce qu'ils n'ont toujours pas compris en quoi consiste le caractère propre et essentiel de la mission ordonnée par le Sauveur du monde ? Il n'est pas impossible que la cause la plus profonde de la lenteur dont souffre l'expansion de la foi dans les pays non-chrétiens, soient précisément à chercher dans le fait que les Missionnaires ne se sont pas tous efforcés de sortir entièrement d'eux-mêmes et d'oublier le propre « Moi » ainsi que Dieu le désire.

S'il en est ainsi, que fait-on actuellement chez nous dans les instituts missionnaires pour inculquer aux futurs Missionnaires cet esprit de dévouement total à l'idéal le plus élevé, pour qu'ils apprennent à renoncer, comme le Sauveur, à leur propre gloire et à devenir vraiment homme parmi les hommes qui soupirent à la délivrance et à l'union avec ce Dieu qui n'est pas exclusivement un Dieu de la race blanche ? C. Laufer, M.S.C.

Traduit de l'original allemand dans Neue Zeitschrift für Missionswissenschaft, XIII, 1, 1957 p. 53 (Beckenried, Suisse) par le P. A. de Bruyn, M. S. C.).

Le Problème Foncier au Conseil de Gouvernement.

M. KINI : Je tiens à faire une déclaration préalable : c'est que nous ne sommes pas d'accord avec la politique actuelle du Gouvernement en matière forestière. On accorde des permis forestiers sans que les autochtones aient été consultés.

M. PETILLON : La question qui se pose est de savoir si l'on dispose de terres ou de forêts sur lesquelles les Congolais ont des droits.

LE SERVICE INTÉRESSÉ répond que chaque année 85 p. c. des revenus forestiers sont ristournés aux ayants-droit coutumiers.

M. PETILLON : C'est donc qu'ils ont des droits si on les paye. Sont-ils consultés avant ?

LE SERVICE : Non. Mais il explique les détails de droit très complexes de l'affaire.

M. PETILLON demande qu'on lise les textes des articles discutés.

M. KINI : Je crois en réalité, M. le Gouverneur Général, qu'il serait impossible de traiter maintenant les problèmes que nous posons. Je veux être ici tout à fait franc. Nous n'avons jamais compris ces questions qui relèvent du statut forestier.

Lorsque Stanly est arrivé dans ce pays, ces forêts existaient déjà et existaient aussi les hommes qui les occupaient.

Ces forêts existent toujours et si ces hommes n'existent plus, leurs descendants sont là qui n'ont plus aucun droit à faire valoir sur ces terres !

J'insiste sur le fait que je vous dis ici ce que je comprends, et dont je sais que cela crée un malaise grave chez mes compatriotes et je ne comprends pas — avec la meilleure volonté du monde, car je dis exactement ce que je pense — que l'autorité dispose de ces biens. Je ne veux donc pas ici en ce moment soulever l'ensemble de ce problème où, je le répète, je ne vois pas clair.

Mais je crois qu'il se pose déjà et qu'un jour viendra où les Congolais auront atteint assez de subtilité d'esprit à la fois pour comprendre et pour exprimer, alors, leurs opinions à son égard.

Au cours de la journée de samedi, M. Pétillon a affirmé que lui même et son administration, pensaient comme les Congolais, au sujet du problème forestier, bien longtemps même avant eux, a-t-il ajouté.

Il est donc permis de penser que l'intervention de M. Kini, grâce à la loyauté et à la modération dans laquelle elle a été exprimée, aura rapproché de beaucoup le jour de la solution définitive au problème si important de la propriété foncière.

(La Croix du Congo : 7 juillet '57, n° 27, p. 4)

M. Kini est originaire du Mayombe, où malgré la densité de la population autochtone le Gouvernement a cédé aux Européens des étendues de terres considérables. On comprend dès lors le malaise dont fait état le Conseiller. Mais croire que le problème foncier ne se présente pas avec la même acuité ailleurs du Congo serait se bercer d'illusions. Il existe même dans des régions à populations clairsemées, comme il appert de la littérature sur le sujet. Que jusqu'à ce jour les autochtones n'en traitent que rarement dans les journaux tient pour une part à ce que leurs opinions ont surtout été canalisées par la presse.

officielle (comme *La Voix du Congolais*) et pour une autre part au fait que les évolués habitent les centres et sont au service du gouvernement ou d'entreprises européennes privées. Ils manquent donc d'indépendance économique, surtout ceux qui sont au service de l'État. En outre leur attention est absorbée par les besoins immédiats et par des revendications sociales plus directes de sorte qu'ils s'intéressent peu au problème foncier qui se pose à l'intérieur. Il y a cependant des exceptions qui vont en se multipliant, comme on peut le voir dans la presse en français ou en langue indigène. Dans les conversations on se rend compte encore davantage de cette évolution qui se manifeste surtout chez les plus intelligents. Entretemps nous connaissons des membres autochtones du Conseil de Gouvernement - pour ne parler que de cet organisme - qui partagent les sentiments de M. Kini, pour ne pas dire davantage. Ce qui prouve une nouvelle fois combien se trompent ceux qui croient que les autochtones se désintéressent d'un problème quand ils n'en parlent pas aux Blancs.

D'autre part notre expérience personnelle confirme celle d'auteurs ayant écrit sur la question, à savoir que les ruraux sont très sensibles à la politique foncière du gouvernement et souscriraient aux paroles de M. Kini s'ils les connaissaient. Ce n'est pas parce qu'ils ne savent pas s'exprimer en français ou qu'ils ont peur de manifester leur mécontentement que celui-ci n'existe pas. Le monde officiel aime à s'en tenir aux témoignages des chefs et capitas, mais il nous paraît plus sage de se méfier, dans ces matières où leurs intérêts personnels ou familiaux ne sont que rarement en jeu, de l'attitude de personnes dont la position sociale et administrative dépend, dans plus d'une région de la Colonie, du bon vouloir du service territorial et, souvent, des puissances économiques.

M. le Gouverneur Général a donné à M. Kini une réponse destinée visiblement à tranquilliser le Conseiller et, par la presse, à tenter de réduire le malaise. Mais pour ceci il faudra, croyons-nous, autre chose que de belles paroles et surtout autre chose que l'affirmation que le gouvernement partage l'opinion des Congolais dans cette matière. Car les Congolais ont eu déjà tant d'exemples d'ignorance et de méconnaissance totales de la part des Européens les mieux disposés et les plus compétents dans la question foncière, qu'on aurait mauvais gré de s'offusquer de leur scepticisme; ceci est dit sans mettre le moins du monde en doute l'honnêteté indiscutable et indiscutée du Gouverneur Général.

Ce qui n'inclut pas que nous voudrions souscrire à l'affirmation que M. le Gouverneur Général et son administration pensaient comme les Congolais, bien longtemps même avec eux. Selon nos recherches les autochtones n'ont jamais admis la politique foncière du Gouvernement; au contraire, ils l'ont toujours ressentie comme injuste envers eux. Qu'ils n'ont pas su ou osé exprimer leur mécontentement ou que leur voix n'a pu se faire entendre au Gouvernement que depuis quelques années ne prouve pas l'absence de l'opinion et des sentiments que nous avons rappelés.

Quant à l'administration, l'histoire du problème foncier au Congo est suffisamment longue et uniforme pour conclure que son point de vue est diamétralement opposé à celui des autochtones. L'affirmation de M. Kini est catégorique: « nous ne sommes pas d'accord avec la politique actuelle du Gouvernement en matière forestière. » Et dans cette matière, malgré certaines améliorations à la législation et certains accommodements dans l'application, la position théorique et pratique du Gouvernement est restée essentiellement inchangée. Il se refuse à reconnaître les droits de propriété dont se réclament les indigènes et les études de ses fonctionnaires, de la métropole ou d'Afrique, n'ont cessé de chercher des arguments contre les droits coutumiers des autochtones.

En face de l'affirmation du Gouverneur Général pour couvrir l'administration se

dressent les faits. P. ex. un décret entièrement nouveau sur la matière a été élaboré par le Conseil Colonial pour redresser la situation en faveur des indigènes. La réforme avait été proclamée urgente par le Ministre en personne. Or malgré cette déclaration solennelle souscrite par le Conseil Colonial qui a besogné dur pour conclure ses travaux le plus vite possible, voilà plus d'un an que le nouveau texte dort dans les cartons. Entretemps a été institué une commission d'enquête scientifique sur le droit foncier coutumier. On a prétendu que cette enquête était nécessaire préalablement à la publication du nouveau décret. Mais cela paraît inadmissible puisque la nature des divers droits coutumiers n'influence nullement le texte assez général pour les couvrir tous. L'opinion de ceux qui voient dans cette enquête une manœuvre de diversion a plus de chances d'être dans le vrai. De toute façon, à la lumière des faits on a difficile d'attribuer à l'administration une attitude bienveillante pour la solution de ce problème dont les plus hautes autorités et les plus grandes compétences sont unanimes à proclamer l'importance capitale. Il est bien aimable de la part du journal cité de présager d'une solution heureuse et définitive à brève échéance. Mais il faudra autre chose que ces beaux souhaits. Et aussi longtemps que le Département et l'Administration d'Afrique s'obstinent à ignorer ou à méconnaître les droits fonciers coutumiers des Congolais et à maintenir leur attitude, disons défavorable, nous ne croyons pas que la solution de ce problème épineux est proche.
(G. H.)

La protection de l'enfance délinquante à Léopoldville.

Dans les districts de Boma et du Moyen-Congo (Léopoldville), la mise en application du nouveau décret sur l'enfance délinquante vient d'être inaugurée. On y a créé un tribunal pour enfants, dont la compétence s'étend aux Blancs comme aux Africains. Les conditions auxquelles il fonctionne actuellement ne lui permettent pas encore d'œuvrer d'une façon parfaite (manque de personnel spécialisé, manque de souplesse dans la conception même du décret), mais il accomplit déjà une excellente besogne. De même, l'établissement de garde et d'éducation, ouvert à Madimba, présente à côté de quelques imperfections provisoires, un réel succès. Le problème des filles mineures délinquantes, au contraire, reste pour l'instant sans solution, et paralyse considérablement l'action bienfaisante du décret. (V. Charles, dans « Zaïre », IX. 10, p. 1032, déc. 1955)

Cultures négro-africaines et christianisme.

Dans un article récent des *Etudes* (juin 1957), intitulé « Les cultures négro-africaines », le Père André Rétif esquisse en terminant ce que le christianisme peut apporter aux cultures négro-africaines et ce que celles-ci en retour peuvent apporter à la chrétienté :

« Le christianisme est transcendant à toute civilisation et à toute culture, mais il

veut et doit par ailleurs pénétrer et assumer les diverses formes culturelles. L'histoire nous le montre ainsi empruntant des éléments hébraïques, puis gréco-romains et occidentaux. Il se trouve maintenant face aux univers culturels de l'Asie et de l'Afrique. La question à lui posée est complexe. D'une part il a contracté des liens étroits avec diverses cultures historiques et il ne serait ni sage ni possible de faire abstraction du passé. D'autre part les cultures négro-africaines traditionnelles sont intimement liées à des attitudes religieuses et morales païennes, et ne peuvent être assumées par le christianisme sans redressement, purification, ni sublimation.

« Au prix de cet effort de décantation peut et doit naître une culture chrétienne ou mieux des cultures chrétiennes africaines. Le Père Bissainthe, spiritain haïtien, le disait :

« Lorsque l'Église aura informé toute la réalité africaine, lorsqu'elle se sera insinuée dans les moindres recoins, lorsqu'elle sera devenue africaine en Afrique, je suis persuadé qu'elle apportera à cette réalité africaine un épanouissement extraordinaire : elle y fera fleurir des œuvres d'art, de peinture, de sculpture, d'architecture, des œuvres de poésie qui seront peut-être la plus belle parure de l'Afrique. Vous avez déjà parcouru ce pays de France, vous avez pu admirer les splendides cathédrales du Moyen-Age qui s'élèvent un peu partout sur cette terre, vous avez pu voir combien dans le domaine de la peinture, de la sculpture, du théâtre, de la poésie, de l'architecture, l'inspiration chrétienne a été un élément de fécondité, une source de beauté. Et le christianisme n'est pas né en Occident, mais il est venu originellement d'Orient. Un christianisme authentique intense et riche, enraciné dans le sol africain ne manquera pas de produire les mêmes fruits en Afrique; un christianisme exultant de la joie et de l'optimisme de Pâques fera donner à l'Afrique sa pleine mesure. »

En retour l'Afrique apportera à l'Église sa jeune énergie, ses formes nouvelles de lyrisme, de pensée et d'action, et contribuera à son rafraîchissement, à son rajeunissement, à son enrichissement ».

L'agonie du catoblepas

Le catoblepas est un animal fabuleux qui, s'il faut en croire sa légende, meurt sans se rendre compte qu'il se dévore lui-même. En effet il se mange les pieds et... le reste sans le sentir. Et quand enfin il s'aperçoit qu'il s'est dévoré lui-même, il ne lui reste qu'à mourir dignement dans une dernière bouchée. Peu d'images mythologiques, géographiques ou biologiques évoquent plus irrésistiblement le destin qui attend l'Occident...

L'évolution à pas de géants qui s'accomplit sous nos yeux est de nature à enlever leurs dernières illusions aux optimistes, qui pouvaient croire que les difficultés présentes étaient simplement l'un des aspects du flux et du reflux de la civilisation et des mouvements de l'humanité.

En vérité nous assistons à la disparition d'une forme d'existence politique par le suicide de ses bénéficiaires. Il n'est que de regarder l'Afrique et la Méditerranée pour en apercevoir — en traits sanglants — la démonstration dans les faits les plus récents.

L'éveil de ce que nous appelons le monde arabe constitue la première phase — une phase déjà éclatante — de notre condamnation. L'évolution de l'Afrique Centrale est moins évidente jusqu'à présent mais combien elle est éloquente pour celui qui veut bien la regarder. Elle en sera — on n'en peut plus douter — la deuxième phase. C'est très certai-

nement en Afrique que les peuples d'Europe, comme le catoblepas, ont choisi d'aller tuer leur droit d'aïnesse en dévorant inconsciemment de leurs propres dents leur chair déjà si déchirée.

Par un inexplicable aveuglement le juridisme du siècle passé sert de bonne conscience à ceux qui ne veulent pas ouvrir les yeux. Il est aisé de considérer les traités et conventions comme les seuls fondements valables des relations internationales. Un tel aveuglement finirait par donner raison à Bethman-Hollweg et à son mot célèbre sur le « chiffon de papier ». On ne le saura que trop tôt... Les collectivités, les nations, les Etats, eux, au contraire, ... ils ont compris que leur honneur et leur bonheur consistaient à faire vivre leurs populations dans l'épanouissement le plus complet possible. Et que tout le reste était littérature...

La crise ouverte par le colonel Nasser, président de la République égyptienne, a peu de choses à voir avec le canal de Suez. En vérité elle n'est qu'un épisode dans une crise de longue durée... Nasser — volontairement sans doute et pour précipiter un processus de décomposition — s'est emparé par la force d'un fruit mûr qu'il aurait suffi de cueillir. Si nous ne voulons pas le reconnaître, si nous entendons rappeler solennellement des engagements solennels pris par des vieux messieurs solennels à une époque où l'on n'avait pas la moindre idée de ce pourrait être l'évolution des relations humaines en 1956, nous sommes peut-être de grands juristes et de nobles esprits, mais nous sommes surtout de pauvres vaincus qui à la manière de Don Quichotte vont se jeter dans les moulins parce qu'ils ne veulent pas voir que les ailes de ces moulins sont condamnées à tourner... Il n'y a pas que de l'hypocrisie et de la mauvaise foi dans cette réaction courante parmi nous qui consiste à se voiler la face devant l'ingratitude des peuples qui révoquent en doute nos droits contractuels. La Grande-Bretagne a assurément fait beaucoup pour diminuer en Egypte la mortalité infantile. La France a doté certaines régions d'Afrique du Nord d'une infrastructure routière, d'une production d'énergie, d'un réseau sanitaire, d'un système d'enseignement que très probablement ni le Maroc ni la Tunisie ni l'Algérie n'eussent pu se donner à eux-mêmes. Les Américains, les Anglais et les Français ont renouvelé l'enseignement et la santé publique dans les Echelles et les compagnies pétrolières qui dépendent d'eux s'efforcent de faire naître dans les sultanats de l'Arabie un enseignement et une hygiène auxquels les principautés musulmans ont été rétives jusqu'ici. Le jour où des « agitateurs » mettent le feu aux hôpitaux et aux écoles, le jour où l'on sabote les centrales électriques coûteusement amenées dans les déserts, la tentation est grande pour les « donateurs » de crier au scandale, de pleurer cette ingratitude. Ce n'est pourtant pas de cela qu'il est question. Il vient un moment où mettant ce genre de progrès matériel en balance avec sa propre indépendance, avec sa volonté d'accéder à ce qu'il croit être l'autonomie politique ou économique, un peuple revendique le droit à l'ingratitude... D'ailleurs nous le voudrions, que nous serions obligés de nous souvenir que les grandes nations d'aujourd'hui sont nées de cette manière et que l'ingratitude à l'égard de son civilisateur et de son colonisateur a toujours été le privilège d'un peuple qui accède ou qui croit accéder à la maturité... Assurément un grand nombre des formes de l'intervention européenne dans les nord de l'Afrique et autour de la Mer Rouge sont condamnées. Assurément l'ère colonisatrice, qu'il s'agisse de la domination armée et politique ou de la domination par la corruption, est condamnée par ceux-là même dont l'acceptation est la condition de sa prolongation. Est-il dit pour cela que les Européens, créateurs d'une bonne partie de la richesse et de la prospérité, très relative d'ailleurs, de ces régions, doivent accepter de s'en aller,

tandis que derrière eux brûleront leurs écoles, leurs églises, leurs hôpitaux, leurs centrales électriques et leurs usines ? Certainement pas et à y réfléchir il paraît extraordinaire que l'Europe, maîtresse du monde voici quelques décades parce qu'elle avait, semble-t-il, en monopole l'imagination politique et l'imagination économique, soit incapable de concevoir des formes nouvelles de collaboration et d'association avec les pays sous-développés...

Pendant cette évolution et malgré cette crise les Occidentaux et les Européens pourraient aisément, en renonçant à l'aspect colonial de leur présence, maintenir une influence considérable, civilisatrice, économiquement génératrice de richesses, susceptible de maintenir en activité toutes les sources d'énergie et en particulier le pétrole nécessaire à l'équilibre économique de l'Europe. Ils semblent ne pas vouloir le comprendre et — catastrophe toujours — poursuivre les querelles d'une rivalité qui a rempli la première partie du siècle...

... le Ghana... le Togo sous mandat britannique... le Togo sous mandat français... le Soudan... l'Uganda... On voudra bien remarquer que les Etats en évolution structurale dont on vient de parler forment une couronne autour du paisible Congo Belge à l'intérieur duquel les problèmes politiques sont à peine posés. L'évolution politique de l'Afrique Centrale se fait presque paisiblement et on ne peut considérer comme une rançon coûteuse les troubles du Gold Coast... ou l'agitation sociale en Rhodésie, en Uganda ou au Kenya.

Il reste que cette situation n'est pas durable. Aucun observateur objectif ne se fait d'illusions sur les difficultés des années qui viennent.

Si l'on avait tenu à une conférence internationale des puissances coloniales, il y a quelque vingt ans, le langage auquel la présente chronique fait écho, on aurait ri de la naïveté et de la prétention de telles affirmations. Le phénomène se répète. Personne, aujourd'hui, ne semble avoir le courage de dire aux puissances qui ont pris la responsabilité de l'évolution de l'Afrique Centrale : « Prenez garde. Les années vous sont comptées. Il est temps que vous vous entendiez sur une politique d'évolution, sur un plan de conduite des communautés noires vers l'autonomie politique que vous appliquerez en collaboration. » Non seulement personne ne tient ce langage mais en vérité on agit à peu près dans tous les ministères des Colonies comme si chacune des puissances coloniales avait une chance de garder seule, et alors même que toutes les autres seraient exposées à des difficultés majeures, le contrôle indiscuté de ses « dépendances » d'Afrique noire. Et pour consolider l'édifice de ces égoïsmes qui s'ignorent, (pour ne pas dire qu'ils se combattent ou qu'en tout cas ils rivalisent au point de ne pas hésiter à se jouer des tours les uns aux autres) on recourt à nouveau au vieux langage du droit contractuel. Chacun sait que les Européens ont conclu avec les chefs indigènes du début de ce siècle ou du siècle passé de remarquables contrats auxquels seule la présence d'un notaire en perruque a manqué pour en faire des actes authentiques. Chacun sait que dans une entière liberté ces « chefs naturels » ont fait avec leurs cousins et amis les souverains Européens des traités internationaux dont seule une mauvaise foi méprisante peut aujourd'hui mettre en doute la valeur. Ceci n'est pas du paradoxe, c'est un langage que l'on entend quotidiennement. C'est un langage que l'on entend si naturellement que chacun d'entre nous en a l'écho dans son cœur et éprouve, lorsqu'un étranger met en doute les droits de son pays sur une partie de l'Afrique, le sentiment d'une frustration, d'une injustice ou d'une envieuse manœuvre.

... ces positions dites juridiques... portent... la promesse et la certitude d'une ca-

tastrophe générale et prochaine pour les puissances coloniales et pour l'Afrique Centrale. Ici comme dans le nord de l'Afrique, comme ailleurs, seule une vision concrète des faits peut permettre une solution commune. L'attachement sincère ou hypocrite à un système moral et juridique sans fondement porte en lui-même son châtement. Catoblepas ici en-core.

... Supposons qu'elles (les puissances dites coloniales) renoncent une fois pour toutes à prétendre qu'elles tiennent de droit divin ou de droit d'aïnesse une autorité que les parties évoluées des peuplades indigènes s'obstinent à leur disputer avec un fanatisme qui n'a lui non plus guère de justification. Supposons que sur le plan de la collaboration économique, culturelle et politique avec l'Europe naisse un grand mouvement portant les peuples de l'Afrique Centrale vers l'autonomie politique à l'égard de ce qu'on leur impose d'appeler « la mère-patrie ». A partir de ce moment toutes les possibilités sont ouvertes. Il n'est pas trop tard, comme c'était le cas en Asie et en Afrique du nord, pour organiser une campagne d'éducation et d'instruction dans un sens bien précis et pour rallier la grande majorité des Européens et des Africains à des solutions d'évolution sereine, progressive et constructive. Il y aurait en pareille éventualité des abus, des accidents, des troubles, des désordres, des incendies et des révoltes. Il est impossible qu'il n'y en ait point. Mais l'ensemble serait noyé dans une évolution où les puissances colonisatrices, au lieu de mener une bataille en retraite, livreraient un combat pour la conquête de l'avenir. On ne veut pas aligner des phrases plus longtemps sur un tel sujet car on serait très rapidement suspect de faire de la littérature. Pour mesurer la valeur de cette thèse il faut se retourner vers l'autre thèse, celle des droits sacrés ou contractuels des Européens en Afrique Centrale et peser sa fragilité, sa nocivité et sa gratuité.

Dans la Méditerranée orientale aujourd'hui, dans l'Afrique Centrale demain ou après-demain (ou si vous voulez le jour après mais cela n'y change pas grand-chose), les mêmes problèmes se posent aux Européens. Les Belges n'ont pas été invités à la conférence de Londres sur le canal de Suez. Tant mieux pour eux. Ils n'avaient pas grand-chose à y faire. Les affaires égyptiennes intéressent certains intérêts belges. Les affaires de l'Afrique Centrale intéressent la Belgique toute entière. L'avenir du Congo, l'avenir de ce qu'on appelle aujourd'hui communauté belgo-congolaise est l'affaire de tous dans ce pays. Nous serons appelés demain parce que nous animons l'un des plus grands territoires d'Afrique avec nos missions, nos usines, notre effort civilisateur, à jouer un rôle capital dans d'autres conférences internationales. Si à ce moment s'est généralisée en Belgique l'idée que l'on défend dans ces chroniques, nous y jouerons un rôle important. Peut-être un rôle décisif. Il faut pour cela qu'à ce moment l'opinion publique belge impose à ses dirigeants — c'est cela la démocratie — l'idée que l'avenir de l'Afrique Centrale est une affaire commune aux Européens et aux Africains et qu'il faut une fois pour toutes renoncer à fonder la justification de notre présence au Congo sur un droit qui procéderait des conventions qui entourèrent les voyages de Stanley ou sur un droit qui procéderait des investissements et de l'aide civilisatrice que nous avons apportée à la colonie. Le centre de l'Afrique échappera à l'aventure arabo-égyptienne et à l'aventure asiatique dans la mesure où nous en envisagerons les problèmes avec un œil fixé sur l'avenir et non sur le passé.

(d'après Marcel Hayoul : « L'agonie du Catoblepas » dans « La Revue Nouvelle » 12e Année, Tome XXIV, n° 10 p 314-322)

Nécessité de l'adaptation missionnaire chez les Bantu du Congo.

« L'Église ne se conduit pas comme celui qui, sans rien respecter, abat une forêt luxuriante, la saccage et la ruine, mais elle imite plutôt le jardinier qui greffe une tige de qualité sur les sauvageons pour leur faire produire un jour des fruits plus savoureux et plus doux. » (Pie XII, dans « *Evangelii Praecones* »)...

« Il faut aller à l'essentiel, creuser, fouiller, déblayer avec patience le terrain rocailleux des superstitions, entreprendre un laborieux pèlerinage aux sources de la pensée nègre pour y trouver les valeurs préchrétiennes. » Sans ce travail, on ne fera, de nos chrétiens, qu'une classe de déracinés, comme c'est le cas pour la plupart de ceux qu'on appelle — bien que le mot ne soit pas heureux — « évolués ».

On sait que tous ne sont pas convaincus de l'utilité de cette méthode; certains même prétendent qu'au fond de l'âme nègre il n'y a que superstitions et erreurs. D'où la conclusion logique : tout détruire, tout abattre, tout raser afin d'être à même d'élever, sur les ruines, une civilisation nouvelle, une civilisation occidentale chrétienne. D'autres voient dans les phénomènes païens, dans les superstitions elles-mêmes, quelque chose de plus profond. A moins de vouloir renouveler au sein de l'Église l'erreur fondamentale de Luther, en affirmant la corruption intrinsèque et irréparable de la nature humaine, on doit, à priori, admettre chez les Gentils ce qui est commun à toute la nature humaine. Cette seconde école, dit le P. Kromer, ce type missionnaire plus profond, plus juste, voit dans ces phénomènes païens l'amour providentiel du Père Céleste, y constate ce que la vieille Église a appelé Logos spermatikos, restes d'une révélation primitive, qui se rencontrent en tous temps et en tout cœur humain; même païen. Dans ces phénomènes se cache une étincelle qui a besoin d'être attisée et surnaturalisée pour devenir la flamme ardente et claire du lumen Christi.

Le héraut de l'Évangile ne doit être qu'un agent de transmission entre l'Église catholique romaine et le peuple à gagner au Christ...

On ne peut christianiser un peuple que si l'on a commencé par le comprendre, à moins de ne vouloir se contenter que d'un christianisme superficiel. Bien entendu, on ne s'arrêtera pas à cette simple compréhension, il sera nécessaire de viser plus loin. Ayant pénétré la mentalité, la culture, la philosophie du peuple à conquérir, il faudra « greffer » le message chrétien dans l'âme du prosélyte. Seule cette méthode donnera un résultat durable. (Vincent Mulago « Nécessité de l'adaptation missionnaire » dans « Des Prêtres Noirs s'interrogent » p. 19-23)

L'évolution de l'Afrique.

Les conditions générales dans lesquelles doit se poursuivre en Afrique le travail de l'Église vous sont connues. Elles sont difficiles. La plupart des territoires traversent une phase d'évolution sociale, économique et politique, qui est de grande conséquence pour leur avenir, et il faut bien reconnaître que les nombreuses incidences de la vie interna-

tionale sur les situations locales ne permettent pas toujours aux hommes les plus sages de ménager les étapes qui seraient nécessaires au vrai bien des populations. L'Église qui, au cours des siècles, vit déjà naître et grandir tant de nations, ne peut qu'être particulièrement attentive aujourd'hui à l'accession de nouveaux peuples aux responsabilités de la liberté politique. Plusieurs fois déjà Nous avons invité les nations intéressées à procéder dans cette voie selon un esprit de paix et de compréhension réciproque. « Qu'une liberté politique juste et progressive ne soit pas refusée à ces peuples (qui y aspirent) et qu'on n'y mette pas obstacle. », disions-Nous aux uns; et Nous avertissions les autres de reconnaître à l'Europe le mérite de leur avancement; sans son influence étendue à tous les domaines, ils pourraient être entraînés par un nationalisme aveugle à se jeter dans le chaos ou dans l'esclavage ». (Radiomessage Noël 1955, A. A. S. XLVIII, 1956, p. 40). En renouvelant ici cette double exhortation, Nous formons des vœux pour que se poursuive en Afrique une œuvre de collaboration constructive, dégagée de préjugés et de susceptibilités réciproques, préservée des séductions et des étroitesse du faux nationalisme, et capable d'étendre à ces populations, riches de ressources et d'avenir, les vraies valeurs de la civilisation chrétienne qui ont déjà porté tant de bons fruits en d'autres continents.

Nous savons malheureusement que le matérialisme athée a répandu en bien des contrées d'Afrique son virus de division, attisant les passions, dressant les uns contre les autres peuples et races, prenant appui sur des difficultés réelles pour séduire les esprits par de faciles mirages ou semer la révolte dans les cœurs....

Mais tandis que les ennemis du nom de Dieu déploient sur ce continent leurs efforts insidieux ou violents, il faut encore déplorer de graves obstacles qui contrarient en certaines régions les progrès de l'évangélisation. Vous savez notamment l'attrait facile qu'exerce sur l'esprit d'un grand nombre une conception religieuse de la vie qui, tout en se réclamant hautement de la divinité, engage néanmoins ses adeptes dans une voie qui n'est pas celle de Jésus-Christ, unique Sauveur de tous les peuples. Notre cœur de Père demeure ouvert à tous les hommes de bonne volonté, mais, Vicaire de Celui qui est la Voie, la Vérité et la Vie, Nous ne pouvons pas considérer sans vive douleur un tel état de choses. Les causes d'ailleurs en sont multiples; elles tiennent souvent à l'histoire récente, et l'attitude de nations qui s'honorent pourtant de leur passé chrétien n'y fut pas toujours étrangère. Il y a là, pour l'avenir catholique de l'Afrique, un motif de sérieuses préoccupations. Les fils de l'Église comprendront-ils notamment l'obligation d'aider plus efficacement et en temps utile les missionnaires de l'Évangile à annoncer la vérité salvatrice aux quelque 85 millions d'Africains de race noire encore attachés aux croyances païennes?

Ces considérations, au plus, sont aggravées par une précipitation générale des événements dont les évêques et les élites catholiques d'Afrique ont une vive conscience. Au moment où se cherchent des structures nouvelles et où certains peuples risquent de s'abandonner aux prestiges les plus fallacieux de la civilisation technique, l'Église a le devoir de leur offrir, dans toute la mesure du possible, les substantielles richesses de sa doctrine et de sa vie, animatrices d'un ordre social chrétien. Tout retard serait lourd de conséquences. Les Africains, qui parcourent en quelques décades les étapes d'une évolution que l'Occident a mis plusieurs siècles à accomplir, sont plus facilement ébranlés et séduits par l'enseignement scientifique et technique, qui leur est dispensé, comme aussi par les influences matérialisantes qu'ils subissent. Des situations difficilement réparables peuvent de ce fait se créer ici ou là et nuire par la suite à la pénétration du catho-

licisme dans les âmes et dans les sociétés. Il faut, dès aujourd'hui, donner aux pasteurs des possibilités d'action proportionnées à l'importance et à l'urgence de la conjoncture actuelle. (Extraits de l'Encyclique de S. S. Pie XII: Fidei Donum, de Pâques 1957).

Rassisme.

Opeens schoot de hand van de man uit en striemde langs Lanny's mond. Met moeite onderdrukte Lanny de instinctieve reactie om terug te slaan. De man zag de beweging en sloeg opnieuw. Lanny streek met zijn tong langs zijn lippen en spuugde. Een plasje rood bloed viel in het zand en zakte langzaam weg. Lanny keek er naar. « Lach niet tegen mij » siste de man.

Zuid-Afrika, dacht Lanny, dit is Zuid-Afrika. En de man, die tegenover hem stond, was razend op hem, omdat hij had mogen studeren en nu zijn onafhankelijkheid toonde. Als hij onderdanig was geweest, zou hij waarschijnlijk vriendelijk behandeld zijn en zijn weg rustig hebben kunnen vervolgen. Dit was weer de oude strijd om de macht. De Historie van het land. De man tegenover hem moest kunnen overheersen; hij werd angstig, als hij dat niet kon. Dit was de Geschiedenis van Zuid-Afrika in al haar onverbloemde, ruwe werkelijkheid. Opeens zag hij het alles heel helder. Niet uit boeken. Niet met welwillende docenten en geïnteresseerde of onverschillige studenten, die aantekeningen maakten. Niet zo. Neen

En nog altijd zag Lanny de strijd voortgaan. Zoeloeekaffers tegen blanke Voortrekkers. De felheid van die kamp! De Inboorling, die vocht om zijn land. De Blanke, die vocht om er vaste voet te krijgen en nog verbitterder vocht om het te behouden.

In enkele ogenblikken trok de hele onstuimige geschiedenis van het land door zijn hoofd

En hier sta ik, dacht Lanny, en vecht weer de oude strijd in de twintigste eeuw. Hoe lang zal dat nog voortgaan? Wat zou er veranderen? Het was nu gekomen tot een punt, dat hij, Lanny, tegenover een man stond, die hij niet kende en die hem niet kende, maar die hem geslagen had, omdat hij wat geleerd had en behoorlijk in de kleren zat.

« Nou en...? » dreigde de man.

Lanny wist, dat hij niets anders behoefde te doen, dan zijn ogen neerslaan of een andere kant uitkijken; ieder gebaar van verslagen zijn was voldoende — en dan zou de man hem gelasten verder te gaan. Hij bleef de man recht aankijken. De man hief zijn vuist op

Hij week uit naar de grasrand, toen de vrachtwagen langs reed. Iets nats tref zijn wang. Hij veegde het speeksel weg . . . (P. Abrahams: Onweer over Afrika, blz. 15-18).



Bibliographica

Jean ROUSSEL : Déontologie Coloniale. 415 p. Namur : Wesmael - Charlier. 1956. 138 fr.

Le jugement de notre collaborateur, le P. Boelaert, dans sa recension de la 2^e édition (*Aequatoria*, XII, 1949, p. 119) peut être transféré à cette troisième édition présentée dans une forme bien soignée par l'Éditeur : Cette rapide nouvelle édition prouve que le livre répond à un besoin urgent. Nous aimerions reprendre également sa dernière phrase : Tout en recommandant l'étude du livre entier, j'aime attirer l'attention du lecteur sur le chapitre IV : Psychologie du Noir, qui me semble particulièrement judicieux.

Au demeurant, pour montrer le grand intérêt de cet ouvrage pour l'avenir du Congo, nous ne croyons pas pouvoir faire mieux que de copier partiellement la Préface écrite par M. P. Ryckmans, ancien Gouverneur Général, pour la 2^e édition : « Si les relations entre Noirs et Blancs sont conformes aux lois de la déontologie, nous verrons se dérouler sans heurts l'évolution de la Colonie vers une association libre et durable avec Métropole, dans une mutuelle confiance et dans le respect des droits de tous. Si, par contre, les messagers que nous enverrons en Afrique sont mal préparés à leur mission, s'ils sont imbus de préjugés raciques, s'ils ont le mépris du Noir, nous devons nous attendre à de durs réveils.

Que l'on demande, à si peu de temps de sa première publication, une nouvelle édition du livre du R. P. Roussel, est un indice réconfortant. Il témoigne du sérieux de beaucoup de jeunes vocations coloniales. Ceux qui liront ce volume ne sont pas à la recherche de pittoresque ou de recettes utiles, mais de règles de conduite basées sur le droit naturel et sur la morale chrétienne. Qu'ils méditent ces conseils de raison, de sagesse et de charité. Qu'ils y conforment leur vie africaine : ce sera tant mieux pour eux-mêmes, pour le Congo et, en fin de compte, pour la Belgique. »

G. H.

Formation religieuse en Afrique Noire. Bruxelles Lumen Vitae 1956.
432 p. 175 fr.

Ce volume présente le texte intégral des communications lues à la première semaine internationale d'études sur ce sujet qui s'est tenue à Léopoldville en 1955 et qui groupait plus de 500 participants : missionnaires et laïques, Blancs et Noirs. Comme le disait dans le discours inaugural S. Exc. Mgr. le Délégué Apostolique : à notre époque de matérialisme et d'indifférence religieuse, s'il est plus nécessaire que jamais de prêcher partout et toujours le catéchisme, pour reprendre une consigne du Pape Pie XI, il faut l'adapter en rénovant les méthodes.

La première partie traite du Christianisme face à la mentalité et aux structures

sociales et familiales africaines où les rapporteurs constatent — comme partout au monde — de la lumière et des ombres. L'évangile apparaîtra surtout comme un complément, un perfectionnement.

La deuxième partie pourrait être appelée théologique, puisqu'elle expose les principes et les orientations fondamentales. E.a. il est insisté sur l'avantage de faire précéder l'étude systématique de la religion (le catéchisme) par l'exposé narratif de l'histoire du salut qui peut prendre un ou deux ans. Cela mettra le Christ au centre comme il était le thème fondamental de la prédication des apôtres. La narration confère à ces leçons le caractère dynamique qui sortira l'enseignement religieux du grand danger du conceptualisme, d'une connaissance purement intellectuelle et en fera une formation à la vie chrétienne, en mettant en relief la personne de Jésus.

La troisième partie traite de la formation religieuse selon les âges, en commençant par les tout petits dont la formation chrétienne doit débiter depuis l'âge le plus tendre; même s'ils ne comprennent pas encore, l'ambiance religieuse leur laissera une empreinte ineffaçable. Pour la formation des catéchumènes comme pour l'apostolat parmi les chrétiens rien ne vaut le contact personnel qui risque de se perdre dans l'excès des travaux qui de plus en plus écrasent les prêtres d'Afrique comme leurs confrères d'Europe.

À la suite des rapports on trouve un résumé des interventions principales; pour notre part nous aurions aimé qu'ils fussent moins succincts. De même, le compte-rendu des carrefours à la fin du volume aurait gagné à être plus détaillé. Car l'expérience de Bukavu, où j'étais présent, a montré combien ces échanges de vues en petit groupe sont riches et fructueuses et combien de nouveaux points de vue sont mis en lumière qui échappent lors des rapports et des interventions devant une assemblée trop nombreuse tandis que le temps est souvent fort limité. Aussi nous paraît-il souhaitable que le Compte-Rendu de la Semaine de Bukavu se perfectionne dans ce sens. Entretemps, le présent volume est si riche d'enseignements pour les missionnaires et les personnes d'œuvres laïques, qu'ils en reprendront la lecture de temps en temps pour y puiser de nouvelles lumières dans ce devoir primordial de « la formation religieuse et humaine » des chrétiens africains.

G.H.

J. H. DOMONT : La Prise de Conscience de l'Individu en Milieu Rural Kongo. Ac. R. Sc. Col. Cl. Mor. Pol. XIII, 1, 1957. 47 p. 60 Fr.

Au cours de cette trop brève étude - il y avait beaucoup plus à écrire sur le sujet - l'A. examine l'incidence de la prise de conscience du mu-Kongo sur l'évolution de la société coutumière. Développement et progrès avant tout matériel qui lui inspirent certaines craintes quant au bouleversement des traditions ancestrales et partant de la vie sociale en milieu rural. D'après lui la société coutumière ne pourrait en effet opposer qu'un immobilisme séculaire aux coups portés par les jeunes dans leur volonté d'émancipation. L'A. parle du « code de coutumes, tracassières parfois, désuètes surtout, et toujours figées dans leurs principes ». Nous ne pouvons admettre cette manière de voir. Tous nos contacts avec la société coutumière et l'étude de sa structure nous ont au contraire prouvé qu'elle est suffisamment souple pour s'adapter à des situations toujours

renouvelées. Ainsi, en matière juridique, nous sommes-nous à plusieurs reprises attiré la réponse que le fait exposé ne s'était jamais produit ; néanmoins qu'il serait sanctionné dans tel ou tel sens.

Chez les Ntomb'e Njale et dans d'autres tribus Mongo le président de la juridiction justifie la sentence rendue par l'exposé de la jurisprudence établie en la matière. Or qui dit jurisprudence sousentend interprétation et donc variation. Les juridictions dites indigènes ont su s'adapter remarquablement aux situations contemporaines. C'est ainsi qu'il s'est créé un droit « intertribal » (selon la formule du droit international) notamment en matière matrimoniale. Sans doute cette formule juridique cherche-t-elle sa voie, mais le manque d'assurance dont les tribunaux font parfois preuve aujourd'hui n'est que l'expression de la volonté d'adapter, même en tâtonnant, le droit à des situations nouvelles. Quant au maintien de situations désuètes, le fait est constant dans toutes les sociétés même civilisées : ceux qui en profitent ont toujours tendance à lutter pour leur persistance.

L'A. affirme que les sentences deviennent hésitantes et les directives oscillantes et sans netteté. Quelques lignes plus haut il parle d'immobilisme et de ténacité au sujet des mêmes autorités. Il faudrait choisir entre ces deux affirmations contraires et éviter de les aligner l'une à la suite de l'autre dans un ouvrage qui est censé marqué au coin de la critique scientifique la plus rigoureuse. L'A. insiste sur cette deuxième affirmation en ajoutant que pour complaire à l'autorité européenne les notables transigent parfois avec la coutume. Peut-être transigent-ils avec ténacité, avec la volonté arrêtée de détruire la coutume et de perdre en même temps tous leurs privilèges ? Ce serait une formule tout à fait inattendue et particulière au Bas-Congo. Il est vrai que l'A. reconnaît avoir recueilli les éléments de son travail au cours d'une incursion de quelques jours en deux régions, celles de Kisantu et de Gombe-Matadi. C'est peu pour un travail devant tenir compte à la fois des faits coutumiers connus par lui pour avoir séjourné là-bas avant 1945... et des changements survenus. Il nous semble que l'analyse des causes de ceux-ci est encore plus difficile que l'étude de la coutume elle-même. Ces modifications représentent en effet, tantôt des progrès, tantôt des dégradations. La contradiction essentielle relevée ci-dessus paraît démontrer que l'ouvrage a été rédigé au pied levé, comme les investigations sur place (ces dernières de l'aveu de l'A. lui-même).

Un premier chapitre rappelle la structure de la société traditionnelle chez les ba-Kongo : famille, clan, matriarcat. Dix pages, soit un cinquième du livre, pour décrire ce que l'on peut trouver dans n'importe quel ouvrage sur les ba-Kongo. Nous y relevons cependant deux considérations intéressantes : (1) l'absence pratique d'intérêts communs dans l'union conjugale, ceux-ci devant s'effacer totalement devant ceux des clans respectifs ; (2) le fait que la concession de terres à des colons européens ne rompt pas les liens qui unissent le sol aux ancêtres. En d'autres termes, seule a été cédée contre indemnisation la jouissance indéfinie des terres (mais non leur pleine propriété). En outre, malgré des tentatives individuelles pour se débarrasser du collectivisme intransigeant de la société coutumière, tous restent profondément soumis à son emprise.

Dans le deuxième chapitre l'A. rapporte des efforts individuels de prise de conscience. Mais, ajoute-t-il, il ne saurait en donner de définition scientifique. Pour ce faire il aurait fallu une étude approfondie du degré d'opposition de l'individu à son clan, opposition définissant la personnalité. Il est regrettable que l'A. ne se soit pas livré à ce travail. Suit l'examen de l'incidence de l'évolution dans les domaines social et familial : tendance à tenir compte de l'acquiescement des futurs conjoints lors de la célébration des ma-

riages, volonté d'assurer aux fils, par voie d'héritage, l'entreprise montée par le père. L'A affirme que la participation à la vie du clan « sera volontaire et délibérée, et ne résultera plus, comme autrefois, du pouvoir despotique des chefs. » Nous pouvons nous inscrire en faux contre ce principe d'autant plus facilement que, plus loin, il se demande comment il est possible que des artisans, qui se sont dégagés de la communauté clanique et de ses exigences, sont décidés à transmettre par voie d'héritage une part plus ou moins importante de leur exploitation à l'un ou l'autre de leurs parents et notamment à leur oncle maternel. Il a échappé à l'auteur qu'il existe une métaphysique de la vie clanique et une mystique du clan en vertu desquelles sont adoptées les attitudes individuelles en face de la communauté. Le pouvoir despotique des chefs n'a rien à y voir et encore moins la libre volonté de l'individu. Ce dernier reste humblement soumis à l'ontologie enseignée par ses pères, non pas librement mais par crainte des repréailles paranaturelles exercées par les ancêtres défunts. C'est ce qu'un profane appellera la crainte superstitieuse. Nous ajouterons que cette crainte est invincible, toute liberté d'action étant exclue suite à une coercition d'ordre métaphysique. Toutefois les intéressés ont compris que les exigences des chefs et autres notables dépassaient les normes établies et constituaient en réalité des abus destinés à renforcer leur pouvoir et à augmenter leurs biens personnels. Ces abus ne participant pas de l'ontologie bantoue — ce qu'il fallait découvrir — l'indigène peut sans crainte de repréailles s'y soustraire. Jadis le chef malhonnête aurait pu exercer sa vengeance, aujourd'hui sa victime aurait un recours certain (au moins en théorie). Le déclin du despotisme des chefs démontre qu'ils ne jouissent plus du prestige suffisant pour faire accepter comme droit ce qui est un abus. Dans ce sens se dessine une certaine démocratisation de la société coutumière.

Suivent des exemples de prise de conscience individuelle et la conclusion de l'A. Son opinion est que « le combat est souvent inégal entre la volonté, qui n'ose pas toujours se découvrir, d'un seul homme et l'obstination farouche de tout son clan à maintenir une tradition souvent désuète. » Nous croyons que l'individu ne trouvera la force d'imposer sa volonté que le jour où il aura pu modifier radicalement sa conception ontologique de la société clanique, sa Weltanschauung, sa métaphysique. Dans la négative, les vieilles structures subsisteront, après quelques modifications résultant des circonstances, après élimination des abus grâce aux progrès intellectuels de l'individu. Peut-être serait-ce la meilleure solution.

René Philippe.

J. STENGERS : Combien le Congo a-t-il coûté à la Belgique ? A.R.C.B. Sc. mor. pol. Mém. in 8°. Nouv. série, XI, 1 1957. 394 pp. 525 fr.

Monsieur le Professeur J. Stengers nous livre une nouvelle étude très fouillée de caractère historique (et financier) sur notre Colonie. Le titre peut surprendre, l'entreprise n'était pas facile. Aussi bien a-t-il fallu près de quatre cents pages à l'A. pour mener sa tâche à bien. Comment faut-il juger ce travail ? A priori on pourrait se demander s'il vaut la peine de rechercher avec précision la solution de chaque détail, et ce d'autant plus que l'auteur lui-même avoue avoir assez fréquemment recours à des approximations. Souvent le doute plane sur l'exactitude de certains postes à l' « ordre de grandeur » desquels, selon l'A., il peut néanmoins être ajouté foi. Enfin,

in fine, l'A. attire l'attention sur l'impossibilité qu'il y a de convertir en termes actuels la valeur réelle de chacun des postes retenus entre 1885 et 1950, si ce n'est relativement, en tenant compte des variations de l'index du coût de la vie. Encore que dans cette dernière perspective, l'on ne dispose pas de renseignements suffisamment précis pour la durée des deux guerres.

Peut-être l'un ou l'autre critique voudra-t-il analyser les chiffres, cherchera-t-il à contester certaines données et surtout les appréciations de l'A. Là n'est point notre but. Nous voulons plutôt nous arrêter à la conclusion, au dernier chiffre : sept milliards de francs d'aujourd'hui, établi au terme de ses recherches, par le savant historien. La grandeur absolue de ce montant est sans importance : il se fut agi de deux ou de vingt milliards que la même leçon se serait dégagée de l'histoire. De l'ensemble des faits il faut retenir que chacun des partenaires a soutenu l'autre au moment des grandes difficultés financières. Mais à part ces situations exceptionnelles, notons avec l'A. que « si à d'autres périodes et dans l'ensemble elle (la Belgique) a peu dépensé, c'est que le Congo demandait peu » (P. 368). C'est là un passage qui nous intéresse tout particulièrement : l'histoire prouve en effet que l'État Belge n'a tiré aucun profit du Congo (ce qui ne fut pas le cas, par exemple, de la Hollande en Indonésie). Mais elle démontre également que le Congo n'a pratiquement rien coûté à la Belgique, soit moins d'un dixième de ses dépenses annuelles (il s'agit bien entendu du budget de ces dernières années comme terme de comparaison).

En d'autres termes la Belgique a réussi à faire de sa Colonie une entité administrative dont les finances sont non seulement saines mais indépendantes. Le gouvernement belge n'intervient pas dans le financement des budgets coloniaux, ni même dans le financement de son plan décennal. Léopoldville lance directement ses emprunts sur les marchés mondiaux, en finance le remboursement et obtient une balance budgétaire bénéficiaire. Car si, comme le fait remarquer l'A., la dette publique est écrasante, la conjoncture n'est pas dramatique puisque les finances congolaises peuvent faire face à leurs obligations. Nous pouvons donc, sans entrer dans les détails, affirmer que dans l'ensemble la politique financière belge est une réussite. Il suffit, pour étayer cette conclusion, de faire la comparaison avec les territoires français d'outremer où un décret du 6 octobre 1955 fixe à 90 % les subventions métropolitaines (F. I. D. E. S.) et à 10 % la contribution des territoires à l'exécution du plan. Une analyse plus poussée révèle qu'en réalité la métropole subventionne l'entièreté des dépenses en ce qui concerne santé, enseignement, urbanisme et habitat, travaux urbains et ruraux, production agricole, hydraulique, forêts, élevages, pêche, tourisme, industrialisation et électrification. La situation des provinces d'outremer portugaises est similaire : la métropole supporte un tiers des dépenses engagées pour les différents plans de développement. Quant aux territoires britanniques ils ont coûté cent vingt trois millions de livres sterling à l'Angleterre entre 1946 et 1954.

Par contre le Ruanda-Urundi coûte très cher à la Belgique car ce territoire est pauvre et son économie perpétuellement déficitaire : pendant de très nombreuses années il faudra que ces deux royaumes recourent non seulement à l'emprunt mais reçoivent également de très importants subsides. Ils ne pourraient en effet faire face à un grossissement inconsidéré de leur dette publique sans risquer la faillite pure et simple. « De 1950 à 1956 la Belgique a dépensé en faveur du Ruanda-Urundi deux milliards trois cents millions en avances diverses, mais en réalité à fonds perdus, soit un tiers de ce que le Congo a coûté en soixante quinze ans » (p. 370).

En consacrant un travail aussi important et aussi fouillé à ce problème, l'A. démontre

la double réussite de notre œuvre africaine : avoir assuré l'indépendance des finances congolaises sans qu'il en coûte grand'chose à la métropole. En ce qui concerne les territoires sous tutelle d'importantes sommes leur ont été avancées à fonds perdus pour équilibrer leur économie en perpétuel déficit. Les Belges de la métropole aussi bien que ceux du Congo doivent se déclarer satisfaits d'une telle politique qui doit honnêtement réduire au silence nos censeurs de l'O. N. U. et ailleurs.

Il est une autre leçon que nous devons tirer de ce volume : les problèmes cruciaux étant ailleurs, rechercher leur solution. Nos efforts doivent essentiellement porter aujourd'hui sur l'amélioration des rapports sociaux en vue d'une meilleure justice sociale. Et s'il n'y a pas de quoi se glorifier d'avoir accompli son devoir, il nous est néanmoins permis de nous réjouir une fois de plus malgré les difficultés de l'heure présente.

René Philippe

M. VAN GRIEKEN — TAVERNIERS : Inventaire des archives des Affaires étrangères de l'État Indépendant du Congo et ministère des Colonies (1885-1914) A.R.S.C., Cl. des Sc. mor. et pol., Mém. in-8°, nouv. série, Tom. II, fasc. 2 (Histoire), Bruxelles, 1955, 125 pp. 150 fr.

L'œuvre de l'archiviste du ministère des Colonies est doublement précieuse. Elle est d'abord un excellent outil de travail pour les chercheurs. L'auteur nous offre ici un inventaire modèle, fruit d'un long et patient labeur, car les bouleversements de la dernière guerre avaient laissé les archives du Département dans un désordre désespérant et bien de dossiers erraient encore dans les différents bureaux. L'archiviste a su grouper cette masse disparate de dossiers et de liasses dans un ordre méthodique parfait qui facilite grandement la tâche des chercheurs. Enfin des notes infrapaginales fournissent des éclaircissements précieux ; une succincte introduction expose l'évolution du département des affaires étrangères et donne un substantiel aperçu des fonds inventoriés ; une nomenclature des cartes, croquis et plans et une liste chronologique des déclarations, conventions, arrangements et conférences de l'E.I.C. et de la Belgique avec les puissances étrangères clotent l'ouvrage. L'auteur a rendu ainsi un service inappréciable aux historiens et son œuvre fait naître le vœu de voir le service des Archives du ministère des Affaires étrangères imiter son exemple et dresser un inventaire aussi complet et parfait des multiples dossiers congolais et coloniaux dont il a la garde. Ce travail d'une nécessité et opportunité scientifique incontestable non seulement faciliterait grandement le travail des chercheurs, mais il compléterait heureusement l'initiative si méritoire de Madame Van Grieken et serait une manifestation très appréciée de féconde coopération.

Cet inventaire est en outre une éclatante preuve de ce que la soi-disante destruction massive des archives de l'E.I.C., qui jadis provoqua tant d'émoi, ne s'applique pas aux affaires diplomatiques. La substance des dossiers a été conservée, quoique l'inventaire signale quelques pertes partielles. Peut-être que des recherches ultérieures permettront de combler ces lacunes. D'autres dépôts d'archives complètent en effet les fonds du ministère des Colonies. Quant à la période antérieure à 1885, les archives du ministère des Affaires étrangères sont d'autant plus riches que celles de la Place Royale sont pauvres.

Deux conclusions se dégagent du travail de Madame Van Grieken. L'histoire de

l'œuvre léopoldienne et belge au Congo reste encore à écrire et bien vaine serait la prétention de vouloir dès à présent en dresser une synthèse définitive. La masse des questions essentielles encore à étudier à l'aide des documents est immense. La révélation que contient à ce sujet le présent inventaire est une invitation aux historiens belges à se lancer hardiment dans l'étude détaillée de la grande œuvre diplomatique de Léopold II l'Africain. Le précieux travail de l'archiviste du ministère des Colonies démontre l'opportunité de dresser, dans un travail d'ensemble, un inventaire complet des archives belges et étrangères se rapportant à l'histoire diplomatique du Congo. Aucune initiative ne contribuera davantage à promouvoir l'étude systématique de ce vaste sujet. Ce travail est grandement facilité par les multiples rapports déjà publiés par la Commission d'Histoire du Congo de l'A.R.S.C. dont le mémoire de Madame Van Grieken constitue la réalisation la plus heureuse.

A. Roeykens.

Les Noirs dans le Monde

Quelle est la place de la race noire dans le monde? Ses caractéristiques? Sa civilisation? L'origine des préjugés raciaux? Un cahier d'« ÉCHANGES » aborde le problème de la coexistence des Noirs et des Blancs: il ne s'agit pas de sacrifier la personnalité de chacun, mais de respecter réciproquement le génie de chacun. On ne peut s'unir si l'on n'essaie pas de connaître, de comprendre et par conséquent d'aimer.

Prix du N° spécial: 18 frs., C.C.P. 1167-36 B: Auxiliatrices du Purgatoire, 14 Avenue Hamoir, UCCLE.

O. BOONE: Bibliographie ethnographique 1952. 233 p. Tervuren 1955.

Ce nouveau recueil bibliographique pour le Congo et les régions avoisinantes suit fidèlement les traces de ses Prédécesseurs et rendra aux chercheurs les mêmes services dont l'éloge n'est plus à faire. Cet instrument de travail indispensable pour celui qui s'intéresse aux études africanistiques aura sa place dans toutes les bibliothèques.

Le même jugement favorable doit être étendu aux recueils couvrant les années 1953 (366 p.) et 1954 (287 p.).

G.H.

CINQUANTENAIRE U M H K — B C K — FORMINIÈRE.

Le cinquantenaire de la fondation de ces trois sociétés industrielles, sur lesquelles repose principalement la prospérité économique du Congo Belge, a été célébré par de grandioses manifestations, dont le souvenir a été perpétué dans des publications magnifiquement présentées et illustrées.

Un volume de 72 p. retrace les manifestations qui se sont déroulées au Katanga du 28 juillet au 5 août 1956 en présence des plus hautes personnalités coloniales du Congo et de Belgique. Mais l'histoire de la fondation, du développement, des succès et des revers, de la réussite finale avec ses magnifiques réalisations économiques et sociales des trois sociétés jubilaires, filles d'une même inspiration prévoyante et confiante dans l'avenir de l'Afrique, se trouve excellemment exposée dans trois superbes volumes abondamment illustrés, consacrés l'un (282 p.) l'Union Minière du Haut Katanga (U. M. H. K.), le second de 196 p. à la Compagnie du Chemin de Fer du Bas-Congo au Katanga (B. C. K.), un troisième de 209 p. à la Société Internationale Forestière et Minière du Congo (Forminière).

Tout Belge, et surtout tout Colontal, qui prendra connaissance de ces volumes sentira monter en lui une légitime fierté à cause de l'œuvre grandiose réalisée en si peu de temps par un pays petit par son étendue mais grand par ses habitants, parmi lesquels ceux dont le jubilé a rappelé l'esprit clairvoyant, l'imagination féconde et l'action intrépide.

G. H.

I. R. S. A. C. : Septième Rapport Annuel 1954, 267 p. Bruxelles 1956.

Ce volume édité avec grand soin sur beau papier suit le même ordre et fournit les mêmes données que ses prédécesseurs. Comme nos lecteurs en ont pu prendre connaissance au fur et à mesure de leur publication, ces rapports leur sont suffisamment connus pour nous dispenser de nous attarder à faire leur description et leur éloge. Remarquons seulement que le présent volume présente 115 études publiées par les chercheurs attitrés et associés, faisant monter le total à 401 depuis la fondation de l'Institut.

G. H.

